



BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Références bibliographiques et résumés en français d'études québécoises, canadiennes, américaines et européennes; webographie et présentation de certains sites recensés.

DOSSIER COMPLET

(Parties 1 à 4 réunies)

Avril 2013

Présentation sommaire du dossier

Ce nouveau dossier du CAPRES fournit aux différents acteurs québécois de l'enseignement supérieur des outils leur permettant de répondre à certaines questions relatives à l'accessibilité financière aux études supérieures, particulièrement au niveau universitaire. La première partie du dossier – ou la première étape de son développement – est constituée de références bibliographiques, de courts résumés des publications recensées et d'une webographie sommaire. Un grand nombre de ces publications sont en anglais, mais les résumés qui figurent dans le présent dossier sont tous en français; au besoin, ils ont été traduits ou rédigés par l'équipe du CAPRES. Nous espérons ainsi faciliter l'accès du lectorat francophone à ces publications.

Exception faite de quelques documents que nous avons jugés « incontournables », l'immense majorité des documents recensés sont très récents. Ce choix repose à la fois sur des considérations pratiques liées aux méthodes courantes de veille documentaire, mais aussi – et surtout – sur le fait que la question de l'accessibilité financière aux études supérieures évolue au gré des conjonctures socioéconomiques et politiques. Au Québec, ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe, par exemple, malgré d'importantes différences nationales ou régionales, la situation de l'enseignement supérieur, de son financement, des droits de scolarité et de l'endettement des étudiants, pour ne citer que quelques sujets sensibles, a beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies et continue d'évoluer rapidement. Le présent dossier recense un grand nombre d'études et de rapports, publiés depuis une dizaine d'années qui font état de cette évolution. Pour ce qui est des travaux plus empiriques, nous avons évidemment accordé une place de choix à ceux qui portent sur le Québec et les autres provinces canadiennes, tout en incluant, aux fins de comparaison, des travaux relatifs aux États-Unis ou à des pays européens.

La plupart des publications recensées sont le fait de chercheurs universitaires de différentes disciplines dont les travaux font l'objet d'une évaluation par les pairs avant publication. Cependant, compte tenu de l'importance du débat public sur l'accessibilité financière aux études supérieures, nous avons jugé bon de recenser aussi un certain nombre de documents émanant de différents acteurs institutionnels qui affirment clairement des positions qu'ils jugent conformes à leurs intérêts particuliers et à ceux de la société dans son ensemble. Ces acteurs comprennent notamment les associations étudiantes et les regroupements d'universités. Par ailleurs, nous présentons séparément les publications des gouvernements des provinces canadiennes et celles de divers instituts de recherche indépendants des universités et des gouvernements qui s'intéressent à la question de l'accessibilité financière, souvent dans une perspective plus militante. Un seul ensemble de publications universitaires fait l'objet d'une présentation séparée, en raison de l'ampleur du projet dont elles sont issues.

Les nombreuses études pertinentes commandées par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire entre 2000 et 2010 ne sont pas recensées dans le présent dossier puisqu'elles sont déjà disponibles dans le site Web du CAPRES, accompagnées de résumés. On les trouvera à l'adresse suivante :

<http://www.uquebec.ca/capres/Publications/FBM/FBM-Publications.shtml>

Il va sans dire que le CAPRES n'entend pas prendre position sur les différentes questions abordées dans le présent dossier, dont l'objectif principal est plutôt de présenter un large éventail de références à des travaux universitaires pertinents ou à des prises de position publiques influentes qui prennent le plus souvent appui, explicitement ou non, sur certains de ces travaux.

Mentionnons enfin que la réalisation de ce dossier a bénéficié du soutien technique du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) – partenaire de longue date du CAPRES – et du climat de stimulation intellectuelle permanente qui y prévaut.

Depuis la publication de la deuxième partie, chacune des parties progressivement intégrées au Dossier complet comprend deux nouveautés :

1. la traduction, intégrée aux résumés, des titres des publications en langue anglaise recensées;
2. un court texte de présentation en français des sites Web recensés.

BIBLIOGRAPHIE, RÉSUMÉS DE PUBLICATIONS et WEBOGRAPHIE

N. B. La plupart des documents recensés sont disponibles sur le Web en accès libre.

I. PUBLICATIONS DE SOURCES DIVERSES	1
1. Quelques points de repère en économie de l'éducation	1
2. L'enseignement supérieur et son financement : transformations contemporaines	24
3. Accessibilité financière et participation aux études	52
4. Droits de scolarité, aide financière aux études et endettement des étudiants	78
5. Fiscalité	115
N. B. Ces cinq catégories sont indicatives du contenu principal d'une publication, un grand nombre de publications relevant de plus d'une catégorie.	
II. PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX DU CANADA, 2005-2011 (par ordre chronologique)	124
III. PUBLICATIONS DE L'EDUCATIONAL POLICY INSTITUTE (EPI INTERNATIONAL) ET DU HIGHER EDUCATION STRATEGY ASSOCIATES (EX-EPI TORONTO)	126
IV. PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS), MONTRÉAL	127
V. PUBLICATIONS DE L'INTERNATIONAL COMPARATIVE HIGHER EDUCATION FINANCE AND ACCESSIBILITY PROJECT (ICHEFAP), GRADUATE SCHOOL OF EDUCATION, SUNY AT BUFFALO	128
VI. WEBOGRAPHIE (Québec, Canada, États-Unis, Europe)	130

I. PUBLICATIONS DE SOURCES DIVERSES

1. Quelques points de repère en économie de l'éducation

Alstadsaeter, Annette. 2010. « Measuring the Consumption Value of Higher Education », CESifo Economic Studies, Vol. 57, 3/2011, 458–479. [PDF en accès libre] <http://cesifo.oxfordjournals.org/content/57/3/458.full.pdf+html>

RÉSUMÉ : Cet article soutient que la valeur de consommation de l'éducation est un facteur explicatif important des choix éducatifs. Après avoir contrôlé l'aptitude, nous avons trouvé que les individus sont prêts à renoncer à des rendements salariaux futurs considérables pour acquérir une éducation supérieure de type particulier. Nous avons trouvé que des individus pourvus de grandes aptitudes ayant fréquenté une école normale en Norvège dans les années 1960 auraient pu augmenter considérablement leurs revenus à vie en choisissant une éducation supérieure d'un autre type. De plus, l'estimation ex post de la valeur de consommation de la formation des maîtres s'est avérée supérieure à l'estimation ex ante de ce qu'un individu se disait prêt à payer en termes de valeur de consommation.

Appleby, John, Maxime Fougère et Manon Rouleau. 2002. *Est-il financièrement rentable d'entreprendre des études postsecondaires au Canada?* Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada. [PDF en accès libre] <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/MP32-28-01-9F.pdf>

RÉSUMÉ : Cette étude dresse un portrait de la rentabilité de l'éducation postsecondaire au Canada selon le genre. Elle comprend l'élaboration de trois séries temporelles relatives respectivement à la rentabilité du diplôme d'études postsecondaires non universitaires (1981-1996), du baccalauréat (1989-1996) et du diplôme universitaire (1981-1996) comprenant le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. La méthode utilisée repose sur le calcul du taux de rendement interne (approche bénéfices/coûts) et est effectuée à l'aide des données sur l'Enquête sur les finances des consommateurs. L'ensemble des résultats indique que les taux de rendement de l'éducation postsecondaire sont positifs, et varient selon le genre et le degré de scolarité. Les résultats sont aussi compatibles avec les études canadiennes ayant examiné le taux de rendement de l'éducation sur une seule année. De plus, l'analyse indique que les taux de rendement sont sensibles à l'état de l'activité économique. On trouve une corrélation positive entre les taux de rendement et le taux de chômage. Finalement, après avoir filtré les données pour tenir compte des effets du cycle économique, nous avons identifié une tendance légèrement positive des taux de rendement du diplôme d'études universitaires. Selon nos estimations, les taux de rendement tendanciels auraient augmenté d'environ un (1) point de pourcentage entre 1981 et 1996.

Archibald, R. B. et D. H. Feldman. 2008. "Explaining Increases in Higher Education Costs", *The Journal of Higher Education*, 79(3) : 268-295. DOI: 10.1353/jhe.0.0004.

RÉSUMÉ : « Une explication de l'augmentation des coûts de l'enseignement supérieur ». Cet article présente de nouvelles données sur le conflit opposant deux explications de l'augmentation des coûts de l'enseignement universitaire : la « maladie du coût » de

William Baumol et William Bowen et la théorie du coût fondée sur le revenu de Howard Bowen. À l'aide de données transversales, l'article démontre que l'explication fondée sur la « maladie du coût » l'emporte sur celle de la théorie du coût fondée sur le revenu.

Boothby, Daniel et Torben Drewes. 2010. *The Payoff: Returns to University, College and Trades Education in Canada, 1980 to 2005*. Toronto, Institut C. D. Howe, Education Papers, e-brief. [PDF en accès libre] http://www.cdhowe.org/pdf/ebrief_104.pdf

RÉSUMÉ : « La récompense : les rendements de l'éducation universitaire, collégiale et technique au Canada, 1980 à 2005 ». Parmi les pays de l'OCDE, c'est au Canada qu'on trouve le pourcentage le plus élevé de la population des 25-64 qui détient un diplôme d'études postsecondaires, ce qui s'explique par une grande proportion de diplômés de collèges et d'écoles techniques non universitaires. En examinant le rendement financier de différents types d'éducation postsecondaire – ce qui est un reflet de la demande et de l'offre –, cet article vise à déterminer si le Canada a produit trop de diplômés postsecondaires en général ou trop de diplômés de collèges ou d'écoles techniques en particulier. La réponse à ces deux questions est « non ». Les taux de rendement de l'éducation supérieure sont élevés, sauf pour les femmes diplômées des écoles techniques.

Boudarbat, Brahim, Thomas Lemieux et W. Craig Riddell. 2008. *L'évolution de la rentabilité du capital humain au Canada, 1980-2006*. Rapport de recherche n° 1, Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC). [PDF en accès libre] <http://www.rccmtc.econ.ubc.ca/workingpapers/RCCMTC%20Rapport%20de%20Recherche%20no.%201.pdf>

RÉSUMÉ : Ce document examine l'évolution de la rentabilité du capital humain au Canada sur la période s'étendant de 1980 à 2006. La majeure partie de l'analyse se fonde sur les données des recensements et sur les gains hebdomadaires des travailleurs à temps plein, sous forme de salaires et traitements. Notre principale constatation est que la rentabilité de l'éducation a beaucoup augmenté chez les hommes canadiens entre 1980 et 2000, contrairement aux conclusions que nous avons observées au cours des études précédentes. Par exemple, l'écart salarial ajusté entre les hommes ayant exactement un baccalauréat et les hommes ayant seulement un diplôme d'études secondaires s'est accru, étant passé de 34 % à 43 % sur cette période. Cette hausse est surtout survenue au début des années 80 et à la fin des années 90. La rentabilité de l'éducation a également augmenté chez les femmes canadiennes, mais l'ampleur de ces hausses a été plus modeste. Par exemple, la différence de salaire « baccalauréat-études secondaires » chez les femmes a augmenté d'environ 4 points de pourcentage entre 1980 et 1985 avant de se stabiliser par la suite. Les résultats s'appuyant sur les données de l'Enquête sur la population active révèlent que la tendance à la hausse de la rentabilité de l'éducation a récemment fait volte-face tant chez les hommes que chez les femmes. Il ne faut pas négliger un autre développement important : après 15 ans d'expansion (de 1980 à 1995), la rentabilité de l'expérience de travail mesurée par l'écart salarial entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés a diminué entre 1995 et 2000. Enfin, la différence est presque nulle entre les mesures fondées sur les moyennes et celles fondées sur les médianes des salaires consignés pour les deux sexes. De plus, l'utilisation de mesures élargies de la rémunération (notamment en incluant les gains de l'aide au travail indépendant et en utilisant la rémunération hebdomadaire de tous les travailleurs ou la

rémunération annuelle des travailleurs à temps plein) ne modifie pas les principales conclusions de l'analyse fondée sur les gains hebdomadaires des travailleurs à temps plein sous forme de salaires et traitements.

Carnevale, Anthony P., Ban Cheah, Jeff Strohl. 2012. *Hard Times. Not All College Degrees Are Created Equal : College Majors, Unemployment and Earnings*. Georgetown University Center on Education and the Workforce. [PDF en accès libre]
<http://www9.georgetown.edu/grad/gppi/hpi/cew/pdfs/Unemployment.Final.pdf>

RÉSUMÉ : « Les temps sont durs. Tous les diplômés ne sont pas égaux : domaine d'études, chômage et revenus ». Comme nous nous remettons lentement du naufrage de la Grande Récession, une question est incontournable : l'université en vaut-elle le coût? Notre réponse : Oui, de nombreuses recherches, y compris les nôtres, montrent qu'un diplôme universitaire en vaut toujours le coût. Un baccalauréat demeure l'une des meilleures armes à la disposition du chercheur d'emploi et de revenus. Persévérer à l'université et y obtenir un diplôme de 2^e ou de 3^e cycle est aussi une bonne façon de s'abriter jusqu'à ce que la tempête économique actuelle se calme : la récompense en sera une meilleure employabilité et de meilleurs revenus au moment d'entrer sur le marché du travail. À 8,9 %, le taux de chômage des nouveaux bacheliers est inacceptable, mais il est catastrophique pour les nouveaux diplômés du secondaire (22,9 %) et presque surréaliste pour les décrocheurs du secondaire (31,5 %). Le risque de chômage pour les nouveaux diplômés universitaires dépend du domaine de leurs études. C'est en architecture qu'il est le plus élevé (13,9 %), à cause de l'effondrement de l'industrie de la construction durant la récession. Les taux de chômage sont généralement plus élevés pour les domaines non techniques comme les arts (11,1 %), les sciences humaines et les lettres (9,4 %), les sciences sociales et le droit la science politique (8,1 %).

Carpentier, Vincent. 2012. "Public-Private Substitution in Higher Education: Has Cost-Sharing Gone Too Far?" *Higher Education Quarterly*, 66(4): 363-390, DOI : 10.1111/j.1468-2273.2012.00534.x

RÉSUMÉ : « La substitution des fonds privés au fonds publics en enseignement supérieur : le partage des coûts est-il allé trop loin? » Cet article examine le défi actuel de l'enseignement supérieur en explorant la relation historique entre son financement et les cycles économiques longs au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France. Il examine la conséquence de la transformation des revenus publics en revenus privés qui a suivi le ralentissement de la croissance dans les années 1970 pour savoir si les ressources privées se sont ajoutées ou substituées au financement public. Cet article suggère que la stratégie du partage des coûts comporte le risque de devenir une politique de substitution du financement privé au financement public, ce qui conduirait à un transfert de ressources plutôt qu'à une augmentation et aurait des conséquences sur la qualité et l'équité. Cependant, l'analyse des cycles de Kondratiev suggère une voie différente en identifiant le ralentissement économique des années 1970 comme un phénomène unique. Les crises précédentes ont coïncidé avec une augmentation du financement public de l'éducation qui a en fait contribué à la reprise économique. La crise actuelle pourrait être l'occasion de ramener une politique anticyclique qui favoriserait l'efficacité des dépenses publiques, mais aussi une imposition plus équitable. Un regain du financement public complété par une diversification additive plutôt que substitutive rééquilibrerait la

structure de financement et relancerait durablement un système d'enseignement supérieur qui pourrait jouer un rôle dans ces transformations anticycliques.

Carpentier, Vincent. 2006. « Le financement de l'enseignement supérieur et la croissance économique en France et au Royaume-Uni, de 1921 à 2003 », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, vol. 18, n° 3, p. 9-33, [PDF en accès libre]

<http://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2006-3-page-9.htm>

RÉSUMÉ : Le vote de la loi sur l'enseignement supérieur britannique en 2004 a suscité d'importants débats sur les liens entre l'enseignement supérieur, la croissance économique et le progrès social. Toute la palette des positions exprimées au sujet de l'augmentation des frais d'inscription annuels soulève des questions cruciales concernant le financement public et privé de l'enseignement supérieur et ses avantages économiques pour l'individu et la société. Ces polémiques ont une forte résonance en France, où le sous-financement de l'enseignement supérieur fait déjà débat. Le présent article vise à éclairer les débats en cours en combinant les perspectives économiques et historiques au sein d'une approche quantitative. L'analyse de séries statistiques reconstruites sur le financement et le développement des universités britanniques depuis les années 20 et leur comparaison avec des données similaires pour la France ont mis en évidence l'existence d'une relation de long terme entre le financement de l'enseignement supérieur et les fluctuations de l'économie. Dans les deux pays, l'expansion des ressources universitaires n'a pas été linéaire et elle peut être associée à l'impact des cycles économiques longs sur le financement public. De plus, dans le cas du Royaume-Uni, le financement privé a périodiquement augmenté afin de se substituer au financement public en déclin au lieu d'apporter des ressources supplémentaires. Par conséquent, les ressources privées n'ont globalement pas fait augmenter les revenus des universités. Les fluctuations considérables du financement, jointes à une progression plus stable des effectifs, ont entraîné une inadéquation chronique entre les ressources disponibles pour l'enseignement supérieur et l'accès à cet enseignement. Il se peut que ce facteur explique les larges mouvements de la dépense par étudiant au cours de la période et le sous-financement actuel. Au vu de ces tendances passées, on peut se demander si, à l'avenir, des frais plus élevés remplaceront le financement public ou si le paiement de frais d'un montant variable sera associé à des hausses encore plus importantes des ressources publiques dans le cadre d'un projet national visant à aider les étudiants de l'enseignement supérieur de toutes origines sociales et à redynamiser la dépense par étudiant.

Cheung, C., Y. Guillemette et S. Mobasher-Fard. 2012. *Tertiary Education: Developing Skills for Innovation and Long-Term Growth in Canada*. Paris, OECD Economics Department Working Papers, 49 p. [PDF] http://www.adaptbulletin.eu/docs/oecd_september_2012.pdf

RÉSUMÉ : « Enseignement supérieur : développer les compétences au service de l'innovation et de la croissance à long terme au Canada ». Le système d'enseignement supérieur canadien permet d'avoir une main-d'œuvre qualifiée qui obtient globalement de bons résultats sur le plan professionnel. Il est par ailleurs reconnu à l'échelle mondiale pour ses contributions à la recherche. Les taux de réussite dans le supérieur sont élevés, mais le taux de fréquentation va devoir s'améliorer si l'on veut maintenir l'offre de main-d'œuvre qualifiée, à mesure que la population vieillit et que les besoins de l'économie du savoir évoluent. Il faudrait pour cela favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des

catégories défavorisées, tout en renforçant la flexibilité du système afin de permettre à des étudiants ayant différents besoins de changer d'établissement plus facilement pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage. L'immigration constitue également une source précieuse de compétences, qui pourrait être mieux utilisée. Le développement des compétences au service de l'innovation peut être amélioré en associant davantage les compétences techniques, commerciales et de communication à l'expérience pratique dans le cadre des programmes d'enseignement supérieur. Dans un contexte de rigueur budgétaire, la qualité de l'enseignement supérieur pourrait être renforcée en faisant une plus grande distinction entre les établissements qui privilégient la recherche et ceux qui mettent l'accent sur l'enseignement, et en réévaluant les politiques en matière de droits d'inscription dans les provinces où les finances publiques sont sous pression.

Cloutier, Luc. 2010. *Évolution de la qualité de l'emploi des femmes et des hommes au Québec entre 1997 et 2007 : l'ascenseur de la scolarisation et le fardeau des responsabilités familiales*. Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, Université de Montréal. [PDF en accès libre] https://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/bitstream/1866/3922/6/Cloutier_Luc_2010_these.pdf

RÉSUMÉ : Cette thèse de doctorat porte sur l'évolution de la qualité de l'emploi des travailleuses et des travailleurs québécois entre 1997 et 2007. À partir d'une nouvelle typologie, nous analysons les changements dans la qualité de l'emploi des femmes et des hommes et l'impact sur l'écart entre les genres. L'originalité de cette thèse est qu'elle permet de jeter un regard multidimensionnel sur la qualité de l'emploi en considérant quatre dimensions à la fois : la rémunération, la stabilité de l'emploi, la qualification et les heures de travail. Après avoir présenté notre problématique de recherche relative aux inégalités professionnelles entre les genres, l'étude fait une revue des écrits portant sur les principales théories en jeu et sur le concept de la qualité de l'emploi. Ensuite, le cadre conceptuel est présenté afin de situer notre contexte de recherche, les questions générales considérées, la pertinence d'une typologie et les principaux déterminants de la qualité de l'emploi. Le chapitre suivant est consacré à la démarche visant la création d'une nouvelle typologie de la qualité de l'emploi et celle relative au cadre d'analyse. Enfin, nous présentons une analyse des changements de la situation des hommes et des femmes dans les divers types d'emploi en tenant compte de la situation familiale, du niveau de scolarité des personnes et de certaines caractéristiques du marché du travail. Le constat global qui ressort de notre étude est qu'il y a eu une réduction appréciable de l'écart entre les genres au chapitre de la qualité de l'emploi (baisse générale de plus de 30 %). Notre recherche révèle que ce changement s'est surtout produit chez les personnes ayant une scolarité élevée, vivant en couple mais engagées dans des responsabilités familiales limitées. Une bonne partie des changements notés s'expliquent par l'amélioration notable de la qualité de l'emploi des femmes, plutôt que par une baisse de la qualité de l'emploi des hommes. Ces résultats montrent que la situation conjugale et la charge familiale de même que le niveau de scolarité sont des paramètres déterminants des changements observés.

Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC). 2003. *Éducation et redistribution*. Rapport n° 3. Paris, le Conseil, 79 p. [PDF en accès libre]

<http://www.cerc.gouv.fr/rapports/rapport3/rapport3cerc.pdf>

PRÉSENTATION : Les dépenses publiques d'éducation constituent indirectement, l'un des mécanismes les plus importants de la redistribution des revenus. Dans son troisième rapport, le CERC analyse ainsi les dépenses d'éducation sous cet angle particulier, encore largement inexploré en France. Ce faisant, il est conduit à étudier, en fonction des caractéristiques socio-économiques des familles, la question des parcours scolaires et, en particulier, l'accès aux études supérieures. Lorsque l'on tient compte de leur financement par l'impôt, les dépenses publiques pour l'enseignement obligatoire, mais aussi pour la pré-scolarisation assurent un transfert important en faveur des familles qui disposent de niveaux de vie faibles ou modestes. Cette caractéristique perdure, quoique atténuée, pour le second cycle du secondaire. Pour le supérieur, le financement public des dépenses d'éducation est neutre en termes de redistribution, ce qui traduit le fait que les inégalités d'accès sont moindres que les inégalités de revenus ; en effet, les retards ou l'échec scolaire, l'arrêt des études dès la fin de la scolarité obligatoire restent très nettement influencés, comme on le sait, par les caractéristiques socio-économiques. La poursuite des études dans le supérieur bénéficie à l'ensemble de la société, justifiant ainsi un investissement public, pour financer la dépense directe comme pour aider les étudiants à leurs dépenses courantes pendant leurs études. Par ailleurs, le rapport re-situe ce type de dépenses par rapport à celles des pays européens ou d'autres pays industrialisés.

Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC). 2004. *Prêts publics et droits de scolarité dans l'enseignement supérieur. Retour sur les conclusions du rapport « Éducation et redistribution » de mars 2003*. Paris, le Conseil, 4 p. [PDF en accès libre]

http://www.cerc.gouv.fr/rapports/rapport3/4_pages_droits_universitaires.pdf

PRÉSENTATION : Le débat sur le manque de moyens de l'Université, sur les risques que cette situation fait encourir à la qualité de la formation des étudiants et au-delà de la recherche comme sur les risques de voir l'enseignement supérieur français être distancé dans une économie de la formation de plus en plus mondialisée a été relancé récemment. Deux questions sont en fait posées :

- Dans quelle mesure faut-il demander aux étudiants de participer au financement des études afin d'accroître les moyens à leur disposition ?
- Comment faire pour que ceci ne pénalise pas (voire permette d'accroître) la fréquentation de l'enseignement supérieur par des étudiants d'origine modeste ?

Ces deux questions ont été abordées dans le rapport « Éducation et redistribution » que le Cerc a publié en mars 2003. Après avoir rappelé plusieurs constats portant sur l'enseignement supérieur en France (faiblesse de la dépense, taux d'accès qui restent fortement marqués par les origines sociales, faiblesse des aides aux étudiants et de leur pouvoir redistributif) et souligné la nature particulière de l'investissement dans l'éducation, on interroge ici la pertinence de la réforme britannique, dans le contexte français.

Davies, P., J. Mangan et coll. 2012. "Labour market motivation and undergraduates' choice of degree subject." *British Educational Research Journal*: 1-22. [PDF]
<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01411926.2011.646239>

RÉSUMÉ : « Les ambitions de carrière et les choix scolaires des étudiants de premier cycle universitaire ». Les résultats obtenus sur le marché du travail en fonction des choix scolaires des étudiants de premier cycle universitaire sont importants pour les politiques publiques et pour les étudiants eux-mêmes. L'intérêt politique est souligné par la prééminence de « l'employabilité » dans le discours public et dans les propositions à l'effet de concentrer le financement gouvernemental, en Angleterre, dans les domaines scientifiques et technologiques (sciences naturelles, technologie, génie et mathématiques). Alors que les étudiants anglais font face à la perspective de devoir porter entièrement le fardeau des droits de scolarité au premier cycle, l'existence d'énormes différences salariales entre diplômés peut devenir une question de plus en plus importante. Notre étude montre que même en tenant compte des différences de motivation du choix d'un domaine d'études, les hommes et les membres de certains groupes ethniques « visibles » sont plus susceptibles de choisir des domaines d'études menant à des salaires supérieurs. Notre étude montre aussi certaines différences significatives entre groupes ethniques sur le plan de leurs motivations. Cependant, les étudiants issus de familles à faible revenu sont moins susceptibles de choisir des domaines à rendement salarial élevé, ce qui est un enjeu pour les politiques relatives à la fréquentation de l'université et à la mobilité sociale.

DeVoretz, D. et S. Pivnenko. 2008. "The Immigration Triangle: Quebec, Canada, and the Rest of the World." *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 9, No 4, p. 363-381.
<http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs12134-008-0073-9#>

RÉSUMÉ : « Le triangle de l'immigration : le Québec, le Canada et le reste du monde ». Tout comme plusieurs autres destinations pour les immigrants, le Québec a fait face aux difficultés de maintenir ses nouveaux arrivés originaux. Cet article porte sur la question du maintien en fonction d'un modèle de circulation des cerveaux selon lequel les immigrants entrent dans un endroit-créneau (Québec) et reçoivent plus de bénéfices et de subventions en matière de capital humain (éducation, formation linguistique et certification des compétences) que dans toutes les autres provinces au Canada. Les résultats indiquent qu'au Québec et ailleurs au Canada, les décisions de migration interne des populations nées à l'étranger et au Canada suivent un modèle de migration triangulaire.

Dur, Robert et Amihai Glazer. 2005. *Subsidizing Enjoyable Education*. Munich, CESifo Working Paper No. 1560, Category 1: Public Finance [PDF en accès libre]
<http://www.cesifo-group.de/portal/pls/portal/docs/1/1188480.PDF>

Autre parution : *Labour Economics*, October 2008, 15(5) : 1023-1039.

RÉSUMÉ : Nous expliquons pourquoi les droits de scolarité universitaire et les bourses d'études gouvernementales déterminés par les moyens financiers des étudiants peuvent être efficaces. L'idée centrale est que l'éducation universitaire est à la fois un bien d'investissement et un bien de consommation. Si l'éducation comprend des bénéfices de consommation et que les droits de scolarité sont uniformes, alors l'étudiant

marginalement riche est moins futé que certains pauvres qui renoncent à fréquenter l'université, ce qui réduit du même coup les rendements sociaux de l'éducation supérieure et en augmente les coûts. Nous montrons que la concurrence entre universités qui vise la maximisation des profits entraîne la fixation de droits de scolarité déterminés par la capacité de payer. De plus, afin de maximiser les rendements sociaux de l'éducation, les gouvernements devraient attribuer les bourses sur la base des moyens des étudiants. Nous proposons donc une justification de la fixation des droits de scolarité et de l'attribution des bourses en fonction des moyens financiers des étudiants, justification qui ne repose ni sur les imperfections du marché ni sur des objectifs de redistribution [de la richesse].

Ebrahimi, Pouya et François Vaillancourt. 2010. *Le rendement privé et social de l'éducation universitaire au Québec : Estimations reposant sur le Recensement de 2006*. Montréal, CIRANO, Rapport de projet 2010RP-16. [PDF en accès libre] <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-16.pdf>

RÉSUMÉ : Selon les données du recensement de 2006, le rendement des études universitaires demeure élevé au Québec. Les taux de rendement privés sont plus élevés au baccalauréat et au doctorat qu'à la maîtrise. Le taux de rendement privé le plus élevé est atteint pour les études de médecine. Sauf pour le doctorat, les femmes ont généralement un taux de rendement privé des études universitaires plus élevé que celui des hommes toutes disciplines confondues. Les taux de rendement privés selon le sexe et le niveau d'étude sont également plus élevés que les taux de rendement sociaux correspondants. Les rendements présentés ici sont du même ordre que ceux obtenus dans d'autres études comme l'indique un examen des écrits pertinents.

Eckel, C., C. Johnson et C. Montmarquette. 2010. *Human Capital Investment by the Poor: Informing Policy with Laboratory and Field Experiments*, Montréal, CIRANO, Série scientifique, 2010s-33, 56 p. [PDF en accès libre] <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010s-33.pdf>

RÉSUMÉ : « L'investissement en capital humain de la part des pauvres : déterminer les politiques publiques grâce aux résultats d'expérimentations simulées et concrètes ». Le but de cette étude est de recueillir des informations pour concevoir une politique publique afin d'inciter les pauvres à investir en capital humain. Nous utilisons l'approche expérimentale pour mesurer les préférences et les choix de la population ciblée. Nous avons recruté 256 sujets à Montréal. 72 % avaient un revenu inférieur à 120 % pour cent du seuil de faible revenu de Statistique Canada. La combinaison de mesures d'enquête et les décisions réelles nous permettent de mieux comprendre l'hétérogénéité individuelle dans les réponses aux différents niveaux de subvention. Deux caractéristiques comportementales, la patience (désir d'épargne) et l'attitude envers le risque, sont essentielles à la compréhension des déterminants de l'investissement éducatif pour les personnes à faible revenu dans cette expérience. La décision d'investir dans l'éducation d'un membre de la famille est quelque peu différente de celle d'investir dans sa propre éducation. Encore une fois, les participants les plus patients sont les plus susceptibles d'épargner pour l'éducation d'un membre de la famille, mais au contraire, [lorsqu'il s'agit d'] investir dans sa propre éducation, l'attitude d'un sujet vis-à-vis le risque ne joue aucun rôle.

Ferrer, Ana M. et Alicia Menendez. 2009. *The Returns to Flexible Postsecondary Education: The Effect of Delaying School*. Canadian Labour Market and Skills Researcher Network (CLMSRN), Working Paper No. 17. [PDF en accès libre]
<http://www.clsrn.econ.ubc.ca/workingpapers.php>

RÉSUMÉ : « Le rendement de l'éducation postsecondaire flexible : l'effet du report des études ». Nous examinons le rendement des études postsecondaires en élargissant l'hypothèse dominante selon laquelle ces études se font de façon continue. En nous fondant sur une enquête unique visant à recueillir des données sur une cohorte représentative de diplômés, nous pouvons estimer l'incidence du report des études chez les personnes ayant obtenu un diplôme, abstraction faite de certaines conditions macroéconomiques au moment de l'obtention du diplôme. Nos résultats suggèrent que les diplômés ayant reporté leurs études sont avantagés financièrement par rapport aux autres diplômés, même lorsque l'on tient compte d'autres facteurs comme l'expérience ou les contacts sur le marché du travail. Les estimations sont robustes par rapport à la sélection pouvant jouer dans la décision de retourner aux études.

Frenette, M., J. Robson et la Société de recherche sociale appliquée (2011). *Littératie financière chez les étudiants à faible revenu : Analyse documentaire et du contexte*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. [PDF en accès libre]
<http://heqco.ca/SiteCollectionDocuments/FinLitFR.pdf>

RÉSUMÉ : Les inscriptions dans les établissements postsecondaires de l'Ontario augmentent, mais pas chez les étudiants de familles à faible revenu. En outre, environ la moitié des étudiants à faible revenu qui poursuivent des études postsecondaires ne profitent pas des bourses et des prêts gouvernementaux conçus pour les aider. Les étudiants qui pourraient le plus profiter d'une aide financière n'y ont pas recours. Selon de nouveaux rapports du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), de faibles niveaux de littératie financière constituent un obstacle aux études supérieures. Le coût du collège ou de l'université est de beaucoup surestimé par le grand public et par les jeunes à faible revenu en particulier. Pourtant, la bonification de l'aide financière a peu contribué à réduire l'écart entre les taux de participation. Ce rapport examine les connaissances actuelles sur la littératie financière en tant qu'obstacle à la poursuite d'études postsecondaires (EPS), en particulier pour les étudiants à faible revenu du secondaire. La littératie financière, définie dans ce rapport comme étant les connaissances sur l'ensemble des coûts, des avantages et de l'aide disponible liés aux EPS, a été le sujet de nombre d'études et de programmes – dont plusieurs sont résumés dans le rapport. On analyse 21 études et 34 programmes connexes, en se préoccupant d'abord de la situation au Canada, mais en examinant également celle de pays ayant des systèmes postsecondaires semblables, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Gardner Pinfold. 2011. *Export Value of Nova Scotia Universities*. Report submitted to the Council of Nova Scotia University Presidents (CONSUP). Halifax, Nouvelle-Écosse, 23 p. [PDF en accès libre]

http://www.atlanticuniversities.ca/system/files/documents/CONSUPReports/Export%20Value%20of%20NS%20Universities_Final.pdf

RÉSUMÉ : « La valeur d'exportation des universités en Nouvelle-Écosse ». La contribution des universités de la Nouvelle-Écosse à l'économie de la province est immédiate et considérable. Leurs activités d'enseignement et de recherche génèrent des emplois directs rémunérés de même qu'une demande indirecte de biens et de services qui crée des occasions d'affaires dans les économies locales et régionales. Autant les universités sont-elles décrites comme des moteurs d'activité économique en soi, en fournissant leur lot annuel de diplômés, autant fournissent-elles les fondations de la croissance économique, de la diversification et de l'innovation. L'économie de la Nouvelle-Écosse dépend de plus en plus d'une main-d'œuvre très instruite pour relever le défi de demeurer concurrentielle dans un environnement mondial où est sans cesse redéfini le jeu de l'offre et de la demande. Le rendement social de l'enseignement postsecondaire varie entre 12 et 20 %. Les universités de la Nouvelle-Écosse peuvent être décrites comme des entreprises « exportatrices », parce qu'elles répondent à une demande (étudiants, subventions de recherche, contrats) originaire des « marchés » régionaux national et international, extérieurs aux économies locales.

Gary-Bobo, R. 2006. « Education, efficacité économique et justice sociale : une approche rawlsienne ». *Revue d'économie politique*, vol. 116, no 2, p. 199-228. [Accès libre]

http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=REDP_162_0199

RÉSUMÉ : Nous étudions l'allocation des ressources éducatives qu'un planificateur égalitariste rawlsien voudrait mettre en œuvre dans une économie où des transferts en monnaie directs et des transferts en nature (aide scolaire) peuvent être réalisés simultanément. L'information du planificateur relativement aux caractéristiques des agents est incomplète : ces derniers ont un type caché, appelé « handicap », qui gouverne le coût de leur investissement dans les études. Nous montrons qu'en information incomplète, l'optimum (de second rang) se caractérise par les propriétés suivantes : l'égalité totale n'est pas réalisée; l'inégalité entre les types est d'origine informationnelle (rente informationnelle); le niveau d'études des agents est déterminé comme fonction décroissante de leur handicap; l'aide est fournie sous forme compensatoire aux plus handicapés seulement dans la mesure où aide et effort sont substituables. Un paradoxe apparaît : l'inégalité des niveaux d'éducation atteints s'accroît à l'optimum lorsque l'aversion du planificateur pour l'inégalité s'accroît, au point que le planificateur rawlsien est celui qui tolère la plus grande inégalité des niveaux d'éducation. Nous discutons les outils utilisés dans l'analyse, l'origine du paradoxe susmentionné, et tâchons de relier les résultats obtenus avec la doctrine de John Rawls.

Groupe de travail sur le capital humain. 2011. *Le capital humain dans la région métropolitaine de Montréal*. Montréal, vol. 2 [PDF en accès libre]

http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/capital_humain_2011.pdf

RÉSUMÉ : Dans cette deuxième édition sur le capital humain, la démarche du premier bulletin se poursuit par l'analyse de l'utilisation des compétences de la main-d'œuvre,

qui elle aussi exerce une influence sur la productivité globale du travail. La sous-utilisation des compétences et, par ricochet, la surqualification des ressources humaines limitent la capacité de production d'une économie. Des travailleurs qui sont surqualifiés pour la tâche qu'ils effectuent sont sous-utilisés et la production de l'économie n'atteint pas son plein potentiel. Environ 400 000 travailleurs sont considérés comme surqualifiés à Montréal en 2009, près de 700 000 à Toronto et 275 000 à Vancouver. Les taux de surqualification varient de 27,2 % à Montréal à 31,2 % à Toronto. La région métropolitaine de Montréal affiche des taux un peu plus faibles que ceux de Toronto et Vancouver. La surqualification augmente depuis 20 ans. Les taux de surqualification sont passés d'une fourchette de 16 % -18 % en 1991 à 27 %-31 % en 2009 dans les trois régions métropolitaines canadiennes. En 1991, les jeunes de 15 à 24 ans étaient les plus touchés et le taux de surqualification diminuait avec l'âge. En 2009, le taux s'accroît jusqu'à la cohorte des 35 à 44 ans et il redescend par la suite. À Montréal, la surqualification des universitaires est relativement modérée. Peu d'écart sont constatés entre ceux qui détiennent un diplôme collégial (études postsecondaires complétées) et ceux qui en détiennent un de niveau universitaire. Par contre, à Vancouver et à Toronto, les universitaires ont des taux de surqualification plus élevés que ceux qui détiennent un diplôme collégial.

Guimond, David et François Vaillancourt. 2012. "Encouraging Savings for Postsecondary Education: A Comparison of Provincial and State Programs in Canada and the United States", *Notes et analyses sur les États-Unis*, no 27, Février 2012. [PDF en accès libre] http://www.cerium.ca/IMG/pdf/Notes_Analyses027.pdf

RÉSUMÉ : « Les incitatifs à l'épargne pour l'éducation postsecondaire : une comparaison des programmes provinciaux et étatiques du Canada et des États-Unis ». Depuis les années 1980, les différents paliers gouvernementaux du Canada et des États-Unis ont mis en place des programmes pour inciter les familles à épargner pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants. Ce texte résume les différents programmes disponibles au niveau fédéral et présente les programmes au niveau étatique/provincial. Nous évaluons et comparons la générosité des divers programmes en calculant le rabais fiscal qu'offre chaque programme pour cinq niveaux de revenu. Par la suite, nous comparons les cinq programmes les plus généreux des États-Unis avec les deux programmes provinciaux (Alberta et Québec). Finalement, le choix est beaucoup plus large aux États-Unis qu'au Canada. Cependant, il n'est pas certain que les huit autres provinces devraient suivre le pas et créer leurs régimes d'épargne pour l'éducation postsecondaire. De fait, la capacité de ces outils financiers à faciliter l'accès aux études postsecondaires et à encourager l'épargne n'a pas encore été clairement démontrée.

Harmon, Colm. 2011. *Economic Returns to Education: What We Know, What We Don't Know, and Where We Are Going – Some Brief Pointers*. IZA Policy Paper No. 29. Bonn, Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit Institute for the Study of Labor, 12 p. [PDF en accès libre] <http://ftp.iza.org/pp29.pdf>

Autre parution : *Economics of Education Review* 30(6): 1118-1122.

RÉSUMÉ : « Le rendement économique de l'éducation : Ce que nous savons, ce que nous ne savons pas et ce vers quoi nous allons – Quelques points de repère ». L'estimation du rendement économique de l'éducation a peut-être été l'un des

principaux sujets d'analyse en économie appliquée au cours des 50 dernières années. Dans cette courte note, nous examinons quelques-unes des récentes avenues empruntées de même que certains des obstacles se dressent devant les scientifiques et les décideurs politiques sur le chemin du progrès. Cette note a servi d'introduction à une série d'articles publiés dans un numéro thématique de l'*Economics of Education Review*.

Hugon, P. 2003. *L'économie éthique publique : biens publics mondiaux et patrimoines communs*. Paris, UNESCO, 87 p. [PDF en accès libre]

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001305/130599f.pdf>

RÉSUMÉ : La mondialisation en cours se traduit par une libéralisation et par une privatisation de nombreux services et par des interdépendances globales qui dépassent les régulations nationales. Au sein de l'OMC, les accords généraux sur le commerce et les services concernent aujourd'hui l'eau (marché de 1000 milliards de dollars), la culture, l'éducation (marché de 2000 milliards), la santé (marché de 3500 milliards). Un accord de libéralisation consisterait à aligner les subventions reçues par les organismes publics et privés et à permettre l'entrée d'opérateurs privés étrangers avec un traitement égal. Certains biens publics nationaux, tels l'éducation et la santé ont tendance à se globaliser du fait des interdépendances des sociétés ou des mouvements de population (exode des compétences, migrations, tourisms, etc.) et ne peuvent être, dans de nombreux pays pauvres, assurés par les États « débordés ». Les biens environnementaux tels le changement climatique ou la couche d'ozone, les ressources naturelles dont l'eau, ou bien la recherche scientifique fondamentale sont devenus des problèmes d'envergure régionale et mondiale. Certains biens supposés libres deviennent rares par suite de leur surconsommation. Les missions de service public ou d'intérêt général se posent au niveau mondial du fait des interdépendances croissantes, de l'interconnexion des réseaux de communication et du processus en cours de libéralisation remettant en question les monopoles publics avec de nombreuses défaillances des régulations privées. La dimension éthique de l'économie publique traduit le caractère limité tant des analyses que des pratiques anciennes des pouvoirs publics face à la mondialisation. On note, par rapport à leur dimension globale, un retard et un décalage de la théorie des biens publics et de leur prise en compte par les décideurs. On observe une mondialisation des marchés, des systèmes d'informations, de la production et des finances alors que les régulations sociopolitiques et les encadrements normatifs demeurent largement pensés et assurés dans un cadre national. On constate une accentuation des inégalités au niveau international avec divergence entre les pays pauvres et les pays émergents. La question se pose également de la gestion des biens collectifs selon un double principe éthique, d'équité intergénérationnelle et d'incertitude. Les concepts de bien public mondial et de patrimoine commun sont, dès lors, essentiels pour construire une économie éthique publique.

Jepsen, C. et M. Montgomery. 2012. "Back to school: An application of human capital theory for mature workers." *Economics of Education Review* 31(1): 168-178. [PDF]

DOI 10.1016/j.econedurev.2011.10.005

RÉSUMÉ : « Le retour aux études : la théorie du capital humain appliquée aux travailleurs d'âge mûr ». Il existe un vaste corpus d'études sur la décision d'entrer au collège ou à l'université, mais il porte à peu près uniquement sur la population étudiante traditionnelle : les jeunes de 18 ans fraîchement diplômés de l'école secondaire. Or moins

de la moitié des étudiants des établissements qui délivrent les diplômes font partie de la tranche d'âge des 18-22 ans; près de 40 % ont au moins 25 ans. Cette étude examine la tendance des inscriptions chez les personnes de 25 ans et plus en utilisant les données d'une vaste enquête réalisée dans la grande région de Baltimore en 1998 par le Ministère du Travail dans une démarche de validation de politique. En étudiant le comportement d'étudiants plus âgés, nous pouvons examiner des facteurs comme l'âge, le revenu et l'état matrimonial, facteurs qui varient très peu dans la population d'étudiants traditionnels déjà bien étudiée. Nos résultats sont conformes à la prévision (rarement testée) de la théorie du capital humain selon laquelle l'âge et le coût de renonciation sont des obstacles à la fréquentation du collège ou de l'université. Nos résultats montrent aussi que le lieu de résidence a un effet considérable sur le retour aux études.

Joanis, Marcelin. 2002. *L'économie de l'éducation : méthodologies, constats et leçons*. Montréal, CIRANO (Série scientifique 2002s-70). [PDF en accès libre]
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2002s-70.pdf>

RÉSUMÉ : Ce document effectue une synthèse des travaux présentés à la conférence sur l'économétrie de l'éducation tenue au CIRANO les 26 et 27 avril 2002, intitulée *Conference on the Econometrics of Education: Modeling Selectivity and Outcomes*. Les textes de la conférence servent ici de prétexte à un survol non exhaustif de l'état de la recherche en économie de l'éducation. Les méthodes de l'économie de l'éducation sont d'abord traitées. Deux importants constats de la recherche récente sont ensuite discutés : la variabilité des rendements de l'éducation et le risque associé à l'investissement en capital humain. Enfin, un ensemble de problématiques de politique publique sont présentées : les frais de scolarité, la contribution parentale au financement de l'éducation, les « bons d'éducation », l'abandon scolaire, et les programmes de discrimination positive.

Johnstone, D. Bruce. 2004. "The economics and politics of cost sharing in higher education: comparative perspectives". *Economics of Education Review* 23 (4): 403-410. [PDF]
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0272775703001171>

RÉSUMÉ : Le partage des coûts, soit le transfert d'au moins une partie du fardeau financier de l'enseignement supérieur des gouvernements (les contribuables) vers les parents et les étudiants, est une tendance mondiale qui s'incarne par l'introduction de droits de scolarité ou leur hausse marquée, par l'ajout de frais de subsistance et d'hébergement, et par la diminution des bourses d'études. Le phénomène s'observe même en Europe, qui demeure cependant le dernier bastion de l'enseignement supérieur « gratuit », de même que dans les anciens pays marxistes, où des lacunes systémiques permettent de maintenir la fiction juridique de l'enseignement supérieur gratuit tout en permettant aux établissements de devenir de plus en plus dépendants, pour leur survie, des revenus provenant des droits de scolarité. Cet article examine les justifications du partage des coûts, de même que l'opposition idéologique, politique et technocratique qu'il suscite, même devant la menace d'une austérité extrême et de l'inévitabilité de la diversification du financement de l'enseignement supérieur, qui comprend une forme de partage des coûts dans la plupart des pays du monde.

Leckie, Norm et coll. 2010. *\$avoir en banque. Projet de comptes individuels de développement. Rapport final : Points saillants*. Ottawa, Société de recherche sociale appliquée. [PDF en accès libre] http://www.srdc.org/fr_publication_details.asp?id=247

RÉSUMÉ : Ce rapport est le deuxième à être publié au sujet du projet *\$avoir en banque*, un projet pilote de recherche qui offre des subventions de contrepartie à des gens qui épargnent en vue d'études ou d'une formation. Rédigé une fois l'inscription au projet terminée, le rapport présente une description détaillée de la conception et de la stratégie d'évaluation de *\$avoir en banque* et décrit aussi la façon dont *\$avoir en banque* a été mis en œuvre et qui s'est inscrit au projet.

Rapport complet disponible en anglais [PDF en accès libre] :
http://www.srdc.org/fr_publication_details.asp?id=247

Lemelin, Clément. 2006. *L'accessibilité aux études supérieures*. Québec, Presses de l'Université Laval (Collection Mercure du Nord/Verbatim).

Lemelin, Clément. 1998. *L'économiste et l'éducation*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Compte rendu (extrait) : Dagenais, Denyse L. 1998. *L'Actualité économique*, vol. 74, n° 2 : 273-277. [PDF en accès libre] <http://www.erudit.org/revue/ae/1998/v74/n2/602260ar.pdf>

« ... ce n'est pas tellement aux économistes que ce livre s'adresse bien que plusieurs d'entre nous prendront un réel plaisir à le lire. Ce livre s'adresse en fait à toute personne qui s'intéresse à l'éducation : éducateurs, parents, décideurs publics... C'est une immense fresque que nous livre aujourd'hui Clément Lemelin. Et comme il l'a indiqué lui-même, il a "ratissé large". L'auteur présente à l'intérieur des 17 chapitres que contient son livre, si ce n'est la totalité des thèmes qui ont été abordés par les économistes spécialisés en économie de l'éducation au cours des 30 ou 40 dernières années, certainement les thèmes les plus importants » [273].

Lemelin, Clément. 1992a. « L'hétérogénéité de l'enseignement postsecondaire, la diversité de l'intervention publique et les effets redistributifs au Québec », *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, Vol. 22, N° 1, p.84-108.

Lemelin, Clément. 1992b. « Short-Term Redistributive Effects of Public Financing of University Education in Quebec », *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques* Vol. 18, N° 2 (Jun., 1992), pp. 176-188. [PDF] <http://www.jstor.org/stable/3551423?origin=JSTOR-pdf>

RÉSUMÉ : Les effets redistributifs du financement public de l'enseignement universitaire au Québec en 1984 sont analysés dans ce texte. Les familles sont regroupées selon le niveau d'instruction du chef de famille; les effets considérés sont évalués pour un sous-groupe de familles, susceptibles d'avoir un enfant à l'université au moment de l'enquête. Les bénéfices sont mesurés par la valeur en termes de coût de trois formes d'intervention : les subventions aux établissements, l'aide aux étudiants et les dépenses fiscales. Cette valeur est corrélée positivement avec l'origine sociale de l'étudiant. Nos résultats ne permettent pas de rejeter l'hypothèse de régressivité.

Lemelin, Clément. 1988. « Bilan critique des recherches en économie de l'éducation », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 14, n° 2, p. 165-182. [PDF en accès libre]

<http://www.erudit.org/revue/rse/1988/v14/n2/900593ar.pdf>

RÉSUMÉ : L'objet de cet article est triple : montrer l'importance du secteur de l'enseignement d'un point de vue économique, cerner les principales questions posées par les économistes et présenter divers travaux de recherche réalisés dans les universités québécoises en économie de l'éducation au cours des quinze dernières années.

Liechti, Valérie. 2007. *Du capital humain au droit à l'éducation. Analyse théorique et empirique d'une capacité*. Thèse de doctorat, Université de Fribourg. [PDF en accès libre]

<http://ethesis.unifr.ch/theses/downloads.php?file=LiechtiV.pdf>

RÉSUMÉ : L'intérêt d'une approche par les capacités réside en premier lieu dans la prise en compte du principe de la diversité des êtres humains. Ce principe suppose de considérer une pluralité de variables focales (revenu, bien-être, libertés). Comme cela a été évoqué plus haut, les approches néoclassiques ont mis l'accent sur la variable du revenu à laquelle sont venues s'ajouter des variables sociales telles que l'éducation et la santé. Cet ensemble fait partie de ce que J. Rawls, dans sa théorie de la justice, a nommé les biens premiers (*primary goods*). Il s'agit des biens que tout individu rationnel est supposé désirer. Si A. Sen reconnaît l'importance de la théorie de la justice développée par J. Rawls, il estime cependant que les formes revêtues par l'impératif des biens premiers peuvent conduire, selon le principe de la priorité à la liberté, à négliger d'autres dimensions fondamentales du développement telles que les nécessités économiques, par exemple. La présente étude porte sur la double interrogation soulevée par A. Sen, à savoir, d'une part, en quoi une capacité constitue-t-elle une variable pertinente d'analyse dans une problématique de développement (inégalité de quoi) et, d'autre part, comment peut-elle être mesurée dans ses différentes dimensions afin de permettre une évaluation en termes de justice (inégalités de qui?). Pour cela, l'étude se focalise, dans une première partie, sur la question de l'éducation, considérée comme une variable centrale explicative des inégalités. Elle est présentée dans un premier temps comme un bien dans sa perception économique néoclassique puis comme une capacité selon l'approche développée par A. Sen à travers la mesure du droit à l'éducation.

Lochner, Lance. 2010. *Non-Production Benefits of Education: Crime, Health, and Good Citizenship*. CIBC Working Paper Series, Working Paper # 2010-7. Department of Economics, Social Science Centre, The University of Western Ontario. [PDF en accès libre]

<http://economics.uwo.ca/centres/cibc/wp2010/Lochner07.pdf>

RÉSUMÉ : « Les bénéfices non productifs de l'éducation : criminalité, santé et civisme ». Il y a longtemps que les économistes ont reconnu et mesuré l'effet de l'éducation sur le revenu individuel tout au long de la vie. Plus récemment, c'est l'effet de l'éducation sur d'autres caractéristiques individuelles ou sociales qui ont retenu leur attention : activité criminelle, santé et mortalité, participation civique et démocratique, etc. Un nombre croissant d'études suggèrent que l'éducation fournit une gamme étendue de bénéfices qui vont au-delà de la productivité au travail. Cet article recense des études récentes portant sur ces bénéfices « non productifs » de l'éducation, particulièrement celles qui sont le fait d'économistes.

Lochner, Lance et Alexander Monge-Naranjo. 2011. *Credit Constraints in Education*. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper No. 17435. [PDF en accès libre] <http://papers.nber.org/papers/w17435>

RÉSUMÉ : Ce rapport est une recension de l'effet des restrictions de crédit sur l'accumulation du capital humain. Les résultats de recherche suggèrent que ces restrictions pèsent de plus en plus sur les choix éducatifs et d'autres comportements des ménages. Nous soulignons l'importance de l'investissement dès la petite enfance, car sa réaction détermine largement l'effet des restrictions de crédit sur l'accumulation du capital humain tout au long de la vie. Nous recensons aussi les études sur le transfert intergénérationnel et examinons les effets macroéconomiques des restrictions de crédit sur la mobilité sociale et la répartition des revenus. Une limitation identifiée dans les divers secteurs de recherche sur le capital humain est l'imposition de restrictions de crédit ad hoc. Nous proposons que soit examinée de plus près la structure des programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants, de même que le problème des incitatifs propres au crédit privé. Nous montrons que le fait de rendre endogènes les restrictions de crédit relatif au capital humain contribue à expliquer l'emprunt, la fréquentation scolaire et les tendances relatives au défaut de paiement, tout en offrant de nouvelles idées pour la définition de politiques gouvernementales.

Marginson, S. 2011. "Higher Education and Public Good." *Higher Education Quarterly* 65(4): 411-433. [PDF]

RÉSUMÉ : Les débats publics à propos du maintien des subventions publiques à l'enseignement supérieur ont provoqué un réexamen de la mission publique des établissements d'enseignement supérieur, particulièrement de ceux qui fournissent aux étudiants des places qui leur confèrent un bénéfice privé. Si le travail des établissements d'enseignement supérieur est défini simplement comme la production de bénéfices privés agrégés, leur raison d'être en tant qu'institutions sociales remplissant des fonctions publiques et privées disparaît. Les bénéfices privés peuvent être produits ailleurs; s'ils résumant le rôle des établissements d'enseignement supérieur, ils n'ont qu'à disparaître dans l'oubli avec les monastères de l'époque Tudor. Mais quel est l'aspect « public » de ces établissements? Comment le définir? Comment déterminer ce qui devrait être « public »? Cet article recense les principales définitions de la chose publique (biens publics en économie, le public compris comme bien collectif, la sphère publique de Habermas), de même que les contextes politiques et polémiques dans lesquels ces différentes notions peuvent « trouver preneurs ». C'est la notion de « bien public global » qui s'avère la plus prometteuse et la plus apte à réaffirmer le caractère public de l'enseignement supérieur.

Marshall, Jim. 2007. *Returns to Education : International and National Evidence*. Saskatchewan Institute for Public Policy Briefing Note.

http://www.uregina.ca/sipp/documents/pdf/BN19_Marshall_online.pdf

RÉSUMÉ : Le concept de « capital humain » a été inventé et élaboré dans les années 1960 par deux récipiendaires du Prix Nobel d'économie, Theodore W. Schultz et Gary Becker, pour rendre compte du fait que les individus acquièrent des qualifications et des compétences pour augmenter leur valeur sur le marché du travail. Cette approche considère essentiellement l'expérience, la formation et l'éducation comme des

mécanismes permettant aux individus d'augmenter leur capacité de production et leur productivité. Des travaux subséquents dans ce domaine ont mené à la notion que, comme pour le capital physique ou les moyens de production produits, il serait possible de calculer le rendement du capital humain ou le taux d'augmentation de la productivité attribuable à l'acquisition de capital humain, notamment par l'éducation. Le développement de cette notion a permis de distinguer le rendement individuel de l'acquisition du capital humain (rendement privé) du rendement profitant à la société en général (rendement public) et se traduisant par une croissance économique et une productivité globale accrue; ces considérations susciterent des discussions autour de la notion de capital humain comme « bien public » digne d'une intervention gouvernementale, notamment sur le plan de sa production. Avant de tirer des conclusions s'appliquant aux politiques publiques, on doit considérer attentivement le fait que le coût de l'éducation qui incombe aux étudiants actuels pourrait être différent de celui relatif aux échantillons dont il est ici question, aussi bien en termes réels que nominaux. Les revenus futurs des étudiants d'aujourd'hui pourraient aussi différer de ceux de leurs prédécesseurs, quels que soient les termes choisis pour la comparaison. Même si les ratios observés entre les revenus et les coûts ont pu être stables durant de longues périodes par le passé, on ne peut présumer qu'ils n'ont pas déjà profondément modifiés par les changements technologiques qui affecteront – positivement ou négativement – les étudiants d'aujourd'hui avant même qu'ils obtiennent leurs diplômes. Bien que les données présentées ici puissent fournir des indicateurs utiles de la valeur de l'éducation pour les individus ou pour la société en général, il faut donc les interpréter soigneusement en les replaçant dans ce contexte.

Martin, H. (2012). "Is it ever too late to study? The economic returns on late tertiary degrees in Sweden." *Economics of Education Review* 31(1): 179-194. [PDF]
DOI 10.1016/j.econedurev.2011.11.001

RÉSUMÉ : « Est-il trop tard pour étudier? Le rendement économique des diplômes tardifs en Suède ». Dans le sillage des idées courantes sur l'éducation tout au long de la vie, cet article porte sur le rendement de l'éducation tertiaire parmi des individus de plus de 30 ans détenteurs d'une scolarité secondaire en Suède. L'enseignement tertiaire suédois est en effet ouvert aux étudiants plus matures et la législation du travail soutient les employés qui prennent un congé d'études. Les données longitudinales ayant servi à cette étude proviennent de registres annuels des niveaux de population pour la période de 1981 à 2007. Des techniques d'appariement ont été combinées avec des estimations d'effets fixes pour tenir compte de sélections non aléatoires. Nos résultats montrent que les diplômes obtenus tardivement augmentent le taux d'emploi de 18 % et les revenus d'emploi de 12 %, ce qui signifie un grand effet sur l'emploi et un moindre effet sur le revenu d'emploi, mais plus important pour le revenu des femmes que celui des hommes. Ces effets sont absents des niveaux de rémunération supérieurs de la distribution; ils sont stables d'une cohorte de naissance à l'autre durant la période de référence.

Mazza, J. 2012. *On the Uncertain Nature of Human Capital Investments*. Thèse de doctorat en économie, Université d'Amsterdam, 213 p. [PDF en accès libre]

<http://dare.uva.nl/document/358687>

RÉSUMÉ : « Sur la nature incertaine des investissements en capital humain ». Les quatre essais présentés ici portent sur un aspect souvent négligé des investissements éducatifs en capital humain : son caractère imprévisible et la manière dont les individus en tiennent compte et s'en accommodent. À partir d'un échantillon d'élèves hollandais de l'école secondaire, le premier de ces essais mesure, au moment où ils ont à décider d'investir dans leur éducation supérieure, leur connaissance des conditions du marché du travail en général et de la variabilité future des salaires en particulier. Le troisième chapitre mesure, pour différents échantillons d'individus provenant de différents systèmes nationaux d'éducation, comment différents niveaux d'éducation peuvent augmenter ou diminuer le risque. Dans le chapitre 4, nous mesurons l'importance de l'inquiétude relative au rendement futur sur le choix du type d'éducation universitaire. En conclusion, le chapitre 5 reprend le thème discuté dans le chapitre 3, mais présente une méthodologie différente, possiblement plus robuste, pour l'estimation du risque.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2008. « Taux de rendement du baccalauréat : pour les diplômés et pour l'État », *Bulletin statistique de l'éducation*, N° 38, décembre. Québec, Gouvernement du Québec, 11 p. [PDF en accès libre]

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/BulletinStatistique38_f.pdf

PRÉSENTATION : Le présent bulletin a pour principal objet de mettre en relation les bénéfices et les coûts liés à l'obtention du baccalauréat, du point de vue de la personne qui a atteint un niveau de scolarité plus élevé et du point de vue de l'État qui en finance la majeure partie. Lorsque l'on compare les revenus de deux personnes qui se distinguent par leur niveau de scolarité, on observe habituellement que la plus instruite est celle dont les revenus sont les plus élevés. Or, ce revenu additionnel profite non seulement à cette personne, mais également à toute la collectivité. En effet, grâce à la fiscalité, les administrations publiques obtiennent une partie importante du supplément de revenu dont bénéficie la personne la plus instruite. La section I présente les principales étapes du calcul des taux de rendement privé et public. La section II traite des résultats du calcul des taux de rendement, y compris des données distinctes pour les hommes et pour les femmes. Des références sont également fournies sur des études qui abordent d'autres aspects de la rentabilité du diplôme, par exemple la variation du taux de rendement selon le domaine d'études et les autres bénéfices de l'éducation. À la section III, la relation entre le taux de chômage et le niveau de scolarité des travailleurs est mise en évidence.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005. « La rentabilité du baccalauréat », *Bulletin statistique de l'éducation*, N° 32. Québec, Gouvernement du Québec. [PDF en accès libre] http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Bulletin/Bulletin_32.pdf

PRÉSENTATION : Lorsque l'on compare les revenus de deux individus qui se distinguent par leur niveau de scolarité, on observe habituellement que la personne plus instruite est celle dont les revenus sont les plus élevés. Or, ce revenu additionnel profite non seulement à la personne plus instruite, mais également à la collectivité. En effet, grâce à la fiscalité, les administrations publiques bénéficient d'une partie importante du supplément de revenu obtenu par l'individu plus instruit. Toutefois, beaucoup d'autres

bénéfices viennent s'ajouter aux rentrées fiscales supplémentaires produites par l'augmentation du nombre de personnes diplômées.

Moulin, Léonard. 2011. *Coût individuel des études supérieures pour l'étudiant : panorama international et enseignements*. Paris, Centre d'économie de l'Université Paris Nord (CEPN), Document de travail du CEPN No 2011-08. [PDF en accès libre] http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/60/56/28/PDF/WP_2011-08.pdf

RÉSUMÉ : Cet article présente un panorama du coût individuel des études pour l'étudiant ainsi que des mécanismes d'accompagnements mis en œuvre en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, en France et en Australie. Dans un premier temps, nous nous attachons à décrire ces différentes formes de financement. Nous en dessinons une typologie en fonction des principales caractéristiques de chaque système (frais de scolarité, prêts étudiants, aides, taux d'accès à l'enseignement secondaire, ...). Dans un second temps, nous dégagons des enseignements de ces expériences nationales en termes d'impact sur le taux de fréquentation dans l'enseignement supérieur. Pour cela nous nous appuyons sur la littérature existante et sur l'utilisation d'un modèle économétrique original. Nous mettons en évidence que le taux d'accès à l'enseignement dépend du niveau des frais d'inscription dans une moindre mesure, mais également d'une composante structurelle liée à la zone géographique dans une plus large mesure. Enfin nous mettons en évidence l'impact négatif des frais d'inscription sur certaines classes sociales dans la population.

Morissette, R., G. Picot et Y. Lu. 2013. *Évolution des salaires des Canadiens au cours des trois dernières décennies*. Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse sociale, 59 p. [PDF en accès libre] <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2013347-fra.pdf>

RÉSUMÉ : La présente étude examine comment les salaires des travailleurs canadiens ont évolué de 1981 à 2011, selon cinq dimensions : sexe, âge, niveau de scolarité, industrie et profession. Le chapitre 5, intitulé « Écart salarial selon le niveau de scolarité », présente des données fort intéressantes sur le rendement individuel de l'éducation postsecondaire. Après avoir augmenté de 1980 à 2000, l'écart salarial entre les titulaires d'un diplôme universitaire et les titulaires d'un diplôme d'études secondaires a diminué entre 2000 et 2011, particulièrement chez les travailleurs de moins de 35 ans. Cette baisse est le résultat de l'augmentation plus rapide des salaires des personnes moins scolarisées, ce qui représente un renversement de tendance par rapport aux décennies précédentes. Le rétrécissement de l'écart a été associé à un changement dans la demande de main-d'œuvre au profit des industries comme l'extraction minière, l'extraction de pétrole et de gaz et la construction, qui ont moins recours à des travailleurs très scolarisés. Néanmoins, de nos jours, les travailleurs très scolarisés continuent de gagner beaucoup plus, en moyenne, que leurs homologues moins scolarisés.

Nassaut, S. 2011. *Critique du « nouvel esprit » du gouvernement d'entreprise : Le cas de l'implication patrimoniale des salariés*. Thèse de doctorat en sciences économiques et gestion, Louvain School of Management, Université catholique de Louvain, 346 p. [PDF en accès libre] http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iag/documents/These_S_NASSAUT_%2813%29.pdf

PRÉSENTATION : La première partie de cette thèse pose deux balises conceptuelles indispensables à une lecture critique de la « nouvelle théorie des droits de propriété » : il s'agit d'une part de la notion de « *capital humain* » et, d'autre part, de celle de *spécialisation* du « capital humain » à la firme. L'importance que revêt le concept de « capital humain » dans notre thèse découle de ce que la théorie de Rajan et Zingales, à la différence des autres théories du gouvernement d'entreprise (théorie des contrats, théorie des coûts de transaction, théorie « classique » des droits de propriété), reconnaît la primauté du « capital humain » dans le processus de *création de valeur économique* (et partant, de valeur actionnariale), qualifiée également de *quasi-rente* dans la littérature sur le gouvernement d'entreprise. À l'ère du capitalisme dit « cognitif » et d'une économie « de la connaissance », il n'est plus réaliste, en effet, de se limiter à l'analyse des relations actionnaires-dirigeants. Il importe dorénavant de s'interroger sur la gouvernance du « capital humain » et de répondre, en particulier, à la question suivante : comment, lorsque le travailleur, avec ses connaissances, son savoir-faire, voire son savoir-être, est à l'origine de la création de valeur, parvenir à la fois à lui déléguer un contrôle sur son activité (indispensable à la création de richesses) et à conserver la mainmise sur le fruit de son travail (indispensable à l'accumulation et à l'appropriation du capital par les actionnaires)? Autrement dit, comment gérer la double nature du « capital humain » : *objet* en tant que capital productif et *sujet* en tant qu'être humain?

Oreopoulos, Philip et Kjell G. Salvanes. 2009. *How large are returns to schooling? Hint: Money isn't everything*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 15339. [PDF en accès libre] <http://www.nber.org/papers/w15339>

RÉSUMÉ : « L'ampleur du rendement de l'éducation : tout n'est pas que financier ». Cette étude explore les différents effets de l'éducation sur le bien-être. Les expériences et les habiletés acquises durant la scolarité se répercutent dans toutes les sphères de la vie, pas seulement sur le plan des revenus. Le niveau d'éducation influence la probabilité de détenir un emploi et la satisfaction au travail. Il conduit aussi les individus à prendre de meilleures décisions concernant leur santé et leur vie matrimoniale et familiale. L'éducation augmente la patience; elle aide les individus à se fixer des buts à atteindre et les dissuade d'adopter des comportements risqués. L'éducation augmente la confiance et les interactions sociales; elle comporte aussi une très grande valeur de consommation pour certains étudiants. Cette étude examine les mécanismes qui font que ces effets sont indépendants des effets de richesse; elle présente des données probantes qui montrent que le rendement non financier de l'éducation est au moins aussi important que son rendement financier. Ironiquement, on peut conclure que la raison pour laquelle les décrocheurs ne profitent pas de ces rendements importants est précisément qu'ils n'ont pas développé à l'école les habiletés leur permettant de prendre les bonnes décisions.

Palameta, Boris et Jean-Pierre Voyer. 2011. *Volonté des groupes sous-représentés de payer leurs études postsecondaires — Rapport*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. [PDF en accès libre]

<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/WTP%20Rep%20FR.pdf>

RÉSUMÉ : L'étude examine l'influence que peuvent avoir les obstacles financiers sur le taux de participation aux études supérieures de certains groupes. Un peu plus de 1 200 élèves de 12 écoles de quatre provinces (Québec, Ontario, Manitoba et Saskatchewan) ont participé à cette étude. Tous étaient en dernière année d'école secondaire ou en première année du CÉGEP. Les jeunes devaient choisir entre divers prêts et subventions et des sommes d'argent importantes, mais moins élevées, pour faire des études postsecondaires à temps plein. L'étude proposait différents montants en espèces auxquels les participants devaient renoncer pour recevoir diverses subventions. Les résultats de l'étude indiquent que les élèves venant de familles à faible revenu, ceux dont les parents ont un niveau d'éducation peu élevé, les Autochtones et les garçons ont davantage tendance à se préoccuper du coût des études postsecondaires. De plus, entre 10 et 30 pour 100 des élèves participants ne souhaitent pas financer leurs études postsecondaires au moyen de prêts. Les groupes insuffisamment représentés sont encore moins enclins à emprunter, conséquence éventuelle de la tendance à sous-estimer les futurs avantages des études supérieures. Étant donné le degré relativement élevé d'aversion pour les prêts en général, un certain nombre de jeunes, en particulier ceux qui ont pour seul recours les prêts étudiants, pourraient considérer ne pas avoir les moyens de faire des études postsecondaires et renoncer ainsi à s'inscrire.

Poulain, É. 2001. « Le capital humain, d'une conception substantielle à un modèle représentationnel », *Revue économique*, Vol. 52, n°1, pp. 91-116. [PDF en accès libre]

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reco_0035-2764_2001_num_52_1_410302

RÉSUMÉ : En dépit des difficultés à le fonder théoriquement, le concept de capital humain s'impose à nous comme catégorie de la pratique. Les acteurs économiques, entrepreneurs ou salariés, l'emploient spontanément pour qualifier leurs actions. Il faut donc prendre acte du succès du concept et tenter de le refonder théoriquement. Il faudra pour cela abandonner les conceptions substantielles du capital humain, qu'elles soient walrasiennes ou marxiennes, pour en adopter un modèle représentationnel. Après avoir rappelé les principales critiques que rencontre la conception substantielle, on passera en revue les outils, encore sommaires, que la théorie économique fournit pour penser les représentations : théorie keynésienne, théorie marxienne de l'idéologie et théorie des conventions.

Pringle, James et Jeroen Huisman. 2011. 'Understanding Universities in Ontario, Canada: An Industry Analysis Using Porter's Five Forces Framework'. *Canadian Journal of Higher Education Revue canadienne d'enseignement supérieur*, Volume 41, No. 3 : 36 – 58. [PDF en accès libre] <http://ojs.library.ubc.ca/index.php/cjhe/article/view/36>

RÉSUMÉ : « Comprendre l'université ontarienne : une analyse industrielle basée sur le cadre des Cinq forces de Porter ». En termes d'analyse des systèmes d'enseignement supérieur, de nombreux modèles et cadres de référence sont fondés sur des modèles de gouvernance, de pilotage ou de coordination. Malgré la pertinence de ces analyses, nous soutenons que la langue utilisée dans les documents de politique actuels (économie du

savoir, position concurrentielle, etc.), notamment, incite à une analyse de l'enseignement supérieur en tant qu'industrie. L'article revoit le secteur universitaire de l'industrie de l'enseignement supérieur de l'Ontario en appliquant le modèle des cinq formes de Michael Porter, définies en fonction des forces suivantes: la menace d'entrants potentiels, le pouvoir de négociation des fournisseurs, le pouvoir de négociation des clients, la menace des produits de substitution et l'intensité de la concurrence intrasectorielle. Notre évaluation a révélé que la concurrence au sein de l'industrie de l'enseignement supérieur en Ontario (secteur universitaire) est présentement mixte. Les résultats suggèrent que les décideurs politiques, le secteur et les institutions individuelles devront prendre en compte plus sérieusement les répercussions de la technologie et de la mondialisation pour positionner de manière concurrentielle le système d'enseignement supérieur de l'Ontario.

Riddell, Craig W. et Xueda Song. 2009. *Les effets déterminants de l'éducation sur la capacité d'adaptation aux chocs de l'emploi : données probantes du marché du travail canadien*. Rapport de recherche n° 8, Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC). [PDF en accès libre]

<http://www.rccmtc.econ.ubc.ca/workingpapers/RCCMTC%20Rapport%20de%20Recherche%20no.%208.pdf>

RÉSUMÉ : Cette étude examine les effets déterminants de l'éducation sur la capacité d'une personne de s'adapter aux chocs de l'emploi. Nous évaluons précisément la mesure dans laquelle l'éducation influe sur la réussite des chômeurs en matière de réemploi. Nous examinons également l'incidence de l'éducation sur l'intensité de la recherche d'emploi, l'un des éventuels mécanismes grâce auxquels l'éducation peut espérer augmenter la probabilité de réemploi à la suite d'une période de chômage. Vu que la corrélation positive entre l'éducation et l'adaptabilité risque d'être confondue par l'endogénéité de l'éducation, nous avons eu recours à des données sur les lois relatives à l'école obligatoire, pour créer des variables instrumentales afin d'évaluer les effets déterminants de l'éducation sur l'adaptabilité. D'après les données du Recensement du Canada et de l'Enquête sur la population active, nous constatons que l'éducation améliore grandement les perspectives de réemploi et exerce un effet très positif sur l'intensité de recherche d'emploi chez les chômeurs.

Scott-Clayton, Judith. 2012. *Information Constraints and Financial Aid Policy*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 17811. [PDF en accès libre]

<http://papers.nber.org/papers/w17811>

RÉSUMÉ : « Les contraintes informationnelles et les politiques d'aide financière ». L'une des justifications du soutien public à l'enseignement supérieur est que les étudiants potentiels, particulièrement ceux qui sont issus de milieux défavorisés, ne disposent pas de toute l'information relative aux coûts et aux bénéfices d'un diplôme supérieur. Au-delà des considérations financières, les étudiants peuvent aussi manquer d'informations par rapport à ce qu'ils doivent faire pour se préparer aux études supérieures et pour y réussir. Or jusqu'à récemment, les programmes d'aide aux étudiants accordaient peu d'attention aux contraintes informationnelles; la complexité de certains programmes d'aide peut même exacerber ce problème. En partant de la théorie économique et de données empiriques, cette étude décrit les problèmes d'accès à l'information auxquels font face les étudiants potentiels ainsi que leurs conséquences.

Winston, G. C. 1999. "Subsidies, Hierarchy and Peers: The Awkward Economics of Higher Education." *Journal of Economic Perspectives*, 13(1): 13–36.

<http://www.aeaweb.org/articles.php?doi=10.1257/jep.13.1.13>

RÉSUMÉ : « Les subventions, la hiérarchie et les pairs : la drôle d'économie de l'enseignement supérieur ». L'enseignement supérieur est une industrie dont les marchés ne s'équilibrent pas, dont les prix ne couvrent en moyenne que moins du tiers des coûts de production, et où les subventions aux études qui résultent de cette situation varient énormément d'un établissement d'enseignement à l'autre, ce qui crée un marché fortement hiérarchisé. De plus, un intrant nécessaire à la production ne peut être acheté, par l'entreprise, que de ses propres consommateurs. Cet article décrit la structure des coûts, des prix, des subventions et de la hiérarchie qui en résultent en utilisant une version augmentée de la « théorie des non-profits » et des données nationales de 1995 pour montrer leur ampleur et esquisser leurs implications, souvent significatives. L'intuition publique et les modèles économiques des entreprises, des industries et du bien-être entraînent souvent des explications déformées et des politiques publiques douteuses.

2. L'enseignement supérieur et son financement : transformations contemporaines

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF). 2012. « Université : savoirs et avenir ou pièges et dérives? ». *Le Cahier de l'ACSALF*, vol. 5, n° 1, 10 p. mai [PDF en accès libre] http://www.acsalf.ca/PDF/Cahier%20ACSLAF_5_1_2012_Universite.pdf

Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal – AGEEFEP (2012). *L'arbitraire des équivalences de cours au baccalauréat en droit de l'UQAM : une injustice pour les personnes et un gaspillage de fonds publics*. Mémoire de l'AGEEFEP présenté au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et à la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), 14 p. [PDF en accès libre] http://www.ageefep.qc.ca/docs/droit/Equiv_de_cours_Droit_Mai_2012_Memoire.pdf

PRÉSENTATION : Un cas patent de **gaspillage des fonds publics** et d'injustice pour les étudiants. Ainsi doit-on qualifier la politique de la Faculté de sciences politiques et de droit de l'UQAM, qui refuse d'accorder des équivalences pour des cours qu'ont réussis les étudiants du Certificat en droit de la Faculté de l'éducation permanente admis au baccalauréat en droit de l'UQAM. Il s'agit pourtant de cours identiques. Pour chaque cours qui doit être repris, il en coûte inutilement 3 600 \$ au gouvernement du Québec. Pour les étudiants touchés, c'est le cauchemar : une année d'études perdue tout aussi inutilement, avec toutes les conséquences financières que cela comporte.

Barr, N. 2012. « The 2012 Reforms of Higher Education Finance in England ». *CESifo DICE Report* 10 (2), 56-62 [PDF en accès libre] <http://www.cesifo-group.de/portal/pls/portal/docs/1/1219230.PDF>

RÉSUMÉ : « Les réformes du financement de l'enseignement supérieur en Angleterre en 2012 ». Cet article présente une évaluation (plutôt sombre) des réformes du financement de l'enseignement supérieur en Angleterre en 2012, qui constituent un recul par rapport à celles introduites en 2006 par le gouvernement Blair. Après l'introduction, la 2^e partie de l'article présente un résumé de la théorie économique pertinente et des données empiriques, ce qui met la table pour une explication des réformes Blair dans la 3^e partie. La 4^e partie évalue les réformes proposées en 2012. La conclusion montre que ces réformes sont insoutenables et avance une nouvelle proposition. L'enseignement supérieur est important pour la transmission du savoir et des compétences, la promotion de valeurs fondamentales et la recherche de la connaissance comme fin en soi. Plus récemment, son importance pour la compétitivité économique nationale et l'égalité des chances individuelles s'est aussi affirmée. Le présent article évalue les réformes [de 2012] en fonction de trois objectifs précis : la hausse de la qualité, la participation accrue de différents groupes socioéconomiques et l'augmentation de la taille des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur. Les deux premiers objectifs sont largement partagés, mais le troisième est souvent oublié. La taille des effectifs étudiants est liée aux objectifs de Lisbonne, à la fois pour la compétitivité et la mobilité sociale. Ces objectifs comportent plusieurs jugements de valeur : l'enseignement supérieur a une valeur intrinsèque; le rendement économique national est important, de même que l'élargissement de l'accessibilité de l'enseignement supérieur.

Barr, Nicholas. 2009. "Financing Higher Education: Lessons from Economic Theory and Reform in England", *Higher Education in Europe* 34(2): 201-209. [PDF en accès libre] http://eprints.lse.ac.uk/30873/1/Financing_higher_education_%28LSERO_version%29.pdf

RÉSUMÉ : « Financement de l'enseignement supérieur : leçons tirées de la théorie économique et de la réforme anglaise ». Le financement de l'enseignement supérieur fait face à un choc entre le progrès technologique qui augmente la demande de compétences et des contraintes fiscales engendrées par la concurrence des pressions sur les dépenses publiques. Le financement des universités est aussi une question politiquement très sensible. À partir de la théorie économique, cet article présente des préceptes de base du financement de l'enseignement supérieur, y compris la question du remboursement des prêts étudiants proportionnel au revenu. Cet article aborde aussi la question d'une stratégie générale pour les pays de l'OCDE dérivée d'une analyse théorique et des réformes de 2006 en Angleterre qui sont l'illustration d'une telle stratégie. En conclusion, c'est le rôle du gouvernement dans l'enseignement supérieur qui fait l'objet d'une discussion.

Beach, Charles M., Robin W. Boadway et Marvin McInnis (dir.). 2005. *Higher Education in Canada*. Kingston, John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy.

RÉSUMÉ : Le sous-financement chronique, la surpopulation des salles de classe, la hausse remarquable des droits de scolarité et le niveau atteint par l'endettement des étudiants font que la qualité des universités canadiennes est de plus en plus critiquée. Cet ouvrage présente un certain nombre de propositions de réforme des universités visant à résoudre certains des problèmes qui affligent l'enseignement supérieur au Canada. Parmi les sujets abordés, on retrouve : les tendances nord-américaines et les problèmes cruciaux de l'enseignement supérieur aux États-Unis; le financement et les incitatifs réglementaires; la tension entre l'accessibilité et la qualité; les liens entre les universités, l'innovation et la croissance économique; la loi de 2004 sur l'éducation au Royaume-Uni; les tendances démographiques et le recrutement futur des professeurs; le financement des étudiants; les effets des droits de scolarité, de l'origine familiale et du palmarès de la revue *Maclean's* sur les taux d'inscription; et le rôle de l'assurance qualité et des indicateurs de rendement dans la gestion de l'enseignement postsecondaire.

Bédard, Denis. 2012. « Et si les étudiants avaient raison [?] », *Encyclopédie de l'Agora*, 15 juin [page Web]. http://agora.qc.ca/documents/et_si_les_etudiants_avaient_raison

RÉSUMÉ : La conclusion qui se dégage de plus en plus de cette crise est que nous faisons face à un conflit politique profond qui dépasse l'enjeu somme toute mineur des frais de scolarité et qui est le résultat d'une accumulation de problèmes non réglés, que ce soit au plan constitutionnel et linguistique, au plan des finances publiques, des mœurs politiques ou de l'environnement. À cela s'ajoutent les effets pervers de la mondialisation sur l'économie et l'emploi ainsi que le poids du vieillissement de la population sur la santé et les régimes de retraite. Bref l'avenir est incertain pour ne pas dire inquiétant pour ces jeunes qui perçoivent intuitivement qu'on leur propose une solution dont la logique est de la même mouture que celle qui a créé ces problèmes que nous ne réussissons plus à résoudre.

Bédard, Denis. 2003. *Les études secondaires et postsecondaires. Propositions de réorganisation pour améliorer la performance du système d'éducation au Québec*. Rapport présenté à la Fédération des commissions scolaires du Québec. Québec, 90 p. [PDF en accès libre]
<http://ww3.fcsq.qc.ca/Publications/Etudes/pdf/Etudes-Secondaires-Postsecondaires.pdf>

RÉSUMÉ : Ce rapport examine trois options principales qui diffèrent par l'importance des réformes qui en découlent :

- A. La refonte de l'enseignement préuniversitaire et la réorganisation de l'enseignement professionnel et technique sous la responsabilité des commissions scolaires.
- B. La refonte de l'enseignement préuniversitaire et la création d'un réseau de collèges autonomes responsables de la formation professionnelle et technique.
- C. Le transfert des responsabilités de la gestion des cégeps aux commissions scolaires.

Bibeau, Gilles. 2012. « Quelle place pour les savoirs critiques dans notre université corporative », *Le Cahier de l'ACSALF*, vol. 5, n° 1, mai, p. 2-5 [PDF en accès libre]
[http://www.acsalf.ca/PDF/Cahier%20ACSLAF 5 1 2012 Universite.pdf](http://www.acsalf.ca/PDF/Cahier%20ACSLAF%205%201%202012%20Universite.pdf)

EXTRAIT : À peu de temps de la retraite, je crains que la réforme en cours à l'université ait des conséquences graves pour tout le monde : on n'a pas encore mesuré, en effet, les impacts radicaux, dévastateurs mêmes, que l'intrusion de critères et de décideurs externes à l'université même ne manquera pas de provoquer.

Bradley, Martin J., Robert H. Seidman, Steven R. Painchaud. 2011. *Saving Higher Education: The Integrated, Competency-Based Three-Year Bachelor's Degree Program*. Hoboken NJ, Wiley.

RÉSUMÉ : Les collèges et les universités subissent actuellement des pressions du gouvernement, des étudiants et de leurs parents pour accroître leur efficacité et améliorer leur rapport qualité-prix. En s'inspirant du succès considérable du programme de baccalauréat de trois ans fondé sur l'apprentissage des compétences offert par la Southern New Hampshire University, ce livre offre un modèle pour la création, le maintien et le développement de tels programmes dans des établissements de tous genres et de toutes tailles. Ce modèle permet non seulement de réduire de 25 % la facture payée par les étudiants, mais aussi de diminuer considérablement les coûts d'opération d'un tel programme. L'approche par curriculum intégré de ce programme de 120 crédits fondé sur les compétences repose sur l'apprentissage plutôt que sur le « temps de cours »; la recherche a montré que la réussite des étudiants qui ont suivi le programme est supérieure à la moyenne.

Bruininks, Robert H. et J. Thorp. 2012. *Public Purposes: The Road to Renewal for American Higher Education. A commissioned background paper about Higher Education as it relates to the creation of public value*. Minneapolis, Center for Integrative Leadership, University of Minnesota, 33 p. [PDF en accès libre] <http://www.leadership.umn.edu/documents/Bruininks6-16-12.pdf>

PRÉSENTATION : « Résolument public : La voie du renouveau pour l'enseignement supérieur aux États-Unis ». Il y a dix-huit ans, Ernest Boyer a prévenu les universités aux États-Unis qu'elles prenaient une direction qui les éloignait des objectifs définis par un siècle de politiques et de leadership visionnaires. Cette nouvelle direction est en fait un retour à une époque antérieure où les universités du pays, encore considérées comme

inférieures à leurs modèles européens, accueillait principalement de jeunes hommes blancs des classes riches et privilégiées. Bien qu'il est vrai que les dirigeants des établissements privés les plus en vue ont commencé le travail de transformation de l'enseignement supérieur aux États-Unis, c'est l'émergence d'une mission publique explicite – qui a lié la création et la diffusion de savoirs nouveaux au développement économique, à la croissance du capital humain et à la résolution des problèmes concrets – qui a créé un système d'enseignement supérieur, spécifiquement américain, qui a fait l'envie du monde entier. Les nouvelles réalités économiques, technologiques et démographiques contribuent aujourd'hui à éroder la perception publique de la valeur de l'enseignement supérieur, au point où la valeur intrinsèque et le rôle des universités publiques sont remis en question. L'apparition de nouveaux fournisseurs de services éducatifs et une concurrence accrue dans le secteur ont brouillé les signaux et les marchés, et la plupart des décisions politiques et financières sont prises sans égard aux principes, priorités, objectifs ou conséquences qui concernent le long terme. Les États-Unis ont montré la voie au monde entier pendant des décennies, mais ils ont aujourd'hui besoin d'un saut quantique, d'une avancée stratégique transformative qui leur permettra de surmonter les obstacles actuels et de reprendre le haut du pavé. Nous devons travailler dès maintenant au renouvellement de l'enseignement supérieur qui rendra possible la croissance du capital humain national et de l'innovation nécessaire pour demeurer compétitif dans l'économie mondialisée.

CADEUL. S. d. *Fonds des services de santé et d'éducation postsecondaire. Document explicatif*. Québec, Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), 24 p. [PDF en accès libre]

http://cadeul.ulaval.ca/haussedefrais/doc/Document_FSSEP.pdf

PRÉSENTATION : La question de l'accessibilité aux études et de la persévérance est toujours demeurée l'enjeu majeur des différents acteurs du monde de l'éducation supérieure. À la suite de la hausse des droits de scolarité de 2007 de manière cumulative jusqu'en 2012 afin d'atteindre un montant supplémentaire de 500 \$, plusieurs propositions ont été mises de l'avant pour assurer le financement à long terme des institutions d'éducation postsecondaire puisque cet épisode d'accroissement des frais imposés aux étudiants n'a pas corrigé de façon durable, encore à ce jour, la situation de sous-financement du réseau qui est évaluée à 650 millions de dollars. Dans cet exercice de réflexion collectif, la Confédération des associations des étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a introduit, en 2008-2009, une nouvelle variable qui a trop souvent été esquivée de l'équation du financement du réseau d'éducation postsecondaire, soit les entreprises privées. La CADEUL propose en 2008 une alternative de financement obligatoire qui serait réalisée par une contribution supplémentaire des entreprises de 1% de la masse salariale, une mesure inspirée de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre*, qui serait directement versée aux universités et aux CÉGEPs. Cette solution alternative permettrait d'enrayer le sous-financement sans accroître davantage le fardeau financier des étudiants du Québec. À la suite de consultations de plusieurs regroupements étudiants, de syndicats, de représentants politiques et d'entreprises, certaines appréhensions ont été formulées quant à une participation supplémentaire de cette envergure, en raison principalement du contexte économique plus difficile, mais également du taux unique de la mesure. Le présent document se veut donc une réponse de la CADEUL aux différentes critiques énoncées par les acteurs consultés. En plus d'actualiser l'argumentaire justifiant la

participation des employeurs au financement global, cet avis présentera une nouvelle mesure fiscale obligatoire qui se veut progressive. L'idée générale étudiée se résume à une majoration des différents intervalles du Fonds des services de santé qui permettrait de résorber le sous-financement des institutions d'éducation postsecondaire.

Clark, Ian D. Greg Moran, Michael Skolnik, David Trick. 2009. *Academic Transformation: The Forces Reshaping Higher Education in Ontario*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

RÉSUMÉ : Le système d'éducation postsecondaire financé par le public qui s'est grandement développé en Ontario dans les années 1960 a largement réussi à combler d'importants besoins sociaux dans le domaine de l'éducation, du développement des ressources humaines et de la recherche. Les approches actuelles, par contre, ne pourront probablement pas suffire à relever les défis de la prochaine décennie. Ce livre examine les forces qui transforment actuellement le système d'éducation postsecondaire : la hausse des inscriptions, le développement permanent de l'économie du savoir, les demandes accrues pour que la recherche soit dictée par la compétitivité et la productivité, et la mutation de l'Ontario en une société multiculturelle, branchée sur le monde, urbaine et vieillissante. Les universités et les collèges sont en train de s'ajuster à des changements internes qui concernent la composition de la population étudiante et du corps professoral, le comportement professionnel de celui-ci, et les modalités de financement des établissements. Les auteurs examinent divers changements possibles sur le plan des structures, des politiques, de la gouvernance, changements qui pourraient faciliter l'adaptation aux nouvelles demandes et attentes sociales relatives à l'éducation postsecondaire.

RÉSUMÉ LONG :

<http://heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Academic%20Transformation%20FR.pdf>

Commission de la réforme des services publics de l'Ontario. 2012. *Des services publics pour la population ontarienne : Cap sur la viabilité et l'excellence*. Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. [PDF en accès libre] Voir surtout le chapitre 7 : Éducation postsecondaire. <http://www.fin.gov.on.ca/fr/reformcommission/chapters/report.pdf>

PRÉSENTATION : Chapitre 7 : Éducation postsecondaire. En Ontario, l'éducation postsecondaire sera soumise à des pressions de plus en plus intenses pour atteindre cinq objectifs essentiels : instruire une proportion de plus en plus importante de la population; contribuer à l'égalité économique et sociale de la population de la province; assumer une part importante de l'apprentissage à vie; être un moteur d'innovation; et offrir des programmes d'éducation de qualité de façon efficiente. Ce chapitre contient 30 recommandations portant sur le financement des universités et leur gouvernance, de même que sur l'aide financière aux étudiants.

Conférence des présidents d'université. 2011. *Le financement de l'enseignement supérieur français. Pour une refonte du modèle économique : effets « redistributifs », équité et efficience. Synthèse des réflexions du groupe de travail « Économie du Sup »*. Paris, le Conseil, 7 p. [PDF en accès libre] http://www.cpu.fr/uploads/media/Economie_du_sup_-_document_de_travail.pdf

CONCLUSION : En conclusion, il faut rappeler quel est l'objectif politique de cette réflexion collective. Bien des études ou rapports existants, portant sur les droits

d'inscription ou sur les prêts aux étudiants, avaient pour objectif de préparer une modification des équilibres entre les contributions respectives du budget de l'État, des ménages et des individus diplômés. En clair, dans une perspective de relatif désengagement de l'État. Ce n'est évidemment pas notre perspective. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une nouvelle phase d'augmentation de nos financements, et donc d'un nouvel effort de la nation (et donc des ménages et individus qui la constituent). Ce nouvel effort ne sera supportable que si la seconde phase est conçue, à la différence de la phase précédente (2008-2010), pour améliorer l'efficacité économique et l'équité sociale du système, et pas seulement son efficacité managériale et ses effets de masses critiques. Nous avons le devoir désormais de rendre des comptes en matière d'efficacité – la qualité et la valeur du service rendu au prorata des moyens investis – et en matière d'équité – la juste redistribution socio-économique que l'on attend du service public d'enseignement supérieur –.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. 2013. *Le niveau des ressources de fonctionnement des universités québécoises : comparaison aux autres universités canadiennes 2003-2004 à 2009-2010*. Montréal, CREPUQ, 34 p. [PDF en accès libre] http://www.crepug.qc.ca/IMG/pdf/Etude_CREPUQ_2013_Niveau_Ressources_2013-01-15.pdf

PRÉSENTATION : Cette étude révèle que le sous-financement des établissements universitaires québécois pour ce qui est des activités reliées à leur mission d'enseignement, de recherche libre et de services à la collectivité s'agrandit encore relativement à la moyenne des autres provinces canadiennes, atteignant 850 M\$ en 2009-2010. L'étude a été réalisée par la CREPUQ sur la base des données les plus récentes de Statistique Canada¹ et de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Comme c'est le cas pour les études précédentes réalisées en 2002³ et en 2010⁴, l'étude de 2013 mesure le volume des ressources de fonctionnement par étudiant pour les universités québécoises, d'une part, et pour les universités du reste du Canada, d'autre part, puis calcule le montant qui serait requis pour combler l'écart. Le manque à gagner équivaut à 4 090 \$ par étudiant à temps complet. L'écart de 850 M\$ représente 23,6 % des revenus de fonctionnement des universités québécoises.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). 2011. *Recommandations présentées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires 2012-2013*. Décembre 2011. [PDF en accès libre] http://www.crepug.qc.ca/IMG/pdf/CREPUQ_Recommandations_Consultations_prebudgetaires_2012-2013.pdf

RÉSUMÉ : Dans le cadre des consultations prébudgétaires menées par le ministre des Finances du gouvernement du Québec, la CREPUQ soumet les trois recommandations suivantes : maintenir le cap sur le refinancement des universités; accroître les efforts collectifs pour attirer les étudiants étrangers; assurer le financement de l'équité salariale dans les universités.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). 2011. *Un appel à agir pour permettre aux universités de contribuer pleinement au développement économique, culturel et social du Québec*. Propositions présentées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) au ministre des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances. Montréal, CREPUQ. [PDF en accès libre] http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Memoire_Consultations-prebudgetaires-2011_version_28-02-11.pdf

RÉSUMÉ : Le système universitaire québécois est l'une des grandes réalisations collectives du Québec moderne. Grâce aux efforts qu'il a déployés au cours des cinquante dernières années, le Québec dispose aujourd'hui d'un système universitaire performant, reconnu internationalement pour la qualité des diplômés qu'il dispense et de la recherche qui s'y fait. Mais ses réalisations, bien que nombreuses, ne sont pas garantes de sa performance future et des indices inquiétants s'accumulent et témoignent de sa fragilité. Malgré la formidable progression qu'a connue le Québec sur le plan de la formation et de la recherche universitaires depuis un demi-siècle, notre position relative par rapport à notre environnement immédiat s'est dégradée au cours des vingt dernières années. La CREPUQ souhaite rappeler par le présent mémoire les défis particuliers auxquels sont confrontés les établissements universitaires québécois. En puisant à même les documents qu'elle a rendu[s] publics dans le cadre de la Rencontre des partenaires en éducation, elle veut rappeler les grandes lignes des enjeux soulevés lors de la Rencontre et réitérer les propositions qu'elle a alors présentées au ministre des Finances et à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). 2008. *Le financement des universités québécoises comparé à celui des universités des autres provinces canadiennes de 2000-2001 à 2007-2008*. Montréal, CREPUQ. [PDF en accès libre] http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Financement-Univ-OC_-compare-univ-autres-provinces-2000-2001-2007-2008_2010-11-17_2_.pdf

RÉSUMÉ : Cette étude présente l'écart existant entre les ressources financières dont disposent les universités québécoises en comparaison avec celles des universités des autres provinces canadiennes pour assurer aux étudiants une formation de qualité. Les données utilisées sont des données observées et non des estimations. Les données sur les revenus proviennent du Rapport financier des universités canadiennes publié par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Elles reposent sur les deux fonds servant à financer les activités courantes d'enseignement des universités : le Fonds de fonctionnement général des universités et le Fonds à objectif spécifique et fiducie. Les données sur les étudiants proviennent de Statistique Canada. Le nombre d'étudiants est ramené en équivalent d'étudiant à temps complet (EETC). Afin de tenir compte des différences entre les systèmes d'enseignement du Québec et ceux des autres provinces, nous avons utilisé une grille de pondération établie selon le coût relatif des disciplines, des programmes et des cycles d'études. Le déficit de ressources de fonctionnement des universités québécoises par rapport au financement moyen des universités des autres provinces canadiennes atteignait un montant brut de 797,1 M\$ en 2007-2008. De ce montant, il faut déduire une somme de 175 M\$ qui représente les montants additionnels d'aide financière aux études versés par les établissements universitaires des autres provinces, alors qu'au Québec cette aide est versée par les programmes gouvernementaux. Selon les données de 2007-2008, les universités québécoises devraient disposer de 620 M\$, net de l'aide financière, pour

atteindre la parité de financement avec les universités des autres provinces canadiennes. L'étude met également en relief des données illustrant le fait que la contribution gouvernementale aux universités québécoises est supérieure à la moyenne canadienne alors que la contribution provenant des étudiants et celle provenant d'autres sources sont inférieures.

Council on University Planning and Analysis (CUPA) et Council of Ontario Universities (COU). 2012. *Interprovincial Comparison of University Revenue*. Working Paper. Toronto, Council of Ontario Universities, 69 p. <http://cou.on.ca/publications/reports/pdfs/interprovincial-comparison-june-14-12-fn>

PRÉSENTATION : « Comparaison interprovinciale des revenus des universités ». Le but de ce projet est de comparer le financement par étudiant que reçoivent les universités en Ontario et dans les autres provinces, et d'élaborer une méthode fiable pour faire de telles comparaisons. Les principales données traitées dans le cadre du projet proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada (pour les inscriptions) et de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (pour les rapports sur les revenus financiers). Les données institutionnelles ont été agrégées par province, et seuls les établissements pour lesquels les deux types de données étaient disponibles figurent dans les calculs. L'un des principes de base du projet est de comparer les revenus totaux plutôt que la seule contribution financière des gouvernements provinciaux. Les revenus comprennent donc toutes les sommes disponibles pour les opérations de base et incluent les subventions gouvernementales et les droits de scolarité payés, aussi bien dans le fonds d'opération que dans les fonds spéciaux ou en fidéicommis. Ni le financement provincial direct aux étudiants ou leurs avantages fiscaux, ni celui de la recherche ou les fonds capitalisés de grande envergure ne figurent dans la présente analyse.

Courtioux, Pierre et Stéphane Gregoir. 2010. *Les propositions de l'EDHEC pour réformer l'enseignement supérieur : les contrats de formation supérieure*. Nice, EDHEC Business School. [PDF en accès libre]

http://professoral.edhec.com/jsp/fiche_document.jsp?CODE=1283933658821&LANGUE=0

RÉSUMÉ : Dans ce document, les différents résultats du programme de recherche du pôle économie de l'EDHEC sur les réformes du financement de l'enseignement supérieur sont mis en perspective. Ces résultats ont fait l'objet de publications sous la forme de *position papers* et d'articles dans des revues académiques. Sur cette base, les auteurs proposent et argumentent des priorités de réformes pour les années à venir en France. Pour les auteurs, le mode de financement actuel de l'enseignement supérieur est caractérisé par deux défauts majeurs dont il faut tenir compte si l'on veut développer de manière massive l'enseignement supérieur :

- Un problème d'*égalité des chances* accentué par le fait que la France accuse un retard important en matière d'aide aux étudiants par rapport à ses principaux pays partenaires.
- Un problème d'*équité fiscale* rendu plus sensible par la polarisation des dépenses publiques d'enseignement du supérieur sur certaines formations (notamment les grandes écoles).

Selon eux, il est cependant possible de pallier ces défauts. Pour cela, il convient de mettre rapidement en place un *contrat de formation supérieure* notamment dans les grandes écoles

qui bénéficient d'importantes subventions publiques. Ce contrat spécifierait au niveau individuel le montant des efforts financiers consentis par la collectivité à la formation de l'étudiant et les modalités de sa contribution.

Crespo, M., A. Beaupré-Lavallée et S. Dubé. 2011. *L'offre de programmes universitaires des sites hors-campus au Québec : ampleur, logiques décisionnelles et évaluation de ses impacts*. Rapport de projets 2011RP-13. Montréal, CIRANO. [PDF en accès libre]
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011RP-13.pdf>

RÉSUMÉ : L'offre de programmes universitaires dans des sites délocalisés (hors-campus) est un phénomène qui a suscité relativement peu d'attention de la part des chercheurs et des analystes en matière de politiques publiques. Une revue exhaustive de la littérature sur ce phénomène n'a révélé qu'une poignée d'études. Ce rapport présente et discute les résultats d'une démarche de recherche portant sur l'ampleur du phénomène de délocalisation. La recherche s'est déroulée de mai 2010 à mars 2011. Les sites sur lesquels un enseignement est offert sont listés dans la base de données GDUNO (déclaration obligatoire des établissements). Cette base recense près de 600 sites qui n'offrent pas tous des activités d'enseignement chaque année. Au total, on dénombre pour l'année 2008-2009 plus de 297 sites délocalisés d'enseignement actifs. Malgré cette ampleur, il n'y a pas d'instance, de lois ou de règlements qui encadrent spécifiquement le développement de l'offre de formation délocalisée. La présente étude n'a porté que sur le financement des lieux d'enseignement à même la subvention prévue à cet effet. Elle n'a pas examiné les dépenses liées à ces sites, ni les investissements, ni les impacts de la gouvernance actuelle. Ainsi, on ne peut pas estimer si, par exemple, une dispersion massive, comme celle de l'Université de Sherbrooke, est rentable ou non. On n'est pas en mesure également de déterminer s'il y a des modèles de délocalisation qui maximiseraient le profit. Il n'y a pas suffisamment d'informations pour fournir une explication institutionnelle à la multiplication des points de service, surtout les plus petits (moins de 10 EEETPP et EEETPP).

Damon, Amy et Paul Glewwe. 2011. *Valuing the benefits of the education provided by public universities: A case study of Minnesota*. [PDF en accès libre]
<http://faculty.apec.umn.edu/pglewwe/documents/UMNedbn10.pdf>

Autre parution : *Economics of Education Review* 30(6): 1242-1261.

RÉSUMÉ : « Valoriser les bénéfices de l'éducation dispensée par les universités publiques : le cas du Minnesota ». Cette étude estime la valeur des bénéfices privés et publics qui reviennent aux résidents du Minnesota en raison des subventions du gouvernement de l'État à l'enseignement supérieur. En 2005, l'Université du Minnesota et les universités gérées par le Minnesota State Colleges and Universities (MnSCU) ont reçu 832 millions de dollars du gouvernement de l'État pour financer leurs programmes éducatifs. Ces subventions permettent aux établissements de facturer des droits de scolarité relativement peu élevés, ce qui entraîne une augmentation de la population active locale qui détient un diplôme universitaire de baccalauréat ou de cycles supérieurs. En utilisant les estimations de Card et Lemieux (2001), nous avons calculé que l'abolition des subventions étatiques au Minnesota entraînerait, à long terme, une diminution de 14 000 individus parmi les détenteurs d'un diplôme de cycle supérieur et de 42 000 individus parmi les détenteurs d'un baccalauréat ou d'une « certaine » éducation universitaire, au sein d'une population active de quelque 2,57 millions de

travailleurs. Nos calculs indiquent que le coût financier du soutien gouvernemental à ces activités éducatives est de 326 millions de dollars par année. C'est inférieur aux crédits annuels accordés par le gouvernement à l'enseignement supérieur; ces crédits sont principalement de simples transferts de revenus des contribuables vers les étudiants (et leurs familles) et ne constituent pas un coût économique. Quant aux bénéficiaires, publics et privés confondus, nous estimons que leur valeur totale s'établit entre 531 et 786 millions de dollars par année en utilisant un taux d'actualisation de 5 %. Ces bénéficiaires annuels sont beaucoup plus élevés que le coût annuel. En conclusion, nous examinons aussi les conséquences du financement gouvernemental de l'enseignement supérieur sur la répartition des revenus.

Damon, Amy et Paul Glewwe. 2008. *Should governments subsidize tuition at public universities? Assessing the benefits of tuition subsidies provided by the University of Minnesota and the Minnesota State Colleges and Universities system*. INSTEPP Report, Department of Applied Economics, University of Minnesota. [PDF en accès libre]
<http://www.instepp.umn.edu/publications/completepubs.html>

RÉSUMÉ : « Les gouvernements devraient-ils subventionner les droits de scolarité des universités publiques? Une évaluation des bénéfices découlant des droits de scolarité subventionnés au Minnesota ». En 2005, le gouvernement du Minnesota a versé 1,29 milliard de dollars au budget de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur de l'État. L'Université du Minnesota en a reçu 591 millions alors que les sept universités du Minnesota State Colleges and Universities (MnSCU) en ont reçu 241 millions (la majeure partie des 460 millions restant ayant été alloués aux collèges communautaires ou techniques gérés par le MnSCU). Ces subventions profitent clairement aux étudiants inscrits dans ces universités, mais quels sont les bénéfices qu'en retirent les contribuables du Minnesota qui n'ont jamais fréquenté une université publique dans leur État? Dans le présent rapport, nous abordons cette question en estimant les bénéfices, privé et public, que retirent les habitants du Minnesota de l'activité éducative supplémentaire (à l'exception de la recherche) générée par les établissements publics grâce au financement public de l'enseignement supérieur. Nos estimations sont vraisemblablement les plus complètes jamais présentées dans une étude de ce type pour quelque réseau universitaire public états-unien que ce soit. Bien qu'elles comportent quelques lacunes, ces estimations constituent néanmoins les estimations les plus plausibles que l'on puisse tirer des données disponibles et des paramètres estimés, malheureusement plutôt rares. En laissant de côté les bénéfices découlant des activités de recherche réalisées dans les établissements d'enseignement supérieur du Minnesota, nos estimations ne sont qu'un relevé partiel de l'ensemble des bénéfices privés et publics produits par ces établissements.

David, Q. 2010. « Comparaison internationale des modes d'organisation et de financement de l'enseignement supérieur ». *Documentatieblad – 69e jaargang, nr. 4, 4e kwartaal*, p. 51-90, Federale Overheidsdienst Financiën – België [PDF en accès libre]
http://docuфин.fgov.be/intersalgnl/thema/publicaties/documenta/2009/BdocB_2009_Q4f_David.pdf

PRÉSENTATION : En Europe, l'enseignement supérieur est en profonde mutation. Le processus d'internationalisation que l'on observe actuellement constitue à la fois un défi et une opportunité. Dans tous les pays, il doit s'adapter pour répondre aux besoins nationaux ou régionaux spécifiques, mais aussi tenir compte de la concurrence accrue

pour attirer des étudiants et recruter des enseignants-chercheurs. C'est dans ce contexte que cet article propose une comparaison internationale des modes d'organisation et de financement de l'enseignement supérieur. La conception qu'ont les différents pays de l'OCDE de leur enseignement supérieur en tant que bien public est très variable et cela se traduit par l'existence de différents modèles organisationnels. Cet article se termine par l'étude de cinq pays (États-Unis, Australie, France, Danemark et Japon) dont les spécificités en matière d'organisation et de financement de leur enseignement supérieur seront mises en évidence. Les performances nationales en matière d'enseignement supérieur seront aussi brièvement abordées.

Destot, Michel (2012). *2012-2017 : quel avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche?* Paris, Fondation Jean-Jaurès, 59 p. [PDF en accès libre]

<http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/2012-2017-quel-avenir-pour-l-enseignement-superieur-et-la-recherche>

PRÉSENTATION : La France peine à activer les leviers de la compétitivité que sont l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Michel Destot propose dix mesures pour y remédier et redynamiser ainsi les territoires. L'enseignement supérieur et la recherche apparaissent, en amont de l'innovation, comme des domaines primordiaux dans la découverte de nouveaux gisements de croissance. Cette position stratégique pour l'économie française nous conduit à affirmer avec force la nécessité d'une réflexion de gauche convaincue mais pragmatique sur notre système d'enseignement supérieur, ses forces, ses faiblesses, et les progrès que nous pourrions le voir accomplir. Ces améliorations, Michel Destot affirme qu'elles sont possibles, à condition que l'on place comme le fait François Hollande la jeunesse au premier plan des préoccupations nationales et que l'on soit convaincu comme lui de l'importance de la promesse que porte son éducation. Aujourd'hui règnent l'éclatement et la dispersion dans l'éducation supérieure et la recherche : éclatement des structures, des filières, des modalités de la recherche, dispersion des financements, des projets, bref, des moyens. Après des années de réformes timorées, de proclamations de dévolution de responsabilités aux universités non suivies des moyens nécessaires à leur exercice, il revient à la gauche de porter un projet de dialogue, de réunification du monde universitaire, susceptible d'y réintroduire lisibilité et cohérence et de lutter contre l'obsolescence qui le menace.

Dodds, A. (2011). "The British higher education funding debate: the perils of 'talking economics'." *London Review of Education* 9(3): 317-331. [PDF]

<http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/14748460.2011.616324>

RÉSUMÉ : Cet article examine les débats actuels concernant le financement de l'éducation supérieure en Grande-Bretagne du point de vue de l'économie politique, particulièrement ses branches « institutionnaliste » et « positive ». La perspective de l'économie politique permet une appréciation critique de l'usage de termes tirés de l'économie par bon nombre de décideurs du monde de l'éducation. Les débats actuels illustrent des conceptions particulières de la nature des producteurs et des consommateurs de l'éducation supérieure, de la relation entre l'offre et la demande et du rôle de l'information dans le « marché » de l'éducation supérieure. De plus, ces débats occultent souvent le rôle actif des établissements d'éducation supérieure dans la définition du discours relatif aux politiques du financement de l'éducation supérieure.

Doyle, W. R. 2012. "The Politics of Public College Tuition and State Financial Aid." *The Journal of Higher Education*, vol. 83, n° 5, p. 617-647 [page Web]
http://muse.jhu.edu/journals/journal_of_higher_education/v083/83.5.doyle.html

RÉSUMÉ : « Politique des droits de scolarité dans les universités publiques et de l'aide financière des États ». Comment expliquer les différents niveaux de droits de scolarité et d'aide financière aux États-Unis? La présente étude fait l'hypothèse que la variation observée tient en grande mesure aux caractéristiques politiques des différents États. L'idéologie des législateurs d'un État et l'importance relative des établissements publics et privés s'avèrent particulièrement importantes. Les estimations produites par un modèle d'équations simultanées à partir de données d'enquêtes pour 47 États sur une période de 15 ans soutiennent notre hypothèse que les caractéristiques politiques des États sont associées à des différences observées entre les États en matière de droits de scolarité et d'aide financière.

Fédération canadienne des étudiant-e-s. 2012. *L'Éducation publique pour le bien commun. Une vision nationale pour l'éducation postsecondaire*. Ottawa, la Fédération, 26 p. [PDF en accès libre] <http://www.lobbyweek.cfs-fcee.ca/downloads/2011-Public-Education-for-the-Public-Good-fr.pdf>

PRÉSENTATION : Les niveaux sans précédent de l'endettement des étudiantes et étudiants et un système d'éducation postsecondaire qui n'est pas accessible pour un nombre croissant de Canadiennes et Canadiens menacent la prospérité à long terme du pays. Le taux de chômage chez les jeunes Canadiennes et Canadiens est deux fois plus élevé que celui de la population en général. La génération du baby-boom doit travailler plus longtemps ou retourner sur le marché de travail après avoir pris leur retraite [sic], ce qui réduit les perspectives d'emploi pour les nouveaux diplômés et diplômées. Étant donné que la dette étudiante envers le gouvernement fédéral s'élève à plus de 15 milliards de dollars, sans compter les dettes d'études provinciales ou privées, les jeunes Canadiennes et Canadiens forment aujourd'hui la génération la plus endettée de toute l'histoire du pays. Cette dette aura des conséquences considérables pour l'économie et l'égalité socioéconomique au Canada. En l'absence de politiques nationales en matière d'éducation postsecondaire, les provinces ont la capacité d'établir les taux de frais de scolarité comme elles veulent. Les diverses politiques provinciales font que les étudiantes et étudiants se trouvent confrontés à des défis très différents en matière d'accès à l'éducation postsecondaire selon la province dans laquelle ils étudient. Cette disparité menace le pouvoir économique à long terme du Canada et l'égalité sociale, et a des effets sur le développement et la croissance économique des régions. Pendant trois décennies, le financement public n'a pas suivi le rythme des inscriptions, ce qui a eu un impact considérable sur l'expérience des étudiantes et étudiants. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants a augmenté dans les salles de cours, et les réparations aux infrastructures ont été largement négligées. Au cours de la dernière année, les frais de scolarité ont augmenté trois fois plus vite que le taux de l'inflation. En tant que principal bailleur de fonds pour les études, le gouvernement fédéral doit prendre des mesures décisives en vue de réduire progressivement l'endettement des étudiantes et étudiants. Étant donné que le modèle de financement actuel n'est pas durable, il existe d'autres options réalistes.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉÉ). 2011. *L'éducation publique pour le bien commun. Une vision nationale pour l'éducation postsecondaire*. Ottawa, FCÉÉ. [PDF en accès libre] <http://lobbyweek.cfs-fcee.ca/downloads/2011-Public-Education-for-the-Public-Good-fr.pdf>

RÉSUMÉ : Le Canada est prêt à émerger de la récession mondiale dans une position plus solide que d'autres pays comparables. Cependant, la dette étudiante qui atteint des niveaux sans précédent et un système d'éducation postsecondaire qui est hors de la portée d'un nombre croissant de Canadiennes et Canadiens menacent la prospérité à long terme du pays. Suivant l'importante perte d'emplois dans les industries manufacturières et autres durant la récession, bon nombre de Canadiennes et Canadiens sont retournés aux études pour s'instruire et se recycler. Cela, de pair avec la vaste cohorte de diplômées et diplômés du niveau secondaire, a produit un des groupes d'étudiantes et d'étudiants postsecondaires les plus nombreux de l'histoire du Canada. Alors que les étudiantes et étudiants continuent de poursuivre des études postsecondaires, accabler toute une génération d'une dette de milliards de dollars aura des conséquences considérables pour l'économie canadienne et l'égalité socioéconomique. Trois décennies de financement public qui n'a pas suivi le rythme des inscriptions ont eu un impact considérable sur l'expérience des étudiantes et étudiants dans des collèges et des universités confrontés à de sérieux problèmes de ressources. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants a augmenté de façon importante dans les salles de classe, et les réparations aux infrastructures en place ont été largement négligées. Les frais de scolarité ont dépassé de beaucoup le taux d'inflation depuis les deux dernières décennies, ce qui a provoqué une hausse de l'endettement étudiant, qui dépasse en moyenne les 27 000 \$. Ce document propose cinq recommandations que devrait adopter le gouvernement fédéral afin de créer et de maintenir un système d'éducation postsecondaire solide qui forme des effectifs aptes à être concurrentiels dans l'économie actuelle.

Finnie, Ross. 2003. "A New Architecture for the Canadian Student Financial Aid System", *Policy Options*, 24(8), 2004, 50-53. [PDF en accès libre] <http://www.irpp.org/po/archive/sep03/finnie.pdf>

RÉSUMÉ : Toute société éclairée devrait viser l'équité en matière d'accès à l'enseignement supérieur. Malheureusement, note Ross Finnie, les programmes d'aide aux étudiants ne misent guère sur cet objectif, même si le système universitaire offre quantité de bourses et programmes du genre. Il propose donc une réforme qui tienne compte à la fois des coûts, de la capacité de payer des étudiants et de leur famille ainsi que du juste partage des frais et subventions qui en découle. L'écart résultant entre coûts et ressources déterminerait alors les besoins financiers de chaque étudiant et, conséquemment, le montant de l'aide à laquelle il a droit.

Flacher, David, Hugo Harari-Kermadec et Léonard Moulin. 2012. *Régime par répartition dans l'enseignement supérieur : fondements théoriques et estimations empiriques*. Centre d'économie de l'Université Paris Nord (CEPN), Document de travail du CEPN, No 2012-06, 33 p. [PDF en accès libre] <http://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/UNIV-PARIS8/hal-00749627/fr/>

RÉSUMÉ : Après avoir rappelé qu'un régime par capitalisation ne garantissait ni équité, ni efficacité, ni même le financement de l'enseignement supérieur, nous définissons ce que pourrait être un régime d'éducation par répartition et discutons de ses atouts et

limites, pour construire une approche théorique du concept. Une éducation par répartition conjugue la gratuité de l'accès, une allocation universelle d'autonomie et un accroissement des dépenses publiques destinées à l'université (jusqu'à un niveau jugé raisonnable pour que celle-ci puisse mener à bien ses missions). Nous montrons qu'un tel régime peut se révéler équitable et efficace pour financer le système éducatif et discutons des conditions permettant à un tel système d'être efficient. Nous montrons également qu'il permet de limiter les mécanismes de polarisation au sein de l'enseignement supérieur. Nous chiffrons alors le coût du régime par répartition (en année pleine : 5 milliards d'euros pour accroître les besoins de financement des universités et 19 milliards d'euros pour l'allocation d'autonomie), proposons des modalités de financement et analysons l'impact de ce régime sur les revenus de foyers types. Nous concluons en présentant les limites et perspectives de recherche.

Franke, Sandra. 2010. *Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques*. Rapport de recherche. Ottawa, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques. [PDF en accès libre] <http://www.horizons.gc.ca/2010-0017-fra.pdf>

RÉSUMÉ : Dans le cadre du projet interministériel « Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche », le Projet de recherche sur les politiques (PRP) propose un cadre analytique permettant d'appréhender les réalités, enjeux et défis auxquels font face les jeunes canadiens dans diverses sphères de vie et à différentes étapes du passage à l'âge adulte. Cet exercice s'inscrit dans une réflexion plus large sur le bien-être et la pleine intégration des jeunes dans la société canadienne, en regard des conditions changeantes qui façonnent les modes d'entrée dans la vie adulte et des nouvelles formes de risque qu'elles génèrent. La première partie du document fait le point sur ce que signifie être un jeune Canadien aujourd'hui. Dans une économie du savoir, les jeunes Canadiens sont appelés à poursuivre de plus longues études, ce qui retarde leur stabilisation en emploi et repousse leur départ du foyer parental. La deuxième partie du document présente les principaux éléments du cadre analytique. Elle s'ouvre sur un bref historique des grandes tendances en matière de recherche et de politiques jeunesse à l'échelle internationale. Le cadre proposé est fondé sur une approche des parcours de vie.

Fried, Vance H. 2008. *The \$7,376 « Ivies »: Value-Designed Models of Undergraduate Education*. Washington, Center for College Affordability and Productivity [PDF en accès libre] <http://www.policyarchive.org/handle/10207/20608>

RÉSUMÉ : Une université peut-elle offrir, à un coût d'environ 7 500 \$ par étudiant par année, une éducation de premier cycle de qualité supérieure? À l'aide de nouveaux modèles axés sur la valeur (« value-designed »), ce document explore les possibilités de réduire les coûts de l'enseignement supérieur tout en augmentant la qualité. Un modèle axé sur la valeur tient compte des consommateurs qui recherchent le meilleur rapport qualité-prix. Pour offrir une éducation à prix modeste, une université doit ou bien bénéficier d'importantes subventions publiques ou privées, ou bien réduire ses coûts de fonctionnement. Ce document examine la question des coûts d'une éducation de qualité supérieure.

Gagné, Gilles. 2012. *Les revenus des universités selon la Conférence des recteurs*. Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 10 p. [PDF en accès libre]

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/05/Notes-de-recherches-CREPUQ-Gagne-v21.pdf>

PRÉSENTATION : En étudiant la répartition du financement universitaire, le professeur Gagné démontre qu'il existe en réalité de grandes inégalités entre le financement que reçoivent les universités, une disparité dans le financement des disciplines et des types d'étudiant-e-s. D'un côté, les humanités et les petites universités régionales qui ont peu de ressources, de l'autre, les domaines de sciences et technologies qui s'accaparent la plus grande part des ressources.

Gagnon, Jacinthe. 2013. *Les nouveaux lieux du savoir. Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec - Rapport 13*. Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM), École nationale d'administration publique (ENAP), 16 p. [PDF en accès libre] <http://www.leppm.enap.ca/leppm/fr/lectureNouvelle.aspx?idNews=1787>

PRÉSENTATION : L'internationalisation de l'éducation supérieure se présente sans cesse sous différentes formes. Les *education hubs*, ces plates-formes éducatives qui se développent en Asie et au Moyen-Orient, en sont l'une des plus récentes manifestations. Pôles d'attraction des plus grandes universités et d'étudiants en mobilité internationale, représentent-ils les nouveaux lieux du savoir? Ce rapport scrute le phénomène en émergence que sont les *education hubs*, de même que l'impact éventuel de leur déploiement, sur les stratégies en matière d'éducation internationale qu'élaborent les gouvernements à travers le monde.

Garcia, Sandrine. 2007. « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/1 n° 166-167, p. 80-93. [PDF en accès libre]

<http://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2007-1-page-80.htm>

RÉSUMÉ : Cet article montre comment la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur a permis aux institutions « décisionnelles » européennes (Conseil de l'Union, Conseil de l'Europe, Commission européenne) de s'approprier une autorité politique en matière d'enseignement supérieur qu'elles ne possèdent pas officiellement. Pour les membres de ces institutions, ce domaine s'intègre dans une politique économique plus globale – formalisée à travers les « objectifs de Lisbonne » – qui fait de la souveraineté des États en matière d'éducation supérieure un obstacle à contourner. Mais ce processus (dit « de Bologne ») a aussi limité l'autonomie professionnelle des universitaires grâce aux divisions internes du monde académique et aux intérêts d'une partie des universitaires à construire une hiérarchie favorable à leurs propres investissements professionnels.

Gill, L. 2002. « Enjeux et défis de l'université au Québec. Éléments de réflexion pour une position professorale », in *Trente ans d'écrits syndicaux. Contributions à l'histoire du SPUQ*, p. 259-303. Recueil préparé à l'occasion du 25e anniversaire de la grève de 1976-1977 par Louis Gill, Montréal, Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM, 47 p. [PDF en accès libre] http://classiques.uqac.ca/contemporains/gill_louis/enjeux_et_defis_UQ/enjeux_et_defis_UQ.pdf

PRÉSENTATION : L'université au Québec est aujourd'hui, plus que jamais, confrontée à de lourds défis. Partie intégrante de la société, elle n'échappe pas à l'influence des transformations qui la traversent. Loin d'être une observatrice passive de ces changements, elle y participe activement. Son premier défi est de jouer pleinement le rôle de première importance qui lui revient et d'assumer ainsi sa mission fondamentale, faire avancer les connaissances et en assurer la transmission. Pour jouer ce rôle, elle doit disposer de la liberté de penser, de l'autonomie face aux pouvoirs économique et politique; elle doit disposer d'un financement adéquat et de structures permettant le développement intégré d'un système aux composantes nombreuses et variées, axées vers la réalisation d'un but commun. Les conditions actuelles sont-elles propices à la réalisation de la mission universitaire? Ceux et celles, professeurs et professeures, qui vivent l'université, sont au cœur des profonds changements qui se sont produits au cours de la dernière décennie. Le plus déterminant d'entre eux est indéniablement la tendance de l'État à se désengager du financement des universités. Les effets de cette mesure sont multiples et des plus significatifs. Les universités sont désormais engagées dans une course pour combler leur sous-financement, à partir de l'obtention de fonds externes. Elles se voient comme des rivales, à la recherche de fonds, de « clientèles », de statuts de prestige. Elles sont poussées vers une plus grande dépendance face aux pouvoirs économiques, orientées vers une spécialisation, voire une hiérarchisation des établissements. Ceux-ci sont gérés de plus en plus en fonction de normes de productivité par des administrations qui se bureaucratisent. L'influence traditionnelle des instances académiques tend à être réduite. Les corps professoraux sont propulsés dans cette course contre la montre pour l'obtention de subventions. La recherche fondamentale, pilier de la recherche universitaire, voit son importance réduite devant l'expansion de la recherche appliquée, génératrice de fonds. La recherche non subventionnée se trouve dévalorisée face à la recherche subventionnée. La tâche professorale, combinant l'enseignement à la recherche, subit une segmentation contre-nature et l'enseignement, dévalorisé, apparaît de plus en plus comme une tâche de deuxième ordre.

Grabove, V. et coll. 2012. *Les centres d'enseignement et d'apprentissage : Leur rôle en évolution dans les collèges et universités de l'Ontario*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, Rapport En question no 12, 28 p. [PDF en accès libre] <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/TL%20Centres%20FR.pdf>

PRÉSENTATION : Les centres d'enseignement et d'apprentissage sont d'abord apparus au Canada à la fin des années 1960 et au début des années 1970 suite à la hausse de l'activisme des étudiants et à la demande d'un enseignement de meilleure qualité. Grâce aux centres d'enseignement et d'apprentissage, les établissements espéraient regrouper, étendre et promouvoir les programmes de perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant des collèges et universités ainsi que, de plus en plus, pour les aide-enseignants des premier, deuxième et troisième cycles. La plupart des collèges et universités de l'Ontario disposent maintenant de centres d'enseignement et d'apprentissage; en fait, durant la seule année passée, cinq universités et plusieurs

collèges sont venus s'ajouter à la liste croissante d'établissements postsecondaires de l'Ontario qui ont lancé, perfectionné ou réorganisé leurs centres et services d'enseignement et d'apprentissage. Le 30 mars 2011, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a organisé un atelier d'une journée où se sont rencontrés plusieurs douzaines de spécialistes invités des établissements ontariens afin d'examiner l'évolution constante des centres d'enseignement et d'apprentissage des collèges et universités, ainsi que les défis et occasions auxquels ils font face. L'objectif de ce document est de résumer et de développer les présentations et discussions qui ont eu lieu à l'atelier du COQES afin de disposer d'une base et d'un contexte pour le rôle en évolution et l'influence des centres d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements postsecondaires de l'Ontario et de recommander des options et des possibilités pour utilisation ultérieure.

Institut national de la statistique et des études économiques – INSEE. 2011. « La répartition des dépenses publiques de l'enseignement supérieur et des aides associées », Note, Paris, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales Unité des Études Démographiques et Sociales Division Études Sociales, 36 p. [PDF en accès libre]

http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/INSEE_actualisation_etude_CERC_02-02-2012_VF.pdf

PRÉSENTATION : Le Président de la Conférence des présidents d'universités, M. Louis Vogel, a demandé, le 12 avril 2011, un complément d'information pour enrichir la réflexion sur les effets redistributifs de l'enseignement supérieur. Sa demande était de s'appuyer pour ce faire sur la méthodologie utilisée par l'Insee dans le rapport n°3 du Cerc intitulé Éducation et Redistribution, et notamment de reprendre partiellement la philosophie de sa méthode d'estimation du niveau de vie des jeunes n'habitant plus chez leurs parents. C'est ce qui a été fait, bien que plusieurs différences méthodologiques importantes empêchent de comparer les résultats des deux analyses. Le thème des effets redistributifs de l'enseignement supérieur est abordé sous l'angle de la répartition dans la population des dépenses liées à l'éducation dans l'enseignement supérieur, qu'il s'agisse des dépenses destinées à fournir le service d'éducation en lui-même, ou des aides monétaires publiques en direction des étudiants et de leurs familles. Elle étudie aussi les montants des frais d'inscription et des cotisations sociales payés par les étudiants et leur répartition dans la population. Le champ étudié est celui des transferts en direction des étudiants de 18 à 24 ans.

Ivanova, Iglia. 2012. *Who Pays for University Education in BC? Paid in Full (Update)*. Vancouver, Canadian Center for Policy Alternatives (CCPA). [PDF en accès libre]

<http://www.policyalternatives.ca/paidinfull>

RÉSUMÉ : « Qui paie les études universitaires en Colombie-Britannique? Paiement complet (Mise à jour) ». Ce rapport examine la manière dont l'éducation postsecondaire est financée en Colombie-Britannique et remet en question l'opinion courante selon laquelle les étudiants bénéficient de généreuses subventions de la part des contribuables. Il s'agit d'une mise à jour de l'analyse contenue dans un rapport portant le même titre, rédigé par l'économiste Robert Allen, autrefois de l'Université de la Colombie-Britannique, et publié en 1998 par le CCPA. Ce rapport calcule les contributions financières des étudiants au financement de leurs études postsecondaires en tenant compte les deux modalités suivantes : le paiement des droits de scolarité à l'inscription et le paiement, après l'obtention du diplôme, d'un impôt sur le revenu plus élevé durant

leur vie professionnelle (les diplômés universitaires ont généralement un revenu plus élevé que les diplômés du secondaire et paient donc plus d'impôt). La contribution totale des diplômés est donc comparée au coût total d'une éducation de premier cycle universitaire en Colombie-Britannique. Cette analyse révèle que, en tant que groupe, les diplômés universitaires paient beaucoup plus que le plein coût de leur éducation dans le régime actuel d'imposition et de droits de scolarité. Deux recommandations de politique publique en découlent. Premièrement, l'investissement public dans l'enseignement universitaire devrait être augmenté, considérant les retombées considérables de l'éducation en termes de revenus d'impôts supplémentaires pour le trésor public. Deuxièmement, les droits de scolarité payables à l'inscription devraient être réduits, et le financement de l'éducation devrait plutôt reposer sur une récupération postérieure à la diplomation par le biais des impôts supplémentaires payés par les diplômés (idéalement grâce à une plus grande progressivité de l'impôt). La méthode de financement actuelle de l'enseignement supérieur exerce une pression croissante sur les étudiants et leurs familles en les forçant à payer d'avance leur éducation universitaire, ce qui est à la fois injuste et superflu. Des droits de scolarité élevés sont un fardeau pour les étudiants et constituent un obstacle financier à l'accès à l'éducation pour les jeunes.

Kabbanji, J. « Heurs et malheurs du système universitaire libanais à l'heure de l'homogénéisation et de la marchandisation de l'enseignement supérieur », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 131, juin, p. 127-145. [Accès libre]

<http://remmm.revues.org/7651>

RÉSUMÉ : Après un bref aperçu du développement de l'enseignement supérieur au Liban et du rôle des communautés religieuses dans l'essor des premières universités privées, ce texte examine l'émergence récente des « universités axées sur le marché » qui viennent répondre à l'accroissement de la demande d'enseignement supérieur. L'analyse du financement de ces universités révèle le poids croissant non seulement de la charge qui pèse sur les familles, mais aussi la façon dont l'État y contribue indirectement. Enfin, il montre comment globalisation et homogénéisation vont de pair, encouragées par la coopération internationale, mais rencontrent dans les universités les plus anciennes des résistances qui sont plus un signe de crise que de bonne santé.

Kirby, D. 2011. "Strategies for widening access in a quasi-market higher education environment: recent developments in Canada", *Higher Education* 62:267-278. [PDF]

<http://www.springerlink.com/content/056517186706n891/fulltext.pdf>

RÉSUMÉ : D'après la Constitution canadienne, la compétence en matière d'éducation – à tous les niveaux, y compris l'éducation supérieure – relève des provinces et des territoires. Bien que le Canada ait l'un des taux de scolarisation per capita parmi les plus élevés du monde, la question de l'accès demeure une préoccupation de politique dominante dans le monde de l'éducation supérieure au Canada. Au cours des dernières années, plusieurs réformes relatives à l'accès ont été mises en place par les gouvernements, aux niveaux national ou provincial. Ces initiatives démontrent l'influence croissante de la marchandisation du système de quasi-marché de l'éducation supérieure au Canada. La présente analyse fournit quelques éclaircissements au sujet de ces réformes et de l'influence des principes du marché sur celles-ci, aussi bien sur le plan de l'offre que celui de la demande d'éducation supérieure au pays.

Kirby, D., Greene, M., Bourgeois, M., & Sharpe, D. 2011. *Matriculating eastward: Maritime student migration to Newfoundland Labrador*. St. John's, NL, Faculty of Education, Memorial University of Newfoundland. [PDF en accès libre]
http://www.ucs.mun.ca/~dkirby/Matriculating_Eastward_Report.pdf

RÉSUMÉ : Depuis les années 1990, le nombre des étudiants canadiens de l'extérieur de la province et des étudiants internationaux a beaucoup augmenté à l'Université Memorial de Terre-Neuve. Durant cette période, les niveaux d'inscriptions d'étudiants provenant de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont été multipliés par un facteur d'environ dix. Les facteurs explicatifs de cette augmentation des inscriptions ont fait l'objet de bien des spéculations. On a souvent suggéré que les droits de scolarité plus bas à l'Université Memorial qu'ailleurs au Canada atlantique avaient eu un effet significatif sur le choix d'un établissement d'études et les tendances des inscriptions dans la région. La présente étude a été construite de manière à fournir une meilleure compréhension de ces nouvelles tendances de fréquentation universitaire parmi les étudiants des provinces maritimes, tout en explicitant le contexte qui motive ces étudiants à choisir l'Université Memorial.

Kohstall, Florian. 2012. « Free transfer, limited mobility: A decade of higher education reform in Egypt and Morocco », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 131 | juin, p. 91-109. [PDF en accès libre] <http://remmm.revues.org/7624>

RÉSUMÉ : « Une décennie de réforme universitaire en Égypte et au Maroc : transfert gratuit, mobilité limitée ». Cet article montre comment les systèmes d'enseignement supérieur en Égypte et au Maroc sont informés et travaillés par l'internationalisation de ce secteur. Il compare les trajectoires des réformes universitaires dans les deux pays au cours de la dernière décennie, de leur mise sur agenda à leur mise en œuvre. En s'appuyant sur une approche en termes de politiques publiques, l'article analyse les réformes comme des processus de négociation complexes entre experts internationaux et acteurs domestiques. Le transfert des modèles internationaux du système d'allocation des fonds au processus de Bologne est la première force des réformes. Toutefois ces modèles ne contribuent pas nécessairement à une amélioration de l'enseignement supérieur quand ils sont imposés par le haut. Nous observons plutôt un processus d'internationalisation partiel et incomplet.

Koscielniak, C. et J. Makowski (dir.). 2012. *Freedom, Equality, University*, Varsovie, Civic Institute, 300 p. [PDF en accès libre]
<http://www.instytutobywatelski.pl/wp-content/uploads/2012/08/Freedom-Equality-University.pdf#page=173>

PRÉSENTATION : « Liberté, Égalité, Université ». La crise économique et financière s'insinue aujourd'hui dans toutes les dimensions de nos vies. Même une institution aussi respectable que l'université occidentale n'est pas à l'abri de ses dangers. De plus, la crise force les gouvernements européens à redéfinir les politiques en matière d'enseignement supérieur. Malheureusement, les changements causés par cette vague menaçante se résument à deux slogans : « la priorité au pragmatisme » et « le réductionnisme financier ». Ces deux slogans signifient l'adaptation de chaque école à la réalité économique courante. Ce n'est un secret pour personne, par contre, que cette adaptation favorise la perspective à courte vue du profit et de l'évaluation fondée sur la productivité. Dans une logique procédurale reposant sur le concept de l'efficacité du marché, la valeur

des objectifs culturels et spirituels, de même que des traditions, est minimisée. Voilà pourquoi ces changements, planifiés et concrétisés par les administrations universitaires, font l'objet d'une opposition de la part des étudiants et des citoyens européens pour qui la réduction de l'idée d'université à son rôle économique est une dégradation de sa mission sociale qu'il sera impossible de corriger au cours des années à venir.

Lebeau, Yann et coll. 2011. "Who shall pay for the public good? Comparative trends in the funding crisis of public higher education." *Compare: A Journal of Comparative and International Education* 42(1): 137-157. [PDF] DOI: 10.1080/03057925.2012.635418

PRÉSENTATION : « Qui doit payer le bien commun? Tendances comparées de la crise du financement de l'enseignement supérieur public ». Les contrecoups de la crise financière de 2008-2009 et le ralentissement économique mondial actuel ont, sans surprise, soumis les systèmes d'enseignement supérieur publics à d'intenses pressions pratiquement partout dans le monde. S'ajoutant aux mesures adoptées au cours des vingt dernières années pour y introduire des pratiques de gestion efficaces importées du monde des affaires et inciter les universités à diversifier leurs sources de revenus, les coupes budgétaires dans des pays comme le Royaume-Uni, les États-Unis ou le Chili risquent de transformer en profondeur l'enseignement supérieur public. Mais s'agit-il d'une tendance mondiale inéluctable? Est-ce que la caractéristique principale des universités publiques réside dans la part de son financement qui provient de l'État?

Lemelin, Clément. 2010. *Le financement public de l'enseignement universitaire au Québec*. Montréal, CIRANO, Rapport de projet 2010RP-06. [PDF en accès libre]
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2010RP-06.pdf>

RÉSUMÉ : Dans ce texte, nous considérons le financement public de l'enseignement universitaire au Québec. L'angle retenu est la rareté, à laquelle même les gouvernements sont soumis. Notre propos s'organise autour de trois questions : quel effort devrait consentir la société québécoise? Comment répartir le fardeau de cet effort entre les principaux acteurs : les étudiants ou leurs proches, et les gouvernements? Quelle forme donner à la contribution publique? La réponse à ces questions nous mène à suggérer des pistes de réforme. Plus que le niveau des dépenses, ce sont la répartition du fardeau et la forme de l'intervention publique qui devraient être modifiées en priorité. Nous sommes favorables à l'augmentation et à la modulation des droits de scolarité. L'aide financière aux étudiants devrait aussi être augmentée, mais continuer d'être réservée aux plus démunis; l'accès accru à cette aide ne devrait se faire qu'au prix de la disparition de la subvention aux prêts.

Le Texier, T. 2011. *La rationalité managériale, de l'administration domestique à la gouvernance*. Thèse de doctorat en économie, Université Nice Sophia-Antipolis, 296 p. [PDF en accès libre]
http://www.letexier.org/article.php?id_article=109

RÉSUMÉ : Dans les textes publiés en anglais entre le XVI^e siècle et la fin du XIX^e, la notion de *management* prend sens au sein d'un faisceau de concepts – le soin, la conduite, l'industrie, l'arrangement, la mesure – dont l'articulation dessine un entendement du gouvernement inédit. À partir de la fin du XIX^e siècle, alors que l'entreprise s'émancipe peu à peu de l'univers familial, le terme de *management* est appliqué par des ingénieurs industriels américains aux salariés qu'ils dirigent, charriant avec lui l'univers symbolique

de la machine et son principe cardinal d'*efficacité*. La dimension du *soin* n'est plus une signification centrale du management. Le référentiel du *contrôle* devient au contraire primordial, tout autant que le principe d'*organisation*, selon lequel le pouvoir est une réalité capitalisable et incorporable à des plans, des systèmes, des dispositifs, des symboles, des signes et des personnes. Enfin, les mécanismes de captation, de formation, de transformation et d'incorporation du *savoir* constituent une dimension cardinale de ce nouvel entendement du management. Cette « gouvernementalité » nouvelle forme aujourd'hui en Occident un mode privilégié de compréhension et d'exercice du pouvoir, notamment sous l'étiquette de la « gouvernance ».

Lichtenberger, Y. et A. Aïdara. 2011. *Faire réussir nos étudiants, faire progresser la France : Propositions pour un sursaut vers la société de la connaissance*. Paris, Terra Nova, 97 p. [PDF en accès libre] <http://www.tnova.fr/>

PRÉSENTATION : L'objectif de la loi du 10 août 2007 relative à la liberté et aux responsabilités des universités (LRU) est de s'attaquer aux difficultés chroniques de l'université et de la recherche, notamment l'échec en premiers cycles, l'orientation et l'insuffisance des moyens. Le camp libéral et conservateur considère classiquement l'enseignement supérieur et la recherche avant tout comme un instrument de sélection des élites et un outil au service de l'économie et de l'entreprise. Le camp progressiste, s'il ne la formule pas explicitement, a une autre vision. Dans cette conception, l'enjeu de la connaissance transcende l'objectif économique sans le contredire : il s'agit d'un projet politique et d'un projet de société à long terme où la connaissance est valorisée pour ce qu'elle est autant que pour ce qu'elle permet. De telles différences de conceptions ne sont évidemment pas neutres : elles ont des conséquences considérables sur la fixation des priorités, l'organisation territoriale de l'accès au service public de l'enseignement, l'attention portée à la condition sociale des étudiants et les moyens à mettre à la disposition du système et leur mode d'allocation. Malgré ses atouts, l'organisation actuelle de notre système d'enseignement supérieur et de recherche risque d'entraîner la France vers un décrochage certain. Les réformes actuelles ne sortiront pas l'université et le système global de ses difficultés chroniques. Une difficulté majeure a été l'accueil par les universités d'un nombre croissant d'étudiants. Certes mal vécue par le système, il s'agissait en réalité d'une opportunité qui a été très mal gérée faute de moyens et de méthodes pédagogiques adaptées. C'est pour cela que le rapport rejette toute sélection à l'entrée car ce sujet polémique relève d'un faux problème : la réussite du plus grand nombre n'est pas incompatible avec un système sans sélection dès lors que l'orientation fonctionne bien et que les établissements ont les capacités d'encadrer les nouveaux publics.

Long, Martine. 2012. « Quel avenir pour le prix des services publics dans un contexte financier contraint ? » *Revue française d'administration publique* 2012/4 (n° 144), p. 953-963 [page Web et PDF] <http://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2012-4-page-953.htm>

RÉSUMÉ : Dans un environnement financier contraint, le tarif est souvent présenté comme une alternative à l'impôt ou du moins à son augmentation. En France, les ressources tarifaires n'ont pas fait l'objet d'un questionnement global ; l'analyse se fait bien souvent au cas par cas ou de façon sectorielle. Les réflexions actuelles et les exemples étrangers montrent bien l'actualité de cette problématique. Le recours au tarif

ou au prix entraîne cependant des conséquences importantes à la fois en termes d'évolution de l'action publique et de justice sociale.

Martin, É. et M. Ouellet. 2012. *Les mécanismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur*. Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économique, 36 p. [PDF en accès libre] <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/les-mecanismes-dassurance-qualite>

RÉSUMÉ : Au début de novembre 2012, le ministre Pierre Duchesne a annoncé que l'introduction de mécanismes d'assurance qualité sera au cœur du prochain Sommet sur l'enseignement supérieur. Dans cette étude, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) montre que l'introduction de mécanismes d'assurance qualité au sein des universités et des collèges participe d'un processus de marchandisation de l'éducation. Selon Vlăscesanu, Grünberg et Pârlea (2004), l'assurance qualité est un « terme général qui désigne un processus permanent et continu visant à évaluer (estimer, contrôler, garantir, maintenir ou améliorer) la qualité du système, des établissements ou des programmes de l'enseignement supérieur ». Or, dans les faits, l'assurance qualité en éducation désigne une importation de la notion de « qualité totale » dans le secteur de l'éducation à partir du secteur privé : « Cette dernière notion, issue du monde industriel, vise à garantir à un consommateur potentiel ce qu'il est en droit d'obtenir d'un produit pour susciter sa confiance ». En conséquence, l'assurance qualité vise à mettre en place un marché international de l'éducation basé sur une logique publicitaire fondée sur la réputation et le branding des établissements, c'est-à-dire sur les opérations de communication de la valeur de la marque dirigées vers la « clientèle » étudiante.

Martin, Éric et Maxime Ouellet. 2011. *Université inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*. Montréal, Lux Éditeur.

RÉSUMÉ : Pour l'élite politique, les affairistes et les bureaucrates, le dossier est clos : pour que nos universités soient concurrentielles sur le marché mondial du savoir, il est impératif d'augmenter les frais de scolarité. Une telle hausse les sauvera de la faillite, garantira un enseignement de qualité et, ô miracle, ne limitera pas l'accès à l'éducation. *Université inc.* démontre à quel point ce discours repose sur des chiffres tronqués et des arguments biaisés. Ce qu'il fait passer pour un plan de sauvetage de l'institution correspond en fait à un changement profond – et dramatique – dans son mode de financement. Plus encore : la conception de la culture et de l'enseignement qu'il trahit, on le réalise très vite, relève de la vulgarité bien comprise. Nous assistons en somme au pur et simple détournement de l'université vers des fins mercantiles.

Mercier, Arnauld. 2012. « Dérives des universités, périls des universitaires », *questions de communications*, 22 : 197-234 [PDF en accès libre] <http://www.qsf.fr/wp-content/uploads/2013/01/Mercier.pdf>

RÉSUMÉ : Sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) notamment, une vision libérale de l'enseignement supérieur et du savoir s'est imposée progressivement dans de nombreux pays développés, sous couvert de pragmatisme et d'évolutions imposées, présentées comme indispensables et évidentes. Pourtant, ces évolutions n'ont rien de naturel. Elles relèvent d'une idéologie managériale exogène aux us et coutumes universitaires, dont l'application se révèle même contreproductive. On peut alors parler de dérives pour les universités, qui mettent en

péril les modes de travail des universitaires et des personnels académiques en général. Sous ces coups de boutoirs, les universités se liquéfient, se bureaucratisent, entrent stérilement dans un esprit de compétition mal placé, de sorte qu'un sentiment d'aliénation professionnelle s'empare de plus en plus des personnels, chacun se sentant dépossédé de son outil de travail et perdant progressivement le pouvoir de définir le sens des missions de l'université. Ces dérives sont lourdes de conséquence et la qualité de la recherche et du service rendu aux étudiants ne peut que s'en ressentir.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2011. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2011-2012*. Québec, Gouvernement du Québec, 157 p. [PDF en accès libre]

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1044>

PRÉSENTATION : La Loi sur le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (L.R.Q., c. M-15) permet à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accorder aux établissements d'enseignement universitaire, aux conditions qu'elle croit devoir fixer, une aide financière prélevée sur les sommes mises à sa disposition à cette fin par le gouvernement. Les établissements d'enseignement universitaire admissibles au financement gouvernemental sont énumérés aux paragraphes de 1 à 11 de l'article 1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (L.R.Q., c. E-14.1, modifié par le chapitre 67 des lois de 2002) : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal, HEC Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2011. « L'effort financier pour les universités en 2008-2009 : comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 40, mars, 21 p. [PDF en accès libre]

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/BulletinStatistique40_f.pdf

PRÉSENTATION : Comment se situe l'effort financier du Québec pour ses universités par rapport à celui des autres provinces canadiennes? Pour répondre à cette question, il faut examiner le problème sous différents angles. Il est nécessaire, bien sûr, de considérer les revenus et les dépenses des universités, mais aussi de tenir compte de la réalité économique des régions concernées. En effet, le niveau de richesse collective varie d'une province à l'autre, tout comme le coût de la vie. Les indicateurs retenus dans le présent document permettront de situer la position relative du Québec et d'expliquer les écarts observés en comparaison avec le reste du Canada. La section I porte sur la dépense globale des universités par rapport au produit intérieur brut (PIB). La section II traite de la dépense globale par étudiant des universités et, plus particulièrement, du coût salarial des enseignants et de ses deux principales composantes : le rapport étudiants-professeur et le salaire moyen des professeurs des universités. La section III examine les sources de revenus des universités pour le financement de l'ensemble de leurs activités et, de façon plus spécifique, pour la recherche. À la section IV, les revenus et les dépenses des universités font l'objet d'une comparaison et la question de la situation déficitaire des universités québécoises est abordée. Les données utilisées dans cette étude proviennent sur tout de Statistique Canada et de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU). Les sources de données sont les mêmes que celles ayant servi à la production de certaines fiches des Indicateurs de l'éducation (édition 2011, à paraître).

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. 2012. *Renforcer les centres de créativité, d'innovation et de savoir en Ontario. Document de travail sur l'innovation pour renforcer notre réseau collégial et universitaire*. Toronto, Imprimeur de la Reine, 24 p. [PDF en accès libre] <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/DiscussionStrengtheningOntarioPSE-FR.pdf>

PRÉSENTATION : Le présent document de travail tente d'appliquer une vision de l'éducation postsecondaire en Ontario, telle qu'énoncée par notre gouvernement, qui permettra de résoudre la question de la transformation du secteur en s'appuyant sur nos succès passés. Notre gouvernement entame le processus de transformation de ce secteur et consultera de nombreux intervenants pour obtenir des éléments de réponse

Mousaly-Sergieh, K. et F. Vaillancourt. 2007. « Le financement des institutions d'enseignement postsecondaire au Québec, 1961–2005 », *McGill Journal of Education*, 42, 427–42. [PDF en accès libre] <http://mje.mcgill.ca/index.php/MJE/article/view/2396/1852>

RÉSUMÉ : Ce texte examine l'évolution du financement des institutions d'enseignement post-secondaire et particulièrement des universités au Québec pendant la période 1961-2005, avec des comparaisons avec l'Ontario, lorsque faisable et approprié. La première partie dresse un portrait des effectifs étudiants dans les institutions québécoises d'enseignement post-secondaire. La seconde partie présente des indicateurs sur le financement de ces institutions, en termes de niveau et de sources. La troisième partie se penche sur le niveau approprié des frais de scolarité. On y examine le rendement privé associé aux études universitaires, l'impact du niveau de ces frais sur l'accès à l'université et les dimensions redistributives d'un financement public plus ou moins élevé.

Ogachi, I. O. 2011. "Neo-liberalism and the Subversion of Academic Freedom from Within: Money, Corporate Cultures and 'Captured' Intellectuals in African Public Universities", *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, Vol. 9, N° 1-2, p. 25-47 [PDF en accès libre] http://www.codesria.org/IMG/pdf/2-Ogachi_JHEA_1_2_11.pdf

RÉSUMÉ : Au cours des deux dernières décennies, théories et pratiques néolibérales, en tant que résultats de la mondialisation, ont façonné les politiques sociales, économiques et éducatives en Afrique. L'application des pratiques néolibérales a remodelé les institutions d'enseignement supérieur au sein des marchés concurrentiels et privatisé divers aspects de la culture institutionnelle. Les universités publiques ont été contraintes d'adopter des pratiques néolibérales en guise de réformes engagées pour résoudre la crise financière dont souffrent les institutions depuis les années 1980. L'invasion des établissements de pratiques néolibérales a transformé les fonctions traditionnelles de l'université comme lieu de production de savoirs en une finalité néolibérale, traduite en entreprise marchande dont la mission est d'investir, d'acheter et de vendre. Traités en tant que valeurs marchandes, les universitaires sont évalués sur la base du revenu qu'ils génèrent. Cet article analyse ce que cet « entrepreneurialisme » envahissant dans les universités publiques signifie pour l'exercice de la liberté académique et de la responsabilité sociale.

Ontario Undergraduate Student Alliance (OUSA). 2011. *Rising Costs : A Look at Spending at Ontario Universities* (Research Report). Toronto, OUSA.

<http://www.ousa.ca/wordpress/wp-content/uploads/2011/11/Rising-Costs-FINAL.pdf>

RÉSUMÉ : Au cours des deux dernières décennies, une demande d'éducation supérieure sans précédent a entraîné une vague d'inscriptions qui a fait doubler la population étudiante en Ontario. Avec un surcroît de 60 000 nouveaux étudiants au cours des cinq prochaines années, cette croissance ne montre aucun signe de fléchissement. Une telle croissance, aussi considérable que rapide, a donné à l'Ontario une longueur d'avance et lui a permis d'atteindre un taux de fréquentation parmi les plus élevés du monde. En 2005, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il augmenterait les subventions de fonctionnement des collèges et des universités de 1,2 milliard de dollars jusqu'en 2009-2010, pour tenir compte de la croissance de la population étudiante et pour augmenter le financement par étudiant. Peu de temps après, le gouvernement a annoncé une nouvelle réglementation des droits de scolarité qui permettrait une augmentation annuelle moyenne de 5 pour cent. Conséquemment, les revenus des universités ontariennes ont augmenté de plus de 3 000 \$ par étudiant depuis 2004-2005. Après ajustement pour l'inflation, cette somme représente un nouvel investissement de près de 2 000 \$ par étudiant universitaire ontarien, soit une augmentation annuelle de 2,4 % au-delà du taux général d'inflation. Invoquer le rapport coût-efficacité ne devrait pas signifier diminuer la qualité de l'éducation. Implantées de manière appropriée, plusieurs mesures entraîneraient des gains : un meilleur équilibre entre l'enseignement et la recherche par le biais d'une révision du système d'agrégation et de promotion; la création de chaires d'enseignement; l'amélioration de la formation pédagogique des enseignants et du système de soutien pédagogique institutionnel; accroissement de la charge d'enseignement pour certains types d'enseignement; augmentation de l'apprentissage et de la recherche expérimentaux dans le curriculum de premier cycle; élimination des obstacles au transfert de crédits de cours.

Perna, Laura, Joni Fenney et Patrick Callan. 2011. *A Story of Decline : Performance and Policy in Illinois Higher Education*. The National Center for Public Policy and Higher Education. [PDF en accès libre]

http://www.gse.upenn.edu/pdf/irhe/Performance_Policy_Illinois_Higher_Education.pdf

RÉSUMÉ : Entre 1995 et 2000, l'Illinois faisait partie du groupe des États qui se classaient aux premiers rangs pour la préparation des étudiants aux études universitaires, la fréquentation par les résidents de l'État et l'abordabilité de l'éducation supérieure. Au cours de la dernière décennie, cependant, cet état a connu un déclin considérable en matière d'éducation supérieure. De plus, les inégalités en la matière se sont maintenues. Les tendances de la main-d'œuvre et la concurrence internationale suggèrent que l'Illinois aura besoin d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés au cours des prochaines décennies. Les défis auxquels fera face l'éducation supérieure dans cet État semblent donc considérables. L'Illinois fait aussi face à d'importants déficits budgétaires, mais il est à noter que le déclin de l'éducation supérieure est antérieur aux récents problèmes fiscaux et qu'un financement accru ne suffira pas à améliorer le rendement. L'ampleur des défis à relever implique le développement des capacités d'un leadership en matière d'éducation supérieure pour l'Illinois,

l'identification et l'atteinte d'un consensus global sur les objectifs prioritaires pour l'État et les moyens de les atteindre.

Schmoch, U. (2012). « Allemagne : rôle des universités dans l'économie d'apprentissage », in B. Göransson et C. Brundenius (dir.), *L'université en transition*, Springer New York, p. 283-306. <http://www.springerlink.com/content/r45341517n56808j/>

PRÉSENTATION : D'un point de vue plus général, la situation actuelle en Allemagne peut être considérée comme une période de transition. Cette situation, qui fait référence à une transition de l'abondance vers la pénurie, est mal acceptée par la société. Chacun remarque par exemple que le pouvoir d'achat des ménages a régulièrement diminué au cours de la dernière décennie, mais tout le monde essaie de maintenir son ancien niveau de vie dans tous les domaines. Les réformes nécessaires pour s'adapter aux nouvelles structures dans le contexte de la mondialisation et du vieillissement de la société seront donc introduites, mais très progressivement. De nombreux experts prévoient une rapide aggravation, car les réformes nécessaires tardent trop. Les ressources de l'Allemagne sont encore considérables, ce qui rendrait une stabilisation possible, mais probablement à un niveau moindre. Parmi ces ressources, il convient de mentionner la grande qualité et les grandes compétences de la main d'œuvre, le haut niveau d'innovation industrielle, comme illustré par les dépôts de brevets, ainsi que l'excellente infrastructure. Bien qu'une grande partie de l'économie allemande se concentre toujours sur la technologie de haut niveau, de plus en plus d'entreprises réussissent également dans la technologie de pointe.

Statistique Canada. 2012. *Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes, 2010-2011 : rapport final*. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche. Ottawa, Statistique Canada, No 81-595-M au catalogue, 59 p. [PDF en accès libre] <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2012097-fra.pdf>

NOTE : Ce numéro est le dernier numéro de « Traitement et échelles de traitement du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes ». "L'Enquête sur le personnel enseignant à plein temps" n'est plus publiée.

Tilak, J. B. 2012. *Marchandisation de l'enseignement supérieur : l'impact de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)*. Paris, UNESCO, Institut international de la planification de l'éducation (Principes de la planification de l'éducation – 95), 172 p. [PDF en accès libre] http://www.iiep.unesco.org/fileadmin/user_upload/Info_Services_Publications/pdf/2012/Fund95FR.pdf

PRÉSENTATION : L'internationalisation de l'enseignement supérieur ne cesse d'évoluer. Aujourd'hui, la mobilité transfrontalière des étudiants, des établissements, des programmes et des enseignants s'inscrit dans le cadre de la marchandisation de l'éducation. L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) a systématisé et formalisé les conditions du commerce des services, y compris ceux de l'éducation. Le présent ouvrage offre une analyse détaillée des différentes dimensions de l'AGCS et de ses conséquences sur le développement de l'enseignement supérieur, en particulier dans les pays en développement. Cette analyse propose aussi un bilan critique des avantages et des dangers potentiels que comporte la commercialisation de l'éducation. Cette étude apportera un éclairage utile sur la question aux décideurs et planificateurs de l'éducation, ainsi qu'aux chercheurs.

Vajoczki, S. et coll. 2011. *La charge de professeur à dominante enseignante dans les universités de l'Ontario*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 82 p. [PDF en accès libre] <http://heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Teaching-Stream%20Faculty%20FR.pdf>

RÉSUMÉ : L'objet de la présente étude est d'examiner si ou dans quelle mesure le recours à des professeurs se consacrant à l'enseignement aide les universités à faire face aux pressions dues à l'augmentation du nombre des inscriptions et à l'expansion des activités de recherche institutionnelles tout en maintenant et en améliorant la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. D'après les publications examinées, les chercheurs ont constaté que la charge à dominante enseignante, telle que définie ci-dessus, existe dans diverses parties du monde, notamment en Europe, en Australie et dans une grande partie de l'Amérique du Nord. Au Canada, les postes de professeur à dominante enseignante (PDE) n'existaient que dans quelques universités en 2008, et la portée et la définition de leurs rôles variaient. Si la notion générale de PDE semble être comprise, la nomenclature et les conventions collectives ont pour effet de rendre ce groupe de professeurs plus hétérogène qu'il ne le serait souhaitable. Le présent rapport offre huit recommandations concernant la mise en œuvre ou l'élargissement du recours aux postes de PDE afin de réaliser pleinement la valeur de ces derniers et les avantages qu'ils présentent.

Viaene, Jean-Marie et Itzhak Zilcha. 2011. *Public Funding of Higher Education*. Munich, CESifo Working Paper No. 3606, Category 5: Economics of Education [PDF en accès libre] <http://www.cesifo-group.de/portal/pls/portal/docs/1/1210223.PDF>

RÉSUMÉ : Des critiques récentes, de provenances diverses, expriment l'opinion que la rareté actuelle des ressources plaide en défaveur d'un financement public massif de l'enseignement supérieur. Au cœur de ce débat se trouve l'hypothèse que les collèges et universités font une utilisation inefficace de leurs ressources et dévient de leur mission, qui est d'accroître le potentiel humain de leurs étudiants. Le but de cet article est d'examiner les prémisses théoriques de cette hypothèse dans le contexte d'une petite économie ouverte, et d'identifier les conditions d'un investissement public efficace et souhaitable dans l'éducation supérieure. Nous analysons les équilibres non stationnaires d'une économie à générations imbriquées, caractérisée par une mobilité parfaite du capital, les transferts intergénérationnels et un système d'éducation hiérarchique. Le gouvernement utilise les recettes de l'impôt sur le revenu pour financer l'éducation de base et l'enseignement supérieur qui produit des travailleurs qualifiés. Dans ces conditions, nous considérons les éléments suivant : a) l'effet de l'éducation et des marchés internationaux sur l'équilibre des travailleurs peu qualifiés et qualifiés dans chaque génération; b) l'efficacité économique des subventions publiques à l'enseignement supérieur dans la production de capital humain qualifié; c) le soutien endogène pour les politiques éducatives du gouvernement dans une situation d'équilibre politique.

Vinokur, Annie. 2012. « Réflexions sur la place du marché dans l'éducation », *Carrefours de l'éducation*, n° 34, p. 15-27 [Accès libre]

www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2012-2-page-15.htm

RÉSUMÉ : À chaque étape de son développement, l'accumulation capitaliste requiert l'adaptation des valeurs, comportements et savoirs de la population, donc l'intervention du politique et une représentation du Marché cohérente avec ses besoins. Lorsque prédomine le capital industriel prévaut la représentation libérale, paisible et stable, d'une société d'individus mus par la passion de leur intérêt égoïste mais disciplinés par la rationalité économique que leur impose la mécanique abstraite de la concurrence. Le rôle attribué à l'État dans le gouvernement des comportements est alors subsidiaire. Le problème idéologique du passage de ce libéralisme au néolibéralisme du capitalisme financier est de surimposer au mythe concurrentiel une représentation du Marché comme arène de libre compétition des rapports de pouvoir. C'est l'une des tâches assignées au Nouveau management public, dont la fonction première est de mettre les institutions socialisées (et d'abord l'instruction) au service des besoins immédiats de l'accumulation. La « marchandisation » de l'éducation peut donc, au-delà de l'ouverture du secteur public de l'enseignement aux capitaux, s'analyser comme tentative d'instaurer une nouvelle pédagogie du lien social, celle de l'« agence ».

Vinokur, Annie. 2009. « Un autre partage des coûts pour sauver le service public de l'enseignement supérieur? » Document de travail, 8 p. [PDF en accès libre]

http://foreduc.u-paris10.fr/assets/files/partage_couts.pdf

PRÉSENTATION : Nous sommes actuellement en France à un moment où l'accroissement de l'inégalité des revenus (qui pousse à la diversification de l'offre d'ES en fonction des pouvoirs d'achat et à l'évasion fiscale) se heurte à l'attachement de la population aux services publics, à leur image de qualité et de garant de l'intérêt général héritée de la période d'après-guerre. Rien n'interdit donc de décider d'une nouvelle répartition du coût de l'ES entre contribuables et usagers, du moment que sont respectés les principes établis par la jurisprudence du Conseil d'Etat pour les services publics "à la française": l'égalité de traitement, l'accessibilité quelle que soit la situation sociale ou géographique, la continuité du service, la transparence et l'adaptabilité.

3. Accessibilité financière et participation aux études

Association canadienne des professeurs et professeures d'université (ACPPU). 2006. « Les aspects économiques de l'accès aux études : La réalité financière du coût de l'éducation postsecondaire pour les familles à faible revenu ». *Dossiers en éducation*, Vol. 8(2). [PDF en accès libre] <http://www.caut.ca/uploads/8-2accesauxetudes.pdf>

RÉSUMÉ : Les Canadiens savent pour la plupart que les frais de scolarité ont augmenté considérablement au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui, les frais de scolarité moyens exigés pour un programme de baccalauréat en arts et sciences s'élèvent à 40214 \$, ce qui représente une hausse de plus de 185 % par rapport à 1990. Durant la même période, le taux d'inflation a augmenté de moins de 40 %. La dette étudiante moyenne dépasse les 20 000 \$ dans la plupart des provinces, et bon nombre d'étudiants sont contraints à travailler 20 heures et plus par semaine pour payer leurs études. Les répercussions de cette hausse inquiétante des frais de scolarité et de la dette étudiante pour les familles à revenu faible ou moyen ne sont pas bien documentées. Les politiques provinciales en matière de frais de scolarité tendent en général à placer tous les étudiants sur le même plan sous prétexte que les avantages à long terme de l'éducation postsecondaire justifient les frais élevés. Mais les avantages et les possibilités qui s'en dégagent ne sont pas répartis de façon égale. Dans le présent rapport, nous montrons l'effet que la hausse des frais de scolarité a eu sur les familles à revenu faible ou moyen. En suivant l'évolution de ces frais en tant que pourcentage du revenu familial après impôt, nous faisons la preuve que le fardeau des frais de scolarité à la hausse n'a pas été jusqu'ici partagé équitablement. Il est faux de prétendre que les frais de scolarité peu élevés sont régressifs parce que les étudiants issus des familles à revenu élevé sont surreprésentés dans le système. Au contraire, ce sont les Canadiens les plus pauvres qui subissent la plus grande part des hausses de frais. Chaque hausse met en péril l'accès à l'éducation postsecondaire des étudiants issus des familles à revenu faible ou moyen.

Avignon, Pierre. 2012. « L'accessibilité aux études supérieures au Québec : des réformes à compléter », *Notes d'intervention de l'IREC*, No 23, décembre, 7 p. [PDF en accès libre] <http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionenseignementsuperieurdecembre12vd.pdf>

PRÉSENTATION: Dans cette note d'intervention de l'IRÉC, Pierre Avignon recentre le débat sur l'accessibilité aux études supérieures en montrant qu'il faut tenir compte d'autres facteurs que la nécessaire baisse des frais de scolarité pour favoriser l'égalité des chances d'accéder à l'université. Il propose des pistes de solution pour inverser une tendance forte. La proportion des enfants d'ouvriers n'a que très faiblement augmenté, variant de 27 % à 29 % entre 1960 et 1991.

Bailey, Martha J. et Susan M. Dynarski. 2011. *Gains and Gaps: Changing Inequality in U.S. College Entry and Completion*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 17633. [PDF en accès libre] <http://papers.nber.org/papers/W17633>

RÉSUMÉ : « Écarts de revenus : nouvelles inégalités d'accès et de diplomation dans les universités aux États-Unis ». Cette étude porte sur l'évolution de l'inégalité dans l'enseignement postsecondaire; les données utilisées proviennent du recensement des États-Unis (sur près de 70 ans), et du National Longitudinal Survey of Youth, données de

1979 et 1997. Sur les plans de l'accès, de la persévérance et de la diplomation, on constate que les écarts entre les enfants des familles à haut revenu et ceux des familles à faible revenu vont croissant. Entre les cohortes nées au début des années 1960 et celles qui sont nées autour de 1980, l'augmentation du taux de diplomation n'a été que de 4 % chez les enfants de familles modestes, alors qu'elle a été de 18 % chez les enfants de familles fortunées. Chez les hommes, l'inégalité de réussite éducative n'a que légèrement augmenté depuis le début des années 1980, alors que chez les femmes, cette inégalité a fortement augmenté, en raison de la poussée éducative chez les filles de familles fortunées. La réussite éducative est aujourd'hui fortement caractérisée par des différences de genre inexistantes il y a 30 ans, les femmes surpassant maintenant les hommes dans tous les sous-groupes démographiques. Mais c'est dans le quartile supérieur de la distribution des revenus que l'écart de réussite en faveur des femmes est le plus grand. Les explications traditionnelles de la croissance de l'inégalité de réussite éducative sont sérieusement remises en question par ces différences de genre.

Bastedo, Michael N. et Ozan Jaquette. 2011. "Running in Place: Low-Income Students and the Dynamics of Higher Education Stratification". *Educational Evaluation and Policy Analysis* 33: 318-339. [PDF] <http://epa.sagepub.com/content/33/3/318.full.pdf+html>

RÉSUMÉ : La concentration accrue d'étudiants riches dans les universités les plus sélectives est un phénomène largement observé, mais peu d'études ont analysé la dynamique historique sous-jacente à cette stratification de l'enseignement supérieur. Pour étudier cette dynamique, les auteurs ont construit un ensemble de données pour quatre cohortes s'échelonnant entre 1972 et 2004. Les résultats de l'analyse montrent que les étudiants d'origine modeste ont fait des gains considérables depuis les années 1970 sur le plan de leurs parcours d'études universitaires. Néanmoins, les étudiants de familles riches ont fait des gains encore plus importants au cours de la même période, aussi bien sur le plan de leurs parcours d'études que sur celui de leurs résultats aux tests uniformes; ces gains leur ont permis de maintenir un avantage compétitif dans la course à l'admission dans les universités les plus sélectives. Donc, même si les étudiants d'origine modeste étaient parfaitement « appariés » aux établissements en fonction de leurs résultats scolaires, le régime de stratification demeurerait à peu près inchangé. Les auteurs concluent en discutant les politiques et mesures organisationnelles qui pourraient renverser cette tendance.

Baum, S. et S. Schwartz. 2012. *Is College Affordable? In Search of a Meaningful Definition*. Washington, DC, Institute for Higher Education Policy, 13 p. [PDF en accès libre] [http://www.ihep.org/assets/files/publications/g-1/%28Issue Brief%29 Is College Affordable July 2012.pdf](http://www.ihep.org/assets/files/publications/g-1/%28Issue%20Brief%29%20Is%20College%20Affordable%20July%202012.pdf)

PRÉSENTATION : « L'université est-elle abordable? À la recherche d'une définition significative ». L'objectif de ce texte est de faire avancer la compréhension de ce que signifient l'abordabilité et l'inabordabilité des études universitaires. L'idée que l'université n'est pas abordable simplement parce qu'elle « coûte trop cher » n'est pas très constructive, et l'habitude de comparer les « prix » des droits de scolarité affichés – soit la combinaison des droits et des dépenses de subsistance – avec les revenus familiaux est trompeuse. Pour accroître l'accès aux études et la réussite éducative, il est vital que comprendre les facteurs complexes qui influent sur le prix de l'éducation universitaire, la perception de ce prix et les obstacles – réels et moins réels – auxquels font face les étudiants d'aujourd'hui. Ce document synthèse est issu d'un rapport plus long

initialement commandé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire : S. Baum et S. Schwartz, *Toward a Realistic Conception of Postsecondary Affordability* [référence ci-dessous].

Baum, S. et S. Schwartz. 2012. *Toward a Realistic Conception of Postsecondary Affordability*. Washington, DC, Graduate School of Education and Human Development, George Washington University, Working Paper N° 2.2, 46 p. [PDF en accès libre]
http://gsehd.gwu.edu/documents/gsehd/research/Working%20Paper%20Series/WPS2.2_Baum_web.pdf

RÉSUMÉ : « Vers une conception réaliste de l'abordabilité des études postsecondaires ». Le sujet de l'abordabilité des études universitaires occupe une place de choix dans l'agenda politique actuel. Dans cette publication, nous examinons la signification du terme « abordable » appliqué aux études universitaires. La perception d'abordabilité dépend non seulement des ressources disponibles à chacun pour payer le prix des études universitaires, mais aussi des préférences et des priorités individuelles. Un certain nombre d'autres facteurs rendent encore plus complexe la définition de l'abordabilité.

1. Le prix net payé est en fait plus important que le prix affiché par les universités. Cependant, la perception d'abordabilité est souvent fondée sur le prix affiché, pas sur le prix net payé.
2. Considérant que les prix nets augmentent plus rapidement que les revenus, l'idée que l'emprunt est souvent nécessaire pour payer des études postsecondaires et que le coût devrait faire l'objet de versements mensuels postérieurs à la fin des études fait lentement son chemin, bien qu'elle ne soit pas encore implantée dans la psyché nationale.
3. Il est plus constructif de penser à la viabilité à long terme d'un investissement dans l'éducation postsecondaire que de s'attarder sur le pouvoir de dépenser discrétionnaire servant à payer une facture annuelle.
4. Les bourses d'études aux étudiants d'origine modeste, financées par le trésor public, sont motivées par le fait que certains parents sont capables de payer l'éducation de leurs enfants, alors que d'autres ne le sont pas. Sans ces subventions, les étudiants d'origine modeste devraient financer une plus grande part du coût de leur éducation que d'autres, ce qui a un effet considérable sur la perception de l'abordabilité des études. Le rendement sur l'investissement dans l'éducation postsecondaire est incertain, ce qui rend vitale la protection des étudiants contre un endettement ingérable.

Beffy, M., D. Fougère et A. Maurel. 2009. « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires ». *Economie et statistique*, N°422, p. 31-50 [PDF en accès libre]
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_2009_num_422_1_8017

RÉSUMÉ : Cet article est consacré à l'estimation des effets du travail salarié des étudiants sur leur réussite universitaire et leur décision de poursuite d'études. L'analyse repose sur des échantillons extraits des enquêtes Emploi conduites par l'Insee de 1992 à 2002. Ces échantillons sont restreints aux personnes en cours d'études initiales à l'université et préparant un diplôme universitaire de premier ou de second cycle (Deug, licence ou maîtrise). Sont exclus de l'analyse les étudiants dont l'emploi va de pair avec les études, en particulier les apprentis sous contrat et les stagiaires en formation. Les modèles estimés sont des modèles de type Probit à deux équations simultanées, la première

expliquant l'occupation d'un emploi salarié par l'étudiant, la seconde sa réussite à l'examen de fin d'année, conjointement avec sa décision de poursuite des études pour l'un des modèles. Le temps de travail salarié est pris en compte en distinguant, dans un des modèles, les emplois de moins ou plus de 16 heures par semaine. Les résultats montrent que l'occupation d'un emploi régulier réduit significativement la probabilité de réussite à l'examen de fin d'année universitaire. S'ils ne travaillaient pas, les étudiants salariés auraient une probabilité plus élevée de 43 points de réussir leur année. Une analyse complémentaire montre que le cumul emploi-études n'a pas d'effet significatif sur la probabilité de poursuivre les études l'année suivante, quels que soient la filière et le niveau des études.

Bekhradnia, B. 2012. *The academic experience of students at English universities – 2012 report*. Oxford, UK, Higher Education Policy Institute, 23 p. [PDF en accès libre]
<http://www.hepi.ac.uk/455-2060/The-Academic-Experience-of-Students-in-English-Universities.html>

PRÉSENTATION : « L'expérience des étudiants dans les universités anglaises – rapport 2012 ». Ce rapport analyse les résultats d'une enquête menée en 2012 sur divers aspects de l'expérience étudiante, y compris l'intensité des contacts entre les étudiants et le personnel des universités, la taille des groupes-cours et le nombre d'heures que les étudiants consacrent à leurs études. Cette enquête, une mise à jour d'enquêtes menées en 2006 et 2007, permet de tirer certaines conclusions sur les politiques universitaires. La question initiale était : la multiplication par trois des droits de scolarité a-t-elle entraîné les changements anticipés dans la prestation de services aux étudiants? Sur la base des résultats de l'enquête, la réponse à cette question est négative. Certains résultats suggèrent que les étudiants travaillent un peu plus fort – dans leurs temps libres –, mais l'augmentation des droits de scolarité ne semble avoir eu aucun effet sur l'intensité des contacts avec les enseignants ou sur la taille des groupes-cours. Ces résultats doivent être interprétés au regard des réponses des étudiants à une question antérieure portant sur leur perception de ce à quoi devait servir l'augmentation des droits. En 2006 et en 2007, les étudiants disaient que cette augmentation devait d'abord servir à accroître le personnel des universités; alors qu'il formait l'opposition, le gouvernement actuel affirmait qu'il n'approuverait la hausse des droits qu'à la condition que les étudiants puissent constater une amélioration proportionnelle des prestations dont ils bénéficieraient.

Bell, Allison. 2011. *The Nexus of Financial Concerns and Educational Predisposition: An Exploration of the Role of Financial Concerns Early in the College Choice Process*. Thèse de doctorat, University of Michigan. [PDF en accès libre]
<http://deepblue.lib.umich.edu/handle/2027.42/84455>

RÉSUMÉ : Poursuivre des études universitaires peut être très onéreux. La recherche a montré que les coûts des études (droits de scolarité, frais afférents, logement et frais de subsistance, etc.) et les allocations qui aident à payer ces coûts (bourses, prêts, etc.) peuvent influencer la décision de s'inscrire à l'université ou non. Nous savons aussi que certaines personnes sont plus influencées par ces facteurs économiques. Ce qui est moins clair, c'est la question de savoir à quel moment du processus décisionnel cette influence se fait sentir. Les décideurs politiques et les praticiens doivent mieux comprendre qui sont les étudiants potentiels qui pourraient ne pas aspirer à faire des études universitaires et quelle est l'importance du facteur financier, le cas échéant. En utilisant

les données de l'Educational Longitudinal Survey de 2002, la présente étude veut évaluer les différents effets des coûts et des allocations sur la décision de poursuivre ou non des études universitaires parmi les élèves de 10^e et de 12^e années. Pour ce faire, j'ai créé des variables dépendantes qui répartissent les élèves en catégories fondées sur leur propension à entrer à l'université et sur le degré d'importance qu'ont les coûts et les allocations dans leur processus décisionnel. À l'aide de modèles logistiques multinomiaux, j'ai testé le pouvoir prédictif des caractéristiques démographiques, scolaires et psychosociales des élèves par rapport à leur appartenance aux catégories des aspirations et des considérations financières. Les résultats indiquent que la vaste majorité des élèves entend poursuivre des études universitaires; cependant, certaines caractéristiques expliquent pourquoi des élèves déclarent ne pas vouloir poursuivre des études universitaires en raison de leurs coûts trop élevés. En général, ces élèves sont pauvres, blancs, de sexe masculin, de niveau scolaire moyen ou faible et n'ont pas l'impression que leurs proches s'attendent à ce qu'ils poursuivent leurs études.

Belley, Philippe et Lance Lochner. 2007. *The Changing Role of Family Income and Ability in Determining Educational Achievement*. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper No. 13527. [PDF en accès libre]

<http://economics.uwo.ca/faculty/Lochner/papers/thechangingrolenber13527.pdf>

Autre parution : *Journal of Human Capital*, 1(1): 37-89 (Winter 2007).

RÉSUMÉ : Cet article utilise des données de 1979 et 1997 du National Longitudinal Survey of Youth (NLSY79 et NLSY97) pour estimer la variation des effets des aptitudes et du revenu familial sur la réussite éducative des jeunes à la fin de leur adolescence au début des années 1980 et 2000. Les aptitudes cognitives jouent un rôle important dans la réussite éducative pour les deux cohortes en question, tandis que le revenu familial a peu d'influence sur l'obtention du diplôme d'études secondaires. Fait plus intéressant encore, nous montrons que l'effet du revenu familial sur la fréquentation de l'université a augmenté considérablement (particulièrement chez ceux dont les aptitudes sont les plus faibles) entre la mesure de la cohorte de 1979 et celle de 1997. Le revenu est aussi devenu un déterminant beaucoup plus important de la « qualité » de l'éducation universitaire, sans égard aux aptitudes, et de l'intensité du travail rémunéré pendant les études chez les étudiants ayant les meilleures aptitudes. Notre interprétation des résultats empiriques relatifs à la fréquentation universitaire repose sur un modèle de choix éducatif que nous avons élaboré, modèle qui intègre les contraintes à l'emprunt et la valeur de « consommation » de l'éducation formelle, deux des variables les plus fréquemment invoquées pour expliquer la relation positive entre le revenu familial et la fréquentation de l'enseignement supérieur. Sans contraintes à l'emprunt, notre modèle ne peut pas expliquer l'augmentation de l'effet du revenu familial sur la fréquentation dans le contexte de la hausse marquée des coûts et des rendements de l'éducation universitaire entre le début des années 1980 et le début des années 2000. Les incitatifs créés par la valeur de « consommation » de l'éducation impliquent que l'effet du revenu sur la fréquentation aurait dû diminuer avec le temps (voire s'être inversé). En lieu et place, les données concordent globalement avec l'hypothèse que plus de jeunes font face à des contraintes à l'emprunt aujourd'hui qu'au début des années 1980.

Bérail, Laurent. 2007. *Le travail des étudiants*. Avis et rapports du Conseil économique et social. République française. Année 2007 — N° 25. NOR : C.E.S. X07000125V, 95 p. [PDF en accès libre] <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000745/0000.pdf>

RÉSUMÉ : Le rapport s'attache dans un premier temps à cerner la réalité du travail étudiant. Puis il tente d'analyser les motivations liées au choix de travailler, motivations principalement financières, mais non exclusivement, puisqu'elles peuvent correspondre à un souhait d'autonomie et/ou à la recherche d'une expérience en vue de l'insertion professionnelle. Il analyse ensuite les effets des expériences de travail sur la vie de l'étudiant, tant de façon globale que sur la réussite scolaire ou l'insertion professionnelle. Enfin, le rapport présente le degré de prise en compte actuel du travail étudiant par les universités, les grandes écoles et les entreprises, avec des exemples précis.

Blanden, J., P. Gregg et S. Machin. 2005. *Intergenerational Mobility in Europe and North America. A Report Supported by the Sutton Trust*. Londres, Centre for Economic Performance, London School of Economics. [PDF en accès libre] <http://cep.lse.ac.uk/about/news/intergenerationalmobility.pdf>

RÉSUMÉ : « La mobilité intergénérationnelle en Europe et en Amérique du Nord. Un rapport financé par le Sutton Trust ». Le degré de mobilité intergénérationnelle dans une société est largement considéré comme une mesure de l'égalité des chances économiques et sociales. Cette mesure permet de saisir l'effet des conditions sociales durant l'enfance sur les réussites ultérieures ou, au contraire, l'effet du talent et de la motivation individuels, voire de la chance. Un projet soutenu par le Sutton Trust nous a permis d'essayer de mieux comprendre la mobilité intergénérationnelle en Europe et aux États-Unis. Nous avons aussi travaillé à comprendre le phénomène en Grande-Bretagne : l'évolution historique de la cette mobilité et l'effet de l'éducation sur l'égalité des chances. Voici nos principaux résultats :

- La mobilité intergénérationnelle est de même ampleur en Grande-Bretagne et aux États-Unis, mais elle est beaucoup moins grande qu'au Canada et que dans les pays nordiques.
- En Grande-Bretagne, la mobilité intergénérationnelle a diminué de façon marquée, la cohorte née en 1970 étant moins mobile que celle de 1958. On n'observe pas la même diminution aux États-Unis.
- La baisse de mobilité s'explique partiellement par la relation de plus en plus forte entre le revenu familial et la réussite éducative. Les avantages associés à la poursuite des études au-delà de 16 ou de 18 ans ont profité de façon disproportionnée aux personnes originaires de milieux mieux nantis.
- Pour des cohortes plus récentes, nées entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, la situation n'est pas aussi tranchée. Durant les années 1990, on observe un rétrécissement de l'écart entre riches et pauvres pour ce qui est de la persévérance aux études après 16 ans, mais une plus grande inégalité d'accès à l'enseignement supérieur.
- Depuis la fin des années 1980, le développement de l'enseignement supérieur a profité de façon disproportionnée aux personnes issues de familles nanties.
- En utilisant diverses méthodes, notre recherche montre clairement que le revenu familial durant l'enfance est un déterminant réel de la réussite éducative et qu'il n'est pas simplement le reflet d'autres différences entre les familles. Cependant,

nos estimations ne permettent pas de dire si cet effet causal s'est renforcé au fil du temps.

Bound, J., M. Lovenheim et S. Turner. 2009. *Why Have College Completion Rates Declined? An Analysis of Changing Student Preparation and Collegiate Resources*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 15566. [PDF en accès libre]

<http://www.nber.org/papers/w15566>

RÉSUMÉ : En partie à cause de l'augmentation considérable de l'avantage salarial des diplômés universitaires sur le marché depuis 1980, une proportion beaucoup plus grande de diplômés du secondaire entre aujourd'hui au collège ou à l'université qu'il y a 25 ans. Cependant, cette augmentation ne s'est pas traduite par une hausse proportionnelle de ceux qui terminent leurs études. En comparant deux cohortes de sortants du secondaire en 1972 et 1992, nous montrons une diminution du taux de diplomation après huit ans à l'échelle nationale. Cette diminution est plus marquée chez les hommes s'inscrivant d'abord dans une université publique moins sélective et chez les étudiants s'inscrivant d'abord dans un collège communautaire. Nous désagrégeons ces résultats en fonction du degré de préparation des futurs étudiants, d'une part, et des caractéristiques de l'établissement d'enseignement (type d'établissement et ressources consacrées aux étudiants). Même si ces deux catégories de facteurs ont leur importance, il s'avère que les caractéristiques des établissements sont plus importantes. Notre analyse est donc une contribution centrale à la compréhension de l'importance de l'offre éducative comme facteur explicatif de la diplomation en enseignement supérieur.

Carnevale, A. P., S. J. Rose et A. R. Hanson. 2012. *Certificates : Gateway to Gainful Employment and College Degrees*. Washington, Center for Education and the Workforce, Georgetown University, 69 p. [PDF en accès libre] <http://cew.georgetown.edu/certificates/>

PRÉSENTATION : « Les certificats : la passerelle vers l'emploi et le diplôme universitaire ». Au nombre de plus d'un million par année, les certificats sont devenus le deuxième diplôme le plus fréquemment décerné aux États-Unis. Dans un climat d'inquiétude à propos de la hausse du coût de l'enseignement supérieur et de l'endettement étudiant, les certificats – moins chers et moins longs à obtenir qu'un diplôme de grade – font l'objet d'une attention accrue de la part des chercheurs, des établissements et d'autres acteurs de l'enseignement supérieur. Dans ce rapport, nous étudions la rémunération des détenteurs de certificats selon le domaine d'études, le sexe, la race ou l'ethnicité et la durée du programme d'études. L'un des facteurs les plus importants au regard du revenu d'emploi est le lien avec le domaine d'études. Nous examinons aussi d'autres caractéristiques démographiques des détenteurs de certificat : l'âge, le niveau de scolarité, la préparation aux études supérieures, les habiletés fondamentales, le revenu familial et le niveau de scolarité des parents. Enfin, nous examinons les établissements qui décernent le plus souvent les certificats (collèges communautaires, établissements privés à but lucratif) et les États où les certificats prédominent et fournissent les meilleurs rendements salariaux.

Chatel-DeRepentigny, Joëlle, Claude Montmarquette et François Vaillancourt. 2011. *Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques*. Montréal, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Série scientifique 2011S-71. [PDF en accès libre] <http://cirano.qc.ca/pdf/publication/2011s-71.pdf>

RÉSUMÉ : L'objectif de ce rapport est de dresser l'état des lieux sur l'importance et les comportements des étudiants étrangers au Québec, d'examiner les impacts économiques de leur présence et de réévaluer les politiques publiques afférentes y compris le niveau des droits de scolarité et les forfaits. Nous définissons les impacts économiques à long et à court terme (les frais de scolarité dans les universités, dépenses de subsistance, etc.) afin d'attirer davantage d'étudiants internationaux. Les impacts à long terme sont détaillés par l'entremise d'analyses sur l'intégration de ces étudiants comme futurs immigrants (une politique optimale d'immigration) et sur les variations de la balance commerciale lorsque ces étudiants choisissent de retourner dans leur pays d'origine. Nous prenons position sur plusieurs politiques reliées aux étudiants internationaux et canadiens hors Québec, notamment sur la promotion des programmes, les droits de scolarité et les forfaits. Nous sommes d'avis que l'expertise dans ce domaine reste à développer. Le fait que les universités aient été contraintes pendant une si longue période aux frais réglementés du MELS n'a pas permis aux établissements de développer une compétence accrue dans le domaine du recrutement international ni des produits distinctifs. Il devrait revenir à chacune des universités et non au Ministère de définir la stratégie que l'Université juge optimale en ce qui la concerne sur les droits de scolarité et les forfaits.

Carnevale, A. P., S. J. Rose et A. R. Hanson. 2012. *Certificates : Gateway to Gainful Employment and College Degrees*. Washington, Center for Education and the Workforce, Georgetown University, 69 p. [PDF en accès libre] <http://cew.georgetown.edu/certificates/>

PRÉSENTATION : « Les certificats : la passerelle vers l'emploi et le diplôme universitaire ». Au nombre de plus d'un million par année, les certificats sont devenus le deuxième diplôme le plus fréquemment décerné aux États-Unis. Dans un climat d'inquiétude à propos de la hausse du coût de l'enseignement supérieur et de l'endettement étudiant, les certificats – moins chers et moins longs à obtenir qu'un diplôme de grade – font l'objet d'une attention accrue de la part des chercheurs, des établissements et d'autres acteurs de l'enseignement supérieur. Dans ce rapport, nous étudions la rémunération des détenteurs de certificats selon le domaine d'études, le sexe, la race ou l'ethnicité et la durée du programme d'études. L'un des facteurs les plus importants au regard du revenu d'emploi est le lien avec le domaine d'études. Nous examinons aussi d'autres caractéristiques démographiques des détenteurs de certificat : l'âge, le niveau de scolarité, la préparation aux études supérieures, les habiletés fondamentales, le revenu familial et le niveau de scolarité des parents. Enfin, nous examinons les établissements qui décernent le plus souvent les certificats (collèges communautaires, établissements privés à but lucratif) et les États où les certificats prédominent et fournissent les meilleurs rendements salariaux.

Cherkosly, D. 2012. *Tuition Inflation and the Future of Affordability in the State University of New York: An examination of tuition inflation in the United States, and state solutions*. Mémoire de maîtrise, Empire State College, SUNY, 91 p. [PDF]
<http://search.proquest.com/docview/1037994119>

RÉSUMÉ : « L'inflation des droits de scolarité et l'avenir de l'abordabilité dans le réseau de la State University of New York : une étude de l'inflation des droits aux États-Unis et des solutions apportées par les États ». Cette étude examine l'histoire de l'inflation des droits de scolarité et des tendances relatives à l'autonomie et à l'imputabilité dans le réseau de la State University of New York de même que dans d'autres réseaux étatiques. L'objectif de cette étude est d'identifier les éléments clés qui doivent faire partie d'une proposition de politique visant à améliorer l'abordabilité des études dans l'État de New York, pour ses résidents. Il est maintenant évident qu'une politique de l'enseignement supérieur doit contenir des éléments relatifs au financement public et aux droits de scolarité différenciés, de même qu'une planification rationnelle des droits et de leur limitation, un système d'aide financière répondant aux besoins des étudiants, et des objectifs de rendement fixés par l'État.

Comité d'experts sur les modalités de remboursement de la dette d'études. 1997. *Rapport du Comité d'experts sur les modalités de remboursement de la dette d'études* [Rapport Montmarquette]. Québec, Gouvernement du Québec. [PDF en accès libre]
<http://www.afe.gouv.qc.ca/files/docs/Montmarq1.pdf>

PRÉSENTATION : La dette moyenne des ex-étudiants a augmenté de 67,4 p. 100, de 1988-1989 à 1995-1996, et 33,8 p. 100 des ex-étudiants qui ont dû prendre en charge le remboursement de leur prêt en 1995-1996 avaient une dette supérieure à 10 000 \$. Durant cette période, le portrait de l'endettement a inévitablement commencé à se transformer. En 1991-1992, 8 239 étudiants ont eu recours au *Programme de remboursement différé* alors qu'ils étaient 20 042 dans cette situation en 1995-1996. Les sommes remboursées par le gouvernement, en raison des difficultés de remboursement des ex-étudiants, représentaient 61 M\$ en 1995-1996. Par ailleurs, le nombre de faillites qui comprenaient des dettes d'études a quadruplé en cinq ans, soit depuis l'adoption, par le gouvernement fédéral, de la nouvelle *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. On constate aussi que le pourcentage d'ex-étudiants qui ont fait faillite, parmi ceux qui devaient prendre en charge leur prêt, a augmenté entre 1991-1992 et 1994-1995, passant de 2,40 à 3,15 p. 100. La progression du nombre de ceux qui ont fait faillite (84,8 p. 100) est plus rapide que celle des personnes qui devaient prendre en charge leurs prêts (46 p. 100). C'est à partir de ce constat que la ministre de l'Éducation donnait suite à une recommandation du rapport du Groupe de travail sur le Régime d'aide financière aux étudiants en confiant au Comité d'experts le mandat d'étudier les modalités de remboursement de la dette d'études.

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. 2011. *Ouvrir la porte : Surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada*. Ottawa, Sénat du Canada, 146 p. [PDF en accès libre]
http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/SOCI/DPK_PSE/reports-f.htm

PRÉSENTATION : Le comité est aussi conscient que les avantages à investir dans l'éducation postsecondaire sont considérables, à la fois pour les particuliers et pour

l'ensemble du Canada. Voici quelques preuves concernant les avantages pour les particuliers : selon les données les plus récentes (2007), le taux d'emploi chez les personnes ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires était 50 % plus élevé que chez les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires; de 1990 à 2010, chaque fois que quatre emplois étaient créés pour un diplôme d'études postsecondaires, un emploi était perdu par un diplômé d'études secondaires ou moins; et, en moyenne, les adultes âgées de 40 à 59 ans ayant un diplôme d'études universitaires gagnaient plus que le double de ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou moins. Pour ce qui est de l'ensemble de la société, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), chaque année d'étude à plein temps supplémentaire entraîne une augmentation de la production par habitant d'environ 6 %. En ce qui concerne les obstacles à l'éducation postsecondaire, le comité a constaté que bien que les obstacles financiers soient persistants, ils ne sont pas les seuls. Le contexte familial et l'expérience scolaire jouent aussi un rôle majeur. La probabilité de terminer les études secondaires et d'entreprendre des études postsecondaires est réduite par de faibles résultats scolaires, le manque d'exposition aux établissements d'enseignement postsecondaire et des parents qui n'ont pas fréquenté ces établissements. Les frais de scolarité et les dépenses liées à l'éducation postsecondaire sont des obstacles mentionnés par les témoins, en particulier les représentants des associations étudiantes. Malgré la réglementation récente sur les frais de scolarité pour la plupart ou la totalité des programmes dans certaines provinces, le comité a entendu que le coût augmente plus rapidement que les niveaux d'aide financière, et que les niveaux d'endettement prévus ont souvent un effet dissuasif sur les étudiants qui envisageaient de faire des études postsecondaires. Par contre, le comité a également entendu des témoignages selon lesquels la baisse des frais de scolarité n'augmenterait pas nécessairement la participation à des études postsecondaires, pas plus qu'une hausse faible et prévisible des frais de scolarité ne ferait baisser le taux de participation.

Committee for Economic Development. 2012. *Boosting Postsecondary Education Performance : A Statement by the Policy and Impact Committee of the Committee for Economic Development*. Washington, DC, Committee for Economic Development, 29 p. [PDF en accès libre]
<http://www.ced.org/images/content/issues/postsecondary/boostingpost2nded.pdf>

PRÉSENTATION : « Améliorer le rendement de l'éducation postsecondaire : Déclaration du Sous-comité des politiques et de leurs effets du Comité pour le développement économique ». Les collèges et universités américains, longtemps admirés dans le monde entier, ne produisent plus tous les diplômés nécessaires pour assurer la prospérité de la nation et de ses citoyens au 21^e siècle. Après avoir mené le peloton pendant des décennies, les États-Unis sont maintenant à la traîne des autres pays en matière de diplomation postsecondaire porteuse d'une valeur dans le marché du travail. En dépit d'un taux élevé de chômage, les leaders du monde des affaires américains rapportent qu'ils ne trouvent pas les travailleurs possédant la formation et les qualifications dont ils ont besoin. L'atteinte de nos objectifs nationaux exige que les établissements d'enseignement postsecondaire améliorent le taux de réussite des étudiants traditionnels tout en attirant des individus issus de groupes traditionnellement sous-représentés dans l'enseignement postsecondaire, particulièrement les adultes en âge de travailler et les minorités qui constituent une part croissante de la population. De plus, les établissements doivent relever ces défis dans le contexte où les pressions fiscales font que les nouvelles sources de financement se raréfient. Les établissements existants doivent donc améliorer

leur efficacité. De nouveaux établissements d'enseignement devront inventer de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles façons de faire. La majorité des étudiants actuels fréquentent des établissements très accessibles (collèges, collèges techniques ou communautaires, publics ou privés, à but lucratif ou non, à vocation régionale, mais moins sélectifs) plutôt que les universités de recherche publiques les plus renommées ou les universités les plus sélectives. Relever le défi d'élargir le bassin des travailleurs américains qualifiés incombe d'abord et avant tout à ces établissements très accessibles.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). 2007. *Recension de la littérature sur l'abordabilité des études postsecondaires au Canada*. [PDF en accès libre]

<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/102/TandemLiteratureReview.fr.pdf>

RÉSUMÉ : Le but de la présente recension est d'aider le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à élaborer le programme de recherche sur l'abordabilité de l'enseignement postsecondaire au Canada. Ce rapport y concourt en répertoriant les thèmes émergents et les lacunes des connaissances en plus de formuler des recommandations pour la recherche future. *L'abordabilité* désigne la capacité de payer l'éducation; *l'accessibilité* en général a trait à la capacité des personnes de tous les horizons d'obtenir l'éducation postsecondaire qu'elles souhaitent. L'éducation postsecondaire est devenue plus généralement accessible depuis quelques décennies. L'accessibilité tient toutefois à des facteurs complexes et interdépendants, l'abordabilité n'étant qu'un seul d'entre eux. L'évaluation exhaustive de l'abordabilité du système d'éducation postsecondaire au Canada exige l'examen d'un certain nombre de ces facteurs interdépendants. La section B du présent rapport traite de ces macro-incidences à travers les tendances relatives à l'éducation postsecondaire et les politiques de financement à l'échelle internationale, canadienne et provinciale comme à l'échelle des établissements. La section C situe le Canada dans le contexte international des mesures d'abordabilité et fait une analyse comparative minutieuse de ces mesures adoptées par les provinces. La section D est une recension des documents consacrés à l'incidence du revenu et de l'éducation sur l'accession des jeunes à l'éducation postsecondaire. La section E porte sur les effets des coûts de l'éducation. La section F, la plus longue, sonde le financement de l'éducation postsecondaire par la contribution privée des étudiantes et étudiants et de leurs parents ainsi que par les deniers publics. La section G recense les écrits sur ce qui est couramment appelé le « rendement de l'investissement en éducation », soit les avantages que tirent le privé et le public de l'éducation postsecondaire. La section H recense les études sur la perception qu'a le public des obstacles financiers, des coûts de l'éducation postsecondaire, du financement disponible et du rendement de l'éducation, pour finir avec des études du rapport coût-avantages. La section I porte sur l'accessibilité globale de l'éducation postsecondaire pour les groupes sous-représentés comme les Autochtones et les populations rurales et, plus particulièrement, sur les obstacles à l'accessibilité. La section J résume les « lacunes des connaissances » dégagées à la fin de chacune des sections précédentes et tire des conclusions quant à leurs conséquences pour la recherche future.

Côté, James, Rod Skinkle et Anne Motte. 2008. « Do Perceptions of Costs and Benefits of Post-secondary Education Influence Participation? », *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, Volume 38, N° 2, 2008, pages 73-93. [PDF en accès libre] <http://ojs.library.ubc.ca/index.php/cjhe/article/view/510/559>

RÉSUMÉ : Malgré l'accumulation des connaissances à propos des facteurs qui influencent la participation aux études postsecondaires, des lacunes demeurent dans notre compréhension du phénomène. Par exemple, nous en savons peu sur le mécanisme par lequel les perceptions des coûts et des bénéfices jouent un rôle dans la décision de poursuivre des études collégiales ou universitaires. De même, on ne sait pas dans quelle mesure certaines perceptions limitent l'accès aux études des jeunes provenant de milieux désavantagés. Cet article présente les résultats d'un programme de recherche ayant pour objectif de développer et d'évaluer l'opérationnalisation des rendements perçus en éducation postsecondaire en se basant sur l'évaluation subjective des coûts et des bénéfices par les étudiantes et étudiants. Le projet de recherche est issu de deux questions clés : est-il possible de mesurer de façon fiable les rendements de l'éducation postsecondaire tels que perçus par les élèves du secondaire et est-ce que cette mesure des perceptions peut prédire une éventuelle participation postsecondaire? Les résultats démontrent que les perceptions peuvent être mesurées de façon satisfaisante et peuvent prédire la participation aux études universitaires, et ce, en contrôlant pour les autres facteurs connus comme ayant une influence sur la participation. Un modèle d'« horizon perceptuel » est proposé pour expliquer tant les perceptions positives que négatives du retour sur investissement.

Deller, Fiona et Stéphanie Oldford. 2011. *Participation des étudiantes et des étudiants à faible revenu en Ontario*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. [PDF en accès libre] <http://heqco.ca/SiteCollectionDocuments/AtIssueLowIncomeFRE.pdf>

RÉSUMÉ : Ce rapport qui résume la recherche actuelle dans le domaine est le premier d'une série d'études sur la participation des groupes traditionnellement sous-représentés. Ce rapport met l'accent sur les étudiants à faible revenu de l'Ontario. Les inscriptions dans les établissements postsecondaires de l'Ontario augmentent, mais pas chez les étudiants de familles à faible revenu. En outre, environ la moitié des étudiants à faible revenu qui poursuivent des études postsecondaires ne profitent pas des bourses et des prêts gouvernementaux conçus pour les aider. Les étudiants qui pourraient le plus profiter d'une aide financière n'y ont pas recours. De faibles niveaux de littératie financière constituent un obstacle aux études supérieures. Le coût du collège ou de l'université est de beaucoup surestimé par le grand public et par les jeunes à faible revenu en particulier. Pourtant, la bonification de l'aide financière a peu contribué à réduire l'écart entre les taux de participation.

Deming, David et Susan Dynarski. 2009. *Into College, Out of Poverty? Policies to Increase the Postsecondary Attainment of the Poor*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 15387. [PDF en accès libre] <http://www.nber.org/papers/w15387>

RÉSUMÉ : « Entrer à l'université, sortir de la pauvreté? Les politiques visant à augmenter l'accès aux études postsecondaires chez les pauvres ». Cette étude fait état des résultats de recherche expérimentale ou quasi expérimentale portant sur la relation

causale entre le coût des études universitaires et la réussite éducative, particulièrement pour les populations les moins nanties. Les résultats indiquent que la réduction du coût des études peut augmenter l'accès et la persévérance aux études universitaires. Les programmes d'aide les plus simples et les plus transparents apparaissent comme les plus efficaces; ceux qui comportent un lien entre les montants d'argent et les mesures incitatives, ou qui sont conditionnels à l'acceptation de services de soutien aux études semblent encore plus efficaces.

Dooley, M. D., A. A. Payne et A. L. Robb. 2013. *Incidence des bourses d'excellence et des bourses d'aide financière sur la persévérance et la réussite scolaire à l'université*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 41 p. [PDF en accès libre]

<http://heqco.ca/SiteCollectionDocuments/HEOCO%20Pedal%20Scholarship%20FR.pdf>

RÉSUMÉ : Les auteurs se sont servis des données fournies par deux universités ontariennes pour analyser la relation entre les bourses d'admission et la réussite à l'université. Étant donné que les deux universités utilisent des outils d'aide financière différents et qu'elles n'imposent pas les mêmes exigences, leurs résultats sont présentés dans des sections distinctes du rapport. Les données englobent tous les étudiants ayant entrepris en septembre un programme d'études à temps plein menant à l'obtention d'un grade au sein de l'une des deux universités participantes et provenant directement d'une école secondaire de l'Ontario. Une université a fourni des données s'échelonnant de 1994 à 2004 et l'autre de 1999 à 2006. Si les bourses d'admission peuvent attirer des étudiants plus performants à une université donnée, une nouvelle étude réalisée par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) révèle que ce genre d'aide financière est peu utile pour favoriser la réussite scolaire. Selon l'étude, les bourses de première année ont une incidence très faible sur les notes des étudiants et n'ont, en général, aucun lien avec l'obtention du diplôme. Même dans le cas des bourses d'études garantissant des fonds supplémentaires les années suivantes pour les étudiants qui continuent d'avoir des notes élevées, les bourses n'ont eu aucun effet apparent sur le rendement scolaire mis à part une légère incidence sur les notes obtenues pendant la première année d'études. Ce fut le cas tant pour les étudiants provenant de quartiers à faible revenu que pour ceux vivant dans des secteurs plus favorisés. Ces constatations pourraient avoir d'importantes conséquences puisque des ressources considérables sont investies dans ce genre d'aide financière. Si les bourses d'admission ont très peu d'incidence sur le rendement des étudiants, il vaudrait peut-être mieux affecter certaines de ces ressources à la mise en place de programmes de meilleure qualité ou à l'embauche d'un plus grand nombre d'enseignants. Il faudra se pencher davantage sur cette question puisque les données ne proviennent que de deux universités et présentent des lacunes importantes, dont le peu de renseignements sur les autres sources d'aide financière et les caractéristiques socioéconomiques générales de chacune des familles.

Dooley, M. D., A. A. Payne, *et al.* 2012. "The impact of cost on the choice of university: evidence from Ontario." *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie* 45(2): 755-783. DOI: 10.1111/j.1540-5982.2012.01710.x

RÉSUMÉ : « Effet du coût sur le choix de l'université: données probantes pour l'Ontario ». Ce texte présente la première étude canadienne sur le lien entre le coût pour l'étudiant et le choix d'une université. Au cours des dernières décennies, il y a eu un accroissement substantiel dans les différentiels de 'coûts nets' pour les universités de

l'Ontario. Par coûts nets, on entend les frais de scolarité et autres frais afférents moins la valeur anticipée pour un étudiant académiquement fort d'une bourse au mérite. Nos évaluations montrent qu'en général il n'y a pas de relation entre le 'coût net' et la portion des bons candidats qu'une université est capable d'attirer. Un accroissement du 'coût net' est associé à un accroissement du ratio des bons étudiants en provenance de quartiers à hauts revenus par rapport aux bons étudiants en provenance de quartiers à revenus moyens ou faibles pour les programmes en Arts et en Science. Ce n'est pas le cas pour les programmes en Commerce ou en Génie. Enfin, les étudiants plus avantagés économiquement sont plus susceptibles d'aller à l'université, mais les bourses au mérite ne bénéficient pas de manière disproportionnée à ceux qui proviennent de milieux plus favorisés, si l'on s'en tient aux étudiants qui s'inscrivent.

Dubois, Julie. 2002. *Qu'est-ce qui incite les jeunes à poursuivre des études postsecondaires au Canada? Rapport final*. Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada. [PDF en accès libre]
<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/RH63-1-578-06-03F.pdf>

RÉSUMÉ : Cette étude utilise la théorie du capital humain pour modéliser la prise de décisions relatives à la poursuite des études postsecondaires. Le modèle présenté repose sur l'hypothèse selon laquelle les finissants du secondaire évaluent les coûts et les bénéfices attribuables à divers niveaux d'éducation postsecondaires (collège ou université) et choisissent l'option qui maximise la valeur présente nette attendue. Étant donné la nature discrète d'un choix d'investissement, le modèle théorique est estimé à l'aide de régressions logistiques multinomiales et de données provenant de l'Enquête de suivi auprès des sortants de 1995. Les paramètres estimés permettent d'identifier les principaux déterminants de la poursuite des études postsecondaires. Selon les résultats de l'étude, le niveau d'éducation des parents, le soutien financier des parents, les habilités, l'état matrimonial, la situation parentale ainsi que le statut d'immigrant de l'étudiant sont les facteurs ayant le plus d'influence dans la prise de décision de poursuivre des études universitaires. Du côté des études collégiales, les facteurs qui influencent le plus la décision d'investissement sont la province de résidence, le sexe, le niveau d'éducation et la profession du père ainsi que l'état matrimonial.

Elliott, W. 2012. *Why policy makers should care about children's savings*. (Creating a Financial Stake in College, Report I). Washington, DC: New America Foundation; St. Louis, MO: Washington University, Center for Social Development. [PDF en accès libre]
http://assets.newamerica.net/sites/newamerica.net/files/policydocs/Elliott_I_final1.4.12.pdf

RÉSUMÉ : « Pourquoi les décideurs devraient se soucier de l'épargne des enfants ». "Creating a Financial Stake in College" est une série de quatre rapports qui portent sur la relation entre l'épargne des enfants et la réussite aux études supérieures. Les quatre rapports portent sur : 1) l'attention que les décideurs devraient porter à l'épargne; 2) la relation entre l'inégalité et la possession d'un compte bancaire; 3) le lien entre l'épargne et l'accès aux études supérieures; et 4) l'amélioration de la situation des comptes bancaires chez les enfants. Ces rapports s'appuient sur les résultats d'études empiriques menées par Elliot et ses collègues sur l'épargne chez les enfants, particulièrement les enfants de milieux moins nantis. L'objectif est d'en arriver à des propositions de politiques de grande envergure. Une telle proposition, la loi ASPIRE, encouragerait l'épargne par l'ouverture d'un compte pour chaque nouveau-né, par un dépôt initial et

par des dépôts de contrepartie progressifs; ces fonds seraient réservés au financement personnel de l'éducation supérieure, de l'achat d'un logement ou de la retraite. L'ensemble de ces rapports repose sur le constat avéré que les enfants qui détiennent une épargne personnelle sentent que leur avenir leur appartient. Ils sont donc plus enclins à s'investir dans leur expérience éducative, à se sentir aptes à fréquenter l'université et à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). 2012. *Miser sur la jeunesse! Propositions pour le budget du Québec 2012-2013. Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec*. Montréal, FEUQ. [PDF en accès libre]. http://feuq.qc.ca/IMG/pdf/memoire_-_consult_12-13-2.pdf

PRÉSENTATION : Par l'entremise de ce mémoire, la Fédération entend démontrer que la situation démographique et économique nous commande de renoncer à la hausse des frais de scolarité. Pour ce faire, dans un premier temps, nous présenterons les bénéfices reliés à la formation universitaire d'un plus grand nombre d'étudiants dans un contexte d'économie du savoir. Dans un deuxième temps, nous discuterons de l'équité intergénérationnelle qui s'inscrit notamment dans le développement d'une plus grande accessibilité universitaire. En effet, la hausse de 1625 \$ aura un impact important sur la composition sociale des universités québécoises et sur les finances, déjà extrêmement fragiles, des étudiants et de leurs familles causant ainsi une iniquité intergénérationnelle importante. Dans un troisième temps, nous ferons un rappel des conditions de vie des étudiants et de leur perspective d'endettement à la suite de leurs études universitaires. Ensuite, nous ferons état de nos propositions pour régler les problèmes de gestions qui affligent les universités québécoises et assurer un développement cohérent et responsable du réseau. Finalement, nous présenterons des propositions pour l'amélioration des finances publiques.

Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). 2011. *Le travail rémunéré et les études universitaires. Une nouvelle norme de la vie universitaire*. Montréal, FEUQ. [PDF en accès libre]. http://www.feuq.qc.ca/IMG/pdf/casp_-_savoie_-_recherche_-_1112_-_travail_etudiant_-_fr.pdf

RÉSUMÉ : Premier constat : le taux d'emploi en cours d'études des étudiants à temps plein de 20 à 24 ans (tout niveau d'études confondu) est passé de 25 % en 1978-1979 à près de 55 % depuis le début des années 2000. Pourtant, le taux d'emploi d'été est, quant à lui, demeuré stable à travers les années. Une forme d'emploi n'a donc pas remplacé l'autre : l'emploi en cours d'études s'est ajouté à l'emploi d'été. De plus, les étudiants de premier cycle travaillent en moyenne 18,7 h par semaine et 42,4 % plus de 20 h. Ce nombre d'heures de travail élevé a des conséquences. On observe que les étudiants qui travaillent durant le trimestre allongent plus fréquemment leurs études et s'inscrivent à moins de crédits de cours que ceux qui ne travaillent pas. En 2009, 43,6 % des étudiants de premier cycle à temps plein considéraient que leur emploi avait un impact négatif sur leur rendement scolaire et 32,4 % déclaraient que ce même emploi était la cause d'un allongement des études. Cette dernière proportion passe à 37,1 % au 2^e cycle et à 62 % au 3^e cycle (pour l'année 2006). Autre constat de la recherche, le montant qu'il est permis d'accumuler en travaillant sans se voir pénaliser dans les montants reçus de l'AFE est de 4 440 \$, soit 11 semaines de travail à temps plein au salaire minimum. Cette exemption n'a pas été ajustée depuis au moins 2004, moment où elle représentait plutôt près de 15 semaines de travail. Dernier grand constat, lorsque le marché du travail plonge, les

étudiants sont trop souvent les premiers à écoper. En effet, les creux dans le taux d'emploi, comme en 1982, de 1990 à 1992 ou en 2009, s'accompagnent aussi de creux importants dans le taux d'emploi d'été, des variations de 4 à 15 fois plus importantes que celles du taux d'emploi global. Le taux de chômage d'été est aussi systématiquement plus élevé que celui de la population en général : une augmentation du taux de chômage d'un point est associée à une augmentation de l'ordre de 1,7 à 6 fois plus élevée dans le taux de chômage étudiant. Il faut aussi rappeler que contrairement aux travailleurs, les étudiants n'ont pas de réelles protections en cas de perte d'emploi.

Frempong, G., X. Ma et J. Mensah. 2012. "Access to postsecondary education: can schools compensate for socioeconomic disadvantage?" *Higher Education* 63(1): 19-32. [PDF] <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10734-011-9422-2>

RÉSUMÉ : « L'accès aux études postsecondaires : les écoles peuvent-elles contrebalancer le désavantage socioéconomique des élèves? » Alors que l'accès à l'enseignement supérieur a augmenté au cours de la dernière décennie, plusieurs études récentes montrent que les jeunes de milieux socioéconomiques défavorisés sont exposés à des risques d'être exclus de l'enseignement postsecondaire. Ces études tendent à insister sur l'insuffisance de ressources financières et de capital social comme principaux facteurs d'explication de ces risques. Notre étude utilise un modèle multi-niveaux pour explorer l'ampleur de l'effet école sur l'accès à l'enseignement postsecondaire, particulièrement chez les jeunes de milieux défavorisés. Nos résultats montrent : 1) que pour des jeunes ayant les mêmes contraintes financières et fréquentant des écoles de qualité similaire, ceux qui sont issus de milieux défavorisés et qui fréquentent des écoles comptant une forte concentration d'élèves défavorisés sont particulièrement à risque d'être exclus de l'enseignement postsecondaire; et 2) qu'une part substantielle de l'effet du milieu socioéconomique d'origine opère par le biais des résultats scolaires obtenus à l'école secondaire et des attentes concernant l'accès à l'enseignement postsecondaire.

Frenette, Marc. 2005a. *L'accès aux études postsecondaires est-il plus équitable au Canada ou aux États-Unis?* Ottawa, Statistique Canada, No 11F0019MIF au catalogue — No 244. [PDF en accès libre] <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/Statcan/11F0019MIF/11F0019MIF2005244.pdf>

RÉSUMÉ : La présente étude comparative porte sur le rôle que jouent les antécédents familiaux dans l'accès aux études postsecondaires au Canada et aux États-Unis. Étant donné que les études postsecondaires sont financées d'une façon très différente dans l'un et l'autre pays, les antécédents familiaux peuvent jouer des rôles foncièrement différents. Les résultats donnent à penser que la poursuite d'études universitaires est moins courante chez les étudiants à faible revenu et les membres de minorités visibles aux États-Unis que chez leurs homologues au Canada. Plusieurs raisons possibles sont examinées.

Ford, R. et coll. 2012. *Un avenir à découvrir* [Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires]. Ottawa, Société de recherche sociale appliquée, 165 p. [PDF en accès libre] http://www.srdc.org/uploads/FTD_PSI_Report_FR.pdf

RÉSUMÉ : Le projet pilote Un avenir à découvrir (UAD) teste l'efficacité de deux initiatives visant à aider les élèves à surmonter certains obstacles aux études

postsecondaires, à savoir le manque de clarté au sujet des choix de carrière, des renseignements incomplets en ce qui a trait aux études postsecondaires et l'insuffisance des ressources financières. Le présent rapport décrit l'incidence du projet sur les études postsecondaires, auquel 5 429 élèves de 51 écoles secondaires du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont participé depuis 2004. Le projet comportait deux initiatives :

- Explorez vos horizons (EH), qui permet aux élèves de mieux planifier leur carrière et leur fournit de l'information plus précise sur les programmes d'études postsecondaires, leurs coûts et leurs avantages, et ce, dès les premières années du secondaire. L'initiative a été mise en œuvre de 2004 à 2008, alors que les participants au projet étaient encore au secondaire.
- Fonds du savoir (FS), qui, pendant les premières années du secondaire, promet une aide financière non remboursable d'un montant maximal de 8 000 \$ aux élèves issus d'une famille à plus faible revenu, à condition qu'ils suivent des études postsecondaires. Des dépôts dans le compte des participants ont été effectués de 2004 à 2008, alors qu'ils étaient encore au secondaire. Ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires ont touché cette aide entre 2007 et 2011.

Le projet avait pour but de déterminer si ces initiatives, proposées séparément ou en combinaison, pouvaient inciter les élèves du secondaire à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires. Comparativement à divers programmes qui offrent une aide financière et de l'information relativement aux études postsecondaires, Un avenir à découvrir se distingue par sa démarche visant à aider les jeunes qui ont traditionnellement moins tendance à entreprendre des études postsecondaires et par sa promesse précoce d'aide financière dès le secondaire.

Gauthier, M.-A. et M.-P. Labrie. 2013. « Conciliation études-travail : les étudiants québécois s'investissent davantage dans un emploi rémunéré pendant leurs études que l'ensemble de leurs homologues canadiens », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 17 n° 2, p. 1-5 [PDF en accès libre]

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2013/sociodemoenbref_fev13.pdf

PRÉSENTATION: La conciliation études-travail tend à s'imposer comme la norme plutôt que l'exception pour de nombreux étudiants, une tendance qui s'observe dans de nombreux pays. Les plus récentes données de l'Enquête sur la population active (EPA) révèlent que le Québec n'échappe pas à cette tendance, bien au contraire. Cette intensification de la participation représente depuis plusieurs années déjà une source de préoccupation pour le Conseil supérieur de l'éducation (1995) qui y voit certains risques pour la réussite scolaire lorsque le travail occupe de nombreuses heures dans la vie d'un étudiant à temps plein. La présente analyse a pour objectif de donner un aperçu de la situation qui prévaut au Québec en matière de taux de participation au marché du travail et du temps de travail hebdomadaire des étudiants au cours des mois d'étude. Afin de fournir un éclairage supplémentaire à quiconque s'intéresse à cette question, les données québécoises sont comparées à celles des autres provinces canadiennes.

Gingrich, Paul. 2011. *After the Freeze: Restoring University Affordability in Saskatchewan*. Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternative. [PDF en accès libre]
<http://www.policyalternatives.ca/publications/reports/after-freeze>

RÉSUMÉ : Ce rapport est une mise à jour de deux rapports précédents : *A Reappraisal of University Access and Affordability 2009* et *Improving Access to Affordable University Education in Saskatchewan* (2004), tous deux publiés par le bureau de la Saskatchewan du Centre canadien de politiques alternatives. Au cours de la dernière décennie, les gouvernements de la province ont adopté diverses politiques visant à rendre les études universitaires plus abordables. Ces politiques se sont traduites par toute une série de mesures : augmentation du montant maximum des prêts aux étudiants; modification des critères d'admissibilité au programme; gel des droits de scolarité pour de courtes périodes, augmentation des sommes allouées aux diverses bourses d'études; primes à la diplomation; augmentation des subventions provinciales aux universités; et subventions spéciales à certaines cohortes d'étudiants. Les gouvernements reconnaissent donc que les droits de scolarité et l'endettement étudiant sont des problèmes à long terme. Cependant, le résultat de ces initiatives n'est pas concluant. Les droits de scolarité sont encore très élevés par comparaison à d'autres provinces, l'endettement étudiant continue d'augmenter, la bureaucratie qui administre le système de prêts aux étudiants continue de grossir, et la garantie gouvernementale nécessaire au financement du programme « Graduate Retention » (s'élevant aujourd'hui à 329 millions de dollars) augmentera à la mesure des promesses de fournir des rabais supplémentaires à la diplomation. Les études universitaires pourraient être rendues plus abordables par l'implantation d'un programme simplifié de gestion de la réduction des droits de scolarité pour les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs. Il est temps de prendre au sérieux le principe selon lequel le soutien gouvernemental aux universités et aux étudiants est un investissement public crucial.

Gingrich, Paul. 2009. *A Reappraisal of University Access and Affordability 2009*. Regina, Canadian Centre for Policy Alternative. [PDF en accès libre]
<http://www.policyalternatives.ca/publications/reports/reappraisal-university-access-and-affordability-2009>

Hansen, J. et X. Liu. 2013. *A Structural Model of Educational Attainment in Canada*. Bonn, Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit / Institute for the Study of Labor, IZA DP No. 7237, 50 p. [PDF en accès libre] <http://ftp.iza.org/dp7237.pdf>

RÉSUMÉ : « Un modèle structurel du niveau de scolarité atteint au Canada ». Dans ce document, nous présentons et testons un modèle structurel et dynamique des décisions relatives à la poursuite des études postsecondaires à partir de données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Notre modèle intègre les projections et les anticipations des avantages futurs d'investir dans son éducation. Nos résultats suggèrent que l'effet d'une augmentation du revenu parental sur la réussite éducative est modeste. Par exemple, une augmentation de 25 % du revenu parental n'entraînerait qu'une augmentation de 1 % de la fréquentation de l'enseignement postsecondaire. Cependant, nos résultats indiquent aussi que les ressources financières autres que le revenu parental ont un effet sur la fréquentation. Plus précisément, notre modèle prédit qu'une augmentation des droits de scolarité de 2 500 \$ par cycle d'études postsecondaires diminuerait la fréquentation par quelque 9 % chez les hommes et 6,5 % chez les femmes.

Nous avons aussi modélisé l'effet de la variation des scores obtenus au test PISA. Plus précisément, une augmentation des scores de la valeur de l'écart-type (ce qui est comparable à l'écart entre le score moyen des décrocheurs du secondaire et celui des élèves qui arrivent à fréquenter le collège ou l'université sans obtenir un diplôme) ferait augmenter la fréquentation postsecondaire de 10,2 % chez les hommes et de 6,2 % chez les femmes. Du même coup, le taux d'abandon au secondaire diminuerait de 3,2 % chez les hommes et de 2,8 % chez les femmes. Nous avons profité de la dynamique du modèle pour estimer comment une augmentation de 25 % des revenus futurs des diplômés du postsecondaire influencerait sur les décisions éducatives actuelles. Nous avons trouvé que la fréquentation postsecondaire augmenterait de 2,2 % chez les hommes et de 3,1 % chez les femmes.

Hoxby, C. M. et C. Avery. 2012. *The Missing "One-Offs": The Hidden Supply of High-Achieving, Low Income Students*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper 14138. [PDF en accès libre] <http://www.nber.org/papers/w18586>

RÉSUMÉ : La vaste majorité des élèves du secondaire qui obtiennent à la fois d'excellents résultats scolaires et qui proviennent de milieux défavorisés ne demandent pas l'admission aux établissements d'enseignement supérieurs sélectifs. Et cela, en dépit du fait que ces établissements seraient souvent moins coûteux pour eux, grâce à leur aide financière généreuse, que les collèges mal dotés ou les universités non sélectives auxquels ils demandent l'admission. De plus, ces élèves qui demandent l'admission à ces établissements sélectifs y sont généralement admis et y terminent leurs études. Nous montrons que le comportement de ces élèves vis-à-vis de du processus d'admission diffère beaucoup de celui de leurs homologues provenant de milieux favorisés. Ceux-ci tendent à demander l'admission à quelques établissements moyennement sélectifs, quelques-uns qui le sont plus et quelques-uns qui le sont beaucoup moins. Notre étude sépare les très bons élèves de milieux défavorisés en deux groupes : ceux dont le comportement vis-à-vis du processus d'admission est similaire à leurs homologues de milieux favorisés (comportement conditionné par les résultats scolaires) et ceux dont le comportement plutôt conditionné par le milieu socio-économique fait qu'ils ne demandent pas l'admission aux établissements sélectifs. Nous montrons que les élèves du second groupe ne proviennent pas de milieux plus défavorisés que ceux du premier groupe. Cependant, les élèves du second groupe proviennent de districts trop petits pour soutenir des écoles secondaires publiques sélectives, ne font pas partie d'un groupe de très bons élèves et ne sont pas susceptibles d'être en contact avec un enseignant ou un élève plus âgé ayant fréquenté une université plus sélective. Nous montrons aussi comment les pratiques courantes – recrutement, journées « portes ouvertes » dans les universités, programmes d'accessibilité – risquent de ne pas être efficaces auprès des élèves dont le comportement est conditionné par le milieu socioéconomique. Nous suggérons que les politiques et pratiques efficaces ne devraient pas dépendre autant de l'existence de concentrations géographiques de très bons élèves.

Johnson, D. et F. Rahman. 2005. *The Role of Economic Factors, Including the Level of Tuition, In Individual University Participation Decisions in Canada*. Laurier Business & Economics, Dept. of Economics Working Paper Series 2005-09 EC, 39 p. [PDF en accès libre] http://www.wlu.ca/documents/11169/Johnson_Rahman_.pdf

RÉSUMÉ : Cette étude utilise des données individualisées tirées de l'Enquête sur la population active du Canada, de 1976 à 2003, pour examiner les facteurs économiques influant sur les décisions d'individus de 17 à 24 de faire ou non des études universitaires. Le niveau des droits de scolarité est l'un de ces facteurs. On observe aussi une variation régionale du coût de renonciation associée aux études universitaires, de la réduction de la probabilité d'être au chômage après l'obtention d'un diplôme, et de la proportion du budget des universités consacrée au soutien aux étudiants. De plus, on observe une variation nationale selon le sexe et dans le temps du rendement d'une éducation universitaire. Nos résultats montrent que le haut niveau des droits de scolarité a réduit la probabilité de fréquenter une université chez les personnes de 17, 18 et 19 ans par rapport aux tendances provinciales spécifiques de l'augmentation de la fréquentation.

Karikari, J. A. et H. Dezhbakhsh. 2013. "Are selective private and public colleges affordable?" *Education Economics* 21(1): 60-78. DOI: 10.1080/09645292.2010.545195

RÉSUMÉ : « Les universités sélectives sont-elles abordables ? » Nous examinons l'abordabilité des études universitaires dans les conditions actuelles des coûts et du système d'aide financière, que celle-ci soit fondée sur les besoins des étudiants ou non. En utilisant les données relatives aux étudiants de première année dans un grand nombre d'universités américaines sélectives, privées ou publiques, nous trouvons que le prix réel payé par les étudiants pour leurs études a réellement augmenté au fil du temps. L'aide financière attribuée selon les besoins n'a pas suivi l'augmentation substantielle de l'aide attribuée au mérite. Plus important encore, bien que les étudiants de milieux modestes reçoivent plus de subsides que ceux de milieux favorisés, le système d'aide actuel ne suffit pas à garantir des études abordables aux étudiants de milieux modestes. Néanmoins, cette lacune ne peut pas être attribuée à l'augmentation de l'aide attribuée au mérite.

Lévy-Garboua, L. et C. Montmarquette. 2012. *L'influence de l'origine sociale sur le niveau d'aspiration et la réussite scolaire*. Rapport de projets 2012RP-07. Montréal, CIRANO, 32 p. [PDF en accès libre] <http://secure.cirano.qc.ca/pdf/publication/2012RP-07.pdf>

RÉSUMÉ : Les inégalités de réussite scolaire selon le milieu social d'origine sont des sources de débat important lorsque l'on discute de l'accessibilité aux études postsecondaires. On persiste à faire le débat sur les frais de scolarité comme contrainte majeure à l'accessibilité. Les faits sont que malgré des frais de scolarité très inférieurs au Québec, la proportion d'individus ne possédant aucun certificat, diplôme ou grade est plus élevée au Québec qu'en Ontario et que dans l'ensemble du Canada. Nous voulons pousser cette question d'inégalité dans les parcours scolaires en considérant les différences dans les niveaux d'aspiration et dans la confiance de leur succès des personnes issues de milieux sociaux différents. Nous considérons que les familles/élèves investissent dans l'éducation et doivent effectuer plusieurs choix pendant la durée de leur éducation. Selon le sociologue français Boudon (1973), les familles d'origine sociale défavorisée ont tendance à ne pas choisir de longues études. Ainsi, toujours selon

Boudon, les personnes venant d'un milieu social favorisé réussissent mieux que les personnes venant d'un milieu social défavorisé. Pour traiter l'ensemble de ces questions, nous avons recours à l'approche de l'économie expérimentale. L'expérience réalisée prend la forme de séries d'anagrammes, que les sujets sont amenés à résoudre pour obtenir de continuer l'expérience, et de nœuds de décision au niveau desquels ils ont le choix de poursuivre ou non celle-ci. Notre expérience vise à reproduire des situations simples où les niveaux modélisés ont été proposés afin d'évaluer l'impact prévisible sur les choix éducationnels de différences dans les niveaux d'aspirations selon les milieux sociaux économiques. Cette étude est importante pour cibler les vrais obstacles aux investissements éducatifs des personnes issus des milieux défavorisés. Se braquer sur des questions de frais de scolarité quasi immuables au Québec, non seulement nous empêche de voir des contraintes potentiellement plus pertinentes dans les choix éducatifs, mais un tel braquage, on le sait aujourd'hui met sérieusement en péril la compétitivité du système universitaire québécois.

Machin, Stephen et Anna Vignoles. 2004. 'Educational Inequality: The Widening Socio-Economic Gap'. *Fiscal Studies* vol. 25, n° 2, pp. 107–128. [PDF en accès libre] <http://www.kilpailukyky.fi/edwin/publ/papers/paper11.pdf>

RÉSUMÉ : « L'inégalité éducative : le fossé socioéconomique s'élargit ». Dans cet article, nous passons en revue la recherche sur les liens entre l'enseignement supérieur et l'origine familiale, en accordant une attention particulière à l'expérience de deux cohortes, nées en 1958 et en 1970. Les résultats montrent une augmentation de l'inégalité scolaire durant la période en question. Plus précisément, les liens entre le succès scolaire et le revenu des parents (ou leur classe sociale) se sont renforcés. De plus, les aptitudes personnelles sont devenues un moins bon prédicteur de l'obtention d'un diplôme au fil des ans. L'expansion de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni durant cette période semble avoir surtout profité aux enfants de familles mieux nanties plutôt qu'aux plus doués. Enfin, le succès ou l'insuccès professionnel est aussi devenu plus étroitement lié au revenu des parents, ce qui signifie une diminution de la mobilité intergénérationnelle au cours de la période.

Maguire, David. 2013. *Flexible Learning: Wrapping Higher Education Around the Needs Of Part-Time Students*. Oxford, UK, Higher Education Policy Institute (HEPI), 30 p. [PDF en accès libre] <http://www.hepi.ac.uk/466-2142/Flexible-Learning--Wrapping-Higher-Education-Around-the-Needs-Of-Part-Time-Students.html>

PRÉSENTATION : « L'apprentissage flexible : adapter l'enseignement supérieur aux besoins des étudiants à temps partiel ». Ce rapport du HEPI parle de l'importance de l'éducation à temps partiel en notant avec inquiétude l'ampleur de la diminution des demandes d'inscription à temps partiel de même que l'accélération du rythme de cette diminution cette année, même parmi les étudiants admissibles à un prêt. Nous soutenons qu'il est non seulement probable qu'un grand nombre d'étudiants à temps partiel aient été découragés par l'augmentation du coût des études, mais aussi que la mesure mise en place par le gouvernement pour atténuer cet effet présumé n'a pas été efficace.

Miningou, Élisé Wendlassida, Valérie Vierstraete et Éric Yergeau. 2011. *Difficultés financières et persévérance aux études postsecondaires : un état de la question*. Sherbrooke, Groupe de Recherche en Économie et Développement International, Cahier de Recherche/Working Paper 11-16. [PDF en accès libre]

<http://pages.usherbrooke.ca/gredi/wpapers/GREDI-1116.pdf>

RÉSUMÉ : Les difficultés financières peuvent constituer un obstacle important pour les études postsecondaires. Des chercheurs de disciplines différentes ont tenté de comprendre la relation existant entre les difficultés financières et la persévérance aux études postsecondaires. Dans le présent papier, nous présentons un état de la question sur les difficultés financières et la persévérance aux études postsecondaires, principalement au Canada et aux États-Unis. Notre étude a permis de conclure que trois principaux éléments liés à la situation financière des étudiants affectent leur persévérance aux études. Il s'agit des imperfections de l'aide financière aux études, du travail pendant les études et du revenu des parents. Ces facteurs financiers qui influencent la persévérance aux études peuvent également affecter la réussite dans les études postsecondaires.

Moulin, S. et coll. 2011. « Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 42, n° 2, p. 51-72 [Accès libre]

<http://rsa.revues.org/723>

RÉSUMÉ : Dans de nombreux pays, les élèves et les étudiants ont augmenté le temps consacré au travail rémunéré durant leurs études. Ils ne travaillent plus uniquement l'été, au moment des vacances, mais aussi pendant l'année scolaire. Les recherches portant sur l'effet du travail salarié sur les parcours scolaires tendent à montrer qu'il existe une relation convexe entre l'intensité du travail salarié et les départs sans diplôme du système scolaire : les taux d'abandon semblent plus élevés pour les étudiants qui ne travaillent pas et pour ceux qui travaillent plus de 25 heures. Cependant, le caractère transversal des données utilisées fait qu'elles ne permettent pas de saisir l'effet causal de la variation du temps de travail sur la poursuite des études. Dans cet article, nous utilisons une méthodologie quantitative longitudinale pour examiner les effets de l'intensité du travail rémunéré sur la persévérance dans le premier programme universitaire suivi au Canada. Les résultats montrent qu'il y a bien une relation causale entre le fait de travailler plus de 25 heures et l'abandon, mais qu'elle est seulement observée pour les hommes, et que cet effet n'est significatif qu'au début du programme. Par ailleurs, l'association avec le fait de ne pas travailler semble s'interpréter davantage comme un effet de sélection.

Paulsen, M. B. et E. P. St. John. 2002. « Social class and college costs: examining the financial nexus between college choice and persistence », *Journal of Higher Education*, 73, 189–236.

[PDF] <http://muse.jhu.edu/journals/jhe/summary/v073/73.2paulsen.html>

RÉSUMÉ : Cette étude examine la variation selon la classe sociale des tendances de l'inscription à l'université en fonction des coûts, aussi bien sur le plan du choix de l'université à fréquenter que sur celui de persévérer aux études. Les résultats révèlent des différences considérables selon la classe sociale dans le comportement par rapport à l'inscription, en fonction des perceptions antérieures à l'inscription du coût de la fréquentation universitaire ou des coûts réels postérieurs à l'inscription. Ces

perceptions restreignent systématiquement les choix avantageux pour les étudiants issus de milieux modestes, comparativement à ceux de milieux aisés.

Robothman, David. 2012. "Student part-time employment: characteristics and consequences". *Education + Training*, Vol. 54(1) : 65-75. [PDF]

DOI : 10.1108/00400911211198904

RÉSUMÉ : « L'emploi à temps partiel des étudiants : caractéristiques et conséquences ». Le but de cet article est d'examiner les effets sur les étudiants de l'emploi à temps partiel pendant leurs études. Il fait état des résultats d'un sondage sur la question réalisé auprès d'étudiants universitaires. Cette étude examine les conséquences qui peuvent résulter de la combinaison de l'emploi à temps partiel et des études à temps plein, particulièrement sur le plan du stress. Le sondage en question a été mené auprès de tous les étudiants de premier cycle d'un établissement du Royaume-Uni accrédité en 1992. Les résultats du sondage indiquent, comme bien d'autres, que la majorité des étudiants de premier cycle étudiant à temps occupent un emploi à temps partiel. Les résultats indiquent aussi que certains étudiants passaient plus d'heures au travail qu'en classe. Cependant, contrairement aux résultats d'enquêtes précédentes, les résultats de ce sondage montrent que les étudiants considèrent cette situation plutôt favorablement. Les données indiquent aussi que pour un nombre significatif d'étudiants, étudier est pratiquement devenu une activité secondaire. Ce constat soulève certaines questions sur le mode actuel de prestation de l'enseignement supérieur et la nécessité pour les établissements d'offrir différents mécanismes de soutien aux étudiants.

Scott-Clayton, Judith. 2012. *What Explains Trends in Labor Supply Among U.S. Undergraduates, 1970-2009?* Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 17744. [PDF en accès libre] <http://papers.nber.org/papers/w17744>

RÉSUMÉ : « Explication des tendances de l'offre de travail parmi les étudiants du premier cycle universitaire aux États-Unis, 1970-2009 ». Les récentes cohortes d'étudiants universitaires sont plus susceptibles de travailler [durant leurs études] et de travailler beaucoup plus que par le passé. Les données de l'enquête Current Population Survey (CPS) pour le mois d'octobre 2011 révèlent que la prestation moyenne d'heures de travail par les étudiants de 18 à 22 ans inscrits à temps plein au premier cycle universitaire a presque doublé entre 1970 et 2000, passant de 6 à 11 heures par semaine. En 2000, plus de la moitié de ces étudiants « traditionnels » occupaient un emploi rémunéré durant la semaine de référence et l'étudiant qui travaillait avait passé en moyenne 22 heures à le faire durant cette même semaine. Après 2000, la prestation de travail s'est stabilisée, puis a chuté de manière abrupte dans le sillage de la Grande Récession, pour s'établir à 8 heures par semaine en 2009. Cette étude examine plusieurs explications à la croissance à long terme de l'emploi chez les étudiants, y compris les changements démographiques et l'augmentation des droits de scolarité, et tente de déterminer si la tendance à hausse se poursuivra lorsque la situation économique se sera améliorée.

Stevens, M.L., K. Proctor, D. Klasik et R. Baker. 2011. *Three Ideas for Broad-Access Higher Education*. A report on the conference, "Mapping Broad-Access Higher Education", Stanford University, 1-2 Décembre 2011. Stanford, CA, Center for Education Policy Analysis (CEPA), 35 p. [PDF en accès libre] <http://cepa.stanford.edu/ecology/conference-report-2011>

PRÉSENTATION : Les dirigeants du secteur de l'enseignement supérieur, les chercheurs et les décideurs politiques doivent coopérer pour soutenir les universités largement accessibles durant les périodes de grandes turbulences fiscales. Notre projet a pour objectif de faciliter la croissance et la diffusion de savoirs pouvant contribuer à l'efficacité de ces établissements dont la mission d'accessibilité est un objet digne de notre fierté nationale. Le présent rapport a notamment pour but de synthétiser les échanges tenus lors du colloque afin d'encourager nos collègues à s'en faire les porteurs et à les approfondir. Nos priorités se résument en **trois idées force** qui ont le potentiel de favoriser la « destruction créative » et l'amélioration cumulative au regard de la compréhension, de l'évaluation et de la gestion de l'accessibilité en enseignement supérieur.

Idée 1 : Les aspects organisationnels de l'accessibilité de l'enseignement supérieur doivent être explicitement pris en compte.

Idée 2 : La relation entre l'université et les parcours biographiques doit être réinventée.

Idée 3 : Les capacités de recherche et les savoirs utiles doivent se développer dans le cadre de partenariats institutionnels.

En repensant le rôle de l'université dans le parcours biographique et en cherchant à comprendre le fonctionnement interne des établissements d'enseignement, nous pourrions améliorer l'enseignement supérieur le plus largement accessible en ajustant mieux aux impératifs d'imputabilité, aux réalités du marché de l'emploi et à la vie réelle des étudiants.

Swail, Watson Scott. 2004. *The Affordability of University Education: A Perspective From Both Sides of the 49th Parallel*. Washington, DC, Educational Policy Institute, Inc.

<http://educationalpolicy.org/pdf/Affordability.pdf>

RÉSUMÉ : « L'abordabilité des études universitaires : une perspective qui chevauche le 49^e parallèle ». Un bon examen de la question de l'abordabilité des études universitaires exige qu'on s'arrête au coût net des études, c'est-à-dire à la portion des droits de scolarité réellement payée par les étudiants. Le coût net est une bonne mesure de l'abordabilité puisqu'il permet de déduire ces droits en tenant compte de l'aide non remboursable (bourses de différents types), qui constitue, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, une importante subvention à l'éducation. Le calcul de l'abordabilité des études doit aussi tenir compte du revenu familial et de la portion de celui-ci que devront déboursier les familles. Pour comparer les prix au Canada et aux États-Unis, nous avons utilisé l'indice de Parité de pouvoir d'achat (PPA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les droits de scolarité, les frais afférents et les frais de subsistance sont beaucoup plus bas au Canada (environ 25 % de moins après correction pour la différence de pouvoir d'achat). Même après les augmentations considérables des droits et des frais qui se sont produites au Canada durant les années 1990, les droits et les frais y demeurent beaucoup plus bas qu'aux États-Unis. Cependant, les bourses que reçoivent les étudiants états-uniens sont supérieures de 30 % à celles des étudiants canadiens; les premiers ont aussi accès à des prêts plus importants.

Au total, les étudiants canadiens reçoivent en moyenne 4 000 \$ d'aide par année, comparativement à 6 318 \$ pour les États-Uniens. Au Canada, cette aide couvre 48 % des coûts totaux, comparativement à 60 % aux États-Unis. Les dépenses nettes d'un étudiant canadien et de sa famille sont donc supérieures de 25 % à celles de leur homologue états-unien, ce qui représente plus de 900 \$ par année. On doit néanmoins noter que le fait qu'une bonne part de l'aide financière soit délivrée aux États-Unis sous forme de prêt étudiant signifie que le paiement des études universitaires y est simplement différé. Le système états-unien rend les études universitaires plus abordables à l'entrée; cette étude n'examine pas les effets à long terme d'une telle politique.

University of Saskatchewan. *Accessibility and Affordability Report: 2011*. Saskatoon, University of Saskatchewan. [PDF en accès libre]

<http://www.usask.ca/ip/assessment/docs/Accessibility%20and%20Affordability%20Report%202011.pdf>

PRÉSENTATION : « Rapport 2011 sur l'accessibilité et l'abordabilité ». Ce rapport, le premier d'une série qui sera publiée au cours des prochaines années, est d'abord destiné à un usage interne à l'Université de la Saskatchewan. Il examine de récentes études sur les obstacles à l'accès à l'éducation postsecondaire, le coût de l'enseignement supérieur, l'opinion des étudiants ainsi que les perceptions du grand public.

Zarifa, D. 2012. "Persistent Inequality or Liberation from Social Origins? Determining Who Attends Graduate and Professional Schools in Canada's Expanded Postsecondary System." *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie* 49(2): 109-137. DOI: 10.1111/j.1755-618X.2011.01286.x

RÉSUMÉ : « Persistance de l'inégalité ou émancipation de l'origine sociale? Un examen de la poursuite d'études de cycles supérieurs ou d'études professionnelles dans le système d'enseignement postsecondaire canadien ». S'appuyant sur l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000) et le suivi des diplômés, cette recherche s'intéresse aux différences entre étudiants des cycles supérieurs et des programmes professionnels au Canada. Une plus grande proportion d'étudiants poursuivent à des niveaux d'éducation plus élevés ces dernières années, mais il reste difficile de savoir si les antécédents familiaux influent sur ces décisions. Les résultats indiquent que les origines sociales influent sur la fréquentation des cycles supérieurs à la fois directement par le niveau de scolarité des parents et indirectement par l'intermédiaire du rendement des étudiants, de leurs aspirations et de la confiance académique. Le domaine d'études et la région de l'établissement de premier cycle jouent également un rôle dans le façonnement des résultats scolaires, ce qui suggère que les études de premier cycle pourraient « libérer » partiellement les étudiants de leurs antécédents familiaux.

Zhao, Huizi. 2012. *Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 36 p. [PDF en accès libre]

<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/HEOCO%20SLID%20FR.pdf>

RÉSUMÉ : Faisant fond sur une recherche précédente qui soulignait également l'importance de la scolarité des parents, la présente étude se penche sur les taux de participation des membres de groupes sous-représentés, y compris ceux provenant d'une famille à faible revenu, ceux qui vivent en région rurale, ceux dont la langue maternelle

est le français, ceux provenant d'une famille monoparentale ou d'une autre structure familiale non traditionnelle, les immigrants, les étudiants de première génération et autochtones. En élargissant la portée de l'étude afin d'examiner tous ces groupes, l'étude brosse un tableau plus complet des facteurs ayant le plus de répercussions sur l'accès aux études postsecondaires parmi les étudiants sous-représentés. L'étude repose sur les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) parce que cette enquête permet d'assurer un suivi du cheminement scolaire des jeunes, depuis le secondaire jusqu'aux études postsecondaires. Il s'agit d'une enquête annuelle qui recueille des renseignements sur tous les membres d'un ménage. Un suivi de chaque membre est assuré pendant six années de suite. Les données de l'EDTR servent à effectuer une analyse longitudinale de 2002 à 2007 qui permet de suivre les étudiants au moment où ils quittent les études secondaires pour entreprendre des EPS et une analyse transversale de 1999 à 2009 qui révèle les tendances en matière de participation aux EPS au cours de cette période. La scolarité des parents a plus d'incidence sur la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires (EPS) que le revenu familial, selon un nouveau rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES). Si un plus grand nombre de jeunes provenant de familles à revenu plus élevé fréquentent l'université, les jeunes dont au moins un parent a étudié à l'université ont 40 % plus de probabilité de fréquenter l'université que ceux dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou de niveau inférieur. Si le revenu familial n'a pas d'incidence évidente sur le taux de participation à des études collégiales, l'étude révèle que le taux de participation à des études universitaires des jeunes faisant partie du quartile de revenu supérieur est presque le double du taux des jeunes se trouvant dans les deux quartiles de revenu inférieur. Cet écart n'a relativement pas changé au fil des ans, mais a augmenté légèrement de 1999 à 2009. Néanmoins, l'incidence du revenu familial est considérablement atténuée lorsque d'autres caractéristiques sont examinées, comme la scolarité des parents.

4. Droits de scolarité, aide financière aux études et endettement des étudiants

Alon, S. 2011. "Who Benefits Most from Financial Aid? The Heterogeneous Effect of Need-Based Grants on Students' College Persistence*." *Social Science Quarterly* 92(3): 807-829. [PDF]

RÉSUMÉ : Cette étude évalue l'effet des bourses d'études attribuées selon le besoin financier sur la persévérance d'étudiants de diverses strates socioéconomiques et cherche à déterminer si une telle redistribution des fonds peut réduire les inégalités de persévérance associées à la condition économique d'origine des étudiants. Pour évaluer l'effet causal de ces bourses sur divers parcours de persévérance, nous utilisons la discontinuité entre les montants versés par le programme de bourses Pell à des étudiants qui ont des frères et sœurs qui fréquentent l'université. Notre analyse utilise un échantillon national représentatif d'étudiants inscrits à l'université en 1995. Alors que les bourses Pell sont attribuées en fonction du besoin financier, les bourses versées par les établissements d'enseignement ou les États élargissent le cercle des bénéficiaires à des étudiants plus fortunés. Néanmoins, seule la persévérance des étudiants de la moitié inférieure de la distribution des revenus est sensible à la variation des montants d'aide financière. Si les montants d'aide attribuée selon le besoin attribués aux étudiants plus fortunés avaient été « détournés » vers les étudiants moins fortunés, l'écart de persévérance entre les deux groupes aurait été comblé. Pour que la distribution des montants d'aide favorise l'équité éducative et la diplomation, elle doit se fonder sur une allocation des fonds institutionnels ou étatiques plus strictement liée aux ressources des étudiants, car ces fonds constituent la plus grande part de l'aide financière attribuée selon le besoin.

Arnott, Alaine. (2012). "An Examination of Institutional Factors Related to the Use of Fees at Public Four-Year Universities". *InterActions: UCLA Journal of Education and Information Studies*, 8(1). [PDF en accès libre] <http://escholarship.org/uc/item/3r6607dc>

RÉSUMÉ : « Un examen des facteurs institutionnels liés à l'usage de frais afférents dans les universités publiques ». En dépit de la pléthore de données recueillies et analysées portant sur les droits de scolarité comme coût principal de l'enseignement supérieur, la portion que représentent les frais afférents n'a pas fait l'objet de beaucoup d'attention. La plupart des études existantes, y compris les rapports du National Center for Education Statistics, amalgament généralement en une seule donnée les droits de scolarité et les frais afférents. Dans le cadre de la théorie du « capitalisme académique », la présente analyse s'intéresse à la part des frais afférents dans le coût total de l'enseignement universitaire, aussi bien au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Certains facteurs liés aux pressions internes propres aux établissements publics sont aussi corrélés aux stratégies génératrices de revenus. Les résultats suggèrent que les frais afférents sont peut-être engendrés par l'adoption par les universités de comportements propres à une situation de marché.

Baum, Sandy, Michael McPherson et Patricia Steele. 2008. *The Effectiveness of Student Aid Policies: What the Research Tells Us*. New York, The College Board, 229 p. [PDF en accès libre] <http://knowledgecenter.completionbydesign.org/sites/default/files/70%20Baum%20rethinking-effectiveness-policies%202008.pdf>

PRÉSENTATION : Les chapitres de cet ouvrage font le point sur nos connaissances sur l'efficacité des politiques et des programmes d'aide financière aux études. Les gouvernements fédéral et étatiques, de même que les collèges et les universités, consacrent d'importantes ressources à aider les étudiants à payer les droits de scolarité et les frais afférents, le logement et le couvert, ainsi que d'autres frais associés aux études supérieures. Néanmoins, des écarts considérables subsistent entre groupes socioéconomiques sur le plan de la fréquentation et de la réussite. Bien que l'argent ne soit pas le seul facteur explicatif de ces écarts, l'aide financière doit tout de même être utilisée au meilleur escient. Le présent ouvrage vise à fournir une synthèse accessible des travaux de recherche existants qui portent sur différents types d'aide financière aux études et les différents objectifs afférents. Trois chapitres portent sur des formes particulières d'aide : les bourses, les prêts et les subventions fiscales. Deux autres portent sur des aspects de l'expérience éducative qui sont souvent négligés : la préparation aux études supérieures et les mesures incitatives à la diplomation. Ces deux chapitres s'interrogent sur les caractéristiques des différents programmes d'aide qui semblent les plus efficaces. Un sixième chapitre porte sur les problèmes propres à l'élaboration de politiques à l'intention des étudiants non traditionnels; il est important que l'aide financière aux études tienne compte des besoins d'une portion considérable de la population étudiante, notamment les étudiants plus âgés et ceux qui étudient à temps partiel, des sous-populations qui étaient moins importantes à l'époque où les politiques actuelles ont été adoptées. Le dernier chapitre du livre examine les programmes d'aide aux études dans différents États des États-Unis et les approches du financement des études qui ont cours dans différents pays.

Baum, S. et S. Schwartz. 2006. *How Much Debt Is Too Much? Defining Benchmarks for Manageable Student Debt*. New York, The College Board, 20 p. [PDF en accès libre] <http://professionals.collegeboard.com/profdownload/pdf/06-0869.DebtPpr060420.pdf>

PRÉSENTATION : « Quand la dette devient-elle un fardeau? Pour une définition des critères de l'endettement étudiant gérable ». Depuis la création des programmes de prêts étudiants, les observateurs s'inquiètent de ce que le remboursement puisse imposer un lourd fardeau aux jeunes qui quittent l'école. Bien que l'évaluation des dimensions empiriques des difficultés causées par le remboursement de ces prêts soit beaucoup plus difficile que l'expression d'une inquiétude à ce sujet, peu d'observateurs doutent de ce que certains diplômés ou « décrocheurs » éprouvent des problèmes réels. Les preuves anecdotiques de ces problèmes sont faciles à trouver, et des enquêtes ont révélé qu'une proportion significative d'emprunteurs ont le sentiment que le remboursement de leur prêt étudiant est un fardeau. Le fait que l'endettement étudiant moyen est gérable ne diminue pas les problèmes qui affligent la minorité d'emprunteurs qui doivent consacrer un fort pourcentage de leur revenu à au remboursement de leur dette pour remplir leurs obligations. Notre objectif est d'établir, à partir de données empiriques, un éventail de seuils pour déterminer ce qui constitue une dette gérable. L'identification de ces seuils permet aussi de guider les étudiants dans leurs choix du financement de leur éducation postsecondaire en leur offrant de bons conseils. De plus, ces seuils pourront contribuer à

la conception de programmes de radiation des prêts ou de remboursement des dettes visant à soulager certains emprunteurs d'un fardeau excessif. Compte tenu de ces objectifs, notre notion de ce qu'est une dette « gérable » diffère sensiblement de celle que peuvent entretenir les prêteurs. Notre attention ne porte pas tant sur le risque de défaut de paiement que sur les niveaux d'endettement susceptibles de ne pas limiter indument les choix de vie des étudiants emprunteurs.

Bélangier, J., O. Calderon, Y. Richelle et H. Thibaudin. 2012. « Gratuité scolaire, tout en payant "sa juste part". Une contribution au débat sur les droits de scolarité au Québec ». Notes d'intervention de l'IREC, N° 16, avril, 6 p. [PDF en accès libre]
http://www.irec.net/upload/File/gratuitei_scolaire110412.pdf

PRÉSENTATION : Dans cette note d'intervention, les auteurs présentent une proposition qui maintient un niveau donné de financement des universités en améliorant l'accessibilité aux études universitaires, tout en laissant inchangée la contribution des autres citoyens à l'éducation universitaire à travers leurs impôts et taxes.

Bélangier, Jules et Oscar Calderon. 2012. *La hausse de droits de scolarité et ses impacts sur le coût de programme de l'Aide financière aux études*. Rapport de recherche de l'IRÉC. Montréal, Institut de recherche en économie contemporaine. [PDF en accès libre]
<http://www.irec.net/upload/File/EducationAidefinanciere%20Janvier%202012.pdf>

PRÉSENTATION : Au printemps 2011, le gouvernement du Québec dévoilait son « Plan de financement des universités équitable et équilibré », posant le cadre financier universitaire pour les prochaines années. La hausse annuelle des droits de scolarité étalée sur une période allant de l'automne 2012 et jusqu'en 2016-2017 se trouvait parmi les mesures annoncées. Ladite mesure apporterait à terme 265 millions de \$ de revenus additionnels aux universités du Québec. Depuis son annonce et sa mise en œuvre, de nombreux acteurs se questionnent sur les possibles conséquences de la hausse des droits de scolarité sur l'accessibilité et l'endettement. Un aspect du débat n'a pas été beaucoup soulevé, c'est celui de l'examen de la relation étroite entre les droits de scolarité et le programme de l'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec. En effet, l'introduction de droits de scolarité plus élevés pour les étudiantes et les étudiants universitaires entraînera des coûts supplémentaires au programme de l'AFE. C'est cette relation que cherche à éclairer cette étude.

Belley, Philippe, Marc Frenette et Lance Lochner. 2011. "Post-Secondary Attendance by Parental Income in the U.S. and Canada: What Role for Financial Aid Policy?" [PDF en accès libre] http://economics.uwo.ca/faculty/Lochner/papers/postsecondaryattendance_june11.pdf

RÉSUMÉ : Cet article examine les conséquences des politiques en matière de droits de scolarité et d'aide financière attribuée selon le besoin sur la relation entre le revenu familial et la fréquentation d'un établissement d'enseignement postsecondaire. Nous avons d'abord mené deux analyses parallèles des effets du revenu parental sur cette fréquentation scolaire en utilisant des données américaines de la cohorte de 1997 du National Longitudinal Survey of Youth, et des données canadiennes de l'Enquête auprès des jeunes en transitions. Nos estimations des écarts de fréquentation selon le revenu parental montrent qu'ils sont considérablement plus petits au Canada qu'aux États-Unis, même après avoir contrôlé les effets fixes de l'origine familiale, du

rendement cognitif des adolescents et du lieu de résidence. Nous démontrons aussi que les politiques états-uniennes en matière de droits de scolarité et d'aide financière aux études sont en fait plus généreuses envers les jeunes de familles à revenus modestes que les politiques canadiennes. Cependant, l'aide canadienne aux jeunes de la classe moyenne est plus généreuse que l'aide états-unienne. Ces résultats suggèrent que la relation plus étroite entre le revenu familial et la fréquentation d'un établissement postsecondaire que l'on constate aux États-Unis n'est pas déterminée par le fait que les politiques d'aide financière reposent sur le besoin financier. En nous inspirant d'estimations antérieures des effets des droits de scolarité et de l'aide financière sur la fréquentation, nous examinons, d'une part, ce que serait la relation entre le revenu et la fréquentation en l'absence d'aide attribuée selon le besoin, et d'autre part, quel est le montant d'aide financière que devraient recevoir les familles à faibles revenus pour que ce soit éliminé l'écart de fréquentation dû aux écarts de revenus.

Belzile, Germain. 2010. *La hausse des droits de scolarité réduirait-elle l'accessibilité aux études universitaires?* Institut économique de Montréal, Juin 2010, 4 pp. [PDF en accès libre] http://www.iedm.org/files/juin2010_fr_0.pdf

RÉSUMÉ : En février 2004, l'IEDM publiait une Note économique sur les droits de scolarité et leur effet sur l'accessibilité aux études universitaires. Depuis, le gouvernement du Québec a annoncé une hausse cumulative de ces droits de 50 \$ par trimestre de 2007 à 2012. On ignore toujours quelle sera la politique adoptée après 2012. À ce jour, les droits de scolarité québécois sont toujours inférieurs à leur seuil de 1994-1995 en dollars constants. Cette Note économique constitue une mise à jour qui vise à faire le point sur la situation des droits de scolarité universitaires au Québec.

Boggs, Andrew Michael. (2009). "Ontario's University Tuition Framework: A History and Current Policy Issues". *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 39, No 1: 73-87. [PDF en accès libre] http://ojs.library.ubc.ca/index.php/cjhe/article/viewFile/495/pdf_15

RÉSUMÉ : Cet article revient sur l'histoire de la politique des droits d'inscription en Ontario, décrit les récentes évolutions et les principaux défis politiques afférents à l'attitude des différentes institutions envers la réglementation actuelle qui expirera au terme de l'année universitaire 2009-2010.

Booij, A. S., E. Leuven *et al.* (2012). "The role of information in the take-up of student loans." *Economics of Education Review* 31(1): 33-44. DOI 10.1016/j.econedurev.2011.08.009.

RÉSUMÉ : « Le rôle de l'information dans l'emprunt étudiant ». Nous examinons le comportement des étudiants néerlandais par rapport aux prêts étudiants dans le contexte où 1) les étudiants de l'enseignement supérieur sont peu informés des conditions du programme d'aide financière du gouvernement; et 2) le recours aux prêts est faible. Une expérimentation sur le terrain nous a permis de manipuler l'information disponible aux étudiants sur cette question. Cette manipulation n'a eu aucun effet sur le recours aux prêts, qui ne dépend pas de ce que les étudiants ayant déjà décidé de ne pas avoir recours aux prêts n'assimilent pas l'information qui leur est fournie. Nous concluons que le manque d'information sur certains paramètres des politiques publiques n'implique pas nécessairement une contrainte informationnelle active.

Bouchard St-Amant, Pier-André. 2008. *Des subventions aux études et de leur impact*. Mémoire de maîtrise en économie, Université du Québec à Montréal. 2008. [PDF en accès libre] <http://www.archipel.uqam.ca/1752/1/M10639.pdf>

RÉSUMÉ : Nous développons un modèle théorique de participation aux études en exploitant deux constats empiriques. Le premier est que la subvention aux frais de scolarité a une influence, quoique parfois faible, sur le degré de participation aux études. Le second est que les enfants de parents scolarisés ont plus de chance de s'inscrire et de réussir à l'Université que ceux de parents non scolarisés. Nous montrons alors qu'une subvention à l'éducation est une pareto-amélioration et que les techniques usuelles d'estimation d'élasticité ne prennent pas en considération les effets intergénérationnels. Nous montrons également que la subvention à l'éducation est équitable autant sur le plan diachronique que synchronique. Nous développons également une analyse empirique de l'impact d'une augmentation exogène des bourses offertes aux étudiants. Utilisant une technique de différence en différences, nous montrons qu'une augmentation de 1000 \$ du montant des bourses entraîne une augmentation de la probabilité d'obtenir un diplôme universitaire de l'ordre de 2,1 %.

Bureau de l'actuaire en chef du Canada. 2011. *Rapport actuariel sur le programme canadien de prêts et bourses aux étudiants au 31 juillet 2010*. Ottawa, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Gouvernement du Canada. [PDF en accès libre] http://www.osfi-bsif.gc.ca/app/DocRepository/1/fra/rapports/bac/CSLP_2010_f.pdf

RÉSUMÉ : Le 1er août 2000, le gouvernement a restructuré le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) de sorte que son financement, auparavant assuré par les banques à charte, soit pris en charge directement par le gouvernement. Dans le cadre de cet exercice, le Bureau de l'actuaire en chef s'est vu confier le mandat de procéder à une analyse actuarielle qui présente une évaluation précise des coûts actuels du PCPE, une prévision à long terme (25 ans) de ces coûts, une projection du portefeuille ainsi qu'une description de toutes les hypothèses qui sous-tendent les résultats de l'analyse. Les résultats sont présentés par année de prêt (1er août au 31 juillet). Conformément aux normes actuarielles reconnues, ce rapport fournit les estimations suivantes :

- les projections du nombre d'étudiants qui empruntent en vertu du PCPE et du montant des nouveaux prêts émis;
- les projections du portefeuille de prêts pendant la période d'études et en cours de remboursement et les éléments de coût du PCPE selon le type de régime financier, de même que les projections des provisions en vertu du nouveau régime en vigueur depuis août 2000; et
- les projections du coût net du nouveau régime et des régimes antérieurs à 2000.

Callender, Claire 2011. "Widening participation, social justice and injustice: part-time students in higher education in England". *International Journal of Lifelong Education*, Volume 30, Issue 4 : 469-487. [PDF] <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/02601370.2011.588462>

RÉSUMÉ : Tout en plaidant pour un élargissement de la fréquentation universitaire, cet article dresse un portrait critique de la nature et de l'ampleur du soutien financier actuellement disponible en Angleterre pour les étudiants de premier cycle à temps

partiel. Y sont examinées les limitations de ces arrangements financiers, les raisons motivant une réforme du système et quelques-unes de conséquences des lacunes actuelles. L'auteur soutient que le système de soutien financier favorise l'éducation supérieure à temps plein aux dépens du temps partiel. Conséquemment, il existe maintenant de nets incitatifs pour que les établissements d'enseignement supérieur accentuent le développement des études à temps plein et diminuent l'offre de programmes à temps partiel. En perpétuant les inégalités dans le domaine de l'enseignement supérieur en Angleterre, ces différents éléments concourent à freiner l'augmentation de la fréquentation universitaire et l'atteinte de la justice sociale.

Cameron, Stephen V. et Christopher Taber. 2003. *Estimation of Educational Borrowing Constraints using Returns to Schooling*. [PDF en accès libre]

<http://www.ssc.wisc.edu/~ctaber/Papers/camtab.pdf>

RÉSUMÉ : Cet article mesure l'effet des contraintes à l'emprunt sur les choix éducatifs. L'identification empirique des contraintes à l'emprunt passe par la prédiction économique que les coûts d'option et les coûts directs de l'éducation affectent différemment les personnes qui ont de telles contraintes et celles qui n'en ont pas. Les coûts directs doivent être financés pendant la scolarité, au moment où les contraintes à l'emprunt sont les plus fortes. Conséquemment, ces coûts imposent un fardeau plus lourd aux étudiants qui ont des contraintes à l'emprunt. Par contre, le manque à gagner n'a pas cet effet. Nous explorons les implications de cette idée en utilisant la méthode des moindres carrés appliquée à la réussite éducative, des régressions de salaires à partir de variables instrumentales et deux modèles économiques qui intègrent dans un cadre unifié les choix éducatifs et leurs rendements. Aucune de ces méthodes ne fournit des preuves que les contraintes à l'emprunt produisent des inefficacités dans le marché éducatif tel que défini par l'environnement de politiques actuel. Nous concluons donc qu'à la marge, des politiques supplémentaires visant à améliorer l'accès au crédit n'auraient que peu d'effet sur la réussite éducative.

Cardinal, Julien. 2012. « Frais de scolarité – Comment trouver une solution équitable? », *Encyclopédie de l'Agora*, 1^{er} août [page Web].

http://agora.qc.ca/documents/frais_de_scolarite_comment_trouver_une_solution_equitable

RÉSUMÉ : Ma proposition ne vise pas un objectif idéologique comme la gratuité scolaire, mais bien une forme équitable d'un point de vue intergénérationnel. Le retour aux frais de 1994 peut être un départ puisqu'elle n'est pas si reculée dans le temps, mais aussi peu récente. À l'époque, les droits de scolarité, selon une période de 5 ans (trois années de premier cycle et deux années de deuxième cycle), équivalaient annuellement à 2 322 \$ en moyenne (de 1990 à 1999). Les frais actuels sont de 2 168 \$. Une hausse de 154 \$ peut déjà s'annoncer comme un compromis minimal. Par ailleurs, un maximum pourrait être basé sur la moyenne depuis 1968 plus l'écart-type : 1 820 \$ + 600 \$ = 2 420 \$. Autrement dit, depuis 1968, les droits de scolarités annuels exigés étaient de 2 420 \$ ou moins, et ce, la majeure partie du temps (84%). Pour ceux qui sont contre la hausse annoncée, soit 3 480 en dollars constants en 2016, voilà qu'un maximum de 2 420 \$ pourrait être également un compromis. Dans ce contexte, voici une première proposition : *Ceteris paribus*, les frais de scolarité devraient être fixés entre 2 322 \$ et 2 420 \$ tout au plus. De plus, une fois fixés, il sera impératif de ne plus geler ces frais. En indexant le montant fixé, et ce, à chaque année, on s'assure d'une contribution étudiante plus stable et équitable à long terme.

Caron, Guy. 2001. *Des prêts aux étudiants remboursables selon le revenu : une perspective québécoise*. Mémoire de maîtrise en économie, Université du Québec à Montréal. 2001. [PDF en accès libre] http://www.irec.net/upload/File/memoires_et_theses/261.pdf

RÉSUMÉ : Imaginé par l'économiste américain Milton Friedman en 1945, le concept de Programme de prêts aux étudiants remboursables selon le revenu (PPRPR) est maintenant une option étudiée au Québec. Le gouvernement québécois a, en 1998, commandé une étude sur la faisabilité de ce projet, dont les résultats ont été déposés récemment. Depuis ce temps, l'idée du PPRPR défraie périodiquement les colonnes des médias de la presse écrite québécoise. Le présent travail se distingue des études précédemment complétées au Québec en étudiant non seulement la viabilité d'un PPRPR, mais en analysant plus particulièrement les effets redistributifs qui seraient entraînés par l'application d'un tel système d'aide financière, c'est-à-dire l'identification des gagnants et des perdants d'un tel système comparativement au système de remboursement de type hypothécaire tel qu'appliqué à l'heure actuelle.

Casta Aurélien. 2010. « Frais d'inscription et prêts étudiants en Angleterre : discours, origines et effets », *L'Homme et la société*, 2010/4 n° 178, p. 51-74. [PDF en accès libre] www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2010-4-page-51.htm

RÉSUMÉ : Cet article a pour objet le développement concomitant depuis deux décennies, des frais d'inscription et des prêts étudiants en Angleterre. En resituant ce développement dans le contexte plus général des politiques publiques d'enseignement supérieur, il s'efforce de répondre à deux grandes questions. Comment expliquer le développement des frais d'inscription et des prêts étudiants depuis deux décennies en Angleterre? Que sait-on d'ores et déjà des effets de cette politique sur la condition socioéconomique des étudiants? L'article montre que cette politique a pour origine la reprise en main de l'enseignement supérieur par les décideurs gouvernementaux, la mise au premier plan par les élites dirigeantes du rendement économique des études universitaires, et la revendication par les établissements les plus prestigieux d'une hausse continue des frais d'inscription. L'article détaille enfin les résultats de plusieurs recherches montrant que ces politiques encouragent les étudiants issus des milieux populaires à s'endetter davantage et à occuper des emplois plus prenants.

Castro, Rui et Michel Poitevin. 2013. *Éducation et frais de scolarité*. Montréal, CIRANO, Rapport bourgogne 2013RB-01, 52 p. [PDF accès libre] <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2013RB-01.pdf>

PRÉSENTATION : La présente étude vise deux objectifs. D'une part, nous aimerions insuffler un peu de rigueur dans le discours afin de mieux encadrer le débat. D'autre part, nous aimerions proposer une structure différente pour les frais de scolarité basée sur le principe de la modulation. Cette structure s'appuie sur de solides assises scientifiques. Une telle modulation permet d'éliminer les iniquités issues du système actuel de frais uniformes où des étudiants de certaines disciplines paient une forte proportion du coût de leur formation alors que d'autres en paient une faible proportion, ce qui implique que des étudiants sont subventionnés plus généreusement que d'autres.

Charles, Nicolas. 2012. « Les prêts à remboursement contingent au revenu : un système de financement des études importable en France ? » *Revue française de sociologie*, 2012/2 (N° 532), p. 293-333. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RFS_532_0293

RÉSUMÉ : Les étudiants français ont souvent du mal à financer des études dont le coût réel excède très largement celui des seuls droits d'inscription. Une analyse comparée des systèmes de financement des études supérieures en France, en Angleterre et en Suède indique que les systèmes de prêts à remboursement contingent au revenu (PARC) sont relativement efficaces et équitables. Il semblerait donc socialement juste et légitime en termes de financement des études supérieures d'importer les PARC en France. Mais l'équité d'un tel dispositif repose, au-delà de son intégration dans le système de financement des études supérieures, sur des conditions sociétales spécifiques réunies en Angleterre et en Suède. Compte tenu de ces conditions, l'analyse de deux simulations de PARC « à la française » révèle que l'adaptation de ce dispositif au contexte sociétal français se ferait au prix d'une incertitude sur ses conséquences en matière d'inégalités sociales.

Cigno, A. et A. Luporini. 2009. "Scholarships or Student Loans? Subsidizing Higher Education in the Presence of Moral Hazard." *Journal of Public Economic Theory* 11(1): 55-87. DOI : 10.1111/j.1467-9779.2008.01397.x

RÉSUMÉ : « Bourses ou prêts? Subventionner l'enseignement supérieur en présence d'un aléa moral » Un programme de remboursement de prêt proportionnel au revenu peut au mieux imiter l'allocation déterminée par un programme d'impôt sur les diplômés à la seule condition que rien n'empêche les décideurs politiques d'utiliser les droits de scolarité comme une taxe. Sinon, même le meilleur programme de prêts exclura certains candidats aptes aux études universitaires. Même si l'effort individuel est observable, mais plus encore s'il ne l'est pas, il n'est pas socialement désirable que tous les étudiants se spécialisent dans des domaines qui promettent les revenus les plus élevés après la diplomation.

Coelli, M. B. 2009. "Tuition fees and equality of university enrolment". *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'Economique*, Vol. 42, No. 3 August / août 2009. [PDF] <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1540-5982.2009.01539.x/pdf>

RÉSUMÉ : On examine la relation entre les changements dans les frais de scolarité et l'inscription à l'université des jeunes selon la catégorie de revenus des parents au Canada. Les comparaisons entre les jeunes des provinces canadiennes qui ont fortement augmenté les frais de scolarité dans les années 90, et les jeunes des provinces qui ont gelé les frais de scolarité sont au cœur de cette relation. Les accroissements de frais de scolarité coïncident avec des réductions dans les inscriptions à l'université pour les jeunes dont les revenus parentaux sont bas, mais ces réductions sont significativement plus faibles pour les autres jeunes. On analyse aussi les relations entre le financement gouvernemental des universités, la taille des cohortes et les inscriptions à l'université.

Colin, Nicolas. 2008. « Pour une contribution plus juste au financement de l'enseignement supérieur », *Amicus Curiae : la contribution au débat public de l'Institut Montaigne*, Briefing Paper, 8 p. [accès libre]

<http://www.institutmontaigne.org/financement-de-l-enseignement-superieur-3019.html>

PRÉSENTATION : Faute d'être accompagnée d'un système d'aide aux étudiants à la hauteur des besoins, la gratuité des études supérieures est facteur d'inefficacité et surtout d'injustice. Déjà, en 1981, le mathématicien Laurent Schwartz rappelait dans le Rapport du bilan adressé au nouveau Président de la République que la gratuité des études supérieures était contraire à leur démocratisation. L'enseignement supérieur est en effet financé par les impôts de tous tandis que ce sont majoritairement les plus favorisés qui s'engagent dans des études supérieures avec succès et sans se heurter à des difficultés pour les financer. À partir d'un diagnostic comparé sur les performances du système français d'aide financière aux étudiants, le présent document, qui prolonge celui précédemment consacré par l'Institut Montaigne au financement de la formation professionnelle continue¹, formule des propositions tendant à rétablir l'efficacité et la justice des contributions individuelles au financement de l'enseignement supérieur.

College Board. 2011. *Trends in Student Aid 2011*. (Trends in Higher Education Series). New York, The College Board. [PDF en accès libre]

http://trends.collegeboard.org/downloads/Student_Aid_2011.pdf

RÉSUMÉ : Ce document présente les tendances relatives à l'aide financière aux étudiants pour l'année 2010-2011 aux États-Unis d'Amérique. Il fournit un ensemble de données statistiques, présentées sous forme de tableaux et de graphiques, portant sur les différents types d'aide financière, ses sources, ses bénéficiaires, de même que sur l'endettement étudiant.

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. 2012. *Hausses des droits de scolarité des étudiants canadiens et des étudiants étrangers à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire*. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 69 p. [PDF en accès libre]

<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ccafe/50-1127.pdf>

PRÉSENTATION : Le 11 juillet 2012, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michèle Courchesne, a demandé quatre avis au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études portant sur :

- les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec au collégial;
- les droits de scolarité exigés des étudiants étrangers au collégial;
- les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec à l'enseignement universitaire;
- les droits de scolarité exigés des étudiants étrangers inscrits à l'enseignement universitaire.

Étant donné le court laps de temps (30 jours) pour répondre à ces demandes, le Comité a décidé de les traiter dans un seul document. Toutefois, pour faciliter la lecture, les modifications concernant l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire sont présentées dans deux sections séparées.

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. 2012. *Droits de scolarité supplémentaires exigés des étudiants étrangers à l'université 2011-2012*. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 69 p. [PDF en accès libre] <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ccafe/50-1124.pdf>

PRÉSENTATION : Le 11 août 2011, conformément à l'article 23.7 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, a soumis au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE) les conditions relatives aux droits de scolarité exigés des étudiantes et étudiants étrangers inscrits à l'enseignement universitaire pour l'année 2011-2012. Ces conditions seront inscrites dans les règles budgétaires applicables aux universités du Québec pour l'année 2011-2012. Les trois chapitres de cet avis sont respectivement consacrés à la description des conditions relatives aux droits de scolarité exigés des étudiantes et étudiants étrangers pour l'année 2011-2012, à l'analyse de ces dernières ainsi qu'à l'opinion du Comité sur le sujet. Dans le chapitre 2, en plus d'analyser les conditions des droits de scolarité pour 2011-2012, le Comité retrace les grandes étapes du développement du modèle québécois de fixation des droits de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers et il en décrit l'état actuel.

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. 2011. *Hausses des droits de scolarité et modifications à l'aide financière aux études 2012-2013 à 2016-2017*. Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Québec, Gouvernement du Québec. [PDF en accès libre] <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/ccafe/50-1123.pdf>

PRÉSENTATION : Le 16 juin 2011, conformément à l'article 23.7 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, a demandé au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études un avis sur « les modalités de la hausse des droits de scolarité » pour la période 2012-2013 à 2016-2017 ainsi que sur « un projet de règlement sur l'aide financière aux études ». Comme le précise la ministre : « Ce projet de règlement a pour objet de mettre en place les bonifications annoncées lors du Budget 2011-2012. Le Comité a mené des consultations sur le sujet le 17 juin ainsi que les 13 et 14 juillet 2011. » Les trois chapitres du présent avis sont consacrés, respectivement, à la présentation de la demande de la ministre, à l'analyse de cette demande et à l'opinion du Comité sur les modalités de la hausse des droits de scolarité pour la période 2012-2013 à 2016-2017 ainsi que sur les modifications annoncées au Règlement sur l'aide financière aux études.

Comité sur l'accessibilité financière. 2011. *La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité*. Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec à la Commission de planification de l'Université du Québec. Québec, Université du Québec, 95 p. [PDF en accès libre] http://www.uquebec.ca/communications/documents/Rapport_CAFE.pdf

PRÉSENTATION : Le Comité sur l'accessibilité financière aux études a reçu le mandat de la Commission de planification de l'Université du Québec de dresser un état de situation de la hausse des droits de scolarité dans les établissements du réseau. Ce mandat contenait également un examen des effets possibles de la hausse des droits de scolarité sur l'accessibilité financière aux études ainsi qu'une réflexion sur les

bonifications pouvant être apportées par les établissements pour améliorer le soutien financier accordé à leurs étudiants. Au Québec, les tendances démographiques actuelles prévoient, à partir de 2014-2015, une baisse importante de la population en âge de s'inscrire à l'université. Cette tendance risque fortement de se traduire par une baisse de la fréquentation universitaire. Par ailleurs, les exigences grandissantes de la société du savoir font croître la demande du marché du travail pour des diplômés universitaires. La hausse des droits de scolarité, s'échelonnant entre 2012 et 2017, intervient donc dans des contextes économique et démographique qui exigeront un rehaussement des taux de participation universitaire.

Connolly, Marie, Claude Montmarquette et Ali Béjaoui. 2004. « Modèles économétriques de remboursement de prêts étudiants au Canada ». *L'actualité économique, revue d'analyse économique* 80(2-3). [PDF en accès libre]

<http://www.erudit.org/revue/AE/2004/v80/n2-3/011389ar.pdf>

RÉSUMÉ : Six mois après avoir mis fin à leurs études, complétées avec succès ou non, les ex-étudiants sont tenus de rembourser leurs prêts d'études. Une majorité d'entre eux rembourseront la totalité de leurs prêts sur une période de 10 ans. D'autres connaîtront des difficultés à respecter leur engagement. Dans cette étude nous profitons d'une base exceptionnelle de données individuelles sur les prêts d'études au Canada pour étudier les déterminants des remboursements ou non des prêts et la durée avant le remboursement complet. Les résultats économétriques montrent l'importance de terminer ses études dans les temps requis à la fois pour éviter de faire défaut et aussi pour accélérer la période de remboursement. Une politique à envisager serait de gommer une partie des prêts lorsque l'étudiant complète ses études dans les temps requis. L'autre résultat est que le programme du report des intérêts n'a pas semblé très efficace pour faciliter le remboursement des prêts d'études pour la cohorte 1990-1991 étudiée. Finalement, un programme trop généreux de prêts d'études sans mise en garde sur les risques encourus par les étudiants d'investir dans certains programmes, notamment ceux opérés par le secteur privé, a des effets importants non seulement sur la pérennité du programme des prêts, mais aussi sur les mauvaises décisions de la part des étudiants dans leur choix d'études.

Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA). 2010. *S'endetter pour étudier : Le défi de la gestion et du remboursement des prêts étudiants au Canada*. Ottawa : CCA. [PDF en accès libre]

http://www.ccl-cca.ca/pdfs/PSE/2010/PSEChallengesMonograph3_FR.pdf

RÉSUMÉ : La série de monographies *Les défis de l'enseignement postsecondaire au Canada*, produite par le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), a été lancée en novembre 2009 en vue d'examiner l'effet de cette hausse de la demande sur le secteur de l'enseignement postsecondaire (EP). Les deux premières monographies portent sur les questions de la qualité et de la typologie. Ce troisième titre de la série examine les différentes politiques en matière de remboursement des prêts aux étudiants des programmes publics d'aide financière aux étudiants, plus précisément du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE). La discussion a pour but de faire ressortir la complexité du PCPE en tant que mécanisme favorisant un accès équitable à l'EP, en particulier pour les étudiants issus de famille à faible revenu. Le document présente diverses méthodes de gestion du remboursement des prêts aux étudiants et évalue les approches suivies actuellement. La présente monographie est divisée en cinq parties. La

première donne un aperçu de l'aide financière aux études et des diverses formes qu'elle peut prendre au Canada. La deuxième aborde les questions de l'endettement lié aux études et du remboursement, en s'appuyant sur des études et des témoignages. La troisième fait le survol des divers mécanismes de remboursement et fournit des exemples de la situation à l'étranger. La quatrième examine de près la question du remboursement des prêts consentis dans le cadre du PCPE, en tenant compte des changements apportés récemment et des différences entre les provinces. La cinquième et dernière section porte un regard critique sur les questions abordées et recommande la prise de mesures pour veiller à ce que le remboursement des dettes d'études ne devienne pas un problème ingérable au Canada.

Cunningham, Alisa F. et Gregory S. Kienzl. 2011. *Delinquency: The Untold Story of Student Loan Borrowing*. Washington, D.C., Institute for Higher Education Policy. [PDF en accès libre] <http://www.ihep.org/Publications/publications-detail.cfm?id=142>

RÉSUMÉ : En utilisant un riche ensemble de données fournies par cinq des plus grandes agences qui se portent garantes de prêts étudiants aux États-Unis, ce rapport examine le comportement de 8,7 millions d'étudiants – emprunteurs de près de 27,5 millions de prêts – qui ont commencé leur remboursement entre le 1^{er} octobre 2004 et le 30 septembre 2009. En focalisant surtout sur 1,8 million d'emprunteurs ayant commencé leur remboursement en 2005, ce rapport fournit des informations sur les modalités de remboursement et calcule le nombre des emprunteurs ayant des difficultés à rembourser leur prêt du gouvernement fédéral. Ce rapport met aussi en évidence l'ampleur du phénomène du retard de paiement n'ayant pas mené au défaut de paiement, ce qui est un autre indicateur des difficultés de remboursement.

Dietsch, Peter. 2006. "Financing higher education: the case for a graduate tax", *Les ateliers de l'éthique*, vol. 1, no 1, p. 88-102 [PDF en accès libre] http://www.creum.umontreal.ca/IMG/pdf/ATELIERS_VOL1N1_06_88_102.pdf

RÉSUMÉ : « Le financement de l'enseignement supérieur : l'argument en faveur d'un impôt sur les diplômés ». Le débat portant sur la question de savoir si l'éducation universitaire devrait être "gratuite" paraît mal fondé. Même un système sans aucun frais de scolarité doit bien faire acquitter la facture par quelqu'un. Cet article soutient que du point de vue de la justice, un argument solide peut être établi en faveur du principe du bénéficiaire-payeur en éducation supérieure, ainsi que pour l'institutionnaliser sous forme d'impôt gradué. Ma perspective se concentrera sur la comparaison entre, d'une part, un système universitaire « gratuit » financé par le système fiscal général et, d'autre part, un système financé par un impôt gradué. Sur la toile de fond du principe du bénéficiaire-payeur que je soutiens, la nature régressive du financement par impôt général rend cette dernière option injuste. En outre, je crois que nous avons trois raisons de favoriser dans la pratique un impôt gradué. Tout d'abord, je démontrerai qu'un tel impôt met en application le principe du bénéficiaire-payeur de meilleure façon. En second lieu, je soutiendrai que même si les conséquences distributives d'un système d'éducation financé par un impôt général étaient justes, il aurait peu de chances d'être perçu comme étant juste. Un troisième point de comparaison entre les deux approches de financement de l'éducation supérieure sera la mobilité internationale, qui renforce l'argument pour un impôt gradué du point de vue de la justice.

Dyke, Martin et coll. 2012. *The impact of increased tuition fees in England on the decision to participate in higher education: A study of Year 12 pupils in the Southampton region*. Southampton, UK, Southampton Education School and Strategy, Planning & Governance, University of Southampton. [Document Word en accès libre]

<http://eprints.soton.ac.uk/300620/>

RÉSUMÉ : « L'effet de l'augmentation des droits de scolarité en Angleterre sur la décision de fréquenter l'université. Une enquête auprès de finissants du secondaire de la région de Southampton ». L'objectif de cette étude est de sonder les jeunes admissibles à l'enseignement supérieur en 2012-2013 – première année de la hausse du plafond des droits de scolarité en Angleterre – pour connaître leurs perceptions, leurs attentes et les modalités de leurs choix relatifs à l'enseignement supérieur. L'étude s'est aussi intéressée aux perceptions et attentes des parents de ces jeunes étudiants potentiels, de même qu'au personnel des universités. L'enquête de terrain s'est déroulée en juillet 2011, après l'annonce d'une hausse très marquée des droits de scolarité pour l'année 2012-2013 et après que les universités eurent déterminé les droits exigibles, mais avant qu'elles annoncent les modalités de l'aide financière institutionnelle (bourses et exemptions de droits). Les données ont été recueillies dans quatre collèges d'enseignement de l'Hampshire fréquentés par des jeunes de plus de 16 ans. Le profil socioéconomique de la population étudiante concernée varie d'un collège à l'autre. Le présent rapport contient plusieurs données probantes qui peuvent rassurer l'université sur la justesse de ses stratégies de soutien au processus décisionnel des étudiants potentiels et sur la considération qu'elles inspirent aux étudiants potentiels. Pour cette cohorte, le désir de fréquenter l'université résiste au changement conjoncturel, bien que les futurs étudiants, les parents et les collèges d'enseignement n'aient pas encore exploré les nouvelles avenues possibles.

Dynarski, Susan et Mark Wiederspan. 2012. *Student Aid Simplification: Looking Back and Looking Ahead*. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, NBER Working Paper No. 17834. [PDF en accès libre] <http://www.nber.org/papers/w17834>

RÉSUMÉ : « Simplifier l'aide financière : rétrospective et prospective ». Chaque année, quatorze millions de ménages à la recherche d'aide financière aux études universitaires remplissent un questionnaire détaillé sur leurs finances, le Free Application for Federal Student Aid (FAFSA). Avec 116 questions, le FAFSA est presque aussi long que le formulaire 1040 de l'impôt sur le revenu, et considérablement plus long que les formulaires 1040EZ et 1040A. L'aide financière aux études universitaires est censée augmenter la fréquentation de l'université en réduisant son coût et en réduisant les contraintes de liquidité. La théorie économique, les données empiriques et le sens commun suggèrent qu'un processus d'aide trop complexe peut ne pas favoriser la fréquentation universitaire. En 2006, Dynarski et Scott-Clayton ont publié une analyse de la complexité du système d'aide financière qui a suscité beaucoup de discussions dans les cercles universitaires et administratifs. Au cours des quelques années suivantes, cet aspect du système a attiré l'attention des médias, de groupes d'intérêt, de candidats présidentiels, du National Economic Council et du Council of Economic Advisers, entraînant un tourbillon d'activités législatives ou réglementaires. Dans la présente étude, nous décrivons les changements intervenus au cours de cinq dernières années relativement au processus de demande d'aide; nous signalons aussi ce qui n'a pas changé, et esquissons de possibles réformes pour l'avenir.

Edmiston, K. D., L. Brooks et S. Shepelwich. 2012. *Student Loans: Overview and Issues*. Federal Reserve Bank of Kansas City, Community Affairs Department, Research Working Paper, RWP 12-05, 29 p. [PDF en accès libre]

<http://www.kansascityfed.org/publicat/reswkpap/pdf/rwp%2012-05.pdf>

PRÉSENTATION : « Prêts étudiants : survol des enjeux ». L'endettement étudiant a progressé rapidement au cours de la dernière décennie, passant d'environ 364 milliards de dollars au premier trimestre de 2005 à 904 milliards au premier trimestre de 2012, soit un taux composé de croissance annuelle de 13,9 %. Cet accroissement de la dette s'est accompagné d'un accroissement des défauts de paiement. Des niveaux élevés d'endettement et de défauts de paiement constituent des défis pour les étudiants emprunteurs, mais ne représentent pas nécessairement un fardeau pour la société en général. Ce rapport veut fournir un survol détaillé du marché des prêts étudiants, présenter de nouvelles statistiques relatives au fardeau de l'endettement étudiant et au défaut de paiement, et examiner les inquiétudes actuelles du public états-unien au sujet de l'endettement étudiant, y compris sur le plan fiscal. Ce rapport a pour objectifs de faire connaître l'état de l'endettement étudiant et du défaut de paiement et de mettre en relief les problèmes auxquels font face les emprunteurs, le gouvernement fédéral et, dans une certaine mesure, l'ensemble de la société.

Engberg, M. E. (2012). "Pervasive Inequality in the Stratification of Four-Year College Destinations." *Equity & Excellence in Education* 45(4): 575-595. 10.1080/10665684.2012.717486

RÉSUMÉ : « Prévalence des inégalités dans la stratification des choix d'une université ». Dans la tradition des modèles sociologiques des parcours éducatifs et de leurs transitions, cette étude examine les tendances de la stratification des trajectoires éducatives d'étudiants de milieux favorisés ou défavorisés. En utilisant les données longitudinales de l'Educational Longitudinal Study de 2002, cette étude décrit les choix des étudiants en fonction de certaines mesures obtenues de l'Integrated Postsecondary Data System (IPEDS). De plus, des modèles de régression logistique multinomiale sont utilisés pour calculer les probabilités relatives de fréquenter un établissement d'enseignement peu sélectif, modérément sélectif ou très sélectif pour les étudiants de milieux favorisés ou défavorisés. Grosso modo, les résultats montrent que les inégalités dans le choix d'un établissement sont très répandues et que la stratification des chances en fonction des antécédents familiaux se maintient. L'étude se conclut par une discussion des implications de cette situation pour les décideurs et les intervenants du secteur de l'enseignement supérieur.

Federal Reserve Bank of New York. 2012. "Grading Student Loans". [Page Web]

<http://libertystreeteconomics.newyorkfed.org/2012/03/grading-student-loans.html>

RÉSUMÉ : « Le bulletin des prêts étudiants ». Le solde courant des prêts étudiants aux États-Unis s'établit actuellement à 870 milliards de dollars, surpassant celui des cartes de crédit (693 milliards) et celui des prêts pour l'achat d'automobiles (730 milliards). Avec l'augmentation de la fréquentation universitaire et des coûts qui s'y rattachent, ce solde est susceptible de continuer d'augmenter. De plus, contrairement aux deux autres formes de crédit aux ménages mentionnées ci-dessus, le marché de l'emprunt étudiant est d'une très grande complexité. Les agents qui sont parties prenantes de ce marché

sont très nombreux : le gouvernement fédéral et ceux des États, les collèges, les universités, les institutions financières, les étudiants, leurs familles, de nombreux intermédiaires et autres garants. La question des prêts étudiants a fait l'objet d'une grande attention de la part des médias au cours des derniers mois en raison du fait que de nombreux chercheurs ou décideurs politiques ont exprimé leurs inquiétudes à propos du fardeau que représente cette dette pour les étudiants et leurs parents. Les inquiétudes concernent aussi le volume actuel de cette dette et la capacité des programmes fédéraux de soutenir les nombreuses cohortes d'étudiants du postsecondaire.

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario. 2012. *Dropping Fees for All. Recommendations for the Future of Tuition Fees in Ontario*. Toronto, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario. [PDF en accès libre]

<http://cfsontario.ca/downloads/CFS-DroppingFeesForAll.pdf>

PRÉSENTATION : « Diminuer les droits de scolarité pour tous. Recommandations sur l'avenir des droits de scolarité en Ontario. » Ce document résume les recommandations des étudiants pour l'établissement d'un nouveau cadre de réglementation des droits de scolarité, l'amélioration de l'aide financière aux étudiants et le rehaussement du financement de l'éducation postsecondaire. Le gouvernement de l'Ontario doit élaborer une vision audacieuse qui serve d'abord les étudiants et fasse en sorte que personne ne soit exclu.

Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). 2011. *L'endettement étudiant. État des lieux, déterminants et impacts*. Montréal, Fédération étudiante universitaire du Québec. [PDF en accès libre] <http://feuq.qc.ca/IMG/pdf/casp - savoie - rech - 1112 - endettement - fr.pdf>

RÉSUMÉ : L'endettement étudiant est une dimension incontournable de plusieurs systèmes universitaires occidentaux. La première étape consiste à se doter d'un cadre conceptuel de l'endettement étudiant. Suite à une revue des définitions couramment employées, nous le définissons comme *toute dette contractée dans le cadre d'études professionnelles ou postsecondaires, indépendamment de l'émetteur, qui permet à l'étudiant d'acquitter ses dépenses scolaires ainsi que ses dépenses de subsistance, à l'exception de l'hypothèque et de l'achat d'une voiture*. Par la suite, nous nous penchons sur les impacts de l'endettement, tels qu'observés dans la littérature. Il en ressort globalement que les étudiants sont peu informés sur le crédit et son usage. Avant les études, l'endettement agit comme barrière à l'entrée, surtout pour les étudiants plus pauvres. Pendant les études, l'endettement est un frein : il génère du décrochage et il incite, de manière directe et indirecte, les jeunes à travailler davantage en cours d'études. Finalement, l'endettement a des impacts néfastes après les études : une dette élevée augmente le taux de défaut et les faillites, et les finances du nouveau diplômé sont affectées négativement. Après avoir exploré la littérature scientifique, nous procédons à une vaste étude statistique. Cette analyse détaillée sert à alimenter un modèle de l'endettement étudiant composé de six déterminants et vingt-quatre facteurs. Il en ressort globalement que l'endettement étudiant frappe plus particulièrement les populations qui sont dans des situations sociales difficiles. Nous recommandons l'adoption d'une stratégie de lutte à l'endettement étudiant fondée sur cinq axes : le gel des frais de scolarité, des prêts et bourses plus généreux, des bourses au mérite plus nombreuses aux cycles supérieurs, un meilleur encadrement des institutions financières et une meilleure distribution de l'information financière.

Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). 2010. *Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle*. Montréal, Fédération étudiante universitaire du Québec. [PDF en accès libre] http://www.feuq.qc.ca/IMG/pdf/1011_cau_sources_et_modes_web_vai_fr.pdf

RÉSUMÉ : La FEUQ a procédé, conjointement avec la firme Léger Marketing, à un vaste sondage auprès des étudiants universitaires du Québec pour cibler de nombreuses caractéristiques de leurs conditions de vie. Revenus, dépenses, manque à gagner – le portrait est aussi exhaustif que rigoureux. La population cible correspond à l'ensemble des étudiants inscrits au premier cycle au Québec et aptes à répondre à un questionnaire en anglais ou en français. Quatorze établissements sont présents : l'Université McGill, HEC et la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal n'ont pu être incluses. L'étude comprend 12 619 répondants, ce qui la rend représentative de l'ensemble de la population et, par la même occasion, ce qui en fait la plus vaste étude jamais réalisée sur les conditions de vie des étudiants de premier cycle au Québec. Certaines conclusions générales se dégagent de l'étude : les cheminements des étudiants sont diversifiés et leur situation financière générale est précaire.

Flacher, David, Hugo Harari-Kermadec et Léonard Moulin. 2012. *Faut-il (vraiment) augmenter les frais d'inscription à l'université?* Centre d'économie de l'Université Paris Nord (CEPN), Document de travail du CEPN, No 2012-05, 40 p. [PDF en accès libre] <http://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/UNIV-PARIS8/hal-00749625/fr/>

RÉSUMÉ : Cet article propose une analyse des arguments couramment avancés en faveur des frais d'inscription : 1) l'iniquité du système français; 2) l'efficacité du marché pour sélectionner, orienter et inciter à l'effort; 3) le financement de l'université. Nous défendons la thèse selon laquelle ces frais peuvent conduire de potentiels étudiants à renoncer à leurs études, à modifier l'orientation qui aurait été la leur en l'absence de frais ou encore à modifier leur comportement sur le marché du travail sous le poids de la dette. Nous montrons que les frais ne garantissent ni l'équité, ni un fonctionnement efficace du système d'enseignement supérieur, ni un accroissement des ressources des établissements.

Frenette, Marc. 2011. *Is Debt Relief as Good as Liquidity? The Impact of Prospective Student Debt on Post-secondary Attendance among Low-income Youth*. Canadian Labour Market and Skills Researcher Network (CLMSRN), Working Paper No. 76. [PDF en accès libre] <http://www.clsrn.econ.ubc.ca/workingpapers.php>

RÉSUMÉ : « L'allègement de la dette est-il aussi avantageux que les liquidités? L'incidence d'une éventuelle dette d'études sur la poursuite des études postsecondaires chez les jeunes à faibles revenus ». L'étude évalue l'incidence qu'a l'attribution de deux importantes allocations non remboursables à de jeunes Canadiens à faible revenu sur la poursuite de leurs études postsecondaires. Ces bourses avaient deux caractéristiques intéressantes. Tout d'abord, elles étaient soustraites des prêts, réduisant les coûts, mais avec le même niveau de liquidités. Ensuite, les bourses étaient accordées aux étudiants seulement si le revenu de leurs parents était inférieur à un seuil établi. Cette nette discontinuité dans l'offre des bourses fournit des conditions presque idéales pour étudier le lien de cause à effet et reproduit assez fidèlement l'attribution aléatoire des bourses. Malgré la valeur importante des bourses (de 6 000 \$ à 7 000 \$), le fait que les

demandes de prêt étudiant ordinaires comportaient automatiquement une évaluation de l'admissibilité aux bourses, et les données disponibles selon lesquelles la plupart des jeunes Canadiens savent aux moins qu'ils peuvent recevoir des bourses d'études non remboursables, je constate que les bourses n'ont aucune incidence sur la poursuite des études postsecondaires ou universitaires. Certaines implications politiques sont discutées.

Frenette, Marc. 2005b. *L'incidence des frais de scolarité sur l'accès à l'université : résultats de la vaste déréglementation des frais de scolarité des programmes professionnels*. Ottawa, Statistique Canada, No 11F0019MIF au catalogue — No 263. [PDF en accès libre] <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2005263-fra.pdf>

RÉSUMÉ : Les études antérieures portant sur l'incidence de l'augmentation des frais de scolarité sur les inscriptions à l'université des étudiants selon leurs antécédents socioéconomiques ont mis l'accent sur l'évolution des frais des programmes de premier cycle au cours des années 90. Durant cette période, nous n'avons pas observé de changements dans les tendances en matière d'inscription, peut-être parce que les hausses de frais de scolarité ont été modestes (en valeur absolue) et progressives. La présente étude porte sur l'incidence de la déréglementation soudaine et très vaste des frais de scolarité dans les programmes professionnels de l'Ontario vers la fin des années 90. Les résultats suggèrent que les tendances socio-économiques sur le plan des inscriptions ont changé sensiblement en Ontario, où la déréglementation des programmes professionnels a été plus marquée. Dans des provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique, où les frais de scolarité sont demeurés stables, aucun changement n'a été constaté en ce qui concerne les tendances sur le plan des inscriptions.

Gary-Bobo, R. et A. Trannoy. 2008. « Efficient Tuition Fees and Examinations ». *Journal of the European Economic Association*, vol. 6, n° 6, p. 1211-1243.

RÉSUMÉ : « Droits de scolarité et tests d'admission ». Nous supposons que les étudiants n'ont qu'une connaissance privée et brouillée de leur capacité et que les universités peuvent soumettre leurs décisions d'admission aux résultats de tests brouillés. Si les universités s'en remettent au signal privé de la capacité de chaque étudiant, qui est une information incertaine, alors les asymétries d'information sont doubles, et la politique d'admission optimale implique un mélange de tarification et de sélection à l'entrée fondé sur l'information privée détenue par l'université. Par contre, si tous les résultats des tests sont publics, alors aucun tri ne se fait sur la base des scores réalisés aux tests : ce sont les droits de scolarité qui permettent le degré optimal d'autosélection par les étudiants. Ces résultats ne dépendent pas de l'existence d'un effet des pairs. Le niveau optimal des droits de scolarité obéit à la règle classique du niveau du coût social marginal.

Gary-Bobo, Robert et Alain Trannoy. 2004. *Faut-il augmenter les droits d'inscription ?* [PDF en accès libre] <http://ces.univ-paris1.fr/membre/Gary-Bobo/rgb.at.droits5b.pdf>

Autre parution : *Revue Française d'Économie*, 19, 3, 2005, 189-237.

RÉSUMÉ : Nous adoptons la perspective de pouvoirs publics cherchant à améliorer l'efficacité économique, sous contrainte de ne pas rendre plus inéquitable l'accès à l'enseignement supérieur. A cette fin, nous proposons que tout jeune sortant de l'enseignement secondaire, qu'il (elle) entre ou non à l'université, puisse emprunter sans

intérêt auprès de l'Etat une valeur approximative de 60 000 euros, représentant le coût direct total de 5 années de scolarité d'enseignement supérieur, sur la base d'un projet professionnel, et que les universités puissent fixer des droits d'inscription de l'ordre de 4 500 euros par an. Pour arriver à cette conclusion, nous proposons une discussion générale du financement des études supérieures du point de vue du principe d'égalité des chances, et nous étudions, au préalable, les règles optimales d'admission des étudiants, du point de vue de l'économie du bien-être, sous l'hypothèse que les étudiants ne sont pas soumis à une contrainte d'endettement. Pour que les droits d'inscription soient pratiquement nuls à l'optimum social, comme dans l'université française actuelle, il faudrait que l'université ait une très fine connaissance des talents cognitifs de tous ceux qui se présentent à elle, et que les étudiants admis soient vraiment ceux qui sont les plus capables de mettre à profit les connaissances dispensées, ce qui suppose une sélection à l'entrée.

Goldrick-Rab, Sara et al. 2011. *Conditional Cash Transfers and College Persistence: Evidence from a Randomized Need-Based Grant Program*. Madison (WI), Institute for Research on Poverty. [PDF en accès libre] <http://www.irp.wisc.edu/publications/dps/pdfs/dp139311.pdf>

RÉSUMÉ : Nous utilisons l'attribution aléatoire d'une bourse privée accordée selon les besoins financiers à des étudiants du Wisconsin pour évaluer l'effet de l'aide financière sur la persévérance aux études parmi de récipiendaires de bourses du programme Pell dans 13 universités publiques durant une période de trois ans. Pour des raisons d'équité et d'efficacité, les gouvernements utilisent des transferts financiers conditionnels pour réduire la relation entre le revenu familial et la réussite éducative, mais des recherches antérieures suggèrent que l'aide financière ne produit que de modestes effets en ce sens. Cette étude expérimentale est la première à porter sur un programme similaire au programme fédéral Pell, mais qui s'en distingue par un processus d'attribution moins bureaucratique qui facilite l'identification des effets sur la persévérance aux études indépendamment du choix éducatif initial. Nos résultats indiquent que, en moyenne, la bourse n'augmente ni la fréquentation ni le rythme de l'obtention des crédits de cours. Le seul effet positif moyen a été une augmentation de 28 % de la proportion des étudiants qui obtenaient 60 crédits de cours sur deux ans; cette augmentation a néanmoins été contrebalancée par une réduction du nombre de crédits obtenus par les autres étudiants. Une analyse exploratoire suggère de plus que l'effet moyen minime masque en réalité une grande hétérogénéité. Il semble notamment que les étudiants peu enclins à persévérer à l'université (avant l'attribution aléatoire) ont bénéficié d'un effet positif relativement important grâce au transfert financier, alors que les étudiants qui étaient déjà enclins à persévérer n'ont reçu aucun bénéfice ou ont même pu être affectés négativement. Les résultats de cette étude expérimentale suggèrent donc que l'effet modeste des transferts financiers conditionnels sur les étudiants d'origine modeste porte principalement sur l'obtention des crédits de cours plutôt que sur la fréquentation; cet effet pourrait être intensifié si le programme était mieux ciblé. Plus généralement, notons que les étudiants ont répondu aux incitatifs financiers de manières inattendues.

Grégoir, Stéphane. 2008. *Les prêts étudiants peuvent-ils être un outil de progrès social?* Nice, EDHEC Business School. [PDF en accès libre]

http://professoral.edhec.com/jsp/fiche_document.jsp?CODE=1224582486388&LANGUE=0

RÉSUMÉ : Le constat des retards pris dans l'agenda de Lisbonne 2000-2010 en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur implique que des efforts importants doivent être fournis, en particulier en matière de financement de l'enseignement supérieur. La situation budgétaire de l'État et la conjoncture internationale semblent cependant peu propices à des augmentations sensibles de ces dépenses. Si les priorités et le calendrier sont maintenus, une modification du mode de financement de l'enseignement supérieur doit être étudiée pour augmenter les ressources. Cette réforme peut se faire en essayant de satisfaire au mieux certains critères propres à la production d'un service public tels que i) rechercher les conditions d'une égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur, ii) mettre en œuvre un mode de financement redistributif, iii) rechercher une contribution des personnes au financement de l'enseignement supérieur modulée en fonction des bénéfices personnels qu'elles en tirent, iv) rechercher l'efficacité de la dépense par la mise en place d'un ensemble d'incitations pour les acteurs qu'ils soient étudiants, enseignants ou membres des personnels administratifs.

Harari-Kermadec, Hugo et David Flacher. 2010. « Efficient tuition fees and examinations: A reply », 20 p. [PDF en accès libre] <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00443971/en/>

RÉSUMÉ : « Droits de scolarité et tests d'admission : une réplique ». Dans un récent article, Gary-Bobo et Trannoy (2008) [ci-dessus] avancent l'idée que, sous certaines conditions, les frais d'inscription à l'université peuvent être un élément socialement utile pour sélectionner les étudiants à l'entrée de l'université. Les conditions définies dans leur article sont essentiellement l'existence d'informations imparfaites et asymétriques (informations "bruitées" des étudiants sur leur talent et des universités sur le talent des étudiants) et l'absence de contraintes sur le marché financier (afin de "garantir" aux bons étudiants issus de milieux modestes d'être en mesure d'emprunter la somme nécessaire à leurs études, somme qu'ils rembourseront une fois entrés dans la vie active). L'imperfection et l'asymétrie d'information conduiraient à un phénomène d'opportunisme ex ante (anti-sélection) que des frais de scolarité suffisamment élevés permettraient de combattre (en décourageant les étudiants "trop mauvais" d'intégrer l'enseignement supérieur). Leur article repose néanmoins sur une hypothèse consistant à modéliser une population indépendamment du milieu social d'origine. En appuyant notre recherche sur des travaux sociologiques et économiques, nous soulignons, au contraire, qu'une sous-estimation, par les individus issus de classes sociales défavorisées, de leurs capacités, apparaît plus réaliste. La prise en compte de cette hypothèse nous permet alors de montrer que les frais de scolarité doivent être relativement faibles, même en l'absence de contraintes de crédit (afin de ne pas exclure ces populations du système universitaire). Nous proposons enfin une discussion critique des autres raisons généralement avancées en faveur d'un accroissement des frais de scolarité et dégageons des perspectives de recherche.

Hemelt, Steven W. et Dave E. Marcotte. 2008. *Rising Tuition and Enrollment in Public Higher Education*. Bonn, Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit / Institute for the Study of Labor, Discussion Paper Series IZA DP No. 3827, 34 p. [PDF en accès libre]
<http://ftp.iza.org/dp3827.pdf>

Autre parution: "The Impact of Tuition Increases on Enrollment at Public Colleges and Universities", *Educational Evaluation and Policy Analysis*, en ligne le 10 septembre 2011. [PDF]
<http://epa.sagepub.com/content/early/2011/09/09/0162373711415261.abstract?patientinform-links=yes&legid=spepa;0162373711415261v1>

RÉSUMÉ : Cet article fait état des hausses récentes des droits de scolarité dans les établissements publics et en évalue les effets. Nous utilisons des données portant sur tous les collèges et universités publics des États-Unis entre 1991 et 2006 et montrons que les droits de scolarité ont augmenté de façon saisissante dès le début de cette période. Nous examinons les effets de ces hausses sur la fréquentation globale et sur le nombre de crédits de cours obtenus; nous estimons aussi les différences entre différents types d'établissements. Nous estimons que l'élasticité moyenne des droits et autres frais pour la population totale est de -0,0958. À la moyenne, une augmentation des droits et des frais de 100 \$ entraînerait une baisse de fréquentation de 0,25 %; les effets seraient plus prononcés chez les universités de recherche de la catégorie I. Nous avons trouvé peu de données probantes qui indiqueraient que des hausses particulièrement fortes auraient un effet disproportionné sur la variation de la fréquentation.

Institut Simone-de Beauvoir. 2012. *Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes*. [PDF en accès libre]
<http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdBITuitionFees.pdf>

RÉSUMÉ: Compte tenu de la disparité des salaires qui sévit toujours entre les hommes et les femmes, augmenter les droits de scolarité signifie que ces dernières continueront à payer davantage pour leur éducation et pour le remboursement de leurs dettes d'études pendant des décennies. Pareille mesure ne fera que perpétuer les inégalités existantes. Le Québec dispose des ressources financières pour favoriser l'accès égal des femmes et des hommes à l'université. Le temps est venu d'engager un débat de fond sur la manière dont le gouvernement doit allouer ses ressources en vue de faire de l'accès équitable aux études universitaires une priorité politique!

Institute for College Access and Success. 2011. *Student Debt and the Class of 2010*. [PDF en accès libre] <http://projectonstudentdebt.org/files/pub/classof2010.pdf>

RÉSUMÉ : « L'endettement étudiant de la promotion de 2010. » Selon nos estimations, deux tiers des diplômés de premier cycle en 2010 avaient une dette d'études, s'élevant en moyenne à 25 250 \$, en augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation moyenne à l'échelle nationale est similaire à l'augmentation annuelle moyenne au cours des dernières années. Dans le climat économique actuel, les nouveaux diplômés qui ont emprunté pour payer leurs études font face à des défis particuliers pour rembourser leurs dettes. De 2009 à 2010, le taux de chômage des jeunes diplômés est passé de 8,7 à 9,1 %, un taux record. La détérioration de l'économie au cours des dernières années n'a fait que creuser l'écart entre les coûts des études universitaires et la capacité de payer des étudiants et de leurs familles. Les coupes dans les budgets des États américains ont entraîné des hausses marquées des droits de scolarité dans certains

établissements publics et, par conséquent, un endettement accru. La présente étude ne porte que sur les étudiants diplômés des établissements publics ou privés sans but lucratif. Cependant, des enquêtes nationales menées par le ministère de l'Éducation indiquent que les étudiants qui fréquentent des établissements privés à but lucratif sont plus susceptibles de s'endetter plus lourdement.

Kapsalis, Constantine. 2006. *Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants*. Ottawa, Statistique Canada, No 81-595-MIF au catalogue — No 039. [PDF en accès libre] <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/81-595-MIF/81-595-MIF2006039.pdf>

RÉSUMÉ : Le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) est l'un des grands volets du système d'éducation postsecondaire au Canada. L'administrent conjointement le gouvernement fédéral, neuf des provinces participantes et le territoire du Yukon. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut reçoivent de l'aide différente pour leur propre programme provincial ou territorial d'aide aux étudiants puisqu'ils ne participent pas directement au PCPE. Les étudiants qui empruntent auprès du PCPE reçoivent des montants en sus des programmes de prêts provinciaux. Ce qui intéresse tout particulièrement les responsables des politiques, c'est la capacité qu'ont les étudiants de rembourser leurs emprunts au PCPE. Par exemple, quel est l'impact du montant de leurs emprunts, quel type d'études font-ils et quel sera leur revenu dans l'avenir? Voilà d'importantes questions à se poser pour déterminer les conséquences financières de tout changement futur au PCPE. La présente étude jette un éclairage nouveau sur les questions susmentionnées en analysant une nouvelle base de données issue du couplage des enregistrements du PCPE et des enregistrements sur l'impôt sur le revenu provenant de la Base de données administratives longitudinales (BDAL) de Statistique Canada. L'analyse met l'accent sur l'expérience des étudiants qui avaient consolidé leurs emprunts durant l'année de prêt 1994-1995. L'état du prêt témoigne de leur situation en septembre 2003. Avant l'année de prêt 2002-2003, les prêts du PCPE étaient jugés en souffrance s'ils étaient en retard depuis trois mois ou plus.

Laberge, Mathieu. 2008. *Les droits de scolarité et le financement à long terme des universités. Note économique sur les avantages des droits de scolarité asymétriques à l'université*. Institut économique de Montréal, Octobre 2008, 4 pp. [PDF en accès libre] http://www.iedm.org/files/octobre08_fr_0.pdf

RÉSUMÉ : Le gouvernement québécois prévoit hausser les droits de scolarité universitaires de 50 \$ par trimestre jusqu'en 2011-2012. Jusqu'ici, peu d'études ont évalué les conséquences de cette politique de « dégel » sur le financement des universités et sur la participation des étudiants à celui-ci. De plus, aucune annonce ne laisse deviner la politique de tarification des études universitaires qui prévaudra après 2012. Cette Note économique amorce donc la réflexion sur le type de politique qui pourrait être adoptée afin d'assurer le financement à long terme des universités.

Lacroix, R. et Trahan, M. 2007. *Le Québec et les droits de scolarité universitaire*. CIRANO Rapport Bourgogne 2007RB-01 [PDF en accès libre]
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2007RB-01.pdf>

RÉSUMÉ : Dans ce rapport bourgogne, les auteurs disposent, dans un premier temps, de l'argument selon lequel le gouvernement n'a pas les moyens du gel des droits de scolarité. Justifier le dégel des droits de scolarité par un tel argument fausse le débat et permet d'occulter les vrais problèmes découlant des droits de scolarité faibles et uniformes. Puis, les auteurs montrent à quel point le rendement positif privé de l'investissement que l'individu fait en éducation universitaire est non seulement généralisé, mais fréquemment fort élevé. Ils contredisent aussi l'affirmation voulant que le paiement d'impôts plus élevés compense amplement les coûts de l'éducation supportés par l'État et légitime la gratuité scolaire à l'université. Ils traitent, par la suite, de l'importante question de l'accessibilité aux études universitaires. Ils montrent alors que l'accessibilité se joue en grande partie avant l'arrivée aux portes de l'université et qu'il y a des effets pervers découlant des droits de scolarité non seulement faibles mais uniformes dans tous les domaines d'études. Les auteurs présentent ensuite une nouvelle formule de financement des universités qui augmenterait l'accessibilité malgré le dégel des droits de scolarité; qui favoriserait des choix éclairés et optimaux des étudiants; et qui inciterait les universités à l'excellence et à la pertinence dans leur mission de formation. Les auteurs concluent en disant que le gel des droits de scolarité a déjà suffisamment nui à l'accessibilité de ceux qui sont vraiment dans le besoin et à la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaire au Québec. Il faut, de toute urgence, que les droits de scolarité universitaire soient dégelés, amenés graduellement à la moyenne canadienne et dérèglementés pour pouvoir mieux refléter les coûts de formation selon les secteurs disciplinaires. Dans la mesure où une part importante des ressources supplémentaires qui seront engendrées par ce dégel sera consacrée à des programmes ciblés sur une réduction de l'écart d'accessibilité entre les jeunes provenant de milieux socio-économiques favorisés et les autres, l'accessibilité générale à l'université augmentera et la redistribution de revenu des moins nantis aux riches, que favorise la situation présente, diminuera.

Lemelin, Clément. 2007. « Prolégomènes à un débat sur le dégel des droits de scolarité ». Présentation à l'Association des économistes québécois, Québec, 26 avril 2007. [PDF en accès libre] <http://www.economistesquebecois.com/files/documents/11/b9/lemelin-26avril2007.pdf>

RÉSUMÉ : Le texte de cette conférence examine 41 propositions sur le financement public et privé de l'enseignement supérieur qui sont autant de prolégomènes à un débat sur le dégel des droits de scolarité.

Little, Don. 1997. « Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage? » *Revue trimestrielle de l'éducation*. Statistique Canada – no 81-003-XPB au catalogue, vol. 4, n° 2 : 10-26. [PDF en accès libre]
<http://publications.gc.ca/Collection-R/Statcan/81-003-XIE/0029781-003-XIB.pdf>

RÉSUMÉ : Bien que les subventions gouvernementales demeurent leur principale source de recettes de fonctionnement, les universités comptent de plus en plus sur les droits de scolarité. Ceux-ci représentaient près du quart de leurs recettes de fonctionnement en 1995, comparativement à un sixième en 1975 et en 1985. De 1980 à

1989, les droits de scolarité, en chiffres absolus (après inflation), ont augmenté de 7 %. Même si elles ont réduit leurs coûts de fonctionnement par étudiant dans les années 80, les universités ont dû accroître les recettes provenant des droits de scolarité du fait que les subventions gouvernementales n'ont pas augmenté au même rythme que le nombre d'inscriptions. De 1990 à 1995, le maintien des restrictions applicables aux subventions et, dans une moindre mesure, l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre des universités se sont traduits par une croissance des droits de scolarité de 62 % en chiffres absolus. Par rapport à 15 ans plus tôt, les droits de scolarité exigés par les universités étaient plus élevés en 1995, en grande partie en raison de la réduction de la contribution financière des administrations publiques. En 1980, les universités ont reçu 6,44 \$ de subventions gouvernementales au titre du fonds de fonctionnement pour chaque dollar de droits de scolarité perçu. En 1995, cette somme était tombée à 2,97 \$. Alors que les droits de scolarité augmentaient au cours des années 90, les ressources financières mises à la disposition des jeunes diminuaient. Par conséquent, les études universitaires étaient moins abordables que par le passé. Compte tenu de l'inflation, les droits de scolarité ont grimpé de 62 % dans les années 90, tandis que le revenu familial moyen a diminué de 5 %, et le revenu d'emploi moyen des personnes âgées de 20 à 24 ans qui travaillaient à temps plein a chuté de 21 %. En outre, le montant moyen des prêts accordés en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants, même s'il a été augmenté, n'a pas suivi la hausse des droits de scolarité. Parce qu'elles sont contradictoires, les données ne permettent pas de confirmer que la hausse des droits de scolarité a réduit l'accès aux études universitaires. De 1983 à 1995, même si les droits de scolarité ont fait un bond de 86 % en chiffres absolus, les inscriptions ont néanmoins augmenté de 30 %. De plus, le pourcentage de jeunes inscrits à l'université a continué de croître malgré la hausse des droits de scolarité, ce qui confirme une fois de plus que le niveau atteint par les droits de scolarité ne constitue pas encore un facteur dissuasif important. Toutefois, le nombre d'inscriptions a affiché un recul en 1994 et en 1995; il se peut même que cette diminution ait été retardée par la récession du début des années 90, qui aurait incité bien des gens à poursuivre leurs études.

Looker, D. E. et G. S. Lowe. 2001. *Post-Secondary Access and Student Financial Aid in Canada: Current Knowledge and Research Gaps*. Ottawa, Canadian Policy Research Networks, Background Paper, 34 p. [PDF en accès libre] <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=192&l=fr>

RÉSUMÉ : « L'accès aux études postsecondaires et l'aide financière aux études au Canada : État des connaissances et lacunes de la recherche ». Cette étude vise à déterminer les lacunes dans nos connaissances qu'il faut corriger dans le contexte des recherches futures sur les politiques axées sur l'enseignement postsecondaire au Canada. Elle y parvient en mettant en relief ce que nous savons déjà sur les facteurs qui ont une incidence sur l'accès à l'enseignement postsecondaire et sur le rôle que les diverses formes d'aide aux étudiants remplissent à cet égard. Pour atteindre ces objectifs, les auteurs donnent un aperçu des travaux pertinents qui traitent déjà de ces questions dans le contexte canadien.

Loonin, Deanne. 2006. *No Way Out: Student Loans, Financial Distress, and the Need for Policy Reform*. Boston, MA, National Consumer Law Center. [PDF en accès libre] <http://www.studentloanborrowerassistance.org/blogs/wp-content/www.studentloanborrowerassistance.org/uploads/File/nowayout.pdf>

RÉSUMÉ : Le coût de l'éducation supérieure étant de plus en plus assumé par les étudiants et leurs familles, la dette due aux prêts étudiants croît à un rythme alarmant. La plupart des emprunteurs ont à faire des sacrifices pour rembourser leurs prêts. Ce rapport traite de l'ampleur de ces sacrifices : bon nombre d'emprunteurs font face à une dette à vie à laquelle ils ne pourront pratiquement pas échapper. L'objectif de ce rapport est de décrire les raisons pour lesquelles les détenteurs de prêts étudiants ont de telles difficultés et d'expliquer comment leurs problèmes prennent rapidement des proportions dramatiques. Les politiques qui sous-tendent la gestion de ces problèmes peuvent être améliorées et doivent être discutées par les analystes de l'enseignement supérieur, les dirigeants, les étudiants et leurs alliés.

Luong, May. 2010. « Les répercussions financières des prêts étudiants », *Perspective*, Janvier 2010, Ottawa, Statistique Canada, No 75-001-X au catalogue. [PDF en accès libre] <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010101/pdf/11073-fra.pdf>

RÉSUMÉ : L'intérêt à l'égard des dettes d'études s'est accru au début des années 1990, au moment où les frais de scolarité moyens ont fait un bond de 10 % deux années d'affilée. Même si le taux d'augmentation des frais de scolarité est par la suite revenu à un niveau à un chiffre, entre 1989-1990 et 2008-2009, les frais de scolarité ont plus que doublé en dollars constants. L'augmentation des frais de scolarité dans la plupart des provinces a suscité une attention accrue à l'égard des niveaux d'emprunt des étudiants et des niveaux d'endettement qui en découlent. Une étude a déterminé qu'entre 1982 et 1995, la proportion de titulaires de baccalauréat ayant des dettes d'études a augmenté, passant de 45 % à 47 % pour les hommes et de 39 % à 44 % pour les femmes. Le montant moyen des prêts au moment de l'obtention du diplôme, dans le cas des titulaires de baccalauréat, a aussi crû pendant cette période, dans une proportion de 121 % pour les hommes et de 145 % pour les femmes. Le présent article traite de la situation financière des étudiants emprunteurs par rapport aux non-emprunteurs, une fois qu'ils ont quitté l'école, et repose sur les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF). Il commence par un aperçu contextuel des tendances récentes des emprunts par les étudiants et des taux de défaillance, à partir des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END). Il porte aussi sur le revenu personnel, l'épargne et les placements, la présence d'un régime de retraite, l'accession à la propriété et la présence d'une hypothèque, ainsi que sur le total de l'actif, des dettes et la valeur nette des étudiants emprunteurs et de groupes comparables.

Lynch, Mamie, Jennifer Engle et Jose L. Cruz. 2011. *Priced Out: How the Wrong Financial-Aid Policies Hurt Low-Income Students*. Washington, D.C., The Education Trust. [PDF en accès libre] <http://www.edtrust.org/dc/publication/priced-out> ; <http://www.eric.ed.gov/PDFS/ED520199.pdf>

RÉSUMÉ : « Hors de prix : comment de mauvaises politiques d'aide financière nuisent aux étudiants d'origine modeste ». Au cours des trois dernières décennies, les droits de scolarité universitaires et autres frais afférents ont augmenté quatre fois plus que

l'inflation. Par conséquent, le pourcentage du revenu familial nécessaire au paiement d'une éducation supérieure a été multiplié. Cette situation concerne particulièrement les ménages à faible revenu. Ces familles doivent déboursier ou emprunter une somme s'approchant des trois quarts de leur revenu annuel pour envoyer un seul enfant à l'université pendant quatre ans. En dépit des politiques et des programmes visant à rendre l'enseignement supérieur plus accessible, il semble qu'un grand nombre d'étudiants issus de familles à faible revenu doivent supporter un fardeau financier immense pour fréquenter l'université. En utilisant des données recueillies au printemps dernier par le ministère de l'Éducation des États-Unis dans le cadre de l'Integrated Postsecondary Education Data System [Système intégré de données sur l'éducation postsecondaire], l'Education Trust peut maintenant offrir une nouvelle analyse d'un problème qui perdure : le coût de plus en plus élevé de l'éducation universitaire. Les nouvelles données montrent toute l'étendue du problème tout en permettant de mettre en lumière les politiques d'aide financière mal avisées qui exacerbent une situation déjà mauvaise.

Macdonald, David et Erika Shaker. 2011. *Under Pressure: The Impact of rising tuition fees on Ontario families*. Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives. [PDF en accès libre] http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Ontario%20Office/2011/08/Under_Pressure.pdf

RÉSUMÉ : Pour obtenir un bon emploi typique de la classe moyenne ontarienne, l'éducation universitaire est de plus en plus la norme. C'est notamment pour cette raison que les familles font ce qu'elles peuvent pour aider leurs enfants à porter le fardeau financier d'une éducation universitaire. Cependant, comme le montre cette étude, d'importants changements générationnels et financiers se sont produits au cours des 20 dernières années et ont profondément altéré l'expérience de l'enseignement supérieur, son acquisition et son financement. Le débat sur le coût élevé de l'éducation supérieure tend à se concentrer sur l'étudiant en tant qu'individu; ce cadre étroit exclut le rôle important des familles complètes qui aident les étudiants à atteindre leurs objectifs éducatifs. Cette exclusion est particulièrement ironique dans la mesure où c'est le revenu du ménage auquel appartient l'étudiant qui détermine le montant des prêts auxquels il aura droit (et donc de la dette dont il sera redevable). Le fardeau d'une éducation universitaire onéreuse revient non seulement aux étudiants, mais aussi aux parents ontariens, dans une mesure croissante. En plus d'une augmentation constante des droits de scolarité, les familles ontariennes doivent faire face à d'autres défis, comme un endettement des ménages qui atteint des niveaux records et une stagnation de leurs revenus au cours des dernières années. Comme le démontre ce rapport, le système de financement de l'enseignement supérieur est devenu, pour les familles ontariennes, plus régressif et moins équitable; en ne tenant pas suffisamment compte des obstacles financiers, ce système réduit les chances que les individus réalisent leur potentiel et apporte leur pleine contribution à la société. En misant sur le désir des parents de soutenir leurs enfants, et en surchargeant toujours plus les familles, l'Ontario hypothèque grandement son potentiel économique et éducatif.

Mackenzie, Hugh. 2005. *The Tuition Trap*. A study commissioned by the Ontario Confederation of University Faculty Associations (OCUFA). Toronto. [PDF en accès libre] [http://notes.ocufa.on.ca/OCUFARsrch.nsf/9da1693cdc3d700f852573db006561fc/c37e335566eef83b852573da00792ec3/\\$FILE/tuition_trap.pdf](http://notes.ocufa.on.ca/OCUFARsrch.nsf/9da1693cdc3d700f852573db006561fc/c37e335566eef83b852573da00792ec3/$FILE/tuition_trap.pdf)

RÉSUMÉ : Durant une décennie, des considérations fiscales ont entraîné un doublement des droits de scolarité dans les universités ontariennes. Ces hausses ont été suivies d'un gel. Le gouvernement de l'Ontario s'apprête aujourd'hui à adopter une nouvelle politique en la matière. L'équité et l'abordabilité passent par l'examen de quelques questions fondamentales. La présente étude plaide pour un élargissement du cadre d'analyse d'une politique en matière de droits de scolarité; elle contient des mises en garde contre l'augmentation continue des droits ou leur déréglementation. L'incidence d'une hausse des droits y est examinée sous plusieurs aspects. L'un des constats les plus importants de l'étude est que le remplacement du financement fiscalement progressif de l'enseignement supérieur par des droits de scolarité plus élevés pourrait barrer la route à bon nombre de familles ontariennes dont les revenus se situent au milieu de l'échelle. La présente étude examine aussi l'affirmation selon laquelle la hausse des droits de scolarité augmentera nécessairement les ressources à la disposition des universités ontariennes. L'expérience passée dément cette affirmation : dans les années 1990, le gouvernement de l'Ontario a autorisé des hausses vertigineuses des droits de scolarité tout en réduisant son financement des établissements d'enseignement postsecondaire, ce qui a assombri la perspective du maintien d'une éducation universitaire de qualité, accessible et abordable. Cette situation contredit la notion fondamentale qui sous-tend le « pacte social » ontarien, soit le rôle que joue le financement public de l'éducation dans la perception de l'équité intergénérationnelle. Les travailleurs actifs acceptent de financer l'éducation publique en escomptant que les générations suivantes accepteront de financer les revenus de retraites et les soins de santé de ceux qui ont financé leur éducation.

Makdissi, Paul et Myra Yazbeck. 2011. "Assessing the redistributive impact of higher education tuition fees reforms: the case of Québec". *Applied Economics Letters*, 18:2, 143-147 [PDF] <http://dx.doi.org/10.1080/13504850903508325>

[PDF en accès libre] <http://www.sciencesociales.uottawa.ca/eco/eng/documents/0902E.pdf>

RÉSUMÉ : Dans cet article, nous analysons l'impact distributif d'une réforme récente des frais de scolarité au Québec. Nous adaptons la méthodologie de Duclos, Makdissi et Wodon (2005) à un cadre de courbes de Lorenz généralisées. Plusieurs analystes de politiques publiques arguent que le maintien de frais de scolarité faible pour les programmes d'éducation supérieure est une politique publique régressive. Nous analysons la validité empirique de cet argument en utilisant les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistiques Canada. Nous démontrons l'importance d'effectuer une validation [de] ce genre d'argument à l'aide de données empiriques. Les résultats obtenus nous permettent de conclure que cet argument distributif n'est pas valide pour la province de Québec.

Martin, É. et S. Tremblay-Pepin. 2012. *L'endettement étudiant : un « investissement » rentable?* Note socio-économique. Montréal, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), 12 p. [PDF en accès libre]

<http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/1%E2%80%99endettement-etudiant-une-bulle-speculative>

RÉSUMÉ : Dans la présente note, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) démontre que les mécanismes d'aide financière et les systèmes de prêts destinés aux étudiant-e-s ne sont pas uniquement des mesures d'accessibilité aux études. En effet, ceux-ci sont également les instruments d'une privatisation du financement et des finalités des institutions publiques d'enseignements. Cette transformation s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de relance de l'économie qui vient faire reposer la croissance sur l'endettement personnel et sur l'arrimage de l'offre de formation à la demande en « capital humain » (main-d'œuvre hautement qualifiée) exprimée par les entreprises. Cette opération, qui intervient au moment d'une crise structurelle des économies avancées, risque fort d'entraîner une nouvelle « bulle spéculative » dont les étudiant-e-s et l'ensemble des ménages feront les frais.

McMullen, Kathryn. 2006 « La déréglementation des frais de scolarité — Qui paie? » *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada* (vol. 3, n° 1) [Page Web] <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2006001/9183-fra.htm>

RÉSUMÉ : Les frais de scolarité moyens dans les universités canadiennes n'ont pas cessé d'augmenter depuis 10 ans. En fait, après plusieurs années de stabilité relative, les frais de scolarité des programmes du premier cycle au Canada ont presque doublé au cours de la dernière décennie. Les hausses ont été particulièrement considérables dans les programmes de formation professionnelle (c. à d. en médecine, en dentisterie et en droit). Les questions concernant l'égalité d'accès à l'enseignement postsecondaire au Canada continuent de faire l'objet de vifs débats. L'une de ces questions est de savoir si la hausse des frais de scolarité dans les collèges ou les universités décourage les étudiants, qui sont issus de familles à faible revenu et à revenu moyen, à poursuivre des études postsecondaires. Les récentes tendances en matière de frais de scolarité et le fait que ces hausses aient été nettement plus importantes dans certains programmes permettent d'analyser l'incidence de ces variations sur la participation des étudiants qui ont des antécédents socioéconomiques différents. Le présent article porte sur une étude récente réalisée par Marc Frenette [2005b ci-dessus] dans laquelle on examine cette question.

Miningou, Élisé Wendlassida et Valérie Vierstraete. 2011. *Stages coopératifs, dette étudiante et persévérance aux études postsecondaires*. Sherbrooke, Groupe de Recherche en Économie et Développement International, Cahier de Recherche / Working Paper 11-15. [PDF en accès libre] <http://pages.usherbrooke.ca/gredi/wpapers/GREDI-1115.pdf>

RÉSUMÉ : Le décrochage scolaire est un phénomène qui affecte le capital humain. Plusieurs études ont permis de comprendre les facteurs qui influencent la décision des étudiants de décrocher de leurs études postsecondaires. C'est ainsi que la dette étudiante est apparue dans plusieurs études comme un des facteurs parmi les plus importants pouvant expliquer le décrochage dans les études postsecondaires. Par ailleurs, certaines universités offrent des programmes qui permettent de combiner études en classe et stages en entreprise. Ces programmes connus sous le nom de

« programmes coopératifs » permettent aux étudiants d'avoir, en plus d'une expérience professionnelle, des revenus pendant leurs études. La présente recherche se donne pour but de voir si le système coopératif permet aux étudiants de limiter leur endettement et par suite, de réduire leur risque de décrochage. Les résultats montrent que la dette étudiante a un effet négatif sur la probabilité de persévérer. Cependant, le fait d'être inscrit dans un programme coopératif n'influence que très faiblement la relation entre la dette étudiante et la persévérance aux études.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). *Indicateurs de l'éducation 2011*. Québec, Gouvernement du Québec, 140 p. [PDF en accès libre]

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=126>

PRÉSENTATION : La présente édition des *Indicateurs de l'éducation* traite de l'ensemble du système scolaire, de la maternelle jusqu'à l'université. Quelques indicateurs concernent l'ensemble du système d'éducation, alors que d'autres sont propres à chaque ordre d'enseignement. La publication des indicateurs poursuit un objectif de reddition de comptes, c'est-à-dire diffuser des données précises sur les ressources allouées à l'éducation, les différentes activités du système scolaire et les résultats obtenus. Les indicateurs se présentent sous forme de fiches où sont regroupées des données récentes et des données historiques qui permettent de décrire l'évolution d'un phénomène.

Moissidis, S., J. Schwarz, et coll. 2011. "Tuition fees and funding-barriers for non-traditional students? First results from the international research project Opening Universities for Lifelong Learning (OPULL)." *Widening Participation and Lifelong Learning* 13(1): 71-87. [PDF]

RÉSUMÉ : Le projet OPULL (Opening Universities for Lifelong Learning) mène des recherches sur les façons d'ouvrir l'enseignement supérieur à des groupes de travailleurs qualifiés et expérimentés dans quatre pays européens. Entre 2009 et 2012, trois phases de recherche portant sur des modèles d'universités ouvertes en Allemagne, au Danemark, en Finlande et au Royaume-Uni ont cherché à déterminer les principaux facteurs permettant de réussir la construction d'universités ouvertes en Europe. Cet article présente les résultats de la première phase, dans laquelle on a cartographié les systèmes d'éducation des pays participants et réalisé des entrevues avec des experts de la formation permanente. Ces entrevues abordent les différentes situations et perspectives nationales, particulièrement en ce qui a trait à l'influence des droits de scolarité et du financement des études sur l'accès aux études pour les étudiants non traditionnels. Les premiers résultats de cette phase de recherche indiquent que les effets à long terme d'une hausse des droits de scolarité ne sont pas connus, mais que les données actuelles suggèrent que d'autres facteurs comme la reconnaissance des acquis de formation technique et de savoir expérientiel auront un effet sur l'élargissement de la fréquentation universitaire.

Montmarquette, Claude. 2006. *Le Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR): Un système pour les prêts d'études alliant efficacité et accessibilité*. Rapport de projet 2006RP-08. Montréal, CIRANO, 25 p. [PDF en accès libre] <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2006RP-08.pdf>

RÉSUMÉ : Le système RPR est un moyen efficace pour faire face à un dégel inévitable des frais de scolarité au Québec sans compromettre l'accès aux études. Il permet une plus grande efficacité dans les choix éducationnels des étudiants, en resserrant les liens entre

le marché du travail et le secteur de l'éducation. Le système de remboursement proportionnel au revenu (ROR) peut servir de fer de lance dans une réforme majeure du financement du système d'éducation postsecondaire du Québec. Dans ce parcours, hausse de frais de scolarité et système RPR, des questions inévitables sur la structure de rémunérations des enseignants et professeurs et la responsabilisation des étudiants dans leur choix d'investir dans leur capital humain devront être abordées.

National Association of Consumer Bankruptcy Attorneys (NACBA). 2012. *The Student Loan "Debt Bomb": America's Next Mortgage-Style Economic Crisis?* Washington, D.C. [PDF en accès libre] <http://www.nacba.org/Legislative/StudentLoanDebt.aspx>

RÉSUMÉ : « La bombe à retardement de l'endettement étudiant : la prochaine crise économique américaine? » La dette d'études des Américains est aujourd'hui supérieure à la dette accumulée sur leurs cartes de crédit. Pour la première fois, l'endettement étudiant annuel a franchi en 2010 la barre des 100 milliards de dollars; l'endettement total dépasse pour sa part le billion de dollars (1 000 milliards). Cette situation est due au fait que les étudiants et les travailleurs en quête de formation de reconversion professionnelle empruntent des sommes extraordinaires par le biais des programmes de prêt fédéraux ou privés afin de pouvoir payer des droits de scolarité en augmentation constante. Dans nombre de cas, les parents responsables de dettes d'études sont retraités ou le seront sous peu. De plus en plus de faits indiquent que les dettes d'études pourraient causer de sérieux problèmes aux prêteurs. Partout aux États-Unis, les avocats spécialisés en matière de faillite personnelle rapportent que leur pratique les met en présence d'indices qui leur rappellent ce qui s'est produit avant la crise nationale des saisies immobilières : un nombre grandissant de consommateurs sont incapables de rembourser leurs dettes d'études et ne trouvent pas de solution à leur problème.

Neill, C. (2009). "Tuition fees and the demand for university places." *Economics of Education Review* 28(5): 561-570. [PDF]

RÉSUMÉ : Estimer l'effet d'une hausse des droits de scolarité sur la demande d'éducation universitaire est une opération que complique le caractère potentiellement endogène de ces droits. L'uniformité relative des droits de scolarité à l'intérieur de chacune des provinces du Canada et le rôle des gouvernements provinciaux dans le financement et les politiques en matière d'éducation universitaire nous permettent d'utiliser l'alternance des partis politiques au gouvernement pour identifier des variations possiblement exogènes des droits de scolarité. Les estimations systémiques qui tiennent compte du caractère endogène de ces droits montrent des effets considérables par rapport à des estimations à équation unique et par rapport aux études canadiennes antérieures : une hausse des droits de 1 000 \$ réduirait le taux de fréquentation d'au moins 2,5 % et d'au plus 5 %.

Neill, Christine. 2008. *The Effect of Student Loan Limits on University Enrolments*. Rapport de recherche n° 4, Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC). [PDF en accès libre] <http://www.clsrn.econ.ubc.ca/workingpapers/CLSRN%20Working%20Paper%20no.%204%20-%20Neill%20-%20Final.pdf>

RÉSUMÉ : « L'effet des limites des prêts étudiants sur les inscriptions à l'université ». Les régimes de prêts étudiants font partie des rouages importants des systèmes

d'enseignement postsecondaire dans le monde entier. Toutefois, il n'y a pratiquement pas de preuves directes qui indiquent si ces programmes parviennent efficacement à augmenter le taux d'inscription des étudiants contraints par le crédit. Contrairement à d'autres pays, le Canada compte sur un système de prêts et bourses d'études de compétence combinée entre les provinces et le fédéral, qui entraîne des différences sur le plan des politiques au fil du temps d'une province à l'autre. J'exploite ces différences pour évaluer les effets de l'évolution des limites maximales des prêts étudiants sur le taux d'inscription des jeunes. Je remarque que, bien qu'il y ait des preuves qui démontrent qu'une aide non remboursable à la hausse entraîne une croissance des inscriptions, les prêts ne semblent qu'augmenter la probabilité que les jeunes aillent vivre ailleurs que chez leurs parents pendant leurs études.

Norrie, K. et M.C. Lennon. (2011). *Options pour une politique sur les droits de scolarité en Ontario*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. [PDF en accès libre] <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/AtIssueTuitionFR2.pdf>

RÉSUMÉ : L'étude présente quatre types de cadres de droits de scolarité et en évalue les points forts et les points faibles dans le contexte ontarien : le plafonnement des droits de scolarité, un système proportionnel, une déréglementation limitée et une déréglementation totale. Dans un système proportionnel, les revenus des droits de scolarité sont établis proportionnellement aux revenus de fonctionnement de l'établissement. La déréglementation limitée supprimerait ces distinctions entre les programmes tout en maintenant le plafonnement global des droits de scolarité. La déréglementation totale supprimerait la distinction entre les programmes et un plafonnement arbitraire, mais serait parfaitement compatible avec un système de récupération fiscale d'une portion de la hausse des droits de scolarité en vue d'accorder une aide financière en fonction des besoins. Toutes les solutions doivent viser l'équilibre entre les besoins financiers, l'accès aux études et la capacité fiscale.

Okeke, Chinedu. I. O. 2010. "A Neglected Impediment to True Africanisation of African Higher Education Curricula: Same Agenda, Differential Fee Regimes", *Journal of Higher Education in Africa / Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, Vol. 8, No. 2 : 39–52. [PDF en accès libre] http://www.codesria.org/IMG/pdf/3-Okeke_JHEA_vol_8_2_10.pdf

RÉSUMÉ : « Un obstacle oublié à l'africanisation véritable des curriculums de l'enseignement supérieur en Afrique : un même ordre du jour, régimes différentiels des droits de scolarité ». Cet article traite de divers régimes de taxes internationales au sein des universités africaines. Il vise à susciter des débats autour de ce sujet peu considéré. Mon objectif n'est pas seulement de contester une telle politique, mais aussi de produire un cadre sociologique qui permet aux Africains de participer au développement du système éducatif là où ils ont choisi d'étudier. Ce travail s'adresse au programme des décideurs et intervenants africains. En se concentrant sur les régimes de frais différentiels, il est possible de montrer comment une telle politique empie de manière très complexe et subtile sur les débats actuels de l'africanisation de l'enseignement supérieur. Sans mésestimer les efforts déployés récemment, je voudrais suggérer que la promotion d'un environnement « tout inclus » de l'enseignement supérieur en Afrique, sans une politique de scolarité unifiée, nie tous les efforts effectués en faveur d'un programme africain. L'exemple est tiré du Processus de Bologne et des défis qu'un tel développement présente au continent africain.

Ontario Undergraduate Student Alliance (OUSA). 2012. *Tomorrow's Tuition: A New Framework for Affordable Higher Education. Submission to the Government of Ontario*. Toronto, OUSA. [PDF en accès libre]

<http://www.ousa.ca/wordpress/wp-content/uploads/2012/02/Tuition-Submission-2012-FINAL.pdf>

PRÉSENTATION : « Les droits de scolarité de demain : un nouveau cadre pour une éducation supérieure abordable en Ontario. Proposition au gouvernement ontarien ». Depuis 2006, le cadre réglementaire du gouvernement de l'Ontario permet une augmentation annuelle de cinq pour cent des droits de scolarité universitaires. Ce cadre ne précise pas les modalités de facturation de ces droits. Les étudiants sont préoccupés depuis un certain temps par les effets de ce système sur l'abordabilité, l'accessibilité et l'équité des études supérieures. Le cadre réglementaire actuel devant venir à échéance à la fin de l'année universitaire 2011-2012 et le [nouveau] programme de bourses devant être en vigueur en septembre 2012, la proposition contenue dans le présent document représente la contribution des étudiants au débat sur ces questions. La proposition se divise en trois parties : le contrôle de l'augmentation des droits de scolarité; la régulation du paiement de ces droits; et les modalités de fonctionnement du nouveau programme de bourses.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2012. « Quelles aides les pays apportent-ils aux étudiants de l'enseignement supérieur dans le monde? » Indicateurs de l'éducation à la loupe, 2012/02 (février), 4. p. [[PDF en accès libre]

<http://www.oecd.org/dataoecd/11/6/49935905.pdf>

RÉSUMÉ : Les pays de l'OCDE où les étudiants bénéficient d'aides financières importantes affichent un taux d'accès à l'enseignement universitaire supérieur à la moyenne, même lorsque les frais de scolarité y sont comparativement élevés. Les systèmes d'aide financière qui combinent des prêts avec remboursement subordonné au revenu pour l'ensemble des étudiants avec des allocations sous condition de ressources peuvent être un moyen efficace de promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur et son équité, tout en partageant le coût de ce dernier entre les pouvoirs publics et les étudiants. Dans un nombre croissant de pays de l'OCDE, les frais de scolarité sont plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale, et dans de nombreux pays, ils varient également en fonction du domaine d'études.

Paquerot, Sylvie. 2012. « L'angle mort du débat sur la « juste part » dans le conflit étudiant au Québec : les banques. Un conflit idéologique qui ne dit pas son nom », *Cultures & Conflits* [En ligne], 87. <http://conflits.revues.org/18512>

PRÉSENTATION : Dès le début de la grève étudiante au Québec, l'argument principal, voire unique, du gouvernement de cette province pour justifier la hausse des frais de scolarité était que les étudiants devaient payer leur « juste part ». Or il faut bien constater, plusieurs mois après le début du conflit, que si elle est inlassablement revenue dans le discours gouvernemental, la formule ne semble pas pour autant avoir suffisamment retenu l'attention des médias pour qu'un véritable débat s'engage sur son sens et la pertinence de son application. Les discours tout azimut sur la « juste part » sans analyse plus approfondie de ce dont il est question semblent d'autant plus surprenants qu'une telle analyse permet selon nous de capturer l'essence même du

conflit qui a eu cours : un changement d'orientation de société, de compromis social, sans véritable débat démocratique.

Riegg Cellini, Stephanie et Claudia Goldin. 2012. *Does Federal Student Aid Raise Tuition? New Evidence on For-Profit Colleges*. Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 17827. [PDF en accès libre]

<http://papers.nber.org/papers/w17827>

RÉSUMÉ : « L'aide fédérale aux études fait-elle augmenter les droits de scolarité? Nouvelles données concernant les universités à but lucratif ». La présente étude utilise des données provenant de cinq États américains pour produire les premières estimations complètes de la taille du secteur de l'enseignement supérieur privé à but lucratif aux États-Unis. Nos estimations comprennent des établissements dont le statut rend les étudiants qui les fréquentent non admissibles aux programmes fédéraux d'aide financière aux étudiants (en vertu du chapitre IV de la Loi sur l'éducation supérieure) et qui ne sont donc pas comptabilisés dans les statistiques officielles. Nos résultats indiquent que le nombre réel d'établissements privés à but lucratif est le double du décompte officiel et que le nombre de leurs étudiants est supérieur de 25 % à 33 %. Bon nombre d'établissements non admissibles en vertu du chapitre IV offrent des programmes et des diplômes semblables, sinon identiques, à ceux des établissements admissibles (publics ou privés sans but lucratif). Nos résultats indiquent aussi que les établissements admissibles facturent des droits de scolarité plus élevés d'environ 75 % que ceux que facturent des établissements non admissibles comparables. La valeur en dollars de la prime est à peu près égale à la somme d'aide financière que reçoit un étudiant qui fréquente un établissement admissible, ce qui tend à confirmer l'hypothèse de Bennett selon laquelle les établissements admissibles augmentent les droits de scolarité de façon à maximiser l'aide financière versée aux étudiants.

Rubin, R. (2011). "The Pell and the Poor: A Regression-Discontinuity Analysis of On-Time College Enrollment." *Research in Higher Education* 52(7): 675-692. [PDF]

RÉSUMÉ : Dans cette étude, nous exploitons une expérimentation naturelle pour examiner l'effet de l'admissibilité aux bourses fédérales du programme Pell sur l'inscription à l'université d'étudiants ayant terminé leurs études secondaires au printemps 2004 et ayant rempli le formulaire FAFSA (Free Application for Federal Student Aid). Les données de l'Enquête longitudinale sur l'éducation (Education Longitudinal Study) de 2002 sont utilisées pour distribuer les étudiants selon la valeur de la variable de la contribution familiale attendue (Expected Family Contribution), telle que fournie par le FAFSA puis répartie en deux catégories : les étudiants pour qui la contribution familiale est égale ou inférieure au seuil d'admissibilité du programme Pell et ceux pour qui elle est supérieure. Cette approche de la discontinuité de la régression nous permet de déterminer si des étudiants pour qui les revenus familiaux sont pratiquement identiques, mais qui sont éligibles ou non au programme Pell, ont ou non les mêmes taux d'inscription à l'université. Nous n'avons trouvé aucun effet. Bien que ce résultat confirme ceux d'études antérieures ayant examiné l'effet des bourses Pell sur le taux d'inscription à l'université des étudiants traditionnels, notre étude ne concorde pas avec les résultats d'études portant sur d'autres programmes d'aide en fonction du besoin financier. Nos résultats suggèrent que le montant minimum des

bourses du programme Pell, équivalant aujourd'hui à environ 10 % des droits de scolarité moyens, pourrait être insuffisant.

Schwartz, Saul. 1999. « The dark side of student loans: Debt burden, default, and bankruptcy », *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 37, nos 1 et 2, p. 307 à 338. [PDF en accès libre] http://www.ohlj.ca/archive/articles/37_12_schwartz.pdf

RÉSUMÉ : « La face cachée des prêts étudiants : fardeau de la dette, défaut de paiement et faillite ». Cet article examine trois hypothèses : (1) seulement une minorité d'étudiants en tant qu'emprunteurs ont d'énormes difficultés à repayer leurs dettes; (2) si certains sont en défaut de rembourser leurs emprunts, c'est plutôt parce qu'ils ne peuvent pas et non parce qu'ils ne veulent pas le faire; et (3) pour les Canadiens qui sont en instance de faillite et qui ont des prêts étudiants dans leurs dettes, la faillite est leur dernier recours, et leur situation économique est plus difficile que celle de la moyenne des gens qui cherchent la protection de la faillite. Une relecture de la documentation soutient bien les deux premières hypothèses; une nouvelle analyse d'une étude réalisée en 1997 sur les débiteurs cherchant une protection de la faillite soutient la troisième. L'auteur en conclut que la plupart des débiteurs qui ont des prêts étudiants dans leurs dettes ne se comportent pas de façon opportuniste en cherchant la protection; la faillite est en fait leur dernier recours. L'article se demande si les changements législatifs récents, qui imposent une période d'attente de dix ans avant de permettre de décharger les emprunts d'étudiants des dettes à travers la faillite, sont motivés par la présomption d'un comportement opportuniste de la part des débiteurs. L'auteur croit que ces changements ne sont ni prudents ni nécessaires.

Schwartz, Saul et R. Finnie. 2002. « Student loans in Canada: An analysis of borrowing and repayment », *Economics of Education Review*, vol. 21, p. 497 à 512. [PDF en accès libre] http://aix1.uottawa.ca/~rfinnie/papers/published/peer/Finnie-Schwartz_ER_loans.pdf

RÉSUMÉ : « Les prêts étudiants au Canada : une analyse de l'emprunt et du remboursement ». Cette étude fait état des résultats d'une analyse économétrique des tendances de l'emprunt et du remboursement des prêts étudiants par de récents diplômés canadiens du niveau du baccalauréat universitaire. Les données utilisées proviennent de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) et portent sur la promotion de 1990. Nous confirmons la perception intuitive que le niveau d'emprunt est déterminé par l'offre plutôt que par la demande, puis nous analysons les tendances du remboursement. Nous calculons que la proportion des diplômés qui disent avoir des difficultés à rembourser leur prêt est globalement limitée à environ 7 à 8 %. Aussi chez les femmes que les hommes, les diplômés qui déclarent avoir les plus grandes difficultés à rembourser sont ceux qui ont un faible revenu ou ceux qui sont issus des domaines d'études susceptibles de ne leur procurer que de faibles revenus durant leur carrière. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes disent avoir plus de difficultés que les hommes. Globalement, elles ont des dettes un peu inférieures à celles des hommes, remboursent aussi rapidement que les hommes (en dépit de revenus inférieurs), mais déclarent avoir de plus grandes difficultés à le faire.

Tremblay-Pepin, Simon, et coll. 2012. *Étalement de la hausse et modification à l'aide financière aux études. Avis au comité consultatif sur l'aide financière aux études*. Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 10 p. [PDF en accès libre]
<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/06/Notes-de-recherches-%E2%80%93-CCAFE-web1.pdf>

PRÉSENTATION : Le comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études a sollicité l'avis de l'IRIS sur les récentes mesures de modification à l'aide financière aux études et aux droits de scolarité. Ces modifications présentent deux aspects majeurs : l'étalement de la hausse des droits de scolarité déjà prévue et la bonification du programme de prêts et bourses par une réduction de la contribution parentale. Nombre d'intervenant-e-s auront l'occasion de présenter les avantages de ces mesures qui en comporte indéniablement certains. Cependant, nous considérons que le rôle de l'IRIS ici est de présenter les tares et les points aveugles de ces mesures.

UC Berkeley News Center. 2011. "New UC Berkeley financial-aid plan targets squeeze on middle-class students". 14 décembre. [Page Web]
<http://newscenter.berkeley.edu/2011/12/14/berkeley-mcap-conference/>

RÉSUMÉ : « L'Université de la Californie à Berkeley propose un nouveau programme d'aide financière pour soulager les étudiants de la classe moyenne ». Le nouveau Programme d'accès pour la classe moyenne de l'Université de la Californie à Berkeley limite à 15 % du revenu familial le coût total annuel – droits et autres frais, logement, pension, livres – des études universitaires. Les familles dont le revenu se situe entre 80 000 \$ et 150 000 \$ (et dont l'actif correspond à ce niveau de revenu) seront admissibles au programme, dont les bourses seront distribuées dès la rentrée d'automne 2012. Le programme Blue and Gold Opportunity Plan, en vigueur dans tout le réseau californien, fournit de l'aide aux étudiants dont les familles ont un revenu annuel inférieur à 80 000 \$. Grâce à une combinaison de bourses de l'État ou du palier fédéral, et d'autres programmes gérés sur le campus, plus de 4 étudiants sur 10 ne paient aucuns droits de scolarité pour leurs études de premier cycle.

Union nationale des étudiants de France – Sciences Po. 2009. « Linéariser les frais d'inscription, pour un système cohérent ». Dossier de l'UNEF Sciences Po – frais d'inscription et justice sociale, 15 p. [PDF en accès libre]
<http://unefiep2009.files.wordpress.com/2010/01/dossier-thema-fi.pdf>

PRÉSENTATION : Au mois de février 2009, le conseil de direction adoptait à l'unanimité moins trois voix une augmentation de plus de 60 % du montant des frais d'inscription. La contribution moyenne anticipée des étudiants après application de la réforme s'élève à plus de 5 300 € par tête. Dix pages d'argumentaire sont alors développées pour expliquer quelles fantastiques réformes transformeront Sciences Po dans les cinq prochaines années, et pourquoi celles-ci ne peuvent être réalisées qu'en ponctionnant une fois de plus les étudiants. La « nécessité » invoquée à cette nouvelle augmentation des frais d'inscription illustre parfaitement la fuite en avant dans laquelle s'est déjà engagé Sciences Po depuis quelques années.

University of New Brunswick Student Union. 2012. *Creative Solutions : Optimizing Our Resources. 2012 Pre-Budget Submission*. [PDF en accès libre] <http://unbsu.ca/content/249892>

RÉSUMÉ : « Solutions créatives : Optimiser nos ressources. Proposition prébudgétaire 2012. » L'Union étudiante de l'Université du Nouveau-Brunswick propose quatre recommandations pour le budget provincial de l'exercice financier 2012-2013 : 1) Élimination de la contribution conjugale ou parentale dans le calcul du programme de prêt étudiant du Nouveau-Brunswick. 2) Augmentation du seuil de rémunération non comptable pour les étudiants. 3) Modification du calendrier de la remise de dette. 4) Révision du crédit d'impôt pour frais de scolarité.

Van Schendel, V. 2012. « Société distincte et frais de scolarité ». 4 p. [PDF en accès libre] [http://www.economieautrement.org/IMG/pdf/van_schendel Frais de scolariteVvS Mai 2012.pdf](http://www.economieautrement.org/IMG/pdf/van_schendel_Frais_de_scolaireVvS_Mai_2012.pdf)

PRÉSENTATION : Une société distincte, ce n'est pas seulement une langue et une culture, un gouvernement et ses lois. Ce sont des façons de faire différentes, des institutions différentes, une façon différente d'organiser et de financer les services et les droits de la population. C'est ainsi que, depuis plus de 40 ans, les Québécois ont choisi de payer des tarifs d'électricité, des tarifs de garderie et des frais de scolarité plus bas que leurs voisins, en contrepartie d'une fiscalité un peu plus lourde. Nous payons un peu plus de taxes et d'impôt, que nous voisins, mais nous avons moins de tarifs et de frais à payer, nous offrons plus de services et répartissons plus équitablement les coûts. Le discours gouvernemental, reconnaissons-le, est simple et efficace. Il n'en est pas moins biaisé. On nous présente d'abord la hausse comme un rattrapage au niveau de 1968. Le fait de prendre 1968 comme année de référence, pose d'abord problème. À cette époque, l'accès à l'Université était le fait d'une minorité provenant de milieux aisés et destinés à des professions à haut revenu. Nous sommes aujourd'hui dans une société du savoir qui demande une main d'œuvre scolarisée au niveau universitaire. Mais il y a plus : si l'on tient compte de l'ensemble des frais liés aux études (les frais institutionnels obligatoires : frais afférents, de gestion et autres), les frais de scolarité totaux (la « facture étudiante ») seraient en fait près du niveau de 19681 (à 84 % selon nos estimations).

Vinokur, Annie. 2009. « La querelle des droits d'inscription. Quel financement pour sauver le service public à l'Université? » *Revue du MAUSS*, 2009/1 n° 33, p. 441-453.

[PDF] http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RDM_033_0441

RÉSUMÉ : Nous sommes actuellement en France à un moment où l'accroissement de l'inégalité des revenus (qui pousse à la diversification de l'offre d'enseignement supérieur en fonction des pouvoirs d'achat et à l'évasion fiscale) se heurte à l'attachement de la population aux services publics, à leur image de qualité et de garant de l'intérêt général héritée de la période d'après-guerre. Rien n'interdit donc de décider d'une nouvelle répartition du coût de l'enseignement supérieur entre contribuables et usagers, du moment que sont respectés les principes établis par la jurisprudence du Conseil d'État pour les services publics « à la française » : l'égalité de traitement, l'accessibilité quelle que soit la situation sociale ou géographique, la continuité du service, la transparence et l'adaptabilité. Cet article propose quelques pistes de réflexion dans cette perspective

Virstraete, Valérie. 2007. *Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire. Comparaison à l'échelle internationale et étude de scénarios pour le Québec. Rapport à l'intention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.* [PDF en accès libre]

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/modesFinancement/pdf/droits_scolarite.pdf

Wauquiez, Laurent (2007). *Les aides aux étudiants. Les conditions de vie étudiante : comment relancer l'ascenseur social?* Rapport de mission parlementaire sur les aides sociales étudiantes. Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [PDF en accès libre]

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000549/0000.pdf>

RÉSUMÉ : Jugeant le système des bourses universitaires trop compliqué, trop lent et estimant que celui-ci laisse de côté les classes moyennes aux revenus modestes et est très inégalitaire selon les régions, le rapporteur fait dix propositions pour élargir l'accès aux bourses : verser les bourses à temps et mettre en place une allocation de rentrée, simplifier les formalités administratives, renforcer les bourses pour les classes moyennes inférieures, remédier aux inégalités entre les différentes bourses (éducation, culture, santé), faciliter la mobilité étudiante, résoudre la question du logement... De nombreuses annexes illustrent ce rapport : tableau récapitulatif des principales aides relatives aux étudiants, évolution des étudiants aidés, minimum vital pour un étudiant selon l'INSEE, liste des personnes rencontrées...

Wilkins, S., F. Shams *et al.* 2012. "The decision-making and changing behavioural dynamics of potential higher education students: the impacts of increasing tuition fees in England." *Educational Studies* : 1-17. <http://dx.doi.org/10.1080/03055698.2012.681360>

RÉSUMÉ : « Le processus décisionnel et le comportement changeant des élèves candidats à l'enseignement supérieur : les effets de la hausse des droits de scolarité en Angleterre ». Les modifications récentes de la réglementation des droits de scolarité en Angleterre ont provoqué un débat sur leur effet sur les choix des étudiants dans l'enseignement supérieur. Les pronostics se partagent entre une chute marquée de la fréquentation et un maintien relatif de la demande d'éducation supérieure. Nous avons enquêté auprès de 1549 élèves de dernière année du cours secondaire [year 12 sixth-form] répartis dans toute l'Angleterre. Nous ne nous sommes pas contentés d'une approche ne portant que sur le choix de poursuivre des études supérieures ou non, car nous avons ajouté deux scénarios à notre enquête : chercher des solutions éducatives moins coûteuses ou aller étudier à l'étranger. Notre étude ne se limite donc pas à mesurer l'accessibilité, mais s'inscrit dans la dynamique des choix multipliés par la mondialisation. Nos données suggèrent que la question financière est primordiale. Nous concluons que le système anglais d'enseignement supérieur pourrait faire face à des changements importants dans les choix des étudiants, considérant que ceux-ci montrent un niveau élevé d'anxiété et considèrent donc un plus grand éventail de choix : poursuivre dans le supérieur ou non, choisir entre établissements publics ou privés à but lucratif, étudier au Royaume-Uni ou ailleurs.

Wright, L., D. Walters et D. Zarifa. 2013. "Government Student Loan Default: Differences between Graduates of the Liberal Arts and Applied Fields in Canadian Colleges and Universities." *Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie* 50(1): 89-115. DOI: 10.1111/cars.12004.

RÉSUMÉ: « Le défaut de paiement sur les prêts étudiants gouvernementaux : différences entre diplômés des collèges et universités canadiens selon qu'ils ont étudié dans un domaine appliqué ou en arts et lettres ou sciences humaines ». Les programmes de prêts étudiants du gouvernement sont de plus en plus disponibles pour permettre aux étudiants de familles défavorisées un meilleur accès à l'éducation. En revanche, il est inquiétant d'observer des niveaux d'endettement élevés chez les étudiants et les difficultés qu'ont certains à rembourser ces dettes. Dans cette étude, des données de l'Enquête Nationale auprès des Diplômés 2005 (END) de Statistiques Canada sont analysées dans le but d'établir des liens entre les domaines d'étude et le non-remboursement des dettes sur les prêts étudiants du gouvernement pour un échantillon de diplômés des collèges et universités. Les analyses prennent en compte les effets de facteurs alternatifs liés au statu socio-économique et aux revenus. Les résultats démontrent que le niveau d'éducation (collégial versus universitaire) et les domaines d'étude sont des déterminants importants du risque de non-remboursement des dettes sur les prêts étudiants deux ans après l'obtention du diplôme. De plus, ces résultats sont stables en tenant compte des différences de revenus.

5. Fiscalité

Alstadsaeter, Annette, Ann-Sofie Kolm, Birthe Larsen. 2005. *Tax effects, search unemployment, and the choice of educational type*. Munich, CESifo Working Paper No. 1622, Category 1 : Public Finance [PDF en accès libre]

<http://www.cesifo-group.de/portal/pls/portal/docs/1/1188372.PDF>

Autre parution : "Money or Joy: The Choice of Educational Type", *European Journal of Political Economy* 24, 107-122, 2008.

RÉSUMÉ : Cet article examine l'effet de l'impôt sur les choix éducatifs des individus et, ultimement, sur la répartition des qualifications dans l'économie globale. Un impôt sur le revenu uniforme incite trop d'individus pourvus de grandes aptitudes à choisir un type d'éducation à grande valeur de consommation et à faibles coûts liés à l'effort. Le décalage des qualifications et le chômage global en sont accrus. Le gouvernement peut corriger cette distorsion en modulant les droits de scolarité et les taux d'imposition.

Boadway, Robin. 2011. "Rethinking Tax-Transfer Policy for 21st Century Canada", pp. 163-203, in F. Gorbet et Andrew Sharpe (dir.), *New Directions for Intelligent Government in Canada. Papers in Honour of Ian Stewart*. Ottawa, Center for the Study of Living Standards.

[PDF en accès libre] <http://www.csls.ca/festschrift/Boadway.pdf>

RÉSUMÉ : Le système canadien de redistribution fiscale sert une grande diversité d'objectifs politiques : générer des recettes fiscales, redistribuer les revenus, financer la sécurité sociale, assurer l'égalité des chances, le financement des retraites et de l'investissement en capital humain. L'architecture générale du système de redistribution fiscale a évolué par à-coups depuis l'époque de la Commission Carter (Commission royale d'enquête sur la fiscalité, 1966), avec l'adoption occasionnelle de mesures novatrices. Plusieurs raisons justifient une refonte majeure du système canadien de redistribution fiscale, indépendamment de son apparente incohérence globale. En tout premier lieu, nos conceptions de ce qui constitue un système efficace ont considérablement évolué au cours des dernières décennies. Deuxièmement, le monde a changé, lui aussi. L'inégalité a beaucoup progressé en même temps que les politiques de transferts fiscaux sont devenues moins redistributives. Au Canada en particulier, la redistribution est maintenant beaucoup moins efficace, sauf pour certains segments de la population (les aînés, les enfants). La structure des taux d'imposition du système fiscal s'est considérablement rétrécie, particulièrement au niveau provincial. L'objectif de ce texte est d'esquisser les éléments clés d'une refonte du système de redistribution fiscale qui permettrait de combler ces lacunes. Bien que le système canadien de transferts ciblés envers les enfants et les soins aux enfants ne soit pas aussi généreux que le voudraient certains, les structures de base sont en place et peuvent évoluer. Le cas de l'éducation postsecondaire est moins clair.

Breton, Gaétan. 2011. « La fiscalité au royaume des aveugles », in Miriam Fahmy (dir.), *L'état du Québec 2011*, pp. 82-90. Montréal, Boréal (pour l'Institut du Nouveau Monde).

RÉSUMÉ : Au Québec, comme ailleurs dans le monde, nous n'avons jamais créé autant de richesse. Or, plus nous en créons, plus sa répartition semble poser problème : les riches s'enrichissent, alors que les pauvres s'appauvrissent. La fiscalité pourrait être

mieux utilisée pour redistribuer les ressources de façon plus équitable. Malheureusement, elle est de plus en plus régressive, contribuant ainsi à augmenter les inégalités.

Burbidge, John B., Kirk A. Collins, James B. Davies et Lonnie Magee. 2011. *Effective Tax and Subsidy Rates on Human Capital in Canada*. Working Paper # 2011-4. CIBC Working Paper Series, Department of Economics, Social Science Centre, The University of Western Ontario. [PDF en accès libre]

http://economics.uwo.ca/centres/cibc/wp2011/Burbidge_Collins_Davies_Magee04.pdf

RÉSUMÉ : Ce texte présente une estimation des taux réels d'imposition et de subvention de l'investissement en capital humain par le biais de l'éducation postsecondaire au Canada en 2000 et 2006. Le rétrécissement de la structure d'imposition du revenu des particuliers en 2001 a considérablement réduit la désincitation fiscale à l'investissement en capital humain. Les taux de subvention effectifs ont aussi diminué dans la mesure où les dépenses publiques n'ont pas suivi le rythme de la hausse des droits de scolarité. La modification du régime fiscal a été assez importante pour outrepasser la réduction de la subvention, mais la ventilation des résultats montre que ce résultat n'est pas valide dans tous les cas. Nous présentons les résultats pour les programmes d'études collégiales, de premier cycle universitaire, de maîtrise et de doctorat. La ventilation des résultats est aussi faite selon le sexe, pour les 25^e et 75^e centiles ainsi que pour la médiane. Nous présentons aussi les données détaillées par province et pour les bacheliers de 1997.

Centre canadien de politiques alternatives (CCPA). 2013. *Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2013. Mieux faire ensemble*. Ottawa, CCPA, 202 p. [PDF en accès libre]

<http://www.policyalternatives.ca/abgf2013>

PRÉSENTATION : Voici les propositions du CCPA concernant l'enseignement postsecondaire :

1. Réduire les frais de scolarité

L'ABGF lancera un nouveau transfert en argent réservé à l'enseignement postsecondaire qui sera guidé par une législation fédérale basée sur les principes de l'accessibilité, de l'intégralité, de la gouvernance collégiale, de l'administration publique et de la liberté scolaire. Ce nouveau transfert en argent ramènera le financement affecté à l'enseignement postsecondaire au niveau d'avant 1992 d'ici 2014–2015, compte tenu de la réduction des frais de scolarité. (Coût : 1,7 milliard de dollars par année.)

2. Remplacer des crédits d'impôt par de nouvelles subventions immédiates

L'ABGF éliminera le besoin de nouveaux prêts étudiants fédéraux en accroissant la valeur et le nombre de subventions immédiates disponibles pour les étudiants. On financera cette mesure en réaffectant des fonds qui servent actuellement aux crédits d'impôt et aux régimes d'épargne reliés à l'éducation à des subventions directes accordées par l'entremise du Programme canadien de bourses aux étudiants. (Économie : 1,5 milliard de dollars par année; coût : 1,5 milliard de dollars par année; coût net : 0 \$.)

3. Augmenter les subventions de recherche fédérales de 10%

Reconnaissant l'importance du financement basé sur une approche indépendante d'évaluation par les pairs et sur le mérite, l'ABGF augmentera de 10 % le budget des services votés des conseils subventionnaires et allouera davantage de fonds de façon asymétrique aux sciences sociales et aux sciences humaines. (Coût : 231 millions de dollars par année.)

4. Augmenter le nombre de bourses d'études supérieures

L'ABGF augmentera en outre le nombre de bourses d'études supérieures du Canada pour le porter à 3 000 — ce qui concorde avec la croissance moyenne du programme depuis 2003. Ces bourses seront réparties de façon proportionnelle entre les conseils subventionnaires de la recherche en fonction des statistiques de l'inscription. (Coût : 17 millions de dollars par année.)

Chevalier, Arnaud. 2011. *Subject choice and earnings of UK graduates*. Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit Institute for the Study of Labor, IZA Discussion Paper No. 5652 [PDF en accès libre] http://www.iza.org/en/webcontent/publications/papers/viewAbstract?dp_id=5652

Autre parution : *Economics of Education Review* 30(6): 1187-1201,
DOI : 10.1016/j.econedurev.2011.04.007

RÉSUMÉ : « Choix du domaine d'études et revenus des diplômés au Royaume-Uni ». En reliant des données d'une enquête auprès de diplômés britanniques à des données administratives sur la participation aux études universitaires, cet article examine le succès sur le marché du travail en fonction du domaine d'études. Les revenus moyens des diplômés sont très hétérogènes entre domaines d'études différents, mais ils le sont encore plus dans un même domaine : les individus présentant les caractéristiques non observées les plus favorables gagnent des revenus équivalant à presque le double des individus présentant les pires caractéristiques. De plus, les différences de revenus entre hommes et femmes, dans un même domaine, sont très grandes. Enfin, nous simulons un **impôt sur les diplômés** pour calculer la disposition à payer – sous forme de droits de scolarité – pour capter ces avantages salariaux.

David, Paul A. 2002. "Reforming the Taxation of Human Capital: A Modest Proposal for Promoting Economic Growth", 28 p. [PDF en accès libre] <http://www-siepr.stanford.edu/workp/swp01007.pdf>

Autre parution : in R. Arnott, B. Greenwald, R. Kanbur, et B.Nalebuff (dir.), *Economics for an Imperfect World: Essays in Honor of Joseph Stiglitz*, Cambridge MA, MIT Press, 2003.

RÉSUMÉ : « Réformer l'imposition du capital humain : une proposition modeste pour favoriser la croissance économique ». Cet essai propose un nouveau système d'imposition des revenus des particuliers qui élimineraient les inefficacités dues aux différences de traitement fiscal entre les investissements intangibles en capital humain et d'autres formes de formation de capital. Ce système compenserait aussi les distorsions dues à l'impôt progressif tout en le maintenant. Le nouveau régime fiscal proposé permettrait la déductibilité totale des coûts privés d'éducation et de formation, mais différerait l'application des crédits. Un nouvel instrument permettant d'atteindre ces objectifs est un actif individuel non transférable : un compte non imposable de déduction de dépenses éducatives, portant intérêt. Cet instrument faciliterait la transition d'un système de subventions éducatives directes vers l'usage de prêts étudiants subventionnés, et pourrait aussi s'appliquer à la sélection de travailleurs immigrants ayant contracté à l'étranger une dette d'investissement en capital humain.

Dearden, L., E. Fitzsimons, A. Goodman et G. Kaplan. 2008. *Higher education funding reforms in England: the distributional effects and the shifting balance of costs*. Working Paper WP 18/07. London, UK, Institute for Fiscal Studies. [PDF en accès libre]
<http://www.ifs.org.uk/wps/wp1807.pdf>

Autre parution : *Economic Journal*, vol. 118(526), pp. 100-125.

RÉSUMÉ : « Réforme du financement de l'enseignement supérieur en Angleterre : les effets distributifs et le nouvel équilibre des coûts ». Cette étude présente une analyse quantitative des grandes réformes du système de l'enseignement supérieur anglais, annoncées en 2004 et révisées en 2007. Les réformes ont introduit le paiement différé des droits de scolarité par le biais de l'impôt sur le revenu, soit des prêts subventionnés par le gouvernement et remboursables selon le revenu. Cette étude s'appuie sur une simulation des revenus à vie réalisée par les auteurs pour examiner les conséquences probables des réformes sur la distribution des revenus des diplômés. Les auteurs examinent aussi les coûts des réformes pour les contribuables et la manière dont celles-ci vont modifier l'équilibre du financement de l'enseignement supérieur entre les secteurs privé et public.

Del Rey, E. 2011. "Deferring higher education fees without relying on contributions from non-students." *Education Economics*, 20(5): 510-521, DOI: 10.1080/09645292.2011.592361

RÉSUMÉ : « Différer le paiement des droits de scolarité dans compter sur les contributions des non-étudiants ». Différer le paiement des coûts de l'enseignement supérieur est de plus en plus reconnu comme un moyen de surmonter les contraintes à l'emprunt des étudiants. Vu que l'enseignement supérieur est un investissement risqué et que les étudiants ont généralement une aversion pour le risque, les modalités de remboursement proposées dans les études sur la question incluent généralement in forme d'assurance. Dans un environnement compétitif, la prévention de la sélection adverse peut nécessiter une forme de coercition à participer ou l'utilisation de fonds publics (c.-à-d. la contribution de non-étudiants) pour rendre le programme attrayant pour tous les étudiants. En revanche, quand le nombre d'étudiants très doués est moins élevé, les étudiants peuvent avoir le choix entre des arrangements qui diffèrent selon le degré d'assurance fournie.

Dubé, J. P. 2012. *Obtenir des crédits. Enjeux relatifs au service et à l'équité dans l'évaluation des crédits d'impôt pour frais de scolarité concernant les dépenses engagées en vue de fréquenter un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada*. Rapport spécial de l'ombudsman. Ottawa, Bureau de l'ombudsman des contribuables, 15 p. [PDF en accès libre]
<http://www.oto-boc.gc.ca/rprts/rmng-crtds/rprt-crtds-fra.pdf>

RÉSUMÉ : Les étudiants qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaires au Canada ont le droit de demander un crédit d'impôt non remboursable pour les frais de scolarité et les dépenses connexes¹. Le crédit d'impôt pour ces dépenses, qui est administré par l'Agence du revenu du Canada (ARC), réduit le montant d'impôt sur le revenu que l'étudiant doit payer. Le crédit d'impôt pour frais de scolarité est également offert aux étudiants qui fréquentent certains établissements d'enseignement à l'extérieur du Canada, dans la mesure où l'établissement respecte les conditions indiquées dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Notre Bureau a reçu des plaintes d'étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada. Ces derniers

estimaient avoir été traités injustement par l'ARC après s'être vu refuser le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Selon notre enquête, ces plaintes étaient fondées. Apparemment, l'ARC en est arrivée à la même conclusion parce qu'au fur et à mesure que nous progressions dans l'enquête, elle a commencé à prendre des mesures pour remédier au problème. Étant donné que l'ARC a pris des mesures en 2010 pour préciser les procédures et les critères d'évaluation liés au crédit d'impôt pour frais de scolarité, nous n'avons pas fait de rapport sur l'enjeu ni formulé de recommandations à cette époque. Dans ce rapport, l'ombudsman recommande que l'ARC continue de s'assurer que l'évaluation des demandes de crédit d'impôt pour frais de scolarité est fondée sur les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et non uniquement sur les pratiques internes. L'ombudsman recommande également que l'ARC prenne davantage de mesures pour informer les Canadiens de la disponibilité des crédits d'impôt pour frais de scolarité liés aux dépenses engagées en vue de fréquenter des établissements d'enseignement à l'extérieur du Canada et pour en faire connaître les critères d'admissibilité.

Lambert-Racine, Michaël, Jean-François Létourneau et François Vaillancourt. 2009. « Le traitement fiscal de l'éducation postsecondaire au niveau fédéral aux États-Unis et au Canada en 2007 ». *Notes et analyses sur les États-Unis*, no 24, Juin 2009. [PDF en accès libre] http://www.cerium.ca/IMG/pdf/Notes_Analyses024.pdf

RÉSUMÉ : Ce texte présente les diverses mesures des gouvernements fédéraux américain et canadien en place en 2007 pour faciliter l'accès à l'éducation postsecondaire (ÉPS). Elles peuvent être divisées en des mesures associées avec 1) l'épargne avant ÉPS, 2) les débours durant l'ÉPS et 3) le remboursement de prêts après l'ÉPS. On y calcule, [en] utilisant des hypothèses pour chaque pays sur le coût de l'ÉPS, le montant des économies d'impôt pour des ménages, pour cinq niveaux de revenus; et pour des diplômés, pour trois niveaux de revenus; pour les ménages prévoyants qui épargnent pour l'ÉPS et pour les non prévoyants. Les avantages fiscaux sont similaires dans les deux pays pour les ménages non prévoyants. Les avantages fiscaux canadiens associés à l'épargne ÉPS sont plus élevés pour tous et favorisent plus les riches que ceux des États-Unis. Le système américain, plus complexe comparé à celui du Canada, ne génère pas de bénéfices évidents.

Malchow-Møller, N., Søren Bo Nielsen, Jan Rose Skaksen. 2011. "Taxes, Tuition Fees, and Education for pleasure." *Journal of Public Economic Theory*, 13 (2), 2011, pp. 189–215. [PDF] <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-9779.2011.01498.x/pdf>

[PDF en accès libre] <http://www.eea-esem.com/files/papers/EEA-ESEM/2008/875/eea.pdf>

RÉSUMÉ : Le fait que l'éducation fournit à la fois un rendement productif et un rendement de consommation (non productif) a des implications cruciales pour la fixation d'un niveau d'imposition optimal et de celui des droits de scolarité. À l'aide d'un modèle simple, nous montrons que lorsque la part de consommation dans l'éducation est endogène et que les droits de scolarité ne sont pas limités, l'optimum impôt/droit de scolarité implique une structure d'imposition régressive et des droits de scolarité élevés. Un système d'imposition progressif peut par ailleurs être la meilleure solution de rechange en réponse à des droits de scolarité faibles soumis à des contraintes politiques.

McKenzie, T. and D. Sliwka (2011). *Universities as Stakeholders in their Students' Careers: On the Benefits of Graduate Taxes to Finance Higher Education*. IZA Discussion Paper No. 5330 [PDF en accès libre] http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1716125

Autre parution : *Journal of Institutional and Theoretical Economics* 167(4): 726-742.

RÉSUMÉ : « Les universités comme partenaires dans la carrière de leurs diplômés : sur les avantages de l'impôt sur les diplômés pour le financement de l'enseignement supérieur ». Nous comparons le paiement traditionnel des droits de scolarité avec **l'impôt sur les diplômés** comme mode de financement de l'enseignement supérieur. Pour l'étudiant ayant une aversion au risque, l'impôt sur les diplômés transfère la volatilité du revenu futur à l'État, neutre par rapport à ce risque. Cependant, un double aléa moral survient quand l'effort de travail du diplômé et la qualité de l'enseignement sont endogénéisés. L'impôt sur les diplômés réduit l'incitation au travail, mais incite les universités à améliorer leur enseignement. Si les revenus de l'impôt sont distribués également entre les universités, il y aura « parasitisme », ce qui peut être évité en allouant aux universités les revenus d'impôt ne provenant que de leurs propres diplômés. Nous montrons comment un impôt sur les diplômés, dans un contexte de budgets équilibrés, stimulerait la poursuite des études universitaires davantage que le mode de paiement traditionnel de droits de scolarité équivalents.

Neill, Christine. 2007. *Crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études du Canada*. Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. [PDF en accès libre] <http://www.uquebec.ca/capres/Publications/FBM/Doc-complet-FR/Credits-impot-Canada-mai07.pdf>

RÉSUMÉ : Évalués à 1,8 milliard de dollars par année, les crédits d'impôt pour frais de scolarité et pour études représentent l'une des plus importantes formes de soutien gouvernemental offert aux étudiants de niveau postsecondaire au Canada. Cependant, les crédits d'impôt sont peu connus, insuffisamment utilisés et, surtout, contribuent très peu à encourager les jeunes à entreprendre des études supérieures. Si les crédits d'impôt n'arrivent pas à améliorer l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaire canadiens ni l'abordabilité des études dans ces établissements, y aurait-il moyen d'utiliser ces fonds de façon plus créative pour augmenter les taux d'inscription aux études supérieures? L'étude commandée par la Fondation est de cet avis. Elle examine les deux principaux crédits d'impôt : le crédit d'impôt pour frais de scolarité, applicable à l'impôt sur le revenu payé au gouvernement fédéral et provincial, et le crédit d'impôt pour études, réclamé pour chaque mois durant lequel un étudiant est inscrit aux études postsecondaires et destiné à payer des frais comme les manuels et les frais de subsistance. Les étudiants qui profitent des crédits pendant leurs études sont ceux qui gagnent des revenus élevés. Ils représentent cependant la minorité. La plupart des étudiants du postsecondaire (61 % des étudiants universitaires à plein temps et 64 % des étudiants collégiaux à plein temps) gagnent moins de 10 000 \$. Ils n'ont pas vraiment avantage à réclamer les crédits pendant leurs études. Lorsque le revenu annuel atteint 20 000 \$, les étudiants du postsecondaire qui utilisent leurs crédits réalisent des économies d'impôt de 500 \$, comparativement aux personnes non étudiantes qui gagnent le même montant. Toutefois, moins de 8 % des étudiants universitaires et 10 % de ceux du collégial se trouvent dans cette catégorie de revenu.

Reschovsky, Andrew. 2008. "Higher Education Tax Policies", in Sandy Baum, Michael McPherson et Patricia Steele, *The Effectiveness of Student Aid Policies: What the Research Tells Us*, pp. 69-99. New York, The College Board. [PDF en accès libre]

<http://knowledgecenter.completionbydesign.org/sites/default/files/70%20Baum%20rethinking-effectiveness-policies%202008.pdf>

PRÉSENTATION : En 1997, le gouvernement fédéral accordait 8,4 milliards de dollars en bourses pour l'enseignement supérieur et 31,9 milliards en prêts et subvention du programme études-travail; moins de 2,3 milliards étaient consacrés aux déductions et crédits fiscaux. L'adoption du Tax Reform Act de 1997 a permis que cette situation change de manière dramatique. En 2007, le budget de l'Administration Bush comportait 13,6 milliards de subventions fiscales destinées à faciliter la fréquentation de l'enseignement supérieur. La présente étude vise à répondre aux questions suivantes : quelle est l'efficacité de ces politiques fiscales comme encouragement à la fréquentation d'un collège ou d'une université, particulièrement auprès des étudiants dont les moyens financiers sont limités? Qui profite de ces politiques? Ces politiques ont-elles des effets pervers?

Santerre, Chantal. 2010. « La problématique de la justice fiscale : le cas du Québec » Mémoire. Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sciences comptables. [PDF en accès libre] <http://www.archipel.uqam.ca/2923/>

RÉSUMÉ : Le présent mémoire cherche à préciser les contours d'une fiscalité équitable dans le cadre du système économique et politique actuel au Québec et au Canada. Pour ce faire, il commence (chapitre 1) par présenter les objectifs des régimes d'imposition et les moyens dont dispose ici l'État pour les atteindre. Par la suite (chapitre II), nous exposons quatre théories libérales influentes de la justice reconnaissant toutes, d'une part, une place centrale à un idéal de la promotion de la liberté individuelle, d'autre part un certain rôle au libre marché dans l'économie. Ces théories sont les suivantes : l'utilitarisme; la théorie de la justice comme équité; le libertarianisme et la théorie des capacités. Enfin (chapitre III), après avoir retenu comme modèle la théorie des capacités de Sen et justifié ce choix, nous esquissons, sur cette base, les contours d'une fiscalité équitable en nous efforçant d'en montrer la désirabilité et la faisabilité. La conclusion de ce mémoire en rappelle les inévitables limites et indique sommairement les avenues de recherche qu'ouvre le présent travail.

Zorn, Nicolas. 2012. *Le 1 % québécois : martyr fiscal? Étude sur l'évolution des revenus et de l'impôt du premier centile québécois*. Montréal, Institut de recherche en économie contemporaine, 61 p. [PDF en accès libre]

http://www.irec.net/upload/File/notederecherche1_novembre2012.pdf

RÉSUMÉ : La croissance fulgurante des hauts revenus en général, et le fameux 1 % en particulier, s'est métamorphosée en indignation depuis la Grande Dépression de 1929. Alors que la cupidité et la soif insatiable de profits de certains d'entre eux semblent avoir provoqué le marasme actuel, les cures d'austérité ne semblent pas influencer leur fulgurante ascension, alors que les revenus du 99 % stagnent depuis les années 1980. À partir des statistiques fiscales, nous avons compilé l'évolution récente du 1 % québécois, dont les principales conclusions sont les suivantes :

- Depuis 1985, il y a une hausse importante de la concentration des revenus pour le 1 %, passant de 7 % de tous les revenus à presque 12 %;
- La croissance des revenus des particuliers au Québec a presque uniquement profité à cette catégorie de revenus, une croissance cinq fois plus importante que celle du 99 % restant;
- De 2001 à 2009, l'augmentation considérable des revenus du 1 % est redevable en grande partie aux revenus issus des dividendes des entreprises (augmentation de 124 % en huit ans, soit 10,6 % par année), appuyée par la valeur grandissante des gains de capital (8 % par année);
- Il y a une corrélation significative entre cette concentration des revenus en faveur du premier centile et les baisses d'impôt depuis 2001 (et depuis 1973 pour le taux marginal d'imposition);
- Les baisses d'impôt, en taux effectifs d'imposition, ont profité deux fois plus au 1 % qu'au 99 % restant;

Les inégalités économiques sont en croissance dans presque tous les pays développés. Selon des économistes du Fonds monétaire international (FMI), le haut niveau d'inégalités aurait non seulement été l'un des facteurs déterminants causant la pire crise économique depuis la Grande Dépression de 1929, mais en plus, elle minerait significativement la reprise de la croissance. Comme l'a bien résumé le Nobel d'économie Joseph Stiglitz dans son ouvrage *Le Prix des inégalités*, elles sont inefficaces économiquement, injustes socialement et insoutenables politiquement. L'importance qu'une société accorde à l'équité sociale et à l'efficacité économique, qui ne sont pas conflictuelles, mais complémentaires, se reflètent dans leurs choix politiques. Le niveau d'équité de l'impôt est et a toujours été une décision politique et sociétale autant qu'économique. Le débat ne fait que commencer.

II. PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX DU CANADA, 2005-2011 (par ordre chronologique)

Québec, 2010 et 2011

Ministère des Finances. 2011. *Budget 2011-2012. Un plan de financement des universités équitable et équilibré. Pour donner au Québec les moyens de ses ambitions.* Québec, ministère des Finances. [PDF en accès libre]

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/Education.pdf>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). 2010. *L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec.* Document d'appui à la réflexion. Rencontres des partenaires en éducation. Québec, MELS. [PDF en accès libre]

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens_Sup/recontres_partenaies_avenir_universites.pdf

Nouvelle-Écosse, 2010

O'Neill, Tim. 2010. *Report on the University System in Nova Scotia.* [Page Web]

<http://premier.gov.ns.ca/reports-and-publications/university-system-in-nova-scotia-oneill-report/>

Manitoba, 2009

Levin, Ben. 2009. *Report to the Minister of Manitoba Advanced Education and Literacy.* Commission on Tuition Fees and Accessibility to Post-Secondary Education in Manitoba. [PDF en accès libre]

http://www.edu.gov.mb.ca/ael/docreports/commision_final_report.pdf

Résumé en français : http://www.edu.gov.mb.ca/ael/docreports/ex_summary.fr.pdf

Colombie-Britannique, 2007

Plant, Geoffrey P. 2007. *Campus 2020: Thinking ahead: the report. Access & Excellence. The Campus 2020 Plan for British Columbia's Post-Secondary Education System.* [PDF en accès libre]

<http://www.aved.gov.bc.ca/campus2020/campus2020-thinkingahead-report.pdf>

Nouveau-Brunswick, 2007

Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. *Avantage Nouveau-Brunswick : Une province cherche à accomplir sa destinée.* [PDF en accès libre]

http://www.gnb.ca/cpse-ceps/FR/docs/CEPNB_cahier_FR_LR.pdf

Saskatchewan, 2007

McCall, Warren. 2007. *Post-Secondary Education Accessibility and Affordability Review. Final Report.* [PDF en accès libre]

<http://www.aeei.gov.sk.ca/post-secondary-education-accessibility-affordability-review-report>

Alberta, 2006

A learning Alberta. Final Report of the Steering Committee. [PDF en accès libre]

http://www.advancededucation.gov.ab.ca/media/133863/steering_committee_final_report.pdf

Terre-Neuve, 2005

Government of Newfoundland and Labrador. *Foundation for success: White paper on public post-secondary education*. St. John's, NL: Department of Education. [PDF en accès libre] <http://www.ed.gov.nl.ca/edu/postsecondary/skillstaskforce/whitepaper05.pdf>

Ontario, 2005

Rae, Bob. 2005. *Ontario: A Leader in Learning. Report and recommendations*. Toronto, ON: Ministry of Training, Colleges and Universities. [PDF en accès libre] <http://www.tcu.gov.on.ca/eng/document/reports/postsec.pdf>

Rae, Bob. 2005. *L'Ontario : Chef de file en éducation. Rapport et recommandations*. [PDF en accès libre] <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/document/reports/postsecf.pdf>

III. PUBLICATIONS DE L'EDUCATIONAL POLICY INSTITUTE
(EPI INTERNATIONAL) ET DU HIGHER EDUCATION STRATEGY ASSOCIATES
(EX-EPI TORONTO) <http://higherstrategy.com/>

Junor, Sean et Alex Usher. 2007. *The End of Need-Based Student Financial Aid in Canada?* Toronto, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre]
<http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/07/EndofNeed.pdf>

Junor, S. et A. Usher. 2006. *Student Aid Time-Bomb: The Coming Crisis in Canada's Financial Aid System.* Toronto, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre]
<http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/07/timebomb.pdf>

Marcucci, Pamela et A. Usher. 2011. *Tuition Fees and Student Financial Assistance: 2010 Global Year in Review.* Toronto, Higher Education Strategy Associates. [PDF en accès libre]
http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/07/Year_in_Review_2010.pdf

Usher, A. 2006. *Grants for Students: What They Do, Why They Work.* Toronto, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre]
<http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/07/GrantsForStudents.pdf>

Usher, A. et Patrick Duncan. 2008. *Beyond the Sticker Shock: A Closer Look at Canadian Tuition Fees.* Toronto, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre]
<http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/07/BeyondTheStickerPrice.pdf>

Usher, A. et Jon Medow. 2010. *Global Higher Education Rankings 2010. Affordability and Accessibility in Comparative Perspective.* Toronto, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre] http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/09/GHER2010_FINAL.pdf

Usher, A., and Steele, Kim. 2006. *Beyond the 49th Parallel II - The Affordability of University Education.* Toronto, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre]
<http://higherstrategy.com/wp-content/uploads/2011/07/49thParallel.pdf>

Vincent, Fay. 2005. "No Merit in these Scholarships." *Policy Perspectives*, May 29, 2005. Washington, DC, Educational Policy Institute. [PDF en accès libre]
<http://www.educationalpolicy.org/pdf/PPMerit.pdf>

IV. PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS), MONTRÉAL <http://www.iris-recherche.qc.ca/>

Daoud, Marc et Philippe Hurteau. 2007. *Gratuité scolaire et réinvestissement postsecondaire : Trois scénarios d'application*. Montréal, Institut de recherche et d'information socio-économiques. [PDF en accès libre]

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/05/Etude-Gratuite.pdf>

RÉSUMÉ : Dans cette recherche, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) explore l'éventualité d'une abolition des frais de scolarité comme moyen d'éliminer les obstacles financiers à la poursuite d'études supérieures et d'un réinvestissement majeur menant au règlement du sous-financement structurel des institutions d'enseignement postsecondaire. De plus, nous proposons trois scénarios de mise en application de cette politique en vue de démontrer sa viabilité pour les finances publiques du Québec.

Hurteau, Philippe et Éric Martin. 2008. *Financement des universités : Vers une américanisation du modèle québécois*. Rapport de recherche. Montréal, Institut de recherche et d'information socio-économiques. [PDF en accès libre]

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/09/Financement-des-universit%C3%A9s.pdf>

RÉSUMÉ : Dans cette recherche, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) explore les conséquences pour le réseau universitaire québécois d'une hausse des frais de scolarités imposés aux étudiant-e-s. En prenant appui sur une étude de la situation ayant cours en Australie, nous analyserons le mécanisme qui permet de rendre cette hausse permanente : le remboursement proportionnel au revenu (RPR). Au final, l'augmentation des frais de scolarité relève d'une tendance lourde à la réorientation du modèle de financement universitaire québécois vers le modèle américain.

Hurteau, Philippe et Éric Martin. 2007. *Tarifification de l'éducation postsecondaire ou gratuité scolaire?* Montréal, Institut de recherche et d'information socio-économiques. [PDF en accès libre]

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/09/Tarifification-de-l%C3%A9ducation-post-secondaire-ou-gratuit%C3%A9.pdf>

RÉSUMÉ : Dans cette étude, l'IRIS réexamine la pertinence d'une tarification des études postsecondaires. Cette recherche explore l'éventualité d'une abolition des droits de scolarité comme moyen d'éliminer les obstacles financiers à la poursuite d'études supérieures.

Martin, Éric et Simon Pepin-Tremblay. *Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité? Huit arguments trompeurs sur la hausse*. Montréal, Institut de recherche et d'information socio-économiques. [PDF en accès libre]

http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il_vraiment_augmenter_les_frais_de_scolarite.pdf

V. PUBLICATIONS DE L'INTERNATIONAL COMPARATIVE HIGHER EDUCATION FINANCE AND ACCESSIBILITY PROJECT (ICHEFAP), GRADUATE SCHOOL OF EDUCATION, SUNY AT BUFFALO
<http://gse.buffalo.edu/org/inthigheredfinance/>

- Johnstone, D. Bruce, [Financing Higher Education: Who Pays and Other Issues](#). [2009]
- Johnstone, D. Bruce, [Worldwide Trends in Financing Higher Education: A Conceptual Framework](#). [2009]
- Marcucci, Pamela N., D. Bruce Johnstone, and Mary Ngolovoi, [Higher Educational Cost-Sharing, Dual-Track Tuition Fees, and Higher Educational Access: The East African Experience](#). [2008]
- Johnstone, D, Bruce, [Financial Austerity, Cost-sharing, and Culture: Perspectives on Comparative Higher Education](#) [2007]
- Johnstone, D. Bruce and Pamela Marcucci. (2007). [Worldwide Trends in Higher Education Finance: Cost-Sharing, Student Loans, and the Support of Academic Research](#). Prepared as part of UNESCO's Higher Education Commissioned Paper Series. Paris, France: UNESCO.
- Marcucci, Pamela and D. Bruce Johnstone. (2007). [Tuition Policies in a Comparative Perspective: Theoretical and Political Rationales](#). Journal of Higher Education Policy and Management. 29(1), pp. 25-40.
- Johnstone, D. Bruce. (2004). [The Economics and Politics of Cost Sharing in Higher Education: Comparative Perspectives](#). Economics of Education Review. 23 (4).
- Johnstone, D. Bruce. (2004). [Higher Education Finance and Accessibility: Tuition Fees and Student Loans in Sub-Saharan Africa](#). Journal of Higher Education in Africa. Special issue on Cost-Sharing and Revenue Supplementation in African Higher Education. 2 (2).
- Tekleselassie, Ababayehu and D. Bruce Johnstone. (2004). [Means Testing: The Dilemma of Targeting Subsidies in African Higher Education](#). Special issue on Cost-Sharing and Revenue Supplementation in African Higher Education. Journal of Higher Education in Africa. 2 (2).
- Johnstone, D. Bruce. (2002). [Response to Austerity: The Imperatives and Limitations of Revenue Diversification in Higher Education](#). Welsh Journal of Education. Special International Issue. Paying for Learning: The Debate on Student Fees, Grants and Loans in International Perspective. 11(1)

Student Loans

- Johnstone, D, Bruce and Pamela Marcucci, [Student Loans in International Context: A Primer](#) [2009]
- Johnstone, D, Bruce, [Conventional Fixed-Schedule versus Income Contingent Repayment Obligations: Is there a Best Loan Scheme?](#) [2009]

- Johnstone, D. Bruce and Pamela Marcucci. (2007). *Financially Sustainable Student Loan Programs: The Management of Risk in the Quest for Private Capital*. Prepared as an Issue Brief for the Global Center on Private Financing of Higher Education at the Institute for Higher Education Policy, Washington, DC.
- Johnstone, D. Bruce. (2006). *Cost-Sharing and the Cost-Effectiveness of Grants and Loan Subsidies to Higher Education*. In Teixeira, Pedro, Bruce Johnstone, Maria Joao Rosa and Hans Vossensteyn, Eds. *A Fairer Deal: Cost-Sharing and Accessibility in Western Higher Education*. Springer Science + Business Media (formerly Kluwer Academic Publishing).
- D. Bruce Johnstone. (2005). *Higher Education Accessibility and Financial Viability: the Role of Student Loans*. In Tres, Joaquim and Francisco Lopez Segrera, Eds., *Higher Education in the World 2006: The Financing of Universities* (pp. 84-101). Barcelona: Global University Network for Innovation (GUNI) published by Palgrave Macmillan.
- Johnstone, D. Bruce. (2004). *The Applicability of Income Contingent Loans in Developing and Transitional Countries*. *Journal of Educational Planning and Administration* (New Delhi), 18:2, pp. 159-174.
- Johnstone, D. Bruce. (2004). *Cost-sharing and Equity in Higher Education: Implications of Income Contingent Loans*. In Pedro Teixeira, Ben Jongbloed, David Dill and Alberto Amaral, Eds., *Markets in Higher Education* (pp. 27-60). Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.

Student Loan Matrix

International Comparative Higher Education Finance and Accessibility Project (ICHEFAP). [Student Loan Programs: An International Comparison](#). [2009]

Additional Papers on Higher Education Finance, Cost Sharing and Student Financial Assistance

- Johnstone, D, Bruce, *An International Perspective on the Financial Fragility of Higher Education Institutions and Systems*. [2009]
- Johnstone, D, Bruce, *Financing the American Public Research University: Lessons from an International Perspective*. [2007]
- Johnstone, D. Bruce. (2005). *A Political Culture of Giving and the Philanthropic Support of Higher Education in International Perspective*. *International Journal of Educational Advancement*. 5(3), 256-264.
- Johnstone, D. Bruce. (2004). *Fear and Loathing of Tuition Fees: An American Perspective on Higher Education Finance in the UK*, *Perspectives*. 9(1).

VI. WEBOGRAPHIE

Québec

Aide financière aux études, MELS, Gouvernement du Québec, Statistiques

<http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/publications/statistiques.asp>

PRÉSENTATION : L'Aide financière aux études publie tous les ans un rapport statistique qui révèle le soutien financier important que le gouvernement du Québec assure aux personnes qui poursuivent des études. Cette compilation de données est utile à toutes les personnes qui s'intéressent aux effets des programmes québécois d'aide financière aux études.

Centre interuniversitaire de recherche et d'analyse des organisations (CIRANO), Montréal

<http://www.cirano.qc.ca/>

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, Conseil supérieur de l'éducation

http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/CCAFE_accueil/index.html

PRÉSENTATION : L'Assemblée nationale a modifié la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation en juin 1999, afin d'instituer un Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. Le Comité est rattaché au Conseil supérieur de l'éducation. Il bénéficie de son soutien administratif et technique, mais il est autonome sur le plan du contenu. La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport adresse ses demandes d'avis à la personne titulaire de la présidence du Conseil. Le Comité analyse chaque demande, formule un avis et le transmet à la ministre. Les avis du Comité ne sont pas approuvés par le Conseil. Le Comité a publié une cinquantaine de documents entre mars 2000 et septembre 2012.

Institut économique de Montréal (IEDM)

<http://www.iedm.org/fr/e>

Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), Montréal

<http://www.irec.net/index.jsp>

Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS), Montréal

<http://www.iris-recherche.qc.ca/>

Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM), École nationale d'administration publique (ENAP), Rapports évolutifs — Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec

<http://www.leppm.enap.ca/leppm/1090/education.enap>

PRÉSENTATION : Le LEPPM présente une vaste gamme de produits et organise des activités ayant pour but d'assurer la veille sur les tendances imprimées par la mondialisation et qui peuvent affecter le Québec et ses politiques publiques (*CapsulesMonde*). Il élabore également des analyses anticipant les effets de ces tendances dans divers champs d'activité publique (*Rapport évolutif et Cahier de recherche*). Le LEPPM tient informés les publics concernés (administrations, experts, groupes, médias,

chercheurs et étudiants) sur ses propres activités et les manifestations du GERFI (Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales). Il attire enfin l'attention sur les rencontres à caractère international (*Bulletin trimestriel*). Les thèmes retenus par le LEPPM pour la conduite de ses travaux sont la culture, l'économie, l'éducation, l'environnement, la santé et la sécurité. L'immigration et le développement durable représentent deux préoccupations qui sont mises en perspective dans chacun de ces thèmes.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS)

« La hausse des droits de scolarité : qu'est-ce que ça signifie? »

<http://www.mels.gouv.qc.ca/enseignementsuperieur/droitsscolaire/>

Portail du réseau collégial du Québec

http://www.lescegeps.com/enjeux/la_gratuite_scolaire/acessibilite_droits_de_scolarite_et_ai_de_financiere_une_bibliographie_du_cdc

PRÉSENTATION : La question de l'accessibilité financière aux études universitaires étant soulevée à nouveau en cet hiver 2012, l'équipe du Portail du réseau collégial a voulu vous fournir des outils de réflexion sur ce thème. Voici une documentation que le l'on retrouve sur le site du Centre de documentation collégiale. On peut consulter et emprunter sur le site Web du Centre de documentation collégiale. Cette documentation est constituée en très grande majorité de publications du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Secrétariat à la jeunesse [Conseil permanent de la jeunesse], gouvernement du Québec [six publications sur l'éducation, 1990-2005]

<http://www.saj.gouv.qc.ca/publications/avis-memoires-recherches-propos/education.html>

PRÉSENTATION : Trois publications portent plus particulièrement sur l'accessibilité, y compris l'accessibilité financière : *Avis — L'accessibilité : c'est de valeur! Contrer les obstacles aux études postsecondaires* (2005), *Mémoire — Le régime d'aide financière aux étudiants : maintenir le cap malgré la tourmente* (1995) et *Mémoire - L'aide financière aux étudiants : les nouvelles orientations gouvernementales* (1990).

Canada

CIBC Centre for Human Capital and Productivity, University of Western Ontario

<http://economics.uwo.ca/centres/cibc/>

PRÉSENTATION : Le CIBC Centre for Human Capital and Productivity (Centre CIBC sur le capital humain et la productivité) du Département d'économie de la University of Western Ontario est financée par une dotation de la Banque CIBC. Son mandat est d'étudier les questions relatives au capital humain et à la productivité; son directeur est le titulaire de la Chaire CIBC sur le capital humain, le professeur Lance Lochner. La titulaire, en collaboration avec les membres réguliers ou associés du Centre, mène des études sur le capital humain et en tire des enseignements pour les politiques publiques

en ce domaine. Ces études sont généralement financées, directement ou indirectement, par le Centre. Pour faciliter la diffusion des résultats de recherche, le Centre publie une série de Notes de recherche (*working papers*) et parraine des conférences, des séminaires et des ateliers sur le capital humain et la productivité. Le Centre publie aussi des notes d'orientation politique (*policy briefs*) plus largement diffusée qui offrent aux décideurs et aux journalistes des synthèses des résultats de recherche les plus importants.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)

<http://www.cespm.ca/index.aspx>

PRÉSENTATION : La CESPM aide les établissements et les gouvernements à favoriser un environnement d'apprentissage postsecondaire qui reflète les valeurs suivantes : qualité, accessibilité, mobilité, pertinence, obligation redditionnelle et avancement des connaissances et recherche.

Conseil de l'enseignement postsecondaire, Winnipeg, Manitoba

<http://www.copse.mb.ca/index.fr.html>

PRÉSENTATION : Le Conseil de l'enseignement postsecondaire est l'organisme provincial qui travaille à promouvoir l'excellence et la collaboration dans le secteur de l'enseignement postsecondaire de manière à répondre aux besoins divers de la population manitobaine en matière d'éducation. Il assure la coordination et l'intégration des services et des installations d'enseignement postsecondaire, examine et approuve les programmes des universités et des collèges, établit des politiques et encourage la gestion responsable des finances et la reddition de comptes au sein du système d'enseignement postsecondaire. Une des principales responsabilités du Conseil est d'allouer des fonds aux sept établissements postsecondaires publics de la province. Le Conseil verse également des subventions aux établissements confessionnels privés du Manitoba. Le Conseil agit comme intermédiaire entre les établissements postsecondaires et le gouvernement. Il est constitué de onze membres, dont un président, et bénéficie des services d'un secrétariat composé de treize fonctionnaires provinciaux. Le secrétariat mène des activités et des projets conçus pour remplir le mandat du Conseil et réaliser les objectifs fixés par le Conseil et le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation. Le secrétariat consulte aussi les universités et les collèges pour aider les membres du Conseil dans l'élaboration de politiques et la présentation des comptes financiers.

Conseil ontarien de la qualité en enseignement supérieur (COQES), Toronto

<http://heqco.ca/fr-CA/Pages/Home.aspx>

Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences (RCCMTC) <http://www.rccmtc.econ.ubc.ca/home.php>

PRÉSENTATION : Le RCCMTC est un réseau de chercheurs universitaires et gouvernementaux qui visent à renforcer notre connaissance du marché canadien du travail. Le financement du réseau provient du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), par l'intermédiaire de son réseau de recherche stratégique, et de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC), qui finance les recherches et les activités connexes du réseau. D'envergure nationale, le RCCMTC est

constitué de sommités reconnues, de jeunes chercheurs prometteurs et de chercheurs dans les domaines de l'économie, des relations de travail, des sciences politiques, de la sociologie, des affaires, de l'histoire, de l'étude des politiques et de l'étude du travail.

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques [Archives], Ottawa

Champ de recherche : Éducation et apprentissage

<http://www.cprn.org/theme.cfm?theme=62&l=fr>

États-Unis

American Council on Education, Washington DC

<http://www.acenet.edu/AM/Template.cfm?Section=Home>

The California Higher Education Policy Center [Archives] <http://www.capolicycenter.org/>

Campaign for the Future of Higher Education (CFHE)

<http://futureofhighered.org/Home.html>

PRÉSENTATION : La Campagne pour l'avenir de l'enseignement supérieur a été lancée dans le but de 1) garantir qu'un enseignement supérieur de qualité demeure accessible à tous les segments de notre société au cours des décennies à venir; et 2) faire entendre la voix des professeurs, des étudiants et des simples citoyens. Notre objectif est de faire en sorte que les conditions de l'enseignement supérieur (coût, qualité, curriculum, etc.) profitent aux étudiants. Ce qui est en jeu, c'est tout simplement l'avenir de notre démocratie et de notre niveau de vie dans l'économie mondialisée.

Center for American Progress, Washington, DC <http://www.americanprogress.org/>

PRÉSENTATION : Le Center for American Progress est un institut éducatif indépendant et non partisan voué à l'amélioration de la vie des Américains grâce à la promotion d'idées et d'actions progressistes. S'inspirant des réalisations de pionniers comme Teddy Roosevelt et Martin Luther King, notre travail aborde les enjeux du 21^e siècle que sont l'énergie, la sécurité nationale, la croissance économique et l'égalité des chances, l'immigration, l'éducation et les soins de santé.

Center for College Affordability and Productivity (CCAP), Washington DC

<http://centerforcollegeaffordability.org/>

Center for Education Policy Analysis (CEPA), Stanford University

<http://cepa.stanford.edu/>

PRÉSENTATION : Le Center for Education Policy Analysis (Centre d'analyse des politiques éducatives) de l'Université Stanford est un centre indépendant qui regroupe un large éventail interdisciplinaire de chercheurs d'envergure nationale qui mènent des recherches visant à influencer de manière significative les politiques éducatives. Les principaux chercheurs affiliés au centre proviennent des domaines suivants : économique, droit, science politique, psychologie, politiques publiques et sociologie. Le

programme de recherche du CEPA porte principalement sur l'examen des politiques qui favorisent et soutiennent l'efficacité pédagogique et le leadership scolaire, du jardin d'enfants à l'enseignement supérieur. L'objectif ultime est de mieux comprendre la réussite éducative et d'en faire la promotion.

Center for Education and the Workforce, Georgetown University, Washington, DC

<http://cew.georgetown.edu>

PRÉSENTATION : Le Center on Education and the Workforce de l'Université Georgetown est un institut de recherche indépendant, sans but lucratif, qui étudie les liens entre l'éducation, les qualifications professionnelles et la demande de main-d'œuvre. Le Centre vise à informer les décideurs locaux, étatiques ou fédéraux, et autres parties prenantes, sur les moyens de mieux faire correspondre l'éducation et la formation aux exigences du marché du travail en matière de formation. Il vise aussi à créer des outils pour aider les décideurs à accéder aux données pertinentes et les formater selon leurs besoins pour permettre toutes sortes comparaisons au niveau national, étatique ou local.

Center for Higher Education Policy Analysis, Rossier School of Education, University of Southern California <http://www.usc.edu/dept/chepa/>

Center for International Higher Education (CIHE), Boston College

<http://www.bc.edu/content/bc/research/cihe/publications.html>

PRÉSENTATION : Le Centre mène des recherches et diffuse des publications sur des sujets d'intérêt pour les chercheurs et les praticiens concernés par les enjeux et les tendances de l'enseignement supérieur mondial. Les thèmes de nos recherches comprennent la profession professorale dans une perspective mondiale, l'enseignement supérieur privé, les tendances de l'enseignement supérieur en Asie, le développement des universités africaines, etc. Les chercheurs liés au Centre ont publié de nombreux livres, souvent en collaboration avec différentes maisons d'édition.

Center for Studies in Higher Education, Berkeley, Californie

<http://cshe.berkeley.edu/>

The College Board, New York <http://www.collegeboard.org/>

Completion by Design, Portland, Oregon <http://completionbydesign.org/>

Council for Opportunity in Education, Washington DC

<http://www.coenet.us//ecm/AM/Template.cfm?Section=Home>

The Delta Project on Postsecondary Education Costs, Productivity, and Accountability, Washington, DC <http://www.deltacostproject.org/index.asp>

Economic Policy Institute, Washington DC <http://www.epi.org/>

Education Trust (The), Washington, D.C. <http://www.edtrust.org/>

PRÉSENTATION : L'Education Trust (Fonds pour l'éducation) fait la promotion de la réussite éducative pour tous, à tous les niveaux d'enseignement, de la maternelle à l'université. Son objectif est d'éliminer l'inégalité des chances et de réussite qui relègue beaucoup trop de jeunes gens – surtout ceux qui sont issus de familles à faible revenu, qui sont Noirs, Latino-Américains ou Autochtones – aux marges de la société états-unienne.

Fix UC (UC Student Investment Proposal) <http://www.fixuc.org/>

PRÉSENTATION : Fix UC est une organisation qui a été créée et qui est gérée par des étudiants déterminés à résoudre la crise du financement de l'Université de la Californie (UC). Son but est d'en identifier les problèmes fondamentaux et d'offrir des solutions à long terme aux régents de l'UC dans l'espoir qu'ils vont examiner et adopter le plan décrit dans la Proposition d'investissement des étudiants de l'UC.

Government Accountability Office (GAO), Washington, DC

<http://www.gao.gov/about/index.html>

PRÉSENTATION : Le U.S. Government Accountability Office (GAO) [Office de reddition des comptes du gouvernement des États-Unis d'Amérique] est un organisme indépendant qui, au sein l'État fédéral, relève du pouvoir législatif. Communément désigné par l'expression « Organe de surveillance du Congrès » ou « chien de garde », le GAO examine la manière dont l'argent du contribuable est dépensé et conseille les législateurs et les responsables des organismes publics sur les façons d'améliorer le fonctionnement des pouvoirs publics. Le GAO a pour mission d'aider le Congrès à remplir ses obligations constitutionnelles, de contribuer à l'amélioration du rendement et de garantir la reddition des comptes par le gouvernement fédéral au profit du peuple américain. Il fournit au Congrès des informations opportunes, objectives, fondées sur les faits, non partisans, non idéologiques, équitables et équilibrées. Chacun des rapports du GAO traduit trois valeurs fondamentales : la responsabilité, l'intégrité et la fiabilité. L'Office opère sous des normes professionnelles strictes liées à l'examen et au référencement; tous les faits et toutes les analyses faisant partie des activités du GAO sont vérifiés de manière exhaustive afin d'en éprouver l'exactitude.

Institute for College Access and Success (The), Oakland et Washington, D.C.

<http://www.ticas.org/>

PRÉSENTATION : Organisation indépendante sans but lucratif, l'Institute for College Access and Success (Institut pour l'accès à l'université et la réussite) travaille à rendre l'enseignement supérieur plus accessible et plus abordable pour tous. En réalisant et en soutenant des études, des analyses et des plaidoyers non partisans, l'Institut vise à l'amélioration des processus et des politiques publiques qui peuvent préparer la voie de la réussite éducative pour les étudiants et la société.

Institute for Higher Education Policy, Washington DC <http://www.ihp.org/>

Institute of Education Sciences (Min. de l'Éducation des États-Unis), Washington DC

<http://ies.ed.gov/>

Institute of Higher Education, University of Georgia, Athens, Georgie
<http://ihe.uga.edu/>

International Comparison of Academic Salaries in 28 Countries <http://acarem.hse.ru/>

PRÉSENTATION : Ce projet de recherche est le fruit d'un effort concerté entre le Laboratoire d'analyse institutionnelle de l'École supérieure d'économie de Moscou, Russie, et du Center for International Higher Education (CIHE) du Boston College; il engage la collaboration d'experts provenant de 28 pays partout dans le monde. La question complexe de la rémunération des professeurs d'université y est abordée dans une perspective comparative à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives.

MDRC: Building Knowledge to Improve Education and Social Policy, New York
<http://www.mdrc.org/index.html>

PRÉSENTATION : La mission de la société MDRC est de déterminer ce qui permet d'améliorer le bien-être des populations à faible revenu. Par le biais de ses recherches et de la diffusion active de ses résultats, la société entend améliorer l'efficacité des politiques et programmes sociaux. Ses projets actuels s'inscrivent principalement dans les cinq champs suivants :

- Promotion du bien-être familial et du développement de l'enfant
- Amélioration de l'instruction publique
- Promotion de transitions réussies vers l'âge adulte
- Soutien aux travailleurs à faible revenu et à leurs communautés
- Abolition des obstacles à l'emploi

National Center for Public Policy and Higher Education, San Jose, Californie
<http://www.highereducation.org/contact/contact.shtml>

New England Board of Higher Education (NEBHE), Boston, MA <http://www.nebhe.org/>

PRÉSENTATION : Le New England Board of Higher Education (Conseil de l'éducation supérieure de la Nouvelle-Angleterre) fait la promotion de l'accès à l'enseignement supérieur pour les résidents de la Nouvelle-Angleterre. Le NEBHE a été fondé en 1975 par les gouverneurs des six États de la Nouvelle-Angleterre.

Pell Institute for the Study of Opportunity in Education, Washington DC
<http://www.pellinstitute.org/>

Public Policy Institute of California <http://www.ppic.org/main/home.asp>

PRÉSENTATION : Le Public Policy Institute of California est un organisme de recherche non partisan et sans but lucratif. Sa mission est de mener des recherches objectives, indépendantes et non partisans dans le but d'améliorer les politiques publiques en Californie. L'enseignement supérieur fait partie des domaines couverts par les activités de cet institut.

Wisconsin Center for the Advancement of Postsecondary Education (WISCAPE), Madison, Wisconsin <http://www.wiscapewisc.edu/>

PRÉSENTATION: Le Wisconsin Center for the Advancement of Postsecondary Education (WISCAPE) a été fondé en 2001 sur le site de Madison de l'Université du Wisconsin pour étudier les problèmes liés à l'enseignement postsecondaire et pour offrir aux différentes parties intéressées un forum de discussion des solutions possibles. Le Centre est hébergé par la Faculté d'éducation. Il reconnaît que les collèges et les universités apportent à la société une contribution importante. Pour aider ces institutions à servir le bien public, le Centre vise, par la production et la diffusion de savoirs, à favoriser l'amélioration des politiques et des pratiques relatives à l'enseignement supérieur. Le WISCAPE réalise et appuie des projets de recherche, finance des programmes publics, publie et distribue divers documents; il organise aussi des événements où peuvent se rencontrer différents groupes intéressés par l'enseignement supérieur.

Europe

Centre for Educational Sociology (CES), Edinburgh University, Scotland
<http://www.ces.ed.ac.uk/index.html>

PRÉSENTATION : Les recherches en sciences sociales de l'éducation menées au CES sont indépendantes, reposent sur une méthodologie solide et explorent des problèmes fondamentaux relatifs aux processus et aux fins de l'éducation, de même qu'aux politiques éducatives. Leur point de départ est l'Écosse, mais elles s'inscrivent aussi dans le grand contexte européen.

Centre for Higher Education Research and Information (CHERI), The Open University, UK
[Archives] <http://www.open.ac.uk/cheri/>

Conférence des présidents d'université, Paris, France <http://www.cpu.fr/>

PRÉSENTATION : La Conférence des présidents d'université, redéfinie dans la loi "Libertés et Responsabilités des Universités" (LRU) du 10 août 2007, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle représente les intérêts communs des établissements qu'elle rassemble. Aujourd'hui, La Conférence regroupe 77 universités, 3 universités technologiques, 2 Instituts Nationaux Polytechniques, 3 Ecoles Normales Supérieures, 2 Instituts Nationaux des Sciences Appliquées, 1 école centrale, 4 écoles françaises à l'étranger, 15 Grands Etablissements (CNAM, Observatoire de Paris, Inalco, etc.) et 21 Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES). Véritable acteur du débat public sur l'enseignement supérieur et la recherche en France, la Conférence est devenue au fil des années l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics sur la question universitaire. Créée en 1971, elle est à la fois un lieu d'échange, de réflexion et d'accompagnement des grands changements que vivent **les universités françaises**. Après celle de 1984, **la loi du 10 août 2007 "Libertés et responsabilités des universités"**, renforce **l'autonomie des universités** et corrélativement les pouvoirs et responsabilités de leurs présidents et de leurs Conseils d'Administration. L'évolution de la politique de

contractualisation, la gestion globale des budgets, celle des ressources humaines et du patrimoine sont autant de défis que doivent relever les présidents dans les cinq prochaines années. Plus que jamais, ils s'appuient sur un travail commun au sein de la Conférence pour mieux s'organiser, partager, confronter leurs expériences et choisir des orientations politiques.

FOREDUC : Le devenir des systèmes éducatifs : dynamique contemporaine des structures de décision et recomposition des espaces éducatifs

<http://foreduc.u-paris10.fr/>

PRÉSENTATION : FOREDUC est un réseau pluridisciplinaire et international d'analyse de la dynamique des systèmes éducatifs.

Higher Education Funding Council for England (HEFCE) <http://www.hefce.ac.uk/>

PRÉSENTATION : Avec ses partenaires, le HEFCE travaille à la promotion et au financement de l'enseignement et de la recherche dans une perspective de qualité et d'efficacité, afin de répondre aux divers besoins des étudiants, de l'économie et de la société.

Higher Education Policy Institute, Oxford, UK <http://www.hepi.ac.uk/>

PRÉSENTATION : Le Higher Education Policy Institute (HEPI) est un institut de recherche indépendant voué exclusivement à l'étude de l'enseignement supérieur. Fondé en 2002, le HEPI a établi sa grande réputation sur des analyses de politiques robustes et objectives, et sur des avis traitant d'un vaste éventail de sujets relatifs à l'enseignement supérieur. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni en améliorant le contexte de l'examen des politiques publiques par la recherche et l'analyse, y compris celles qui portent sur les expériences étrangères.

Institut de recherche de la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de la recherche et de la culture (F.S.U.), France <http://institut.fsu.fr/>

PRÉSENTATION : L'Institut de Recherches a été créé en 1994 à l'initiative de la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de la recherche et de la culture (F.S.U.) C'est une association loi 1901. Comme tout organisme de recherches, l'Institut détermine en toute indépendance ses orientations. Il est doté d'un Conseil Scientifique. Il a pour ambition de participer à la production et à la diffusion des savoirs. Il produit notamment des savoirs utiles à la réflexion et à l'activité syndicales. En croisant des regards d'horizons divers, l'Institut se propose de développer et de diffuser des outils pour la compréhension de notre temps dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture. L'Institut anime des chantiers de recherche sur divers sujets relevant de l'enseignement, de l'histoire, de la recherche et de la culture ou de l'actualité économique et sociale. Il organise des débats sur ces sujets. L'Institut publie également une revue trimestrielle, *Regards Croisés*.

Institut de Recherche sur l'Education : Sociologie et Economie de l'Education (IREDU), Université de Bourgogne <http://iredu.u-bourgogne.fr/>

Oxford Centre for Higher Education Policy Studies, Oxford, England
<http://oxcheps.new.ox.ac.uk/>

Pôle d'excellence en économie de l'éducation, Université de Genève
<http://www.educationeconomics.unige.ch/index.html>

Qualité de la science française <http://www.qsf.fr/>

PRÉSENTATION : L'association pour la "Qualité de la science française" (QSF), créée en 1982 à l'initiative de Laurent Schwartz, a pour mission de défendre et de promouvoir la qualité et la créativité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions indispensables de la compétitivité de la science, du développement de l'économie, et de la diffusion de la culture. S'il revient aux organisations syndicales d'assurer la défense collective et individuelle des universitaires, l'association QSF entend que les choix scientifiques soient faits sur la base de critères exclusivement scientifiques, indépendamment de toute autre considération. L'association QSF constitue depuis plus de vingt ans un forum de réflexion sur les grands problèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle intervient dans tous les débats d'actualité universitaire, mais elle encourage la diversité des points de vue parmi ses membres et se refuse à donner à ses prises de position un caractère de doctrine. Fondée sur l'indépendance et la collégialité, l'association QSF veille à l'excellence et à la diversité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.